TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 416 — 24 PAGES — JEUDI 27 JUILLET 1978

Nouvelles émeutes en Iran

LIRE PAGE 24

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Congrès américain et l'armement de la Turquie

Quatre ans après l'invasion de Chypre par les forces turques, le Sénat des Etats-Unis a révoqué, par 57 voix contre 42, l'embargo qu'il avait prononcé lui-même, en décembre 1974, contre les livraisons à Ankara de matériel militaire pour protester contre ce coup de force. La majorité qui s'est dégagée le 25 juillet en faveur de cette mesure est un peu plus large que ce qu'on attendait. C'est le fruit de la campagne de persuasion, mélangeant pressions et cajoleries, qu'a menée la Maison Blanche auprès des sénateurs, en particulier à l'égard du président du groupe démocrate, le sénateur Robert Byrd (Virginie de l'Ouest), auquel faveurs et flatteries ont été généreusement dispensées.

L'effort de l'administration Carter n'a cependant obtenu qu'un succès relatif. Tout d'abord, la Chambre des représentants devra confirmer le vote du Sénat, ce qui n'est pas qu'une formalité. Ensuite, c'est un compromis qu'a dû accepter M. Carter au terme de ses négociations avec le Congrès. Certains sénateurs n'ont toujours pas renoncé à faire « payer » la reprise des livraisons d'armes à la Turquie de l'abolition de l'embargo commercial pesant toujours sur la Rhodésie.

Le *Sénat a assorti sa décision* de conditions et de restrictions qui continuent à placer la Turquie « sous surveillance » des Etats-Unis. Le gouvernement devra tous les soixante jours soumettre un rapport au Congrès sur la « *bonne conduite* » d'Ankara dans l'affaire chypriote, et regarder comme « hautement prioritaire » le retrait des troupes turques stationnées sur l'île.

Ce sont là des marques de défiance à l'égard de la Turquie puisque M. Ecevit n'a cessé de proclamer que la question de Chypre devait faire l'objet d'un traitement distinct du contentieux diplomatique de son pays. Ce qui ne l'empêchera pas, en passant sur les détails, de présenter le vote du Sénat non seulement comme un geste de bonne volonté de la part de Washington, mais encore comme une sorte de récompense de ses tentatives de rapprochement avec la Grèce de M. Caramanlis.

Les entretiens de Montreux, les 10 et 11 mars de cette année, entre les deux hommes d'Etat, poursuivis à Washington le 29 mai, ont ouvert un difficile dialogue qui se continue à l'échelon des experts. Ce désir de *normalisation* ne pouvait que recevoir les encouragements des Etats-Unis, inquiets de voir le flanc égéen de l'OTAN affaibli par la querelle gréco-turque. Est-ce à dire que la Grèce et la Turquie vont retrouver leur rôle de jadis au sein de l'Organisation atlantique ? M. Ecevit n'a-t-il pas déclaré en mai dernier que, *même si l'embargo* américain était levé, il appliquerait une nouvelle politique de défense qui réduirait inévitablement la contribution militaire de la Turquie à l'OTAN ?

Ce qui demeure entièrement sujet à caution, du moins à spéculations, c'est l'avenir de Chypre elle-même. Autant les rapports entre Athènes et Ankara donnent des signes *tangibles* d'amélioration, autant, sur le terrain, les deux communautés de l'île persistent à camper sur des positions incompatibles. Les Turcs cherchent par différents biais à pousser à une solution « fédérale ». *Les Grecs rejettent une formule* qui, à leurs yeux, sanctionnerait la partition de l'île *et le fait* accompli dont ils sont les victimes. Le Congrès américain peut réviser son opinion et redistribuer sa manne. Il est sans prise sur des esprits farouchement dressés les uns contre les autres à des milliers de *kilomètres* du Capitole.

L'offensive éthiopienne progresse en Érythrée

Addis-Abeba affirme que plusieurs villes ont été reprises aux maquisards

Le régime éthiopien, qui annonce depuis des mois une offensive d'envergure contre les maquisards érythréens, paraît avoir remporté, pour la première fois depuis plusieurs années, des succès militaires limités mais significatifs. Addis-Abeba a annoncé le mardi 25 juillet que son armée et ses milices avaient repris les villes de Tessenei et Mendefera, occupées depuis l'an dernier par l'un des deux fronts de libération, le F.L.E. (lire nos informations page 5). *A Khartoum, les représentants du F.L.E., s'ils démentent la chute de Tessenei, reconnaissent néanmoins que de durs combats s'y déroulent et concèdent que les troupes éthiopiennes ont notablement progressé.*

Selon des sources indépendantes citées dans la correspondance que nous publions ci-dessous, Tessenei serait effectivement tombée aux mains des Ethiopiens. Mendefera, en revanche, ne serait pour l'instant que « menacée », après la chute de la localité voisine d'Adi-Ouala. A la suite de cette aggravation des opérations militaires, un nouveau flot de réfugiés érythréens a franchi la frontière soudanaise. Les autorités du Soudan — où vivent déjà trois cent mille Erythréens — s'inquiètent des problèmes alimentaires et sanitaires posés par ce nouvel afflux de civils fuyant les combats.

Correspondance

Khartoum. — L'Ethiopie semble avoir remporté en Erythrée sa première victoire importante depuis trois ans en reprenant au Front de libération (FLE) la ville de Tessenei occupée par les maquisards depuis mai 1977 et *située à proximité de la frontière* soudanaise. Les représentants du FLE dans la capitale soudanaise démentaient mardi 25 juillet la chute de Tessenei, chute qui était cependant confirmée par des sources indépendantes. Ces mêmes sources précisaient que l'avance des Ethiopiens jusqu'à Tessenei *avait été facilitée* par l'emploi d'un pont articulé de fabrication soviétique qui a permis aux troupes d'Addis-Abeba de franchir la rivière Setit.

Selon des diplomates en poste à *Khartoum*, les *conseillers* soviétiques et cubains ont joué un rôle logistique important dans cette offensive mais ne paraissent pas avoir participé directement aux derniers combats.

L'armée et les milices éthiopiennes ont également réoccupé, la semaine dernière, la ville d'Adi-Quala tenue par le FLE et seraient proches de celle, plus importante, de *Mendefera*, située au sud d'Asmara. Les représentants du FLE à Khartoum reconnaissent que l'armée éthiopienne a gagné du terrain au cours des six dernières semaines, mais ils affirment que ces succès ont été obtenus au prix de lourdes pertes en vies humaines et en matériel.

Les autorités soudanaises, pour leur part, annoncent un nouvel afflux de réfugiés érythréens (qui sont déjà trois cent mille au Soudan) et redoutent une aggravation des problèmes de ravitaillement dans les camps. Quatre mille réfugiés supplémentaires, venant de la région de Tessenei, sont d'ores et déjà arrivés ; dix mille autres sont attendus dans les prochaines heures. Les Soudanais ajoutent que ces nouveaux déplacements de population vont poser des problèmes alimentaires insolubles si une aide internationale importante n'est pas immédiatement disponible.

Une réunion d'urgence des services de secours a eu lieu lundi. M. Robert Van Leewwen, responsable au Soudan de la Commission des Nations unies pour l'aide aux réfugiés, a confirmé que des premiers secours allaient être distribués et qu'une requête avait été adressée au siège de la *commission* à Genève. Le nombre des réfugiés risque de s'accroître encore dans les prochaines semaines si l'armée éthiopienne atteint la région des hauts plateaux érythréens où la densité de population est beaucoup plus importante.

DAN CONNEL.

AU JOUR LE JOUR

L'herbe et la poudre

Des effluves de marijuana flottant dans les couloirs de la Maison Blanche ? Il semble bien qu'il en était ainsi puisque M. Carter a invité les fonctionnaires du palais présidentiel à s'abstenir de fumer.

On comprend, certes, l'émotion que peut soulever dans l'opinion publique l'idée que de hauts responsables s'adonnent aux douceurs des stupéfiants légers.

Cela dit, si les puissants de ce monde comme MM. Brejnev, Carter, Callaghan, Giscard d'Estaing, Hua Kuo-feng, Sadate et Begin, renouant avec la tradition du calumet de la paix, se réunissaient de temps à autre pour fumer un bon « joint », peut-être cela leur permettrait-il de comprendre que la planète est moins menacée d'overdose par la fumée de l'herbe que par la fumée de la poudre à canon.

BERNARD CHAPUIS.

Une « Mission de la mer » est créée par le gouvernement

Une politique cohérente d'exploitation des océans devra être définie

Le conseil des ministres devait entendre ce mercredi 28 juillet une communication de M. Raymond Barre sur l'organisation des actions des différentes administrations en mer et approuver la création d'une mission interministérielle de la mer. Cette mission, directement rattachée au premier ministre et dotée de pouvoirs de coordination et de décision importants, serait présidée par M. Aymar Achille-Fould, ancien député (U.D.F.-Rad.) de la Gironde, et président du Groupe interministériel de coordination des actions en mer des administrations (GICAMA) depuis juin 1976. Le GICAMA, créé en 1972, sera supprimé.

D'autre part, un comité interministériel de la mer sera créé qui, deux fois par an, définira les grandes lignes de la politique de mise en valeur des ressources maritimes.

Même si elle déçoit ceux qui espéraient la mise en place d'un vrai ministère de la mer, la création de cette mission apparaît utile, puisque, tant dans le secteur de la construction navale que dans ceux de la pollution maritime, la surveillance des 200 milles ou la politique communautaire de la pêche (lire page 21 l'article de Philippe Lemaître), de graves problèmes politiques, diplomatiques, économiques et techniques obligent désormais le gouvernement français à mettre enfin en place une politique cohérente et à long terme.

Onze millions de kilomètres carrés en jachère

Les plus optimistes pousseront un « *Enfin !* » et verront, dans la création de cette mission, l'heureux aboutissement d'un processus de sensibilisation des *Français aux choses de la mer*, processus engagé au mois de décembre 1976, lorsque, au cours d'un conseil des ministres, le président de la République déclara : « *Dans la nouvelle répartition mondiale des ressources, la mer constitue un atout pour l'économie française. C'est pourquoi malgré les difficultés actuelles, la France doit affirmer et développer sa vocation maritime.* »

Les observateurs les plus sceptiques, en revanche, déjà déçus par les insuffisances du « plan anti-marée noire » adopté par le gouvernement le 5 juillet, souligneront que le projet d'un ministère de la mer ou d'une autorité politique de haut niveau que réclament presque *tous* les partis politiques, s'est évanoui et que ce n'est pas une mission se substituant à un groupe interministériel, créé en avril 1972, *qui résoudra tous les problèmes.*

Le gouvernement a choisi une *voie moyenne, empirique, pragmatique.* La constitution d'un ministère ou d'un secrétariat d'Etat à la mer, jadis défendu avec détermination par M. Christian Bonnet, plus récemment par M. Edgar Faure par exemple, aurait entraîné des perturbations administratives pires que les inconvénients qui, actuellement, résultent d'une insuffisante coordination entre quinze ministères et organismes concernés par les *affaires maritimes.*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 22.)

Lecture du traité de Rome

par ÉTIENNE BURIN DES ROZIERS (*)

A défaut d'une Constitution, l'Europe a déjà une charte, le traité de Rome, qui a *institué la Communauté* économique européenne. Mais, de même que la Constitution de la V[e] République se prête, dit-on, à deux lectures, de même y a-t-il deux manières de comprendre le traité de Rome, donc de concevoir la construction de l'Europe.

Pris à la lettre, dans son préambule, sous réserve d'une référence aux « fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens », *comme dans ses clauses, le* traité de Rome ne tend à rien d'autre qu'à établir entre les Etats signataires un marché commun, c'est-à-dire un espace économique européen ouvert au *libre-échange*, régi par des règles destinées à garantir la loyauté de la concurrence interne et protégé du dehors par un tarif extérieur. Lorsque fut conçu ce vaste dessein, beaucoup pensaient qu'il mettait à trop *rude* épreuve les *capacités* de notre pays. Ceux-là mêmes qui l'avaient imaginé, saisis de vertige au moment de le mettre en œuvre, furent bien aise de laisser au général de Gaulle le soin de faire face aux engagements qu'ils avaient eux-mêmes souscrits. Ce sont eux, cependant, qui affectent aujourd'hui de tenir pour subalterne et accessoire une entreprise qui leur paraissait hier démesurée. A les en croire, le Marché commun n'était pas une fin en soi. Sa vraie raison d'être était de mettre en branle un processus inéluctable conduisant à l'avènement d'une *Europe fédérale.*

Si l'on s'en tient aux faits, cette deuxième lecture du traité, qui fait prévaloir les arrière-pensées sur les pensées, les intentions secondes sur les dispositions *premières*, a *été démentie* par l'expérience. Il est vrai que l'union douanière, qui est à la base du Marché commun, comportait un effet d'entraînement. Englobant *les produits de la terre*, elle impliquait une politique agricole commune. Postulant l'égalité des chances, elle appelait nécessairement l'harmonisation des charges sociales et fiscales pesant sur les producteurs de la Communauté. *Les marchandises* importées s'échangeant sans entraves au sein de l'union au même titre que les produits domestiques, les Etats membres devaient, sous peine de s'exposer à des détournements de trafic, *concerter leurs relations commerciales* avec le dehors. L'union douanière était donc vouée à devenir une union économique. Cette évolution, qui est loin *d'être arrivée à son terme, était* expressément prévue par le traité. Contenait-elle en germe, à son tour, une mutation d'un autre ordre ? A la longue, la stricte discipline convenue entre les partenaires du Marché commun *contraindrait-elle les* Etats membres à abdiquer, dans l'ordre politique, les *prérogatives essentielles* de *leur souveraineté* ? Tel était assurément le pari des auteurs du traité. Mais ce pari a été perdu. Le Marché commun a vu le jour et a prospéré sans qu'à aucun moment ne s'impose aux Etats membres la nécessité de se fondre dans une organisation de type fédéral ou confédéral.

(Lire la suite page 4.)

(*) Ambassadeur de France, ancien représentant permanent de la France auprès des Communautés.

Première médicale en Grande-Bretagne

Une femme accouche d'une fille conçue en laboratoire

Un enfant, conçu après la fécondation d'un ovule en laboratoire, est né dans la nuit du 25 au 26 juillet à l'hôpital d'Oldham, dans le nord-est de l'Angleterre. Cette naissance est la première réussite complète chez l'homme, d'une tentative de fertilisation artificielle pour traiter une stérilité féminine.

Elle a été obtenue à la suite des travaux de deux médecins britanniques, le docteur Patrick Steptoe, chirurgien à Oldham, et le docteur R.-G. Edwards, biologiste à l'université de Cambridge.

C'est une fille, et elle s'appellera Patricia Brown. Bien que sa naissance ait été plus anxieusement attendue que celle d'un bébé princier *en Angleterre*, et *malgré la publicité* excessive faite autour de cette prouesse biologique, il faut espérer que l'identité de l'enfant sera vite oubliée, et qu'il grandira, simplement, comme tous les autres.

Patricia Brown, aujourd'hui, est pour le monde entier le « premier bébé éprouvette ». En fait, le séjour, dans un tube de laboratoire, de l'ovule de sa mère et de la semence de son père n'aura duré que quelques heures pendant lesquelles la fécondation s'est faite. Puis l'œuf a été transféré dans l'utérus de sa mère, et la grossesse a eu *lieu ensuite le plus normalement qui* soit. L'accouchement, qui était prévu pour le 20 juillet, a finalement été obtenu par césarienne.

M. et Mme Brown désiraient cet enfant depuis neuf ans. Sa conception naturelle était rendue impossible par un simple obstacle *mécanique* sur les trompes de Fallope de *l'épouse, qui conduisent les ovules* de l'ovaire vers l'utérus. Il s'agissait d'un type de stérilité dans laquelle l'ensemble des systèmes hormonaux complexes, qui entrent en jeu pour le déclenchement et la poursuite d'une grossesse, sont parfaitement normeaux.

La part du hasard dans la réussite *d'une telle opération est considérable*, et cette « première » n'ouvre donc pas encore la voie d'un traitement définitif de la stérilité féminine. D'après le professeur Albert Netter, le « rendement » de l'ensemble des manipulations aboutissant *à la naissance d'un enfant n'excédera* pas 1 % tant que l'on n'aura pas maîtriséles conditions de prélèvement et de réimplantation des ovocytes.

On peut cependant prévoir que les tentatives de fécondation arti*ficielle vont maintenant se multiplier*, en particulier, sous la pression des demandes accrues que ne manquera pas de susciter la publicité considérable donnée à l'exploit des médecins britanniques.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(Lire la suite page 9.)

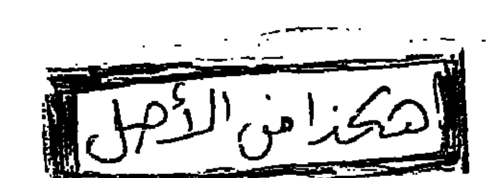
LE XVII[e] SIÈCLE PROVENÇAL A MARSEILLE

La saveur provinciale

On aura du mal à le croire, tant l'affaire est surprenante. En 1861, *avait lieu à Marseille une immense* exposition des Trésors de la Provence où le dix-septième siècle, l'âge classique, était bien représenté. C'était l'époque du Félibrige. On croyait au génie du pays. La fibre *provinciale a du bien se détendre depuis*, car la plupart de ces toiles, oubliées, maltraitées, mal *accrochées dans des églises ou relé*guées dans des dépôts, se trouvaient, il y a encore quelques *années dans une* condition si lamentable qu'on était tenté de les *considérer comme négligeables.* Des croûtes de sacristie, en somme.

*Sans l'énergie d'un jeune conser*vateur que portait, il est vrai, un *courant enfin favorable et qui a* trouvé tous les concours nécessaires pour les sauvetages, les identifications et la remise en valeur, cette situation risquait de se prolonger. *Elle est définitivement retournée* par la remarquable exposition qui s'ouvre à *Marseille et qui se diri*gera ensuite sur Aix et Nice. C'est d'une résurrection qu'il s'agit. Sur quelque deux cents ouvrages, il n'y en a pas dix, pas cinq familièrement connus. Et si le nom de Puget n'est pas nouveau, on avait seulement *oublié son beau tempé*rament de peintre.

(Lire page 11 l'article d'André Chastel.)



Le Monde

idées

RÉPLIQUES A...

...Xavier Grall

Qu'aurait dit Bernanos ?

COMME je suis d'accord avec vous, Xavier Grall, qui parlez de l'invincible jeunesse de Bernanos (1). Oh ! combien... Et encore qu'il soit toujours hasardeux de faire parler un mort, il n'est pas impossible qu'il eût dit son mot sur l'Argentine, le Chili — vous oubliez le Liban, l'Afrique du Sud et aussi un certain « régime sévère » ; Guinzbourg, Platkus et Chtcharansky doivent apprécier l'euphémisme.

Je suis moins sûr de ses propos sur mai 68, qui ne fut pas, hélas, une « *Croisade des enfants* ». Je le suis moins encore sur ceux que lui auraient inspirés les plastiqueurs — on ne peut aimer Chartres et absoudre le massacre d'une œuvre d'art. Quant à Baader, je crois avoir assez lu le vieux Georges pour avancer, prudemment, qu'il ne lui aurait pas donné sa bénédiction : il avait trop horreur, d'où qu'il vienne, de l'homicide ; c'est cette horreur qui lui a dicté les *Grands cimetières*, où sont fustigés, également, les éventreurs de rouges et les étrangleurs de religieuses. Par contre, oui, il aurait dit leur fait aux porcs et aux veaux, comme d'ailleurs aux bouchers de toute étiquette... mais les uns et les autres l'auraient-ils laissé vivre ? C'est si vite réduit au silence, une voix ; si vite placée, une bombe.

Qu'aurait-il dit ?... Péguy et Bloy avec qui ils discutent — de temps en temps Mauriac et Claudel viennent faire un tour — le savent !

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

(1) *Le Monde* daté 16-17 juillet.

...Ernst Jünger

Nuit et brouillard littéraires

PAS clair, Ernst Jünger. Je ne dis pas : obscur, profond, difficile à interpréter. Non, je voudrais moins poliment suggérer que le « grand-vénérable-solitaire » écrivain est un personnage louche. Tout le reste, la brumeuse littérature, la bouillie métaphysique, l'homme de lettres l'a excellement distillé dans ces colonnes (1). Pourquoi ne pas dire quelques mots des détails omis, des écueils contournés, des problèmes évités ?

Le sociologue Pierre Bourdieu a expliqué, dans un article paru en 1975, comment les phobies et les haines politiques d'un Martin Heidegger — contemporain, admirateur et commentateur à ses heures d'Ernst Jünger se muaient et se retrouvaient à la fois dans le discours philosophique en apparence le plus désincarné (2). La même volonté d'euphémisme, de travestissement habite et trahit Ernst Jünger. Désincarnation du travail par exemple : « *Le travailleur n'est pas une figure économique. C'est, dans son esprit, un personnage métaphysique.* » Voilà pourquoi il était écrit au-dessus du portail d'Auschwitz : « *Arbeit macht frei* » (le travail rend libre). Voilà pourquoi le bétail des camps contribuait en partie à faire tourner la machine industrielle allemande avant d'être exterminé.

Que signifient ces grossières allusions, quand Ernst Jünger nous parle délicatement, avec ce « grain de sel » dont il semble avoir des kilogrammes de réserve, de l'histoire allemande dont il a été le témoin ou l'acteur ? Pensez donc : la censure militaire, un trafiquant de café condamné, le complot contre Hitler, dont il avait entendu parler... Un peu léger sur le sujet peut-être. Mais le séjour à l'hôtel Majestic est si loin...

Ici encore, l'allusion repousse, l'évocation dissimule. Cette haine de la République de Weimar et de la démocratie ne valait-elle pas mieux que les dix lignes d'une réponse évasive ? L'écrivain Ernst Jünger ne veut rien dire de l' « aboutissement ». Dès 1951 il récidivait cependant, avec sa plume, bien sûr, (3). Contre la « foule », les masses et leur grégarité, une seule solution pour le « rebelle », le « recours aux forêts » où il se terre pour « résister ». Le « recours aux forêts » est, poursuit l'auteur du *Traité du rebelle*, un « *champ d'action pour de petites élites* ». Ainsi vont se métamorphosant en nietzschéisme de bazar les désirs et les peurs d'Ernst Jünger et de ses pairs.

Il n'en dit mot d'ailleurs, ni de Heidegger ni de von Salomon, cet autre « grand écrivain allemand » qui avait participé à l'assassinat du ministre Rathenau en 1922. Pourtant il l'interrogeait en termes clairs après cet exploit, sans euphémisme pour une fois : « *Pourquoi n'avez-vous pas eu le courage de dire que Rathenau fut tué parce qu'il était juif ?* »

Voilà ce que je lis dans les silences et les oublis de littérateur d'Ernst Jünger. Un mot, pour finir, de sa propension à suggérer son affinité, par citations et allusions interposées, avec une partie du gotha de la pensée allemande : Nietzsche, Hölderlin, Goethe. Ce qu'un commentateur a écrit du dernier Fichte est vrai de nombre de penseurs contemporain ou postérieurs, à qui l'on pourrait aussi assigner « *une place importante (...) mais, il faut bien l'avouer, quelque peu liée aux ténèbres de la civilisation (4).* » De cela, Ernst Jünger n'a pas conscience, ou ne veut pas que nous prenions conscience. Mais il y a plus : cette incroyable prétention à évaluer et à « *dépeindre la difficulté, voire le mérite d'être en ce monde une personne* ». Qu'il soit clair que beaucoup ont connu ou connaissent cette « difficulté » à cause d'Ernst Jünger et ses semblables et ce mérite malgré eux.

MICHEL KAJMAN.

(1) *Le Monde* des 20 et 21 juin.

(2) *L'Ontologie politique de Martin Heidegger, Actes de la recherche en sciences sociales*, nos 5-6.

(3) *Traité du rebelle*, 1951. Traduction française en 1957 (Ed. du Rocher).

(4) Alexis Philonenko : *in* : *la Révolution kantienne*, ouvrage collectif. Coll. « Idées », Gallimard, 1978.

...Jacques L. Brenier

Le but de la création, c'est la vie

Les articles de Marc Oraison et Jacques L. Brenier, publiés sous le titre « Le droit de tuer » (le Monde *du 7 juillet), ont suscité diverses réactions, dont la lettre ci-dessous nous paraît représentative :*

C'EST avec un extrême étonnement que j'ai lu l'article du docteur Jacques Brenier intitulé « Supprimer la torture ».

Cet article ne répond pas exactement à ce qu'*a priori* l'on imagine y trouver. Il expose les conséquences immédiates possibles de la décapitation, c'est-à-dire, contrairement à ce qu'on penserait, la persistance d'un reste de vie qui durerait quelques courts instants dans la tête séparée du tronc.

On ne peut, certes, s'empêcher de reconnaître que la décapitation est invraisemblablement barbare au vingtième siècle, lequel n'est pas brillant à ce point de vue et à bien d'autres.

Cependant, on reste effaré de lire ce qui suit : « Pour en connaître un peu plus, il y a un moyen : une expérimentation scientifique sur l'animal : pratiquer une décapitation alors qu'un électro-encéphalogramme est mis en place, montrant la survie possible du cerveau pendant un certain temps (François L'Hermitte est d'accord). »

C'est tout simplement aberrant ! On propose donc de supplicier un animal ou un certain nombre — lesquels sont parfaitement innocents — pour savoir s'il y a quelques instants de fonctionnement cérébral après la décapitation ! Il est vrai qu'il y a chaque année cinq millions d'animaux expérimentés, dont 85 % sans anesthésie, en France ; autant en Grande-Bretagne, etc. On n'est pas à un, ou à quelques-uns, près, n'est-ce pas !

Peut-on rappeler à ce chirurgien, membre de l'Académie de chirurgie, qu'en matière d'expérimentation l'extrapolation des résultats de l'animal à l'homme n'est jamais possible, tellement elle reste incertaine, et combien de fois trompeuse.

Quand donc cessera-t-on de clamer *urbi et orbi* que le but de la création est l'homme ? Le but de la création, c'est LA VIE ! Quelle prétention est celle de la race humaine ! Quant à la création elle-même, chacun en pense ce qu'il veut ; là n'est point notre propos.

N'a-t-on pas dit que si l'homme n'avait plus la supériorité — dont il abuse, ô combien ! — sur la terre, ce pourrait être le dauphin, ou le rat, qui domine les autres êtres ? Quant à la baleine, son développement psycho-affectif est reconnu.

Cessons donc de considérer l'animal comme étant à notre merci. L'homme ne fera que gagner en dignité de ne pas abuser des moins forts que lui.

CLAUDE AMBARES.

membre du Groupement des écrivains médecins.

FEUILLETON 15 — 27 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Après le discours de « bienvenue » que leur a tenu leur geôlier chef Morro, dirigeant d'une secte musulmane dissidente, les sept otages enlevés à la centrale nucléaire de San-Ruffino découvrent leur lieu de détention. Dans l'immense château baroque d'« Adlerheim », chacun dispose d'une suite munie de tout le confort moderne. Burnett et Schmidt, les deux physiciens, essayent de comprendre le pourquoi de leur enlèvement et décident d'en savoir plus en allant interroger Bramwell et Healey, leurs collègues détenus depuis sept semaines.

BURNETT et Schmidt trouvèrent les deux autres physiciens dans la chambre de Healey, où régnait un fond sonore de musique douce. Burnett posa un doigt sur ses lèvres ; Healey sourit et augmenta le volume.

« C'est seulement pour vous tranquilliser que je fais cela, dit-il. Nous n'avons pas séjourné ici pendant sept semaines sans nous assurer que les chambres ne contiennent pas de micros cachés. Mais il y a quelque chose d'autre qui vous préoccupe ?

— Oui. Pour parler carrément, vous êtes deux fois trop insouciants. Comment savez-vous que Morro n'a pas l'intention de nous faire bouffer par les lions, quand il aura obtenu ce qu'il veut ?

— Nous n'en avons aucune garantie. Peut-être sommes-nous abrutis par la captivité. Il n'a cessé de nous répéter qu'il ne nous arriverait rien de fâcheux et qu'il n'a aucun doute sur l'heureuse issue des négociations qu'il mènera avec les autorités lorsqu'il aura mis en œuvre Dieu sait quel projet dément qu'il a en tête.

— En gros, c'est exactement ce que *nous* avions en tête. Il ne semble pas que cela constitue pour nous une garantie très solide.

— Nous ne savons rien de plus. En outre, nous avons eu tout le temps d'y réfléchir. Il ne nous garde ici pour aucune réalisation pratique ; donc, nous sommes ici pour lui permettre de parvenir à des fins d'ordre psychologique, et c'est pour la même raison qu'il a volé de l'uranium et du plutonium. C'est ce que vous disiez tout à l'heure ; une arme braquée mais non chargée. Mais s'il ne voulait nous avoir ici que pour des raisons psychologiques, le simple fait de notre disparition aurait dû suffire à réaliser ses objectifs, et il aurait pu disposer de nous sur-le-champ. Alors, pourquoi nous avoir gardé ici sept semaines avant de disposer de nous ? Pour le plaisir de notre compagnie ?

— Ma foi, cela ne fait pas de mal de voir le bon côté des choses. Peut-être le docteur Schmidt et moi allons-nous bientôt nous ranger à votre façon de voir. Tout ce que j'espère, c'est que cela ne nous prendra pas sept semaines. »

Healey désigna le bar du doigt, mais Burnett secoua la tête négativement, ce qui indiquait clairement à quel point il était perturbé.

« Il y a quelque chose d'autre qui me tourmente. Willi Aachen. Où a-t-il disparu ? La raison me dit que si quatre physiciens sont tombés entre les mains de Morro il doit en aller de même du cinquième. Pourquoi a-t-il été avantagé... ou désaventagé, selon le point de vue auquel on se place ?

— Dieu seul le sait. Une chose est certaine : il n'a pas passé à l'ennemi.

— A moins qu'il ne l'ai fait... involontairement, intervint Schmidt.

— C'est déjà arrivé, on le sait, dit Burnett. Mais on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif.

— Je ne l'ai jamais rencontré, reprit Schmidt. C'est le meilleur, n'est-ce pas ? D'après tout ce que j'ai entendu dire, oui, c'est le meilleur de tous. »

Burnett sourit à Healey et à Bramwell, puis dit à Schmidt :

« Vous savez bien que les physiciens sont d'une race jalouse et qu'ils ont d'eux-mêmes une très haute opinion : chacun d'eux refuse d'occuper la seconde place derrière qui que ce soit... Mais il faut bien admettre qu'Aachen est le meilleur !

— Je suppose que c'est parce que je ne suis naturalisé américain que depuis six mois et qu'il travaille dans un domaine extrêmement réservé : je ne l'ai jamais rencontré. A quoi ressemble-t-il ? Je parle de sa personne, pas de son œuvre : sa renommée est internationale.

— Je l'ai vu pour la dernière fois à un symposium, à Washington, il y a dix semaines de cela. Nous y étions du reste tous les trois, Healey, Bramwell et moi. C'est un gars très joyeux et doté d'une nature optimiste. Il est aussi grand que moi, crêpu comme un négrillon et baraqué comme un athlète : je dirais qu'il doit peser dans les cent kilos. Et une vraie tête de mule : l'idée que les Russes ou n'importe qui d'autre pourraient le forcer à travailler pour eux est inconcevable. »

Burnett se trompait sur toute la ligne ; pas d'avantage qu'aucun de ceux qui l'avaient rencontré au cours des années précédentes, il ne connaissait vraiment Willi Aachen, et, en tout cas, il ne l'aurait pas reconnu. Le visage du Pr Aachen était hâve, hagard et sillonné d'une centaine de rides qui ne s'y trouvaient pas trois mois auparavant. Il avait toujours sa crinière crêpue, mais elle avait pris la couleur de la neige. Il ne paraissait plus grand, car il était aussi voûté qu'une personne qui souffre de scoliose grave. Ses vêtements pendaient lamentablement sur un corps efflanqué qui ne pesait plus qu'une soixantaine de kilos. Et Aachen était tout prêt à travailler pour n'importe qui, surtout pour Lopez. Si Lopez lui avait demandé de sauter du pont de Golden Gate, il l'aurait fait sans hésiter.

Lopez était l'homme qui avait opéré cette transformation sur la personne apparemment indestructible et incorruptible du professeur Aachen. Lopez — dont personne ne connaissait le prénom et dont le nom était probablement faux — avait été lieutenant dans l'armée argentine, où il était chargé des interrogatoires dans les services de sécurité. Les Iraniens et les Chiliens passent pour les champions mondiaux de la torture : mais cela tient seulement à la discrétion de l'armée argentine, qui n'aime pas s'en vanter, mais comporte certains spécialistes de l'art d'extraire des renseignements auprès desquels tous les autres bourreaux de la planète apparaîtraient comme des amateurs et des adolescents maladroits. Une chose en dit long sur les affreuses aptitudes de Lopez : ses impitoyables supérieurs en étaient tellement écœurés qu'ils s'étaient sentis obligés de se débarrasser de lui.

Lopez se tordait quand on lui racontait l'histoire de certains héros de la seconde guerre mondiale qui avaient supporté la torture sans desserrer les dents pendant des semaines, voire des mois. Il prétendait — et ce n'était pas de la vantardise, car il avait apporté plus d'une centaine de fois la preuve de son affirmation — qu'il pouvait faire hurler de douleur en cinq minutes le plus dur et le plus fanatique des terroristes et qu'il pouvait en vingt minutes lui faire donner le nom de tous les membres de son organisation.

Il lui en avait fallu quarante pour venir à bout d'Aachen, et il avait été obligé de répéter le processus à plusieurs reprises au cours des trois semaines suivantes. Mais, au cours du mois qui venait de s'écouler, Aachen ne lui avait plus occasionné de problèmes. Et il faut rendre hommage au talent de Lopez : si Aachen était physiquement brisé et s'il avait perdu à tout jamais les derniers vestiges de son orgueil, de sa volonté et de son indépendance, son intelligence et sa mémoire étaient demeurées inaltérées.

Aachen s'accrochait aux barreaux de sa cellule et regardait, de ses yeux éteints et injectés de sang, le laboratoire-atelier situé de l'autre côté du grillage, qui avait été son unique foyer — et son enfer perpétuel — au cours des sept semaines suivantes. Il fixait interminablement, sans ciller, comme s'il avait été hypnotisé, le rayon fixé sur la paroi d'en face. Ce rayon supportait douze cylindres, chacun muni d'un anneau amovible soudé au sommet. Onze d'entre eux mesuraient environ 3,50 mètres de hauteur, leur diamètre n'excédant pas celui d'un canon de marine de calibre de 10 à 12 centimètres, avec lequel ils avaient du reste une forte ressemblance. Le douzième cylindre présentait le même diamètre, mais il était de moitié moins haut que les autres.

Creusé dans le roc, le laboratoire était situé à 12 mètres de profondeur, exactement sous la grande salle à manger d'« Adlerheim ».

*

Ryder, le Dr Jablonsky, le sergent Parker et Jeff attendaient, avec des degrés d'impatience divers, que Marjory eût fini de transcrire en clair la sténographie de Susan ; cela lui prit moins de deux minutes, et elle tendit son bloc-notes à Ryder.

« Merci, Marjory. Voici ce qu'elle dit : « *Le chef s'appelle Morro.* » Bizarre.

— Qu'est-ce que cela a de bizarre ? dit Jablonsky. Il existe quantité de noms inhabituels, dans ce pays.

— Ce n'est pas le nom qui est bizarre. C'est le fait qu'il ait permis à une personne, ou à plusieurs, de l'appeler par son nom.

— Un pseudonyme, dit Jeff.

— Sûrement. Bon, je continue : « *1,80 mètres, large d'épaules, maigre, voix d'un homme cultivé. Américain ? Porte des gants noirs, seul de la bande. Je crois voir un bandeau noir sur l'œil droit. Difficile d'être certaine, il porte un masque fait d'un bas. Autres hommes difficiles à décrire. Il dit qu'on ne nous fera pas de mal. Nous devons considérer les prochains jours comme des vacances. Séjour de villégiature tonifiant. Pas au bord de la mer. Personne n'aura les pieds mouillés. Bavardage sans signification ? Je ne sais pas. N'oublie pas d'éteindre le four.* » C'est tout.

— Pas des masses, fit Jeff déçu.

— Qu'attendais-tu ? L'adresse et le numéro de téléphone ? Susan, comme je la connais, n'aura rien oublié, donc c'est tout ce qu'elle avait à dire. Deux choses importantes. Ce Morro peut avoir quelque chose de particulier aux deux mains — cicatrices, amputation de doigts, déformation — et à un œil : ce peut être à la suite d'un accident d'automobile ou autre, d'une explosion, ou même d'un coup de feu. D'autre part, comme tous les criminels, il peut être à l'occasion tellement sûr de lui qu'il parle trop. « *Pas au bord de la mer... villégiature tonifiante...* » Bien sûr, ce peuvent être des bobards, mais à quoi bon en faire mention en général ? Villégiature tonifiante : donc collines ou montagnes.

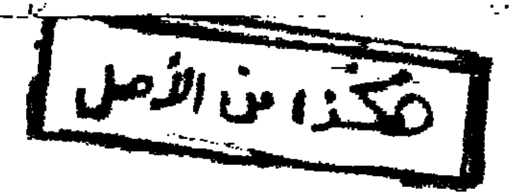
— Des collines et des montagnes, en Californie, il y en a à la pelle, fit observer Parker d'un ton décourageant. A peu près les deux tiers de l'Etat. Cela nous laisse une zone de la dimension de la Grande-Bretagne à explorer. Et pour rechercher... quoi ? »

Il y eut un bref silence, puis Ryder dit :

« Peut-être ne s'agit-il pas de chercher quoi. Peut-être ne s'agit-il pas de chercher où. Peut-être devrions-nous plutôt nous demander pourquoi. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



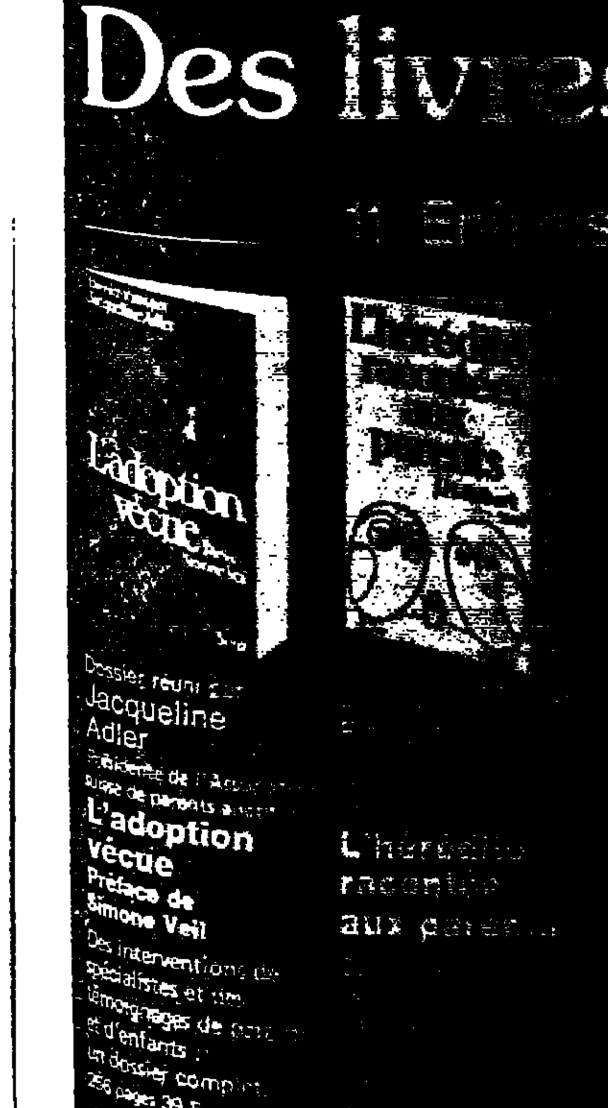
Le Monde

Les nationali...

TOUT EN ENVISAGEANT DE RÉINTÉG...
LA STRUCTURE MILITAIRE DE L'OT...

Athènes continue d'amél... ses rapports avec Mosc...

De notre correspondant



Le Monde

étranger

Les nationalistes kurdes en quête de leur identité

Selon différentes informations publiées récemment par la presse d'Ankara, le gouvernement irakien aurait commencé à transférer certaines tribus kurdes vivant près de la frontière turque vers l'intérieur du pays. Bagdad aurait l'intention de constituer ainsi une sorte de zone-tampon, vidée de sa population kurde, et où les villages ainsi évacués seraient systématiquement détruits.

Les autorités d'Ankara, de leur côté, ont multiplié les patrouilles et renforcé le dispositif de surveillance des frontières dans cette région, depuis que des combats ont éclaté entre formations kurdes rivales (« le Monde » du 20 juin). Ces combats semblent avoir cessé, et le calme est aujourd'hui revenu dans la zone montagneuse où, début juin, un groupe de combattants kurdes proches de M. Jalal Talabani, que soutient la Syrie, et qui est favorable à l'Union soviétique, était tombé dans une embuscade tendue par les partisans de M. Barzani, appuyé par les Etats-Unis et l'Iran.

***Les chefs des principales tribus du Sud-Est anatolien se sont récemment réunis à Hakkani.* Selon le correspondant local du quotidien turc « Hurriyet », ces dirigeants ont souligné qu'ils demeuraient opposés « à toute provocation séparatiste ». Il reste que l'on assiste, au Kurdistan, à la montée de nouvelles formes de nationalisme, en particulier parmi les jeunes.**

De notre envoyé spécial

Diyarbakir. — En toute saison, c'est un peu le bout du monde. Torride en été, glacial en hiver, Diyarbakir dresse sa muraille au cœur d'une terre excessive.

Le bout du monde, oui. Et aussi le commencement d'un autre, plus secret, saignant toujours comme une plaie mal refermée au flan oriental de la Turquie : le Kurdistan. Terre fascinante, à la géographie hostile, et dont la Turquie n'a d'ailleurs pas l'exclusivité : pour son malheur, elle chevauche plusieurs frontières, déborde sur l'Irak, l'Iran, et même un peu sur la Syrie, voire l'Union soviétique méridionale.

« Tout jeune Occidental, qui vient passer ses vacances ici et rencontre quelques Kurdes sympathiques, se croit obligé de fonder un comité de soutien sitôt rentré en France, en Italie ou en Allemagne », s'irrite une voix officielle. Mais l'intérêt, au demeurant sporadique, manifesté à l'étranger pour la question kurde, n'a d'égal que le souci des autorités turques de minimiser le problème, d'en nier jusqu'à l'existence. Encore un récent voyage de M. Ecevit et quelques déclarations officielles peuvent-elles laisser espérer une évolution de cette attitude, dont la rigueur n'a manifestement pas suffi à effacer des préoccupations gouvernementales une question que l'on retrouve en filigrane derrière celle du terrorisme déferlant actuellement sur la Turquie.

Le Kurdistan, spécifiquement turc, représente environ 30 % du territoire total de la Turquie, soit quelque 230 000 kilomètres carrés. Il comprend près d'une vingtaine de départements. On estime officieusement sa population à près de huit millions d'habitants, dont plus de 80 % de Kurdes proprement dits. Ce chiffre serait encore plus élevé si une politique de déplacement systématique — certains n'hésitent pas à prononcer les mots de déportation massive — n'avait été suivie au fil des siècles, et tout particulièrement depuis cinquante ans. A ces mutations autoritaires, il est juste d'ajouter une émigration volontaire, en particulier parmi la bourgeoisie locale, qui a essaimé dans tout l'empire ottoman et bâti des fortunes de long de la mer Egée, la Méditerranée ou la mer Noire.

On est, certes, loin aujourd'hui, des périodes de rébellion ouverte, où les Kurdes se sont trouvés en état de guerre déclarée contre le pouvoir central turc, comme en 1925 et en 1936. Il y a un peu plus de quarante ans, cet affrontement avait même pris un caractère particulièrement sanglant. Aujourd'hui, on peut parler des Kurdes à Ankara ou à Istanbul, et les journaux ne s'en privent pas ; mais ils sont encore très souvent présentés comme les *« populations des montagnes »* ou les *« Turcs de l'Est »*, bien plus que comme une entité régionale ou à plus forte raison ethnique.

La Constitution interdit d'ailleurs aux partis politiques d'évoquer l'existence de minorités nationales, et surtout de prétendre p endre leur défense. En 1971 — dans le contexte bien particulier des événements du 12 mars; il est vrai — c'est une phrase apparemment anodine dans un manifeste (*« A l'est de la Turquie vit le peuple kurde »*) qui avait permis l'interdiction du parti ouvrier pourtant peu suspect de favoriser le séparatisme.

Curieusement, une telle évocation ne constitue pas un délit pour les individus. C'est peut-être, parmi d'autres facteurs, ce qui explique qu'aujourd'hui un certain nombre d'intellectuels de gauche turcs, même ceux qui n'ont aucune origine kurde, commencent à s'intéresser de près à la question, et à s'interroger sur le bien-fondé de ces dispositions exagérément unitaires.

Dispositions qui portent évidemment la marque du kémalisme. Passionnément attaché à refaire une Turquie puissante, donc unie, Atatürk n'a pas fait bénéficier les Kurdes de l'état d'esprit progressiste qui inspirait l'essentiel de ses réformes ; c'est même là, à n'en pas douter, une litote... Ankara s'est délibérément appuyé sur quelques potentats locaux ; son erreur stratégique aura sans doute été de négliger la bourgeoisie demeurée sur place, qui a, durant des décennies, constitué le ferment de l'insatisfaction, et parfois de l'insurrection, contre le pouvoir central.

« Vivre au pays »

Aujourd'hui, c'est surtout une certaine jeunesse kurde qui semble partir à la conquête, ou à la reconquête, de son identité. Opération qui n'a pas encore pris de formes particulièrement violentes, et semble même un peu étouffée par les développements du terrorisme ailleurs dans le pays, mais dont il n'est pas exclu qu'elle devienne, dans les mois à venir, un important souci de plus pour le gouvernement de M. Ecevit. D'autant plus que c'est sans doute là le seul domaine où l'armée, dont le loyalisme semble pour l'instant très fort en dépit de la montée des violences ,ne resterait pas long- violences, ne resterait pas longsent aujourd'hui plus sensibles aux atteintes à l'unité nationale turque sur le plan territorial que sur le plan politique.

Voici, par exemple, le maire de Diyarbakir. Personnalité progressiste locale, il a rompu avec le parti ouvrier, il y a peu, parce qu'il trouvait le TIP trop favorable à l'unité, trop peu soucieux du sort de la communauté kurde. Pour le rencontrer, il faut d'abord fendre une foule de solliciteurs. Les uns sont vêtus à l'européenne ; les autres, probablement descendus des montagnes environnantes, semblent tout droit sortis de quelque turquerie pour tableautin du dix-huitième. Tous, visiblement, l'apprécient et comptent sur lui. On s'attend à rencontrer quelque vieux sage, patriarche enturbanné et octogénaire, et l'on atteint enfin un jeune homme en chemisette, qui « tombre la veste » pour parler kurde avec ses administrés, mais n'en constitue pas moins la version locale du « jeune cadre dynamique » cher aux sociétés occidentales.

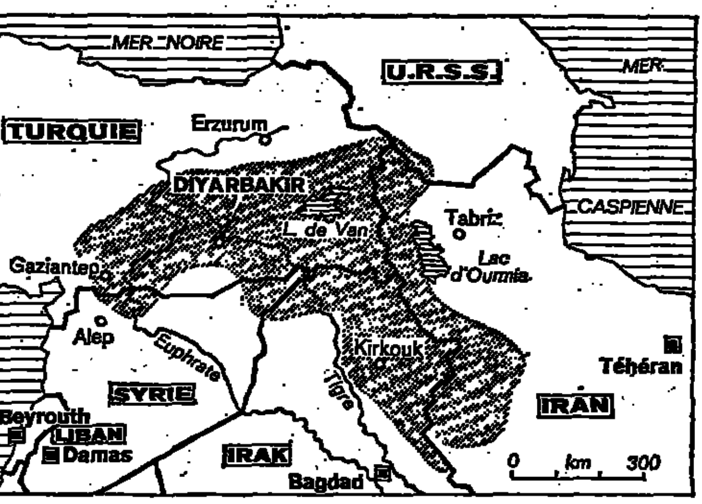
Signe des temps ? Pas plus, mais pas moins sans doute, que ces jeunes qui peignent furtivement, sur les murs, des slogans tels que *« Liberté pour les Kurdes ! »* ou *« Le Kurdistan vivra ! »*. Certains, après avoir fait leurs études dans la capitale ou sur place, vont rejoindre ces combattants de la montagne dont on sait — ou affecte de savoir, puisqu'ils n'existent pas officiellement — bien peu de choses. La plupart cherchent du travail dans la région. Fidèles à un mot d'ordre qui n'a guère, lui, de pâtrie, ils veulent *« vivre au pays »*.

Ce n'est pas toujours facile. Les mieux intentionnés à l'égard du régime reconnaissent que la priorité á été longtemps donnée à d'autres parties de la République en matière de développement. Situation dont la Turquie, au demeurant, n'a pas le monopole, mais qui n'a pas peu contribué à exacerber localement les passions.

Il reste que le vrai problème est sans doute ailleurs que dans l'aménagement du territoire : il n'est pas sûr que les efforts annoncés dans ce domaine par M. Ecevit (*le Monde* du 20 juin) suffisent à désamorcer la revendication nationaliste kurde. Il est vrai que la division de ce courant, très réelle si l'on en croit l'insistante relation des combats inter-kurdes faite par de grands quotidiens turcs, peut freiner la revendication nationaliste, d'un point de vue strictement turc. Peut-elle toutefois y mettre un terme ?

C'est d'autant moins sûr que la question kurde offre un terrain privilégié à la sanglante rivalité des formations extrémistes. Les grands partis estiment tous que l'on essaie, en « ressuscitant » le problème, de *« créer une division artificielle entre les différentes communautés turques »*. Celles-ci, assure-t-on au parti de la justice comme au parti républicain du peuple, vivaient jusque-là en bonne intelligence, et avaient *« tiré un trait sur les fâcheuses confrontations du passé »*.

L'extrême droite voit dans la revendication nationaliste kurde la main de l'étranger: l'Irak et l'Iran sont suspects de vouloir, en exacerbant le problème kurde en Turquie, détourner l'attention de leurs propres difficultés et affaiblir leur voisin.



Régions de peuplement kurde

Pour l'extrême gauche, la question est plus complexe. Le courant proche de l'Union soviétique, tout en estimant que le peuple kurde est victime d'une forme d'oppression, se refuse à pousser au séparatisme. *« Il y a des opprimés kurdes, et il y a des exploiteurs kurdes. C'est un aspect local de la lutte des classes, ce n'est pas exactement une question de nationalité »*, explique par exemple un médecin de Diyarbakir, ancien député et kurde lui-même. Mais la plupart des maoïstes soutiennent, avec une discrétion variable, le mouvement nationaliste.

Les suppositions à propos du jeu des services secrets étrangers vont bon train. Il ne se passe plus guère de jour sans que la presse turque accuse ceux de l'Iran, la fameuse SAVAK, d'ingérence dans le problème kurde. Des responsables de l'extrême gauche, de leur côté, assurent que Barzani est manipulé par la C.I.A., et tirent argument de son séjour à Washington. Le K.G.B. lui-même se voit reprocher par les nationalistes turcs d'intriguer pour créer en Turquie un abcès de fixation, qui permettrait à l'Union soviétique d'esquiver ses propres responsabilités.

Par comparaison avec ce qui se passe dans le reste du pays, on ne saurait dire cependant que la violence politique ait atteint un degré extrême au Kurdistan, en dehors des opérations militaires inter-kurdes. Un certain nombre de militants nationalistes ont même l'impression que cette violence a été, en quelque sorte, « importée » par les organisations d'extrême droite. En outre, le Kurdistan offre, par sa géographie tourmentée, un refuge commode à toutes sortes de délinquants ou de criminels relevant strictement du droit commun — tels ceux qui attaquent ou rançonnent les « routiers » venus d'Europe, — et qui ne sont pas mécontents, en prenant le maquis dans cette région politiquement agitée, d'apparaître comme des « bandits d'honneur ».

Le Kurdistan ne semble pas échapper, ainsi, à l'imbroglio généralisé qui caractérise la situation intérieure turque depuis quelques mois. Rien n'y manque : ni la crise de développement et d'adaptation au monde moderne, particulièrement flagrante dans une région qui a longtemps fait figure de laissée-pour-compte ; ni les ambitions contradictoires de formations extrémistes pour lesquelles la fin semble obstinément justifier les moyens ; ni l'intervention des services étrangers. Intervention dénoncée, le plus souvent, par des observateurs dont beaucoup sont partagés entre le désir de ne pas être dupes et celui de ne pas céder à la commodité de ce genre d'explications. Il est vrai que les affrontements armés entre groupes nationalistes, qui ont marqué le mois de juin au Kurdistan, peuvent alimenter toutes les hypothèses à cet égard.

BERNARD BRIGOULEIX.

TOUT EN ENVISAGEANT DE RÉINTÉGRER LA STRUCTURE MILITAIRE DE L'OTAN

Athènes continue d'améliorer ses rapports avec Moscou

La Grèce, qui avait quitté la « structure militaire intégrée » de l'OTAN en août 1974, pour protester contre l'incapacité de l'organisation à régler le différend chypriote au lendemain de l'invasion de l'île par les troupes turques, envisage de réintégrer cet organisme, a-t-on récemment appris à Bruxelles.

Cette normalisation des rapports entre la Grèce et l'Organisation atlantique n'empêche pas le gouvernement d'Athènes de continuer, comme l'explique notre correspondant, d'améliorer ses relations avec Moscou, amorcées en octobre 1976.

De notre correspondant

Athènes. — Du 13 au 18 septembre prochain, deux bateaux de guerre et des officiers supérieurs de la marine grecque seront en visite officielle à Odessa. Deux bâtiments soviétiques rendront ensuite cette visite, et seront au Pirée du 20 au 25 octobre. Cet échange donnera lieu à diverses manifestations culturelles et sportives illustrant le très net réchauffement des relations entre Athènes et Moscou. Ainsi, pour la première fois depuis 1918, des bateaux de guerre soviétiques visiteront officiellement un port grec.

C'est en octobre 1976 que le gouvernement grec annonça une révision de l'ensemble des relations avec l'U.R.S.S. et amorça une politique de *« petits pas »* en direction de Moscou. Les rapports entre les deux pays se développent de plus en plus et la diplomatie soviétique est devenue très active dans ce pays. La morosité de l'opinion grecque envers les Etats-Unis favorise l'extension des échanges avec l'Union soviétique et celle-ci, dans le domaine économique et technique, marque de plus en plus de points.

C'est ainsi que, par une note diplomatique remise à l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Athènes, le gouvernement grec propose de confier à une firme soviétique, sans adjudication internationale, la construction d'une centrale thermique à Lavrion, à une soixantaine de kilomètres de la capitale. Une firme soviétique a, d'autre part, signé un accord portant sur la fourniture de quelque cent vingt trolleybus, dont les premiers sont déjà en circulation à Athènes. Il existe également divers projets d'investissements soviétiques, dont celui d'une usine d'alumine, et une autre de produits chimiques dans le nord de la Grèce.

Fait significatif : cette spectaculaire amélioration des relations entre la Grèce et l'U.R.S.S. s'est notamment traduite par l'attitude très modérée de la presse grecque face aux problèmes soviétiques tels que les procès de Moscou.

MARC MARCEAU.

EUROPE

Régionalisation à l'anglaise

II. — Heurs et malheurs d'un pactole

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

La dévolution d'une partie des pouvoirs de Westminster à une assemblée élue à Edimbourg semble pratiquement acquise. Mais tout au nord du Royaume-Uni, les habitants d'un archipel à la population *clairsemée* **ne sont pas toujours d'accord avec ce qui leur est offert («le Monde» du 26 juillet).**

Lerwick (îles Shetland). — Les Shetlandais ont le tournis. Il suffit de sortir de l'avion, à Sumburgh, à la pointe sud de l'archipel, pour savoir pourquoi.

Ce qui n'était, il y a encore quatre ans, qu'un petit aéroport de province, perdu à l'extrême nord des îles britanniques, est devenu l'une des bases aériennes les plus actives d'Europe occidentale. Le ballet incessant — trente mille sorties en 1977 — des gros hélicoptères Sikorski rouges et noirs, qui font la navette entre la terre ferme et les plates-formes pétrolières de la mer du Nord, rugit au-dessus des pistes dont la surface doit doubler d'ici un an. Des costauds aux barbes et aux chevelures hirsutes, en jeans et chemises à carreaux, s'interpellent dans plusieurs langues sous les yeux effarés des sévères Shetlandais.

La grande affaire des Shetland, qui n'étaient, jusqu'ici qu'une paisible communauté de pêcheurs et de petits agriculteurs fiers de leur passé viking, c'est le gigantesque terminal pétrolier de Sullom-Voe («Anse du soleil» en langue nordique), à une quarantaine de kilomètres de la capitale, Lerwick. Sullom-Voe commencera, l'automne prochain, à recevoir la production d'une chaîne de puits situés à mi-chemin de la côte norvégienne. Dans une première phase, son débit sera de 826 000 barils par jour (41 millions de tonnes par an). Dans les années 80, Sullom Voe recevra 1 390 000 barils par jour, soit près de 70 millions de tonnes par an.

Le terminal, auquel plus de trente sociétés pétrolières sont associées, pourra, s'il le faut, recevoir jusqu'à trois millions de barils par jour.

A un penny la tonne — taux de la «dîme» perçue par l'archipel sur le débit de Sullom-Voe, — ce sont entre 50 et 100 millions de livres (400 à 850 millions de francs) que les quelque dix-neuf mille habitants de l'archipel percevront d'ici à la fin du siècle... En attendant que l'or noir coule à flots, ils ont déjà reçu 7 millions de livres d'indemnités pour le *«dérangement»* que la construction de Sullom-Voe leur a causé.

Les moutons les plus célèbres du monde

Devant ce pactole, les Shetlandais ont des réactions pour le moins nuancées. Il n'y a pas si longtemps encore, les îles n'arrivaient pas à nourrir leur population clairsemée. Pendant des générations, les Shetlandais ont peuplé l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande. Mais, dans les années 60, grâce à un gros effort financier de Londres et d'Edimbourg, on a assisté à une relance des industries traditionnelles : la pêche et le tissage de la laine des moutons les plus célèbres du monde. Les «cottage industries» — artisanat à domicile - ont fleuri chez les «crofters», ces petits métayers qui ne vivent généralement qu'à temps partiel d'une terre plus riche en tourbe et en cailloux qu'en prés.

Avec cette modeste relance économique, l'immigration a cessé te les Shetland ont commencé à se repeupler, d'autant que la pêche était devenue florissante.

Dans ces conditions, l'arrivée du pactole pétrolier ne pouvait pas être considérée comme tout à fait providentielle. C'est en tout cas ce qu'explique, non sans humeur, le conseil local de Lerwick, qui fait office de véritable «gouvernement» des îles.

Le «convener» (président), M. Tulloch, insiste sur tous les ennuis que Sullom-Voe apporte aux Shetlandais : la construction du terminal, qui emploie actuellement près de 4 000 personnes, a provoqué une crise aiguë de main-d'œuvre dans l'archipel. Il est vrai que les 250 livres de salaire hebdomadaire moyen d'un ouvrier de Sullom Voe peuvent avantageusement rivaliser avec les 80 livres d'un employé des conserveries de poissons. La *jeune génération* a pris goût à l'argent et, cet été, les rares hôtels du pays ont dû faire appel à des jeunes filles philippines pour assurer le service de leurs pensionnaires...

Quand la construction de Sullom-Voe sera terminée, dans un an ou deux, nous nous trouverons devant de graves problèmes d'emplois, affirme-t-on lugubrement au conseil, bien qu'une partie importante de la main-d'œuvre du terminal soit, en réalité, «importée» d'Ecosse, d'Irlande, voire du continent.

— *«Peut-être pourriez-vous développer le tourisme?»* avançons nous imprudemment en pensant à la splendeur des montagnes et des lacs shetlandais, aux immensités vierges qui feraient le bonheur de tant d'amateurs de randonnées pédestres ou équestres.

On nous regarde sans aménité et on argue de la brièveté de la saison touristique sous cette latitude, du manque d'infrastructure hôtelière, du prix élevé du transport aérien...

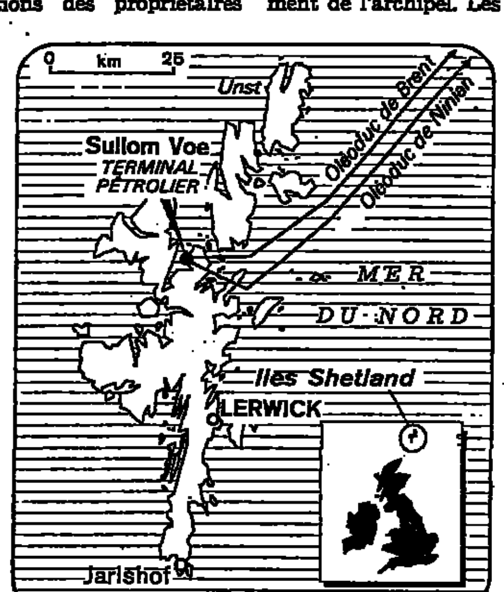
Le fait est que les Shetlandais ont conservé une méfiance profonde de l'étranger. Cette petite communauté puritaine, habituée à la dure, dont les seuls contacts avec le monde extérieur se faisaient par ses pêcheurs ou les marins de passage à Lerwick, entre avec méfiance dans l'ère de la prospérité.

Le roi-hareng

Le *Shetland Times*, l'hebdomadaire de l'archipel (dix mille exemplaires), indique mélancoliquement que le sergent de police Isbister, qui vient de prendre sa retraite, avait eu à connaître de quatre-vingt-quatre délits lors de sa première année de service à Lerwick en 1953. Il en a enregistré huit cent quatre-vingt-quatorze cette année.

Les autorités de Lerwick (six mille habitants) ont le souci constant de dissuader les quatre mille hommes confinés dans leur ghetto de luxe relatif de Sullom-Voe, de venir se distraire en ville. Les édiles ont sans doute appris avec satisfaction la réouverture prochaine d'une petite piste aérienne utilisée par la RAF pendant la dernière guerre, qui, toute proche du terminal, permettra d'expédier directement les «permissionnaires», une semaine par mois, à Glasgow, sans avoir à les faire passer par Lerwick...

Cette méfiance à l'égard de l'étranger s'étend aux Anglais, et plus encore aux Ecossais. Un héritage ethnique et linguistique différent, mais surtout le souvenir des exactions des propriétaires



calédoniens, qui commencèrent à «coloniser» les îles au seizième siècle, et de leurs hommes d'Eglise, dont la légende locale assure qu'ils étaient *« plus préoccupés de gagner des terres que des âmes »*, ont fait d'Edimbourg, aux yeux des farouches Shetlandais, la *capitale* de tous leurs maux.

Les habitants de l'archipel estiment que la *« dévolution écossaise »* n'est pas la leur. Ils préfèrent être gouvernés de Londres plutôt que d'Edimbourg, et redoutent, en premier lieu, que le fructueux accord pétrolier qu'ils ont conclu avec le gouvernement central ne soit remis en question par l'Assemblée législative écossaise. Ils craignent aussi de perdre au change en matière d'avantages sociaux : par exemple actuellement, en cas de maladie grave, le patient est transporté gratuitement par avion à l'hôpital d'Aberdeen...

La réforme des collectivités locales, qui a eu lieu en 1974 dans tout le Royaume-Uni, a fait du conseil des îles, qui siège à Lerwick, le véritable gouvernement de l'archipel. Les conseillers redoutent qu'Edimbourg ne change tout cela, afin de mieux contrôler leurs affaires.

Les Shetlandais veulent protéger, non seulement « leur » pétrole, mais aussi leurs poissons, car la pêche reste la ressource principale des îles, dont elle emploie, en temps normal, 30 % de la main d'œuvre. Toute la vie de la communauté tourne encore autour du « roi-hareng ». C'est même la raison pour laquelle, seuls dans tout le Royaume-Uni, les Shetlandais ont voté en majorité « non » au référendum de 1975 sur le maintien des Britanniques dans la Communauté européenne. Les Shetlandais sont très mécontents de la C.E.E. Les règlements communautaires, assurent-ils, ne tiennent aucun compte du fait que la pêche côtière reste la principale ressource des îles. En autorisant tous les navires de la Communauté européenne à venir pêcher dans les eaux des Shetland, ils compromettent gravement l'avenir de l'archipel. L'interdiction de la pêche au hareng promulguée en février 1977 à Bruxelles, mais l'autorisation exceptionnelle donnée en juin de la même année aux Hollandais d'en pêcher 1 500 tonnes a fait scandale à Lerwick où plusieurs conserveries ont dû provisoirement fermer.

Le statut des Féroé

Cette année, la situation n'est guère plus brillante : depuis mai, la pêche est extrêmement mauvaise, d'autant, fait-on remarquer, que de nombreux chalutiers britanniques, qui ne peuvent plus travailler aux Féroé ou en Islande, se sont rabattus sur les eaux shetlandaises. Ce que les Shetlandais demandent, en fait, c'est un statut d'autonomie comparable à celui que les Féroé ont obtenu du Danemark avec, notamment, une zone de pêche de 200 milles autour de leurs côtes.

Le parti nationaliste écossais qui, comme on s'en doute, est plutôt mal vu par les habitants de l'archipel, a, cependant pour eux un grand mérite : il est le seul à défendre leurs revendications sur les droits de pêche.

Si l'ensemble des Shetlandais sont d'accord avec la «politique des pêches» du conseil des îles, il n'en va pas de même de sa politique pétrolière. *« On construit des routes et des écoles*, nous disait un habitant d'un petit port du nord de l'île. *Mais, ici, nous ne sommes pas sur l'axe Lerwick-Sudlom-Voe, alors nos routes n'ont toujours pas été réparées et les nouveaux équipements qu'attend notre port depuis des années n'ont même pas été votés. »*

Le pétrole a provoqué une inflation importante : le prix des maisons a doublé, celui des transports aériens — cordon ombilical de l'archipel — a considérablement augmenté et — paradoxe — l'essence est à 85,5 pence le gallon (1,40 F le litre), le super, l'un des plus chers du royaume !

C'est sans doute la mauvaise humeur de certains administrés qui a provoqué, au printemps, la chute du précédent conseil local. Les nouveaux élus restent assez discrets sur ce qu'ils comptent faire du pactole pétrolier. Ils investiront, bien sûr, dans les industries traditionnelles : la pêche et la laine, mais ils veulent aussi développer l'agriculture et l'élevage. Lorsque la dure terre des Shetland est amendée, il y pousse une herbe grasse et drue qui nourrit déjà un bétail important. Le mouton, qui reste encore l'exportation principale, est toujours le roi des collines, où il erre librement, au grand dam des chauffeurs de camion qui sillonnent aujourd'hui les routes. Les édiles sont en tout cas persuadés que l'archipel pourra très prochainement subvenir à ses besoins en viande et en produits laitiers.

En attendant un avenir peut-être doré, Lerwick affiche déjà un air de prospérité : aux confins du vieux port de granit dont les maisons plongent dans la mer, de coquettes villas se construisent entourées de jardins plantés de roses. Ce qui est méritoire dans un pays où la tempête souffle six mois par an. A 9 heures du soir, des régates se disputent sous le soleil d'été déclinant. Une petite fille passe au trot de son poney. Le temps où les shetlands hirsutes étaient de tristes chevaux de mine est révolu : désormais, les enfants sages en trouvent un dans leur sabot de Noël. Sur la route de Sullom-Voe, dans une *combe* verdoyante, le premier parcours de golf vient d'être inauguré.

« Ce n'est plus comme avant, soupire un Ecossais, acclimaté à Lerwick, depuis vingt ans. *Autrefois, il n'y avait ni riches ni pauvres. Le soir, après le travail, on allait de maison en maison, danser, boire, chanter raconter des histoires. Aujourd'hui, plus personne n'a le temps : il faut gagner de l'argent ! »*

Prochain article :

PARLEZ-VOUS GALLOIS ?

● ERRATUM. — Dans le premier article de la série « Régionalisation à l'anglaise » (*le Monde* du 26 juillet), une erreur nous a fait dater le rattachement de l'Ecosse à la couronne d'Angleterre une fois de 1707, une autre fois de 1701. C'est la première date qui est la bonne.

● LONDRES A RATIFIE lundi 24 juillet à Strasbourg la convention européenne pour la répression du terrorisme. La Grande-Bretagne est le cinquième Etat, après l'Autriche, le Danemark, la Suède et la R.F.A., à ratifier la convention, qui entrera en vigueur à son égard dans trois mois. Le texte a déjà été signé par l'ensemble des vingt pays membres du Conseil de l'Europe, à l'exception de Malte et de l'Irlande. — *(A.F.P.)*

● LA VISITE EN U.R.S.S., en septembre prochain, d'une délégation de cinq élèves-officiers de la Royal Air Force (RAF) a été annulée en raison de l'« indignation » du gouvernement britannique devant les derniers procès de dissidents soviétiques. C'est la troisième visite officielle annulée par le gouvernement de Londres depuis les verdicts qui ont frappé Anatole Chtcharansky et Alexandre Guinzbourg. — *(A.F.P.)*

Lecture du traité de Rome

(Suite de la première page.)

Le traité de Rome porte, néanmoins, la trace de ces illusions perdues. Par certains traits, il dévoile l'intention cachée de ceux qui l'ont inspiré. Sans doute réserve-t-il au conseil des ministres, expression des souverainetés nationales, le droit d'édicter les règlements communautaires. Mais il prévoit le jour où ce conseil se prononcera à la majorité de ses membres. Sans doute, la Commission n'a-t-elle que des pouvoirs de proposition. C'est elle, cependant, en tant qu'« exécutif » de la Communauté, selon la terminologie abusive en usage à Bruxelles, qui est responsable devant l'Assemblée parlementaire européenne. Sans doute cette Assemblée n'est-elle, pour commencer, qu'une émanation des Parlements nationaux. Mais sa vocation est d'être un jour élue au suffrage universel direct. Ainsi voit-on transparaître, en filigrane, entre les lignes, les structures d'un Etat fédéral ou confédéral dans lequel la Commission figurerait le gouvernement, l'Assemblée la Chambre basse des peuples et le conseil la Chambre haute des Etats.

***

Le général de Gaulle, résolu à jouer pleinement le jeu du Marché commun, était prêt aux limitations de souveraineté que ce jeu comportait nécessairement dans des domaines spécifiques. En revanche, il récusait, bien entendu, toutes les « virtualités » institutionnelles que le traité de Rome recélait. Pour que tout soit clair à cet égard et pour couper court aux manœuvres combinées de la Commission et de l'Assemblée, la France cessa de participer aux travaux de la Communauté dans le courant de l'été 1965 et ne reprit son siège à Bruxelles que six mois plus tard. Entre temps, nos partenaires avaient accepté de rappeler la Commission, qui, sous le règne du professeur Hallstein se prenait vraiment pour l'« exécutif » européen, à une exacte conception de son rôle. Ils avaient, d'autre part, pris acte de la volonté de la France qu'il fût sursis au vote de toute décision communautaire sur les sujets qu'elle jugerait essentiels tant qu'elle n'y adhérerait pas de son plein gré. Ainsi, la règle du vote majoritaire se trouvait mise, en quelque sorte, entre parenthèses. Si l'on ajoute que le général de Gaulle s'est obstinément refusé à prendre en considération les propositions élaborées par l'Assemblée parlementaire dès 1960, en vue de son élection au suffrage universel direct, il apparaît que rien ne subsistait des « virtualités » du traité, à la fin de la période de transition, lorsque la Communauté aborda la phase définitive de son histoire.

***

Cependant, à peine le général de Gaulle avait-il quitté la scène que les zélateurs de l'Europe fédérée ou confédérée reprenaient l'offensive. Réunis à La Haye à l'automne 1969, les chefs d'Etat ou de gouvernement « réaffirmaient leur foi dans les finalités politiques qui donnent à la Communauté tout son sens et toute sa portée »... Ainsi se ranimait *la vieille querelle assoupie* des institutions européennes. Depuis lors, de réunions au sommet en conseils européens, les fins dernières de la Communauté n'ont cessé d'être à l'ordre du jour. Le pas décisif a été franchi le 20 septembre 1976 lorsque les Etats membres convinrent, selon une procédure d'ailleurs insolite, que l'Assemblée parlementaire serait désormais élue au suffrage universel direct. La controverse reprend donc. Il importe d'en mesurer l'enjeu.

Certains nient cet enjeu ou le tiennent pour insignifiant. La politique européenne de la France telle que l'avait illustrée le général de Gaulle demeurerait inchangée. L'élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel direct serait un épisode sans conséquences et sans lendemain. Cette vue lénifiante des choses est contraire à l'évidence. Le président de la République ne fait pas mystère de ses intentions. Il veut donner un nouvel élan à notre politique européenne et lui imprimer sa marque. Selon lui, la France doit prendre place dans une Europe confédérée. Or, on ne peut passer de la Communauté à la Confédération sans sortir du cadre du traité de Rome ou sans changer, pour le lire, les lunettes du général de Gaulle contre celles de M. Jean Monnet. Rien donc d'étonnant à ce que le président de la République ait considéré en décembre 1974, comme les autres chefs d'Etat ou de gouvernements réunis à Paris sous sa présidence, que l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel direct entraînerait nécessairement un élargissement des pouvoirs de cette Assemblée.

Il est vrai qu'une révision du traité serait, en principe, nécessaire pour étendre les compétences de l'Assemblée à des domaines que le traité ne couvre pas, la politique extérieure par exemple, ou pour lui attribuer des pouvoirs qui appartiennent au conseil, comme la nomination du président et des membres de la Commission. Ainsi, théoriquement, le Parlement français garderait-il le dernier mot. En pratique, cependant, comme l'expérience le prouve, l'Assemblée est maîtresse de sa compétence. Elle ne connaît d'autre loi que son propre règlement. Celui-ci est élaboré par son bureau. C'est le bureau qui décide de la durée des sessions, qui fixe l'ordre du jour des séances, qui choisit les questions orales, qui donneront lieu à des débats. A l'initiative du bureau, grâce à la complaisance des Etats membres, une véritable coutume constitutionnelle s'est ainsi développée à Strasbourg en marge du traité et parfois en contradiction avec lui. En vertu de cette coutume, la Commission se prête, lors de son entrée en fonction, à un véritable débat d'investiture ; le président du conseil des ministres répond en personne aux questions des parlementaires européens ; les ministres des affaires étrangères rendent compte à la commission politique de l'Assemblée des travaux en cours au titre de la « coopération politique ». Le seul moyen efficace de contenir les débordement de l'Assemblée eût été de convenir entre Etats membres des limites à lui assigner. Sans doute eût-elle persisté dans ses empiètements ; mais, désavouée par le conseil, elle eût opéré en vase clos et son agitation se serait exercée dans le vide. On sait que cette précaution n'a pas été prise. Le bon plaisir de l'Assemblée ne dépend donc que de son règlement, qui est lui-même élaboré par un bureau dont il ne tient qu'à elle d'écarter les groupes politiques minoritaires qui voudraient prendre le contre-pied du courant.

***

Est-ce à dire que les jeux soient faits et la voie ouverte aux faiseurs de systèmes, fédéralistes ou confédéralistes ? Non, car, au bout du compte, c'est à Paris et non pas à Strasbourg que la partie se décidera. Il n'en reste pas moins que le traité de Rome, règle fixe et stricte de la Communauté, selon le général de Gaulle, tend à devenir le cadre flexible d'une Europe qui se cherche. Ce changement met en question l'indépendance et l'unité de la France.

C'est bien, en effet, l'indépendance nationale qui est en cause une fois de plus, c'est-à-dire le droit pour la France de choisir seule sa place et son rôle dans le monde. Ceux qui parlent de relancer le mouvement européen ne songent guère en fait qu'à introduire la politique extérieure dans le champ des compétences communautaires. La Communauté a du mal à progresser dans le domaine qui est le sien. La crise des affaires fait renaître la tentation du protectionnisme. Le désordre monétaire fausse les règles du commerce international et complique à l'extrême la mise en œuvre de la politique agricole commune. Au surplus, l'organisation de la production et des échanges au sein de l'Union, l'aménagement du territoire communautaire, l'administration efficace du fonds social européen, en un mot la maîtrise du Marché commun, ne se conçoivent pas sans l'intervention constante, délibérée et concertée des Etats membres. Mais le recours au dirigisme heurte les habitudes d'esprit de nos partenaires qui sont tous imbus de « laisser faire » autant que de «laisser passer». La Communauté européenne piétine donc et donne l'impression de s'enliser. Quelle tentation de donner le change et d'ouvrir de nouveaux horizons en l'engageant sur les sentiers faciles de la «coopération politique», c'est-à-dire de la politique étrangère commune !

Pendant des années, la France s'est fermement refusée à suivre ses partenaires dans cette voie. Lorsque, à partir de l'automne de 1969, s'instaura entre les Etats membres de la Communauté la pratique de consultations diplomatiques régulières et que ce système, d'abord empirique et discret, puis organique et ostensible, fut devenu le principal ressort de notre action internationale, du moins le président Pompidou fut-il attentif à maintenir cette « coopération politique », comme on l'appelle, en marge du cadre communautaire. Echappant aux procédures contraignantes de la Communauté, la coopération politique pouvait ainsi être mise en sommeil à tout moment. Le système risquait, en revanche, d'échapper à notre contrôle et de devenir irréversible, compromettant notre indépendance, dès lors qu'il devenait communautaire.

***

Un pas fut néanmoins accompli dans cette direction, le 10 décembre 1975, lorsque les chefs d'Etat et de gouvernement décidèrent à Paris de se réunir trois fois par an, *« en conseil de la Communauté et au titre de la coopération politique »*, et d'*« associer plus étroitement l'Assemblée à leurs travaux, entre autres par voie de questions adressées à la présidence par les parlementaires sur les activités de la coopération politique ».* L'intégration de la politique extérieure dans le domaine communautaire était dès lors largement entreprise.

Lorsque, le Marché commun ayant pris corps avant même les échéances fixées, le général de Gaulle laissa à d'autres le soin de parfaire l'œuvre entreprise, le traité de Rome, purgé de ses « virtualités », était la loi indiscutée des parties. A présent, on tend à y chercher une inspiration plutôt qu'une règle. On invoque son objectif plutôt que son objet. L'évolution en cours à cet égard, amorcée avec précaution dès les premiers jours du règne de M. Pompidou, se précipite sous celui de M. Giscard d'Estaing. Sans doute sommes-nous encore loin du terme. Les vieux Etats ont la vie dure.

Mais, d'une part, notre politique étrangère est déjà largement médiatisée par le jeu de la « coopération politique » ; d'autre part, les sceptiques mesurent mal la portée des premières élections européennes. On ne joue pas impunément avec le suffrage universel. Il a la vertu d'un sacre. Il confère la souveraineté. Nul ne peut donc prédire avec certitude ce qu'il adviendra de la prochaine Assemblée de Strasbourg, futur « Parlement-croupion » ou nouveaux Etats généraux. L'inconnu s'ouvre devant nous. *« Salut aux chercheurs d'aventure »*, lançait déjà Georges Bidault en 1953 aux membres de l'Assemblée *ad hoc*, de courte mémoire. Voici la France, une fois encore, à la merci d'un mauvais vent.

ETIENNE BURIN DES ROZIERS.

Tribune internationale

Le chah « irresponsabl

par MOZAFFAR FIROUZ (*)

PROCHE-ORIENT

Tribune internationale

Le chah « irresponsable » ?

par MOZAFFAR FIROUZ (*)

LA première partie de l'année 1978 a été fertile, dans le monde, et particulièrement en Iran, en événements importants et souvent sanglants, d'une signification internationale profonde. A la suite d'un changement dans les rapports de forces au profit des mouvements de libération nationale, les événements récents pourraient d'abord signifier la fin d'une étape dans les relations internationales caractérisée par la puissance de l'impérialisme qui, parfois, a pu imposer sa volonté par des décisions unilatérales. Ces événements pourraient aussi annoncer une nouvelle ère de l'histoire, dominée par la détermination des peuples, concients de leur force et de leur droit à exiger le respect de leur dignité et de leur indépendance.

Pour bien comprendre la situation actuelle en Iran, il faut se rappeler qu'en 1953, après la chute du héros national, le Dr Mossadegh, à la suite d'un coup d'Etat manipulé par la C.I.A., le chah, qui s'était enfui à Rome avec la complicité de l'impérialisme américain, a pu, sous la protection des Etats-Unis, rentrer à Téhéran, où un régime au service de la C.I.A. s'était installé. La Constitution, à l'image du modèle belge, prévoyant que le souverain règne mais ne gouverne pas, proclame que le chah est considéré comme « irresponsable » ; il n'a donc, de par la Constitution, aucun droit à se mêler des affaires de l'Etat, qui sont la prérogation unique du gouvernement, dûment choisi par le Parlement et les représentants librement élus par le peuple.

CEPENDANT, depuis 1953 et après l'installation du régime actuel, toutes traces de démocratie et de liberté prévues par la Constitution ont disparu, faisant place à un régime corrompu qui, grâce à la SAVAK, section iranienne de la C.I.A., ne se maintient que par la terreur, la torture et le pillage systématique du pays, autant d'abus maintes fois exposés et dénoncés par les instances compétentes internationales. Le chah, reconnu « irresponsable », s'affiche et se proclame néanmoins tous les jours à qui veut l'entendre, comme étant le seul responsable de toutes les décisions concernant le destin du peuple. On peut donc conclure que légalement, depuis vingt-cinq ans, la Constitution a été suspendue et les droits souverains du peuple usurpés.

Pendant ces dernières années, l'Iran a acheté pour quelque trente milliards de dollars d'armements sophistiqués américains, dont il n'a pas besoin. Deux tiers de ces commandes ont déjà été livrés, transformant ainsi l'Iran en un vaste arsenal, où environ cinquante mille militaires américains constituent une véritable armée d'occupation sous couvert de leur titre de « conseillers ».

La gravité de cette situation, devenue une menace permanente et fondamentale pour l'indépendance nationale, vient de ce que, par le traité de 1921 entre l'Iran et l'U.R.S.S., l'Iran s'est engagé à ne jamais permettre l'installation d'une base étrangère sur son territoire, faute de quoi le même traité donnerait à l'Union soviétique le droit de faire entrer ses troupes en Iran pour rétablir l'équilibre. Or, à la vérité, ce n'est plus seulement d'une base qu'il s'agit, mais bien de l'ensemble du pays devenu une grande base de l'Amérique, assorti de plus d'un régime politique de son choix. On peut, par conséquent, se demander pourquoi l'Union soviétique a toléré, en violation flagrante de ce traité, cet état de choses sur ses frontières du Sud ?

IL semblerait que le matériel électronique américain concentré en Iran pour espionner l'U.R.S.S. ne dérange pas cette dernière, car elle considère que les Etats-Unis peuvent obtenir les mêmes renseignements par les satellites et par d'autres moyens dont ils disposent ailleurs. On peut en conclure que cette tolérance est dictée par une raison politique, l'U.R.S.S. estimant que rien ne pourrait servir ses intérêts mieux que l'actuel régime corrompu de l'Iran, tant il suscite le mécontentement général et propage la haine contre les Etats-Unis, minant, à long terme, l'influence de ces derniers dans cette partie du monde.

Depuis 1973, la situation en Iran s'est considérablement aggravée. Des millions de paysans, fuyant les villages, ont émigré dans les villes, transformant la terre, jadis cultivée, en un désert. En 1977, les prix ont encore augmenté, d'environ 30 %. La même année, l'Iran a dû importer plus de 60 % de ses produits alimentaires. Devant les mensonges et le tapage ridicule fait depuis des années autour de ce qu'on appelle la « révolution blanche », les « réformes agraires », « l'Iran-nouveau Japon », etc. Il n'est pas étonnant que le peuple, se trouvant aujourd'hui devant la dure réalité d'un triste bilan de faillite et de pénurie, ait choisi la lutte pour se débarrasser de la mainmise étrangère, cause de tous ses maux, pour imposer ses droits démocratiques et assurer sa dignité et son indépendance nationale.

Cette crise et le mécontentement populaire en Iran ont certainement impressionné le président Carter. La nomination courageuse de l'ambassadeur Young comme représentant des Etats-Unis à l'ONU a été un encouragement pour tous ceux qui nourrissent l'espoir de voir le président Carter s'opposer aux responsables de la politique désastreuse, suivie depuis des années par Nixon et Kissinger, dont Helms était le symbole en Iran.

ENCOURAGE par les déclarations d'intention du président Carter, et avec l'accord de nos amis en Iran, nous avons envoyé le 18 octobre 1977 au président Carter un mémorandum sur la politique étrangère américaine dans le monde depuis la dernière guerre, mettant bien sûr l'accent sur la situation en Iran. Sans vouloir en divulguer le contenu, disons seulement, que nous n'avons eu pour unique souci que la vérité, la clarté et la franchise. Copie a été adressée à l'ambassadeur Young. Nous y demandions en premier lieu que Helms soit traduit devant les tribunaux et, ensuite, qu'une commission d'enquête soit envoyée en Iran : commission composée de personnalités ayant la confiance personnelle du président et n'ayant pas pris part à la politique pratiquée en Iran au cours de ces dix dernières années. Ces deux requêtes ont recueilli l'agrément du président Carter. Alors qu'il eût été inconcevable dans l'Amérique de Nixon que l'ancien chef de la C.I.A., tel M. Helms, véritables vice-roi à Téhéran sous le nom d'ambassadeur des Etats-Unis, puisse passer en jugement.

Avec le président Carter, c'est chose faite même si le juge ne l'a condamné qu'à une peine avec sursis. M. Helms est maintenant, selon la presse, devenu un homme d'affaires et le conseiller intime du chah. Il s'est fait officiellement enregistrer comme « consultant de l'Iran ». Payé et soutenu par le régime de Téhéran, ce consultant de la honte ne manquera pas, pour se venger, de persister dans ses intrigues contre le président Carter.

Le président a également envoyé en Iran une commission d'enquête, composée de ses proches amis et dirigée par un de ses plus intimes collaborateurs. Elle est restée huit jours dans le pays, où elle a pu rencontrer beaucoup de gens et recueillir bien des témoignages. Il est probable que le rapport de la commission d'enquête, confirmant à quel point le régime actuel iranien de terreur et de corruption est nuisible aux intérêts américains, se trouve déjà sur le bureau du président. Il est également à peu près sûr que certains responsables de l'administration, y compris le Pentagone, estiment, puisque 10 milliards de dollars sont versés annuellement par l'Iran pour l'achat d'armement et font ainsi marcher l'industrie américaine, que la situation en Iran est satisfaisante.

Le président Carter se trouve pris dans les contradictions de sa propre administration. Qu'il sache cependant que toute hésitation pourrait coûter très cher aux Etats-Unis.

(*) Ancien ministre et vice-président du conseil de l'Iran, ancien ambassadeur d'Iran en U.R.S.S.

Iran

Les émeutes de Meched auraient fait quarante morts

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le cycle de la violence renouvelé tous les quarante jours en Iran vient de se remettre en marche à Meched, ville sainte située à 700 kilomètres à l'est de Téhéran, où de violentes émeutes ont fait, selon l'opposition, quarante morts au cours des journées de samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 juillet (1).

Le bilan officiel des émeutes n'a pas été donné. L'agence iranienne Pars, qui ne rend compte que de la première journée (samedi), parle d'un policier tué et de vingt-quatre blessés (dont cinq policiers). Selon des informations puisées à d'autres sources les heurts les plus meurtriers ont eu lieu dimanche et lundi dans le centre de Meched (huit cent mille habitants) au moment où l'armée est intervenue. Le nombre des blessés avoisinerait la centaine.

Le point de départ des affrontements a été un service funèbre pour la mort d'un chef religieux de la ville, l'Ayatollah Cheikh Ahmad Kafi, tué dans un accident de la route. Mais la veille avait été une des grandes fêtes religieuses chiites, l'anniversaire de la naissance du douzième imam, et le climat était survolté à la sortie de la mosquée.

Ces deux journées d'émeutes auraient été meurtrières, leur déroulement semble s'être apparenté aux événements qui dévastèrent Tabriz les 18 et 19 février. Comme à Tabriz, l'armée paraît avoir recouru aux chars et aux hélicoptères de combat.

C'est la première fois depuis le 10 mai, où des heurts entre musulmans et forces de l'ordre firent une douzaine de morts à Qom, qu'une nouvelle et importante émeute est à nouveau enregistrée en Iran.

(1) Dans un communiqué diffusé ce mercredi 26 juillet à Paris, le Comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran cite le chiffre de deux cent cinquante morts.

Liban

L'armée Syrienne a repris ses pilonnages du quartier chrétien de Hadeth

De notre correspondant

Beyrouth. — Les combats ont repris, mardi soir 25 juillet, après vingt-quatre heures d'une pause relative, à Hadeth, dans la banlieue du secteur conservateur chrétien de Beyrouth, bombardé de façon intermittente depuis vendredi dernier. De 17 h. 30 à 2 heures du matin, le pilonnage du secteur a été intense malgré un ralentissement entre 20 h. 30 et minuit consécutif à un cessez-le-feu, le cinquième en cinq jours.

La force arabe de dissuasion (FAD) à majorité syrienne affirme dans un communiqué avoir été longuement provoquée avant de riposter, alors que les forces libanaises (droite chrétienne) soutiennent que leurs miliciens ont l'ordre de ne tirer qu'en état de légitime défense, et qu'ils s'y conforment. Elles font état, pour la journée d'hier, de vingt-six morts et de cinquante-trois blessés parmi la population qui, quand elle le peut, prend le chemin de l'exode.

A 2 heures du matin, une dizaine d'obus ont atteint le quartier d'Aïn Remmaneh, point chaud traditionnel mais qui était demeuré cette fois hors de la zone des combats.

Un obus a également explosé près du musée, et quelques rafales de mitrailleuses ont atteint la piste est de l'aéroport de Beyrouth sans que le trafic en soit perturbé.

Alors que le journal *l'Orient le jour* (droite libérale) titre : *« La FAD s'acharne sur Hadeth, plus d'eau, plus d'électricité, plus de téléphone »*, *As Safir* (palestino-progressiste) soutient : *« Le but de la bataille de Hadeth est de protéger Saad Haddad, d'empêcher la réorganisation de l'armée et de lui couper la route du sud ; le feu des milices encercle le palais présidentiel. »*

En principe, la décision est prise (sérieusement cette fois) d'envoyer mille cinq cents hommes de l'armée libanaise au sud et de rappeler les commandants Haddad et Chidiac, qui collaborent avec Israël.

Le pessimisme est partagé à Beyrouth par toutes les parties qui s'accordent pour juger la situation totalement bloquée. Tandis que MM. Chamoun, père et fils, réclament quotidiennement le départ des troupes syriennes de la FAD, le chef des phalanges, M. Pierre Gemayel, pourtant relativement modéré, a déclaré que la situation actuelle était semblable à celle qui prévalait en avril 1975 à la veille de la guerre.

LUCIEN GEORGE.

● *Un porte-parole du parti travailliste israélien* a précisé, mardi 25 juillet, que l'O.L.P. avait tenté d'entrer en contact dans un pays européen avec ses représentants, par l'intermédiaire d'un tiers. Le parti travailliste, a-t-il précisé, a systématiquement refusé ces avances. De son côté, le MAPAM a démenti avoir eu le moindre contact avec les représentants de l'O.L.P. depuis plus d'un an. Ces précisions font suite à des informations publiées mardi et faisant état de contacts entre l'opposition travailliste israélienne et l'O.L.P. Un porte-parole de l'O.L.P. a catégoriquement démenti de son côté, mercredi 26 juillet, les informations faisant état de contacts secrets entre l'O.L.P. et les travaillistes israéliens.

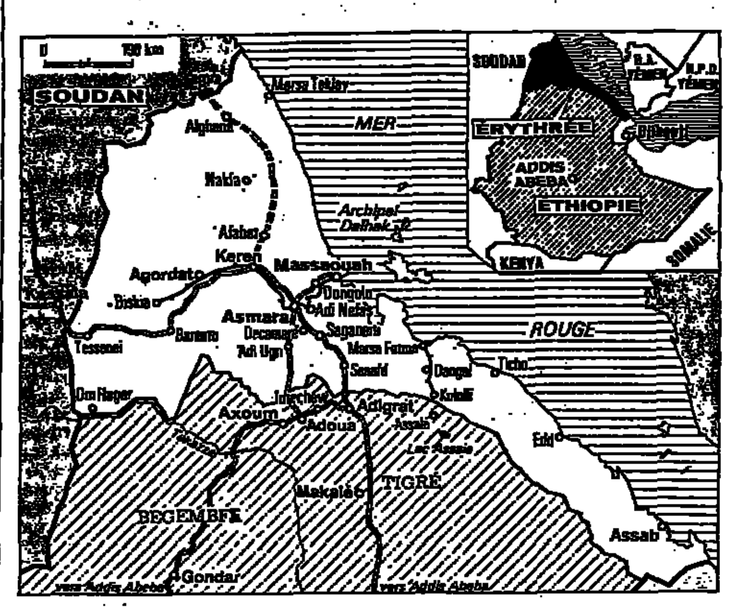
● *Une jeune villageoise du Sud-Liban a été exécutée*, mardi, à Tyr (Sud-Liban), après qu'un tribunal du Mouvement progressiste libanais l'eût condamnée à mort pour *« collaboration avec l'ennemi israélien »*, a-t-on appris, mercredi, à Beyrouth. Fodda El Fayez, trente-cinq ans, était originaire du village frontalier libanais d'Yarine, secteur occidental de la région frontalière libanaise.

C'est la première fois que la peine de mort est requise par le commandement commun des Forces progressistes libanaises contre des Libanais accusés d'être des « agents » israéliens. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Ethiopie

Les combats en Érythrée



L'offensive de l'armée et des milices éthiopiennes contre les maquisards érythréens, qui vient d'aboutir à la prise de Tessenei et menace Adi-Ugri (Mendefera) se déroule selon trois axes principaux. Au sud, les soldats d'Addis-Abeba pénètrent dans les régions contrôlées par le F.L.E. à partir de Om-Hager (à l'ouest) et d'Intechew, près d'Axoum. Au nord, ils s'efforcent de briser l'encerclement de Massaouah et d'Asmara. Seules, pour l'instant, les zones contrôlées par le F.L.E. sont concernées, les combats seront sans doute plus difficiles contre le F.P.L.E. qui tient les hauts plateaux très peuplés et propices à la guérilla.

Guinée

M. Sekou Touré poursuit son « ouverture » diplomatique

De notre correspondant

Dakar. — A peine rentré de Khartoum, où il a participé pour la première fois depuis 1965, à un sommet panafricain, le président Sekou Touré commence, jeudi 27 juillet, à Banjul (Gambie), une visite officielle de trois jours avant de se rendre en République du Cap-Vert.

Comme le Togo où le chef de l'Etat guinéen s'était rendu en juin, la Gambie a joué un rôle important dans le rapprochement entre les présidents Houphouët-Boigny et Senghor et leur homologue de Conakry. Tout en renforçant progressivement la coopération de son pays avec le Sénégal, le président gambien Jawara avait toujours préservé de solides liens d'amitié avec la Guinée qui faisait contrepoids à d'éventuelles tentations annexionnistes de Dakar. En 1972, contrairement aux dirigeants sénégalais, les responsables gambiens avaient même accepté de livrer au dirigeant guinéen certains de ses opposants réfugiés sur leur territoire.

Aujourd'hui premier président en exercice de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (O.M.V.G.), le président Jawara prépare l'adhésion de la Guinée à cet organisme. Adhésion indispensable à la réalisation des travaux d'aménagement envisagés par les promoteurs de l'O.M.V.G. Les nouveaux efforts gambiens devraient aboutir assez rapidement.

En outre, la visite de M. Sekou Touré à Banjul s'inscrit dans le cadre de la réinsertion de la Guinée dans l'ensemble africain. Après des années de claustration, le dirigeant guinéen, poursuivant « l'aventure » diplomatique de son pays, s'est successivement rendu ces derniers mois, au Nigéria, au Ghana, au Mali et dans plusieurs pays arabes (Libye, Egypte, Arabie Séoudite, Koweït, Bahrein et Qatar). D'ici la fin de l'année, il envisage de visiter le Maroc, la Chine, l'Inde et d'assister à la prochaine session de l'Assemblée des Nations unies, à New-York.

PIERRE BIARNÈS.

Gabon

Après de graves affrontements

LIBREVILLE DÉCIDE D'EXPULSER QUELQUE DIX MILLE TRAVAILLEURS BÉNINOIS

Libreville *(Reuter)*. — De graves affrontements ont opposé ces derniers jours des ressortissants gabonais et béninois, à la suite du regain de tension entre Libreville et Cotonou, a rapporté, mardi 25 juillet, le quotidien gabonais *l'Union*. Selon ce journal, on a assisté, depuis vendredi dernier, à *« des débordements généralisés dans tout le pays »* qui ont fait *« des victimes de part et d'autre à Port-Gentil »* et *« des blessés graves »* à Libreville.

Des groupes de Librevillois ont organisé des raids contre des commerçants béninois sur le grand marché de Libreville, qui a été incendié. Les forces de sécurité ont dû intervenir. Les autorités ont lancé un appel au calme, car elles redoutent notamment que les représailles affectent des citoyens togolais, ethniquement proches de leurs voisins béninois. Le Gabon accueille plusieurs importantes communautés de travailleurs étrangers.

Ces incidents sont liés à la dégradation des relations entre le Gabon et le Bénin. Lors du récent sommet de l'O.U.A., à Khartoum, le lieutenant-colonel Kerekou, chef de l'Etat béninois, avait de nouveau accusé le régime de Libreville d'avoir participé à l'organisation du raid lancé sur Cotonou en janvier 1977 par un *« commando de mercenaires »*.

Le Gabon avait répliqué qu'il ne pourrait *« rester éternellement sans réagir devant la parade grotesque et les provocations »* du président Kerekou. A son retour de Khartoum, dimanche, M. Bongo avait annoncé l'expulsion de quelque dix mille ressortissants béninois travaillant au Gabon. Quatre mille d'entre eux, d'ores et déjà, ont été regroupés dans un lycée proche de l'aéroport de Libreville, d'où ils seront rapatriés dans les prochains jours.

A TRAVERS LE MONDE

Danemark

● LE SECRETAIRE DE L'AMBASSADE DE BULGARIE à Copenhague, M. Pavel Iliev (quarante-neuf ans), sa femme et leurs deux filles ont obtenu, mardi 25 juillet, le droit de séjour permanent au Danemark, a annoncé mercredi le ministère danois de la justice. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LE VICE-PRESIDENT EGYPTIEN, M. MOUBARAK, est arrivé mardi 25 juillet pour une visite de trois jours au Maroc, où il aura des entretiens avec le roi Hassan II et les dirigeants marocains, *« dans le cadre*, a-t-il dit, *des concertations permanentes »* entre le souverain et le président Sadate. La situation en Afrique et au Proche-Orient sera au centre des discussions. — *(Corresp.)*

Mozambique

● CINQUANTE-CINQ PERSONNES ont été blessées, dont quatre grièvement, mardi soir 25 juillet, à la suite d'une explosion dans un café du centre de Maputo, a annoncé la radio Mozambicaine. La cause de l'explosion n'a pas été établie. Selon un membre des forces de sécurité, cet incident serait *« typique de la manière d'agir de saboteurs qui opèrent dans divers secteurs de la société mozambicaine »*. — *(Reuter.)*

Namibie

● M. « PIK » BOTHA, ministre sud-africain des affaires étrangères, a finalement décidé de se rendre à New-York pour participer au débat du Conseil de sécurité consacré à l'avenir de la Namibie, a-t-on appris à Pretoria mardi 25 juillet. M. Botha avait annoncé dimanche qu'il n'irait pas à New-York pour protester contre le dépôt devant le Conseil de sécurité d'une résolution selon laquelle l'enclave de Walvis-Bay devrait *« être totalement réintégrée »* dans le territoire namibien *(le Monde* du 26 juillet).

Turquie

● SIX PERSONNES ONT ETE TUEES, une autre a été blessée et quatre sont portées disparues à la suite de l'attaque d'un village turc de la province d'Urfa par une vingtaine d'hommes armés de fusils automatiques, mardi 25 juillet. Le même jour, d'autre part, deux étudiants ont été tués à Kirikhan (province méridionale du Hatay), par l'explosion d'une bombe qu'ils comptaient déposer dans les locaux de l'Association des enseignants progressistes. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LES PRESIDENTS MOBUTU (ZAIRE) ET NETO (ANGOLA) es sont rencontrés à deux reprises les 19 et 20 juillet, en marge de la conférence au sommet de l'O.U.A., à Khartoum, a annoncé, mardi 25 juillet, l'agence de presse zaïroise. Le second de ces entretiens s'est déroulé dans la résidence réservée au président guinéen Sekou Touré. Selon l'agence, *« des missions diplomatiques des deux pays seront, avant la fin de la semaine, installées à Luanda et à Kinshasa »*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Chili

Malaise après la mise à la retraite anticipée de neuf généraux de l'armée de l'air

Santiago *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le général Fernando Matthei, nouveau chef des forces aériennes chiliennes (FACH) a confirmé, le 25 juillet, la mise à la retraite anticipée de neuf généraux de son arme. Mécontents de cette épuration, dix autres généraux d'aviation auraient remis leur démission, ce qui signifie que dix-neuf des vingt et un généraux de la FACH sont ou se sont mis sur la touche : geste de solidarité qui pourrait être de mauvais présage pour l'équilibre interne de la junte.

Il est vrai que les sortants vont faire des heureux puisque le général Matthei a déclaré que si *« l'on ne s'improvise pas général »*, les partants n'en seraient pas moins remplacés par des colonels. Il a démenti en même temps que certains de ces derniers aient ébranlé l'efficacité de la FACH.

Néanmoins, l'ancien général Gustavo Leigh n'entend pas s'effacer. Dans une brève déclaration à la presse, il s'est élevé contre la mesure qui le frappait, où il voit une « *violation flagrante* » des textes constitutionnels. Il a fait savoir qu'il saisirait les tribunaux chiliens de sa mise à l'écart.

D'autre part, le quotidien chilien *El Mercurio* annonce, le 26 juillet, que la justice américaine s'apprête à demander l'extradition de trois militaires chiliens dont l'ancien chef de l'ex-DINA (police secrète) soupçonnés d'avoir trempé dans l'assassinat à Washington, en septembre 1976, de l'ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende, Orlando Letelier. Le procureur américain chargé du dossier déposerait d'ici une dizaine de jours entre les mains de la chambre d'accusation (grand jury), les preuves à charge qu'il a réunies. Celle-ci devra se prononcer sur les inculpations à notifier pour que la justice suive son cours.

L'AMIRAL SANGUINETTI : « Pinochet se débat »

L'amiral Antoine Sanguinetti, qui s'est tout récemment rendu à Santiago où il a rencontré un certain nombre de militaires chiliens, ainsi que diverses personnalités politiques et ecclésiastiques, nous a déclaré, après la destitution du général Leigh : « *Le Chili est à la veille de grands changements. Pinochet se défend comme quelqu'un que l'on veut déboulonner. Il est certain que Leigh fait partie des gens qui aspirent à lui succéder. Espérait-il jouer pour son propre compte ou en relation avec la démocratie chrétienne ? Avait-il en tête une continuation pure et simple du pouvoir militaire sous sa direction ? Ou l'idée était-elle de favoriser une coalition de civils et de militaires remettant le pays sur la voie de la démocratie ? Il est difficile d'en juger. Tout aussi difficile d'en parler au passé, car tout n'est pas forcément dit. A mes yeux, d'ailleurs, le principal danger serait que, sous couvert d'une relative amélioration de la situation des droits de l'homme au Chili, on en vienne à institutionnaliser une situation où l'armée garderait le pouvoir réel. C'est en ce sens que va la Constitution actuellement en préparation.* »

L'INTERVIEW DU GÉNÉRAL LEIGH AU « CORRIERE DELLA SERA »

Dans son interview au *Corriere della Sera*, qui a mis une ultime touche à son désaccord politique avec le général Pinochet, le général Leigh proposait un plan de retour à la démocratie en cinq années (au lieu des dix annoncées par le chef de la junte) et en quatre étapes : publication *« d'un statut des partis politiques, afin qu'ils ne retombent pas dans les errements de naguère, lorsqu'ils étaient des agences d'emploi, et se livraient à la spéculation avec de l'argent venu d'on ne sait où ; reconstitution des registres électoraux détruits ; travail qui, à lui seul, prendrait bien trois ans ; publication d'une loi organisant des élections libres ; organisation d'un référendum sur un texte constitutionnel à la rédaction duquel devraient participer aussi des personnalités civiles.* »

Le général Leigh précisait qu'il estimait que les partis marxistes ne devraient pas être acceptés. S'agissant de la démocratie chrétienne, il estimait que *« la majorité de ses membres sont intéressés à faire prévaloir l'intérêt supérieur du pays »*.

Sur l'affaire Letelier — ancien ministre d'Allende assassiné à Washington en 1976 — il déclarait : *« Je condamne ce crime... comme je condamne la torture. S'il était prouvé que le gouvernemen y a quelque responsabilité, je ne pourrais plus accepter une responsabilité, directe ou indirecte, dans un organisme quelconque du pays. »*

Bolivie

Convaincue de la chute inéluctable du nouveau régime

L'opposition paraît décidée à s'armer de patience

De notre envoyé spécial

La Paz. — « *Le fruit parait suffisamment mûr pour tomber tout seul. Il nous semble inutile, et même dangereux, de secouer l'arbre.* » Cette phrase d'un dirigeant syndical de La Paz résume l'attitude de l'opposition bolivienne, persuadée dans l'ensemble que le régime du général Pereda n'a pas d'avenir. Elle affirme ne pas vouloir se lancer dans une action directe qui pourrait donner prétexte à une répression et souder derrière le général Pereda les forces armées contre la subversion.

L'ensemble de l'opposition avait été prise de court. Par sa victoire lors des élections du 9 juillet, M. Siles Suazo, le principal dirigeant de la coalition de centre gauche U.D.P., ne cachait pas qu'il avait été surpris par la poussée de son groupe, notamment en milieu rural. Quant au départ du président Banzer et à l'installation du général Pereda, il a laissé en premier temps l'opposition interloquée. Les militaires « *institutionnalistes* » que l'on rencontre à La Paz, encore enthousiastes il y a quelques mois, confessent maintenant leur déception. « *Je n'aurais jamais cru,* nous disait l'un d'eux, *que le général Banzer allait être renversé par un secteur des forces armées, encore moins enclin que lui à l'ouverture démocratique.* »

Les partis exigent de nouvelles élections

Le premier instant de stupeur passé, chacun ne parle maintenant que d'unité. Les conditions sont apparemment favorables. Le fait que la quasi-totalité des formations politiques d'opposition s'estiment victimes de la fraude électorale a cimenté entre elles une solidarité (qui avait fait défaut lors de la campagne électorale) que le coup d'État n'a fait que consolider. Les trois principaux partis, l'U.D.P., la démocratie chrétienne et le M.N.R. « historique » de M. Paz Estenssoro, ont signé un pacte par lequel ils s'engagent à ne collaborer sous aucune forme avec le général Pereda. Malgré ses efforts, celui-ci n'a pu convaincre aucun secteur de l'opposition de participer à son gouvernement.

Les partis politiques exigent avant tout de nouvelles élections dans un bref délai. M. Siles Suazo, qui apparait depuis le 9 juillet comme le leader principal de l'opposition, nous résumait ainsi son programme : *« Il s'agit d'abord de constituer un front uni de toute l'opposition pour exiger la tenue de nouvelles élections avant la fin de l'année et la formation d'un gouvernement transitoire composé à la fois de civils et de militaires non compromis dans le coup d'Etat. Les forces armées doivent comprendre que c'est la seule solution pour sortir de l'impasse.* » Si on discute parfois des délais, la revendication d'une nouvelle consultation électorale paraît unanime.

A l'heure actuelle, cependant, peu de progrès semblent avoir été réalisés sur la voie du regroupement. Les différents milieux d'opposition ne s'alarment-ils pas entre eux avec autant de défiance qu'ils observent le gouvernement ? Sur la stratégie en tout cas, la prudence est de mise : il est prématuré de lancer une offensive ouverte. La nuit du coup d'Etat, les dirigeants de la COB (la centrale syndicale unique bolivienne) présents au siège de la fédération des mineurs eurent une dramatique discussion quant à l'opportunité de décréter une grève générale. L'idée fut finalement repoussée. *« Une grève générale a un sens lorsqu'elle permet de diviser les forces armées. Sinon, elle peut représenter un suicide »*, affirmèrent les opposants à l'arrêt de travail.

« En fait, la droite a choisi la pire des solutions, estime un dirigeant de la fédération des mineurs. *Elle aurait pu diviser l'U.D.P. et se rallier les secteurs centristes, donnant ainsi à son régime une base plus large et une reconnaissance internationale. Elle a choisi l'autre solution, l'isolement, face à une radicalisation qui atteint maintenant, comme l'élection l'a montré, les paysans et les classes moyennes, et face à une réprobation internationale inévitable. Dans ces conditions, il nous suffit de nous armer d'un peu de patience. Les fissures au sein du régime apparaîtront bientôt.* »

THIERRY MALINIAK.

ASIE

Chine

Le journal de l'armée demande le « réexamen des verdicts » prononcés contre d'anciens cadres

Pékin *(A.F.P.)*. — Le *Quotidien du peuple*, organe du P.C., a publié mardi 25 juillet en première page un article du *Quotidien de l'armée de libération* condamnant ceux qui font obstacle à la campagne de rectification en cours, notamment les dirigeants qui, *« sous divers prétextes, retardent la libération des cadres »* détenus depuis l'époque où *« la ligne de Lin Piao et de la bande des quatre »* l'emportait.

Le journal de l'armée demande la création d'*« équipes chargées de réexaminer les verdicts passés »* pour la réhabilitation et la réinsertion des cadres écartés à cette époque. Le journal se réfère en particulier à un discours prononcé fin mai par M. Teng Hsiao-ping qui avait lancé le mot d'ordre de *« rectification »* à mener sur une grande échelle dans tout le pays, en particulier sur le plan théorique.

Vers le rétablissement des grades

Par ailleurs, on a appris mardi à Pékin, de sources diplomatiques concordantes, que les dirigeants chinois avaient demandé aux armées de neuf pays amis de leur fournir des spécimens de leurs propres uniformes. Selon les observateurs et spécialistes des questions militaires, cette demande prélude à une remise en vigueur des uniformes et donc des grades dans l'armée populaire de libération.

Formulée la semaine dernière par la voie officielle pour *« accroître la compréhension fraternelle mutuelle »*, cette demande a été adressée à trois pays voisins (Birmanie, Népal et Japon), à deux pays d'Europe de l'Est (Roumanie et Yougoslavie) et à quatre pays occidentaux (Canada, Grande-Bretagne, France et R.F.A.).

Depuis 1965, les militaires chinois, du simple soldat au général, portent un uniforme identique. Les grades avaient également été supprimés en 1965, à la veille de la révolution culturelle. Depuis, les officiers sont simplement désignés sous le nom de *« cadres »*, quel que soit leur rang. Unique distinction : les « cadres » ont quatre poches au lieu de deux sur l'uniforme du simple soldat.

Indonésie

QUATRE MILLE PRISONNIERS POLITIQUES ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Djakarta. — Plus de quatre mille prisonniers politiques ont été libérés mercredi 26 juillet. Il s'agit, pour la plupart, de personnes soupçonnées de communisme et incarcérées après le coup d'État du 30 septembre 1965. Ces détenus appartenaient à la catégorie dite « B » ; ils ne pouvaient être jugés parce que les autorités ne disposaient pas de preuves suffisantes pour établir leur culpabilité. Le gouvernement se propose de libérer dix mille autres prisonniers de cette catégorie avant la fin de l'année. — *(Reuter.)*

[Cette libération fait suite à celle de dix mille autres prisonniers politiques le 20 décembre dernier. Selon les centristes, il y avait en 1977, trente mille détenus politiques ; mais Amnesty International estimait leur nombre à environ cent mille (« le Monde » du 29 octobre 1977). On ne connaît pas les noms de ces quatre mille libérés ; l'identité des dix mille personnes élargies l'an dernier n'a pas non plus été rendue publique. On ignore si les anciens détenus seront rendus à leur famille ou envoyés dans de nouveaux camps de défrichement, dans le cadre du programme de « transmigration », lancé par les autorités.]

Vietnam

HANOÏ SOUHAITE LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DES PAYS D'ASIE DU SUD-EST

M. Phan Hien, vice-ministre des affaires étrangères du Vietnam, devait rentrer ce mercredi 26 juillet à Hanoï, après une tournée dans six pays de l'Asie et du Pacifique : Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Malaisie et Thaïlande. Lors de sa visite à Bangkok, M. Hien a affirmé mardi 25 juillet que les conditions étaient favorables pour la création d'une nouvelle organisation des pays d'Asie du Sud-Est, qui comprendrait les cinq membres de l'A.S.E.A.N. (Association des nations d'Asie du Sud-Est regroupant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), les trois pays indochinois (Cambodge, Laos et Vietnam) et la Birmanie. Il a affirmé que cette proposition serait acceptée par tous les pays de la région. La veille, il avait déclaré à Kuala-Lumpur que les différences entre le projet vietnamien *« de paix, d'indépendance et de véritable neutralité »* et celui de l'A.S.E.A.N. d'une *« zone de paix, de liberté et de neutralité »* étaient essentiellement *« sémantiques »*. M. Hien a démenti par ailleurs les informations selon lesquelles le Vietnam soulèverait cette question lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays non alignés qui se tient actuellement à Belgrade.

M. Hien a aussi abordé la question des réfugiés indochinois, et les problèmes que cela pose dans les pays qui doivent faire face à leur afflux, ajoutant que *« le Vietnam ne pouvait faire grand-chose à ce sujet »*. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *L'aviation vietnamienne* a perdu deux Mig-19 au-dessus du *Cambodge* les 19 et 24 juillet au cours d'opérations de bombardements, a annoncé Radio-Phnom-Penh mercredi 26 juillet. — *(Reuter.)*

Japon

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR INTERARMES EST RELEVÉ DE SES FONCTIONS

Le général Hiroomi Kurisu, chef de l'état-major interarmes, l'officier japonais du plus haut rang, a été relevé de ses fonctions mardi 25 juillet à cause de ses propos sur le contrôle de l'armée par les civils.

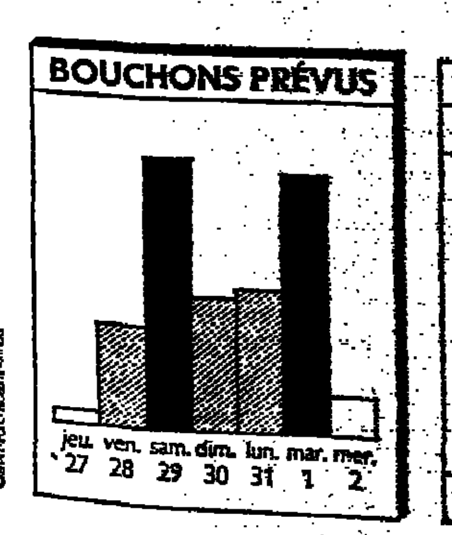
Connu pour son franc-parler, indique l'A.F.P., le général Kurisu a été écarté de son poste à la suite d'*« observations irrespectueuses »* sur la politique de défense du Japon, a déclaré M. Shin Kanemaru, directeur général de l'agence de défense, qui tient lieu de ministère de la *défense*.

Dans une récente interview à une revue japonaise, le général avait affirmé que les forces d'autodéfense devront recourir à des *« actions supra-légales »*, afin de défendre le pays en cas d'attaque surprise. De tels propos ne sont *« pas pertinents et ont pour effet de semer le doute sur l'aptitude du pouvoir civil à contrôler les forces armées »*, a estimé M. Shin Kanemaru.

Le général Kurisu, qui occupait ses fonctions depuis octobre 1977, a présenté sa démission lundi, et celle-ci a été aussitôt acceptée. Il sera remplacé par le général Takehiko Takashina, chef d'état-major de l'armée de terre.

[Depuis sa défaite de 1945, le Japon entend contrôler étroitement les activités de ses chefs militaires. Ceux-ci ne peuvent pratiquement pas prendre d'initiative sans l'accord du premier ministre. C'est en faisant allusion à une plus grande autonomie de l'état-major que le général Kurisu a pu parler d'actions « supra-légales ». Depuis janvier, le gouvernement de M. Fukuda semblait encourager le débat sur la défense ; de nombreux observateurs pensaient que le général Kurisu — qui insistait par ailleurs sur la difficulté de distinguer les armes offensives des armes défensives, les seules dont est doté en principe le Japon — avait l'approbation de certains dirigeants.]





Le Monde

politique

LES DÉBATS AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

POINT DE VUE

P. S., CERES ET TRAVAILLEURS...

MM. Jean Besse, membre du comité directeur du parti socialiste ; Francis Borie, secrétaire du groupe socialiste d'entreprise P.T.T. ; Pierre Carasseus, membre du comité directeur ; Michel Coffineau, membre du bureau exécutif ; Jean-Paul Planchou, secrétaire aux entreprises de la fédération de Paris ; Jean-Pierre Welterlin, secrétaire du groupe socialiste d'entreprise santé, membres du CERES, nous ont adressé le texte suivant :

POUR l'essentiel, deux démarches politiques se développent au sein de la majorité de notre parti : l'une, pour laquelle les transformations de structures dans un processus lent épousent l'évolution des mœurs et des mentalités. Selon cette vision, une véritable rupture avec la logique économique existante ne peut être envisagée tant que les travailleurs ne seront pas convaincus de son bien-fondé. C'est pourquoi, selon les mêmes, le développement de l'expérimentation sociale doit permettre aux classes populaires, au niveau du quartier, de l'entreprise, des associations, de prendre leurs responsabilités dans le cadre capitaliste. Démarche qui se veut pédagogique, sans doute, mais qui prend le risque de consolider le système sur de nouvelles bases si l'on ne pose les problèmes qu'à ce seul niveau. C'est un leurre, comme en attestent toutes les expériences mises en chantier jusqu'à ce jour dans les entreprises. En fait, cette démarche méconnaît la nécessité préalable de la conquête du pouvoir d'Etat et de la rupture avec une logique économique qui, seules, permettront une intervention réelle des travailleurs à tous les niveaux de décision. La philosophie de nos camarades peut se résumer ainsi : « *Autogérez-vous, nous gérerons.* » L'autre se complaît dans un discours rigoureux — du moins au lendemain des échecs électoraux, — sans tirer les conséquences concrètes de ses engagements sur la construction du parti, sur notre rôle, sur la portée du mouvement de masse, sur le rapport du parti à ce mouvement, sur le rapport dialectique et conflictuel entre le mouvement d'en haut et le mouvement d'en bas, entre le gouvernement de la gauche et le mouvement populaire.

La première démarche à sa cohérence, celle de la seconde est inachevée. L'une et l'autre sont complices des choix du congrès de Nantes : elles se sont tactiquement alliées pour aboutir à une motion de confusion, sans avoir adressé à ce jour de critique à cette ligne de l'échec, donc d'autocritique à elles-mêmes.

Puisqu'il s'agit de rompre avec ce système politique, économique, social et culturel, parlons-en et parlons des moyens de cette rupture. Pour dire, sans doute une fois de plus, que la rupture est d'abord volonté politique, et qu'elle ne sera véritablement irréversible que lorsque la transition au socialisme sera suffisamment avancée. Ce qui ne peut que nous déterminer à l'engager dès la prise de pouvoir.

Rompre avec la logique économique capitaliste, c'est socialiser les principaux pôles d'accumulation, les groupes dominants, pour mettre en œuvre une politique économique et sociale nouvelle, en restructurant les branches industrielles conformément aux intérêts de la collectivité nationale. Mais également pour restaurer une capacité d'initiative dans les branches sclérosées par la domination d'une ou d'un cartel de grandes sociétés multinationales. A ce titre, sommes-nous allés jusqu'au bout de la logique d'une extension du secteur public qu'indique, dans notre programme, l'exposé des critères, notamment dans la chimie, l'électronique, les télécommunications, la pharmacie, le nucléaire ?

Et pourquoi les classes populaires s'y opposeraient-elles, si nous sommes capables de clarifier à la fois l'étendue des nationalisations et le contenu à leur donner ? N'avons-nous pas remarqué que la majorité des travailleurs eux-mêmes des entreprises concernées souhaitent, malgré la propagande du pouvoir, celle du patronat et des directions intéressées, la nationalisation de l'outil de travail. Mais avons-nous entamé cette tâche systématique d'explication ? La direction du parti socialiste avait-elle d'ailleurs une conception claire de l'extension du secteur public, une stratégie cohérente de restructuration de l'appareil industriel, eu égard à un nouveau mode de croissance ? (Le fait qu'elle soit tombée dans le piège tendu par le P.C.F. sur le nombre de filiales à nationaliser à partir du seul critère financier nous fait penser que non.)

La volonté de rupture est liée à l'avancée d'une nouvelle pratique démocratique. Elle s'exprime avec un parti qui doit être l'outil à même de pouvoir la préparer dès à présent — dans toutes ses dimensions par la prise en compte des luttes.

C'est bien aujourd'hui de la construction du parti qu'il s'agit. Le capital a su s'accommoder de la démocratie politique parlementariste. L'expression actuelle de l'exigence démocratique de notre pays, c'est la conquête de la démocratie économique. Est-il acceptable que la démocratie s'arrête aux portes de l'entreprise ? Les travailleurs doivent conquérir les mêmes droits — encore partiels — qu'ils exercent à l'extérieur : droit de parole, d'expression, de réunion, d'organisation politiques.

Plus qu'à quiconque, il appartient au parti socialiste de réconcilier le citoyen et le travailleur dans sa différence, mais également dans sa complémentarité.

Aux luttes menées par les travailleurs, le patronat, appuyé par le pouvoir, répond *politiquement* en classe dirigeante attachée à préserver ses intérêts, c'est-à-dire négativement aux exigences du travail (quand la police n'intervient pas brutalement). La quasi-totalité des luttes sociales ont une dimension politique s'opposant aux objectifs du gouvernement et du patronat : tout recul du mouvement ouvrier dans une lutte sociale est une défaite politique de la gauche, au même titre qu'un échec électoral.

Le parti socialiste doit être capable de mener une vraie bataille politique à la hauteur du défi antisocial lancé par le pouvoir et le patronat. Un parti des travailleurs ne se mobilise pas par intermittence pour chaque scrutin électoral tous les trois, cinq ou dix ans. En clair, donner des perspectives politiques aux luttes actuelles est notre tâche présente et à venir.

Si le P.C.F. a choisi délibérément le repli sur lui-même, il revient au parti socialiste à tous les niveaux d'être à l'initiative des propositions d'actions unitaires, d'informer les travailleurs des blocages éventuels de nos partenaires tout en poursuivant notre action propre. C'est par le débat avec les travailleurs que nous relancerons l'union de la gauche. Ce projet ne peut résulter de simples tractations de sommet. Si le parti socialiste n'est pas capable de répondre à ce défi démocratique, la gauche ne sera pas capable de promouvoir le changement le moment venu, d'impulser de manière décisive le contrôle des travailleurs. Dans cette optique, le parti socialiste devrait donner à l'ensemble de la gauche un objectif 1980 : la convocations des états généraux pour la conquête de la démocratie. Ils devront être précédés d'un long travail de sensibilisation, d'interrogation et d'explication de masse par le parti socialiste sur tous les graves problèmes qui touchent les classes populaires, pour entraîner l'ensemble de la gauche sur des perspectives claires de changement qui auront été le plus largement élaborées. Interroger le parti, interroger la gauche, interroger le peuple sur les axes de la rupture, c'est vouloir concilier le parti de masse et le parti de classe, afin que l'organisation divorce d'une logique uniquement parlementariste qui l'anime trop encore sans pour autant adopter à bas prix le modèle léniniste édulcoré du « centralisme démocratique ».

Tel est bien le sens de la démarche du CERES qui, durant son douzième colloque de juin à décembre prochain, au travers de réunions locales, départementales, régionales, engage une large réflexion collective et ouverte pour apporter au parti socialiste, à la gauche une contribution au débat sur la dimension de l'exigence démocratique aujourd'hui, sur la rupture, sur la transition au socialisme autogestionnaire. Au CERES, nous sommes tous des contestataires parce que nous sommes disposés à nous remettre en question. Nous sommes les premiers à lancer un grand débat public. Qui au sein du parti socialiste, qui au sein de la gauche, est disposé à en faire autant ?

« L'HUMANITÉ » : Le « socialisme » du P.S. est accommodant avec les contraintes du capitalisme

Jacques Coubard a analysé, dans *l'Humanité* du 25 juillet, le questionnaire adressé par la direction du P.S. aux militants de cette formation et qui doit permettre d'élaborer un « projet socialiste » (*le Monde* du 15 juillet). J. Coubard écrit :

« *Une consultation ? Voire. Car derrière chacune des questions posées apparaît un choix accompli, la trame de thèses déjà connues. S'il fallait d'emblée résumer d'un mot cette avalanche de questions, c'est* « contrainte » *qui viendrait à l'esprit tant il est employé avec insistance. A moins que ce ne soit* « obstacle ». *Les limites imposées à la réflexion sont en effet soulignées à gros trait. Le cadre en est inscrit dès le préambule qui annonce que la crise est* « profonde et durable ».

(...) C'est à partir de données jugées intangibles — contraintes de la crise et étroitesse des possibilités — que s'applique la recherche des alliances possibles pour aller au pouvoir. C'est exactement la démarche qui a conduit le P.S. à l'abandon du programme commun. (...)

» *On aurait tort de ne pas prendre au sérieux cet ensemble hétéroclite de questions parfois simplistes, souvent ahurissantes de technocrates éloignés des soucis quotidiens des travailleurs. Ce n'est que l'apparence. En fait, elles participent à la mise en condition du parti socialiste, à un effort de diffusion de l'idéologie réformiste, en même temps qu'à une justification évidente du tournant à droite. Rarement le P.S. avait exprimé avec autant de détails son éloignement des acquis du programme commun, bel et bien* « forclos ».

» *Gageons qu'en réponse aux conceptions exposées dans ce sondage M. Barre est prêt à souscrire des deux mains à un* « socialisme » *aussi accommodant avec les contraintes du capitalisme.* »

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur dans nos précédentes éditions (*le Monde* du 26 juillet, page 7), c'est dans la quatrième circonscription du *Pas-de-Calais* (et non du Gers) que M. Deprez avait devancé, le 12 mars, M. Bérard.

DANS UNE INTERVIEW AU « PÈLERIN »

M. Lecanuet estime que la disparition des partis qui constituent l'U.D.F. « n'aurait aucune importance »

L'hebdomadaire le Pèlerin *publie, dans son numéro du 26 juillet, une interview dans laquelle M. Jean Lecanuet précise ses vues sur l'avenir de l'U.D.F.*

Née de l'alliance du parti républicain, du C.D.S. et du parti radical (auxquels s'est associé le Mouvement démocrate socialiste de France), l'U.D.F. est actuellement une fédération dans laquelle deux courants coexistent : l'un, surtout sensible au sein des états-majors, est nettement hostile à une intégration trop poussée des formations constitutives et souhaite le maintien d'une structure fédérale modérément unitaire ; l'autre, plus diffus mais réel, en particulier parmi les « adhérents directs » et dans certaines couches de militants, est favorable à une fusion pure et simple des partis fédérés.

M. Lecanuet tient ci-dessous des propos qui peuvent satisfaire l'un et l'autre camp. D'une part, il affirme qu'il ne « souhaite pas la disparition des formations politiques » *et, d'autre part, il estime que la mort de ces partis* « n'aurait aucune importance ».

Il faut faire la part du goût qu'a le maire de Rouen pour les propos balancés et de son souci de rassurer certains de ses amis. Mais les précautions oratoires ne sont peut-être jamais aussi appuyées que lorsque les propos qui les suivent sont empreints de quelque audace, et force est de constater que les déclarations de M. Lecanuet au Pèlerin *représentent un pas en avant dans le sens du renforcement de l'intégration de l'U.D.F. Pour ne pas dire vers la thèse fusionniste.*

Les considérations sur la relativité du rôle des partis et sur la nécessité pour l'Union de dépasser le statut d'alliance, la flèche lancée en direction des états-majors, sont autant de signes d'une conviction qui se renforce. La question qui se pose est de savoir si cette conviction s'affermit au terme d'une démarche personnelle de M. Lecanuet ou si le chef de l'Etat lui-même est d'ores et déjà fixé sur l'avenir qu'il souhaite pour l'U.D.F.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Lecanuet déclare notamment : « *J'ai parlé* (lors de la convention nationale de l'Union pour la démocratie française, le 8 juillet à Paris) *d'une évolution à mes yeux souhaitable de l'U.D.F.-fédération à l'U.D.F.-mouvement (...). L'ambition que j'ai proposée (...) tente de renforcer encore le caractère unitaire. Je ne souhaite pas la disparition des formations politiques qui représentent les courants de pensée inscrits dans la conscience politique des Français. On ne supprime dans la vie que ce qui est mort. Si une des composantes de l'U.D.F. comme le C.D.S., par exemple, décide de fusionner, qui nous garantit qu'il ne surgirait pas un autre Centre des démocrates-sociaux ? La vie décidera et non pas, comme on le croit trop souvent, les états-majors politiques.* »

A la question : l'afflux des adhésions directes à l'U.D.F. ne risque-t-il pas d'entraîner *de facto* la mort des partis qui la composent ? M. Lecanuet répond : « *Cela n'aurait aucune importance. Un parti n'est pas une fin en soi : c'est un moyen, c'est un outil. Le devoir du responsable politique, c'est d'aider à faire naître le meilleur outil possible pour atteindre le but qu'il entend servir, c'est-à-dire une conception de l'homme et de la société.*

» *Je me suis efforcé de faire en sorte que la Fédération soit la plus unie, la plus serrée, la plus ferme possible. Et je vais m'efforcer de donner à cet ensemble le caractère le plus unitaire pour qu'il n'apparaisse pas comme une alliance mais comme un mouvement de pensée et d'action.* »

Le président de l'U.D.F. évoque ensuite la situation des socialistes dans l'opposition. Il note : « *Je fonde tous mes espoirs, pour ne pas dire toutes mes certitudes, sur la réélection de l'actuel président de la République. Nous serons en 1981. Les socialistes se sont détachés du pouvoir depuis 1958. Resteront-ils dans la même situation encore sept ans ? (...) Pourquoi n'y aurait-il pas une nouvelle majorité avec, parmi les socialistes, des gens qui estiment qu'il faut retrousser les manches, à condition qu'ils aient des garanties et des assurances suffisantes sur un certain nombre d'orientations ?* »

A propos des relations entre les gaullistes et les giscardiens, M. Lecanuet estime : « *Entre le R.P.R. et l'U.D.F., les divergences existent sur des problèmes politiques : l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun par exemple. Mais les discussions ne portent pas sur l'essence des problèmes de l'homme et de la société française. Il n'y a pas de contradictions fondamentales à ce sujet comme il y en a entre les socialistes et les communistes. C'est vrai que le R.P.R., croyant être dans la tradition gaulliste — je dis bien « croyant être », parce que je me demande ce que dirait de Gaulle s'il était vivant, — a une conception nationaliste, tandis que nous estimons que la France affirmera mieux ses libertés, sa capacité d'indépendance en s'organisant dans une confédération européenne. De telles divergences existent et sont importantes. Mais elles ne touchent pas le problème essentiel de l'homme et de la société.* »

Le Monde

société

JUSTICE

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Les autonomistes bretons sont condamnés à de lourdes peines

Après six heures quarante minutes de délibéré, la Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Pierre David, assisté de MM. Jean Poupard, Henri Benoît-Guyod et des généraux Alfred Peretie et Jacques-René Augustin, a prononcé, mardi 25 juillet, de sévères condamnations au procès des autonomistes bretons (« le Monde » des 19, 20, 23-24 et 25 juillet). Jamais des autonomistes, qu'ils soient Corses ou Bretons, ne s'étaient vu infliger des peines aussi lourdes.

L'avocat général, M. Jacques Colette, avait demandé des peines allant de huit ans de détention criminelle pour les inculpés accusés d'avoir posé des bombes. La Cour de sûreté de l'Etat n'a toutefois pas suivi ces réquisitions. *Les quatorze autonomistes bretons* ont tous bénéficié de circonstances atténuantes. L'un d'entre eux, René Kerhousse, soupçonné d'être l'auteur de l'attentat contre le palais de justice de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), et dont la culpabilité n'a pu être prouvée, a été acquitté. Arrêté lors de la première audience, le lundi 17 juillet, il a été immédiatement remis en liberté.

Considéré comme le meneur, Serge Rojinsky, contre lequel une peine de vingt ans de détention criminelle avait été requise, a été condamné à huit ans. Jean-Marie Villeneuve et Jean-Paul Daniel se sont vus infliger sept ans de la même peine ; Patrick Keltz, six ans ; Georges Jouin, cinq ans ; Jean-Michel Guillanton et Jacques Bernard, quatre ans d'emprisonnement, et Jean-Marie Salomon, le seul inculpé détenu qui n'était pas poursuivi pour attentat, a été condamné à deux ans d'emprisonnement dont une année avec sursis. Les autres inculpés, libres, ont été respectivement condamnés à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis pour Michèle Lucas et dix mois de la même peine, également avec sursis, pour Suzanne Daniel, Marie-Aline Villeneuve, Christiane Pinc et Michel Pinc.

La lecture de l'arrêt a été accueillie dans le plus grand calme par les accusés et le public. Seuls quelques cris ont été lancés et quelques injures ont été proférées à l'encontre de la Cour de sûreté de l'Etat, alors que ses membres avaient déjà quitté la salle des assises où s'est déroulé le procès pendant sept jours. Quelques manifestants qui s'étaient regroupés à l'extérieur du palais de justice ont brandi des drapeaux bretons au moment où les fourgons cellulaires ont emmené les prisonniers vers leur lieu de détention et ont crié des slogans tels que *« Vive la Bretagne libre ! »*.

Les avocats de la défense ont manifesté leur intention de se pourvoir en cassation pour les sept accusés condamnés à des peines fermes.

Rappelons que les quatorze autonomistes étaient poursuivis pour treize attentats par explosifs commis dans le département des Côtes-du-Nord entre le 13 mars 1975 et le 21 octobre 1977, pour vols d'explosifs dans les carrières, détention et transport d'explosifs, d'armes et munitions et reconstitution de ligue dissoute, en l'occurrence la F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne). Ces quatorze autonomistes, jeunes pour la plupart, n'avaient jamais fait l'objet d'aucune condamnation, à l'exception de l'un d'entre eux, à qui avait été infligée une peine de 500 francs d'amende pour vol.

L'ambiance de ce procès, dont les débats ont été empreints d'une grande sérénité, si l'on excepte les incidents provoqués par deux inculpés qui ne voulaient, lors de la première audience, ne parler qu'en breton, a été alourdi par le récent attentat contre le palais de Versailles, dont l'ombre n'a cessé de planer tout au long de ces journées. Si cet acte criminel ne peut expliquer la sévérité des sanctions, la recrudescence des attentats à la bombe et le coup d'arrêt que l'on a sans aucun doute voulu y mettre peuvent fournir des éléments valables d'analyse. Les quelques Bretons ou sympathisants de la cause bretonne qui ont assisté aux débats n'en pensaient pas moins que ces condamnations sont *« une incitation à la violence »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les condamnations récentes d'autonomistes

La Cour de sûreté de l'Etat avait condamné :

— *Le 10 octobre 1972*, huit des onze autonomistes bretons poursuivis pour dix-huit attentats à des peines avec sursis, dont le maximum était de cinq ans pour MM. Yves Gourvès et Jean Charpentier. L'avocat général avait requis des peines d'emprisonnement ferme ;

— *Le 22 juin 1976*, le docteur Edmond Simeoni, leader autonomiste corse, à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. MM. Pierre Susini et François Sicurani à deux ans de la même peine avec sursis, à propos de l'affaire d'Aléria qui avait fait deux morts. L'avocat général avait requis cinq ans ferme contre le docteur Edmond Simeoni ;

— *Le 10 juillet 1976*, M. Serge Cacciari, à dix ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un C.R.S. lors des émeutes de Bastia ;

— *Le 17 septembre 1976*, MM. Pierre Loquet, Dominique Crochard et Gérard Corlton, autonomistes bretons, à trois ans de prison dont vingt-six mois avec sursis, pour le premier, et vingt-huit mois avec sursis, pour les deux derniers, pour un attentat manqué contre la direction départementale de l'agriculture de Nantes ;

— *Le 30 mars 1977*, MM. Jean-Claude Denis, à trois ans d'emprisonnement et Jean Laluyaux à trois ans dont deux avec sursis, le premier pour un attentat contre un foyer de soldat au camp militaire de la Lande-d'Ouée (Ille-et-Vilaine) et deux tentatives d'attentat, le second pour un attentat contre le palais de justice de Lorient. Deux autonomistes avaient été acquittés et trois autres avaient bénéficié du sursis ;

— *Le 21 mai 1977*, MM. Jean-Marie Bruscaini et Jacques Pinelli, deux autonomistes corses à des peines de prison avec sursis pour reconstitution de ligue dissoute (l'ancien front paysan corse de libération) et quatre attentats et tentatives d'attentats.

M. Yann Fouéré et les « têtes pensantes » du F.L.B.

M. Yann Fouéré, écrivain breton, qui selon la police serait l'inspirateur de la branche « droitière » du F.L.B. (le Monde *des 9-10 juillet), et qui réside en Irlande, nous écrit :*

Certes mes articles et mes ouvrages ont « inspiré » nombre de militants « autonomistes », non seulement en Bretagne mais dans tout l'Hexagone, et jusque dans cette Corse, qui, elle, ne s'y situe pas. Certes, je reçois aussi nombre de confidences de militants bretons, ces derniers appartenant à tous les horizons de la pensée politique, car chacun sait en Bretagne que j'ai toujours refusé de sacrifier à cette manie purement française, vue d'ici incompréhensible et anachronique, de vouloir se « catégoriser » à tout prix. Mais croit-on vraiment les militants bretons en général, et les combattants de l'A.R.B. en particulier, aussi peu capables de penser par eux-mêmes qu'il leur faille une « tête pensante de gauche » en la personne de mon ami Yann Puillandre et une « tête pensante de droit » en ma propre personne pour se déterminer ?

On disait autrefois que tous les Bretons étaient nobles (Ar Vretoned tud Gentil), réalisant ainsi cette égalité par le haut que d'autres voudraient aujourd'hui réaliser par le bas. De même tous les Bretons ont sur les épaules une tête bien à eux, même si les Français en général, et tout spécialement leurs maîtres à penser, leurs hauts fonctionnaires et leurs états-majors en tout genre n'ont en ce qui les concerne, de tête qu'à Paris... Chaque « tête » bretonne sait aujourd'hui que des mesures d'ordre politique, qui rendont au peuple breton la possibilité de diriger ses propres affaires et d'influer sur son sort au lieu de rester un éternel mineur au sein d'une France absurdement centralisée, seront seules capables de résoudre le problème breton, comme d'ailleurs le problème corse et d'autres...

M. Giscard d'Estaing et sa haute administration s'y refusent. Il n'existe donc d'autre issue pour eux que la répression. D'où les arrestations en Corse et en Bretagne qui, faites souvent sans discrimination, englobent des militants politiques et culturels qui n'ont à se reprocher que les opinion qu'ils professent. D'où la hâte inhabituelle à convoquer ces jours-ci la Cour de sûreté de l'Etat pour y « juger » une première « fournée » de Bretons. Mais la répression ne résoudra rien : où et quand a-t-elle résolu quoi que ce soit ?

Grièvement blessé par un gérant de station-service

Un voleur demande réparation

Auteur d'un hold-up dans une station-service, M. Raoul de Seydoux, vingt-quatre ans, vient d'assigner en justice le gérant de cet établissement, M. Louis Belmontet, trente et un ans, pour des faits remontant au 1er novembre 1974. Ce jour-là, trois hommes viennent « faire la caisse » d'une station-service de Marignane (Bouches-du-Rhône). Le pompiste de nuit, M. Bottaro leur remet les 200 F qu'elle contient. M. Louis Belmontet, le gérant de la station, a été alerté par le signal d'alarme. Resté derrière sa fenêtre armé d'un fusil de chasse, M. Belmontet tire deux fois sur la voiture des trois hommes lorsqu'elle passe devant lui. Le chauffeur, M. Raoul de Seydoux, vingt ans, grièvement atteint, restera paraplégique.

M. Raoul de Seydoux a assigné, le 4 juillet dernier, M. Belmontet à comparaître devant le tribunal civil d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). *« Le requérant, M. de Seydoux,* indique l'assignation, *conduisait le véhicule et n'en est pas sorti (...). M. Belmontet a vu la scène, il a tiré de sa fenêtre. Il n'était nullement dans un cas de légitime défense. Les malfaiteurs ne l'ont pas menacé. Aux termes de l'article 1382 du code civil, il est responsable des blessures que son acte a occasionnées. »* M. de Seydoux demande une indemnité provisionnelle de 100 000 francs.

« Mon client avait été agressé huit fois en l'espace de neuf mois », précise Me Jean Thréard, du barreau de Paris, défenseur de M. Belmontet ; il estime cette assignation *« scandaleuse et tardive »*. Pour Me François Drujon d'Astros du barreau d'Aix-en-Provence, avocat de M. de Seydoux, le caractère tardif de cette procédure *« n'a rien de mystérieux »*.

Il a fallu attendre la fin du procès pénal — M. de Seydoux a été condamné à une peine d'emprisonnement ferme — *« Puis mon client,* ajoute Me Drujon d'Astros, *s'est rendu compte tardivement que son état n'évoluerait plus, et qu'il aurait en permanence besoin d'une tierce personne pour l'aider. Il ne s'agit pas pour nous de faire prononcer une condamnation pénale à l'encontre de M. Belmontet, mais d'obtenir une aide et de poser des questions : certaines réactions sont-elles admissibles ? L'agression était terminée. Le gérant de la station-service n'était pas menacé. Il devait savoir que le tiroir-caisse ne contenait plus beaucoup d'argent. Son attitude n'a-t-elle pas été hors de proportion avec ce qui venait de se passer ? »*

Le petit enfant inconnu

Le corps d'un enfant de cinq ans environ vient d'être inhumé au cimetière de la Guillotière, à Lyon, après être resté un mois à l'institut médico-légal de cette ville, sans que personne vienne le réclamer.

Le cadavre de ce petit garçon avait été trouvé, le 12 juin dernier, au barrage hydro-électrique de Cusset, dans la banlieue lyonnaise, après avoir séjourné un mois dans l'eau. Il ne portait pas de trace de sévices.

● *M. Mohamed Sebbouh*, âgé de cinquante-trois ans, de nationalité algérienne, a été inculpé d'homicide volontaire et écroué, mardi 25 juillet, au Havre. Opposé à la liaison de sa fille Karina, vingt-deux ans, et de Gérard Nadjar, trente-quatre ans, de nationalité française — en instance de divorce, — M. Mohamed Sebbouh avait demandé à M. Nadjar de le rencontrer, dimanche 23 juillet, après une tentative de suicide de Karina. La rencontre au domicile des Sebbouh devait mal se terminer. Blessé à l'abdomen par un coup de couteau, M. Nadjar devait décéder peu de temps après. M. Mohamed Sebbouh affirme que le fiancé de Karina aurait fait une chute sur son propre couteau, avec lequel il le menaçait. Mlle Karina Sebbouh a déclaré qu'elle continuerait *« une action pour permettre à ses consœurs algériennes d'échapper à ces coutumes absurdes »*.

● *La prison provinciale de Badajoz (Estramadure)*, dans laquelle un mutinerie avait éclaté, a été pratiquement détruite par le feu mardi 25 juillet. — *(A.F.P.)*

UN CENTRE D'ACCUEIL POUR CLOCHARDS

Loin des « bleus »

Hirsutes et pouilleux, le « kil de rouge » en poche, fringués au décrochez-moi-ça, les clochards sont des marginaux tolérés et à peu près regardés comme du mobilier urbain. On leur donne volontiers leurs 100 balles et, le folklore s'en mêlant, les passants cherchent à deviner le chagrin d'amour, le revers de fortune, qui ont conduit, sous le pont ou l'hiver à l'air chaud du soupirail, ces tas de haillons d'où sortent des nez éclairés. Mais jamais personne ne verse une larme, car ils l'ont voulu, cherché : ce sont des fantaisistes, des poètes, qui préfèrent dormir à la belle et pousser leur gueulante aux étoiles. Les bons bourgeois ont un faible pour eux, et les pires des honnêtes gens les trouvent drôles au point d'accrocher leurs portraits rougeauds à côté du calendrier des postes.

Cette indulgence de l'opinion isole les clochards plus sûrement que s'ils étaient franchement rejetés. Ce « bon œil » populaire ne facilite pas la tâche de qui veut offrir, pour les « tirer de là », plus que du gros rouge ou qu'une soupe. *« Ce sont des gens qui ont des problèmes psychiques. Ils ont souvent eu des malheurs, mais, alors que d'autres les auraient surmontés, eux ils ont sombré »*, explique M. Jean Lotenberg, qui, avec Mlle Pascale Donckier, son associée, a ouvert, dans une ancienne épicerie de Paris, le Centre Emmanuel, pour l'accueil de jour des sans domicile fixe (S.D.F.), ainsi que l'administration les appelle.

Les clochards viennent là, au 38 de la rue de la Grange-aux-Belles, tous les après-midi, de 14 heures à 17 h. 30. Ils sont une trentaine dans une salle qu'une cloison vitrée sépare du bureau de Jean et de Pascale. *« Ils peuvent jouer aux cartes, au rami seulement, parce que la belote les rend trop agressifs. Nous leur servons deux boissons chaudes dans l'après-midi, mais nous ne leur donnons jamais rien. Ils le savent. Aussi une relation plus franche s'établit-elle entre eux et nous,* constate Pascale, qui a créé le centre en 1976. *Je servais la soupe aux clochards de Saint-Séverin, mais je me suis aperçue qu'ils venaient là pour se nourrir et que c'était tout. Nous voudrions les amener à réfléchir sur leur condition. Si nous n'arrivons pas à les empêcher de boire, au moins à faire qu'ils boivent autrement. »*

Le Centre Emmanuel a accueilli près de quatre mille personnes en 1977. Dans la salle meublée de bric et de broc, l'espace est compté, la table recouverte d'une toile cirée jaunie n'appartient qu'à moitié aux joueurs, l'autre moitié est réservé aux « méditatifs ». *« Il ne faut pas croire cependant qu'ils sont capables de lectures très approfondies. Le clochard intellectuel c'est encore un mythe. Nombre de nos clients sont quasiment analphabètes »*, dit Jean.

Un maillon retrouvé

Aux murs, des photographies de sous-bois, de champs de fleurs. *« Ils ont besoin d'images apaisantes. »* Ils ont, disent-ils, bien mérité ce repos. *« Ici, on ne craint plus les bleus. »* « Les bleus » ce sont les membres de la brigade d'assistance aux personnes sans abri qui sillonnent Paris en salopette pour attraper, comme au filet, les vagabonds insouciants. Les bleus-la-hantise. *« Ils nous embarquent*, raconte un « réfugié » au centre, *ils nous traînent à l'hospice de Nanterre et là c'est l'épouillage et la douche. On n'aime pas ça du tout. »* Joseph aussi connaît. *« J'ai même été enfermé au bloc 45, la prison de l'hospice. »* Les visiteurs de Jean et de Pascale soignent leur mise. Rasés, le col boutonné, ils parlent plus volontiers d'homme digne à homme digne.

Au centre, ils sont en sécurité. Sur ces 21 mètres carrés, dans l'océan de la ville, ils ont enfin pied. *« Nous discutons longuement avec eux. Nous nous mettons à leur portée. Ils comprennent que nous sommes leurs amis. »* Pascale et Jean vivent pauvrement leur aventure. La moitié du SMIC pour chacun. *« Nous faisons la quête ; les membres bienfaiteurs nous permettent de subsister,* avouent-ils. *Nous voudrions des locaux plus grands pour varier les activités, au moins une autre pièce où l'on ferait des réunions sur l'alcoolisme, de la musique... »* Ils les écoutent parler, serrés les uns contre les autres comme des oiseaux rescapés. *« Je me suis fait des amis au centre. On se revoit assez souvent. On s'entraide »*, confie un visiteur. Un maillon retrouvé.

« Ceux qui auraient le plus besoin d'aide sont les plus démunis. Les plus fragiles du point de vue psychique n'obtiennent pas les secours auxquels ils ont droit. Ils ne savent pas parler le langage de l'administration. Ils ne sont pas compris, alors ils injurient tout le monde et on les met dehors », explique Jean. Car la société les tolère, mais elle se permet de les humilier ; ils sont tutoyés, bousculés, d'autant plus que, dit-on, *« ils aboient, mais ne mordent pas »*. Au centre, leurs phrases incertaines sont écoutées. C'est assez pour souffler un peu et repartir. Joseph, frisé, une moustache et, sur le dos, des vêtements trop amples, l'œil comme fait au charbon, est resté jusqu'à la fermeture. Sur le seuil, il écarte lentement les bras puis, résigné, il les laisse retomber. Il pénètre dans le domaine des bleus. Lui et son chien Pupuce, sur la toile des rues, vont retrouver leur image d'éternels vagabonds.

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ Centre Emmanuel, 38, rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris. Tél. : 206-00-60.

Le procès des croupiers indélicats de Nice

Le champ du soupçon

Nice. — « Voler un employeur « de mauvaise réputation », est-ce encore un vol ? » *Cette question, posée par Me Paul Lombard, a dominé la seconde journée du procès des vingt croupiers du casino Ruhl et de huit joueurs complices, consacrée au réquisitoire du ministère public et aux premières plaidoiries* (le Monde *du 26 juillet). Plusieurs avocats ont adopté un système de défense identique : mettre l'accent sur la responsabilité morale de la direction du casino et plus généralement sur celle du monde des jeux de hasard pour atténuer la faute des croupiers. Aussi les rumeurs niçoises, prudemment tenues éloignées lors de la première audience par le président, M. Charles Rossi, ont-elles soudain envahi le tribunal.*

De notre envoyé spécial

Croyait-on vraiment pouvoir juger l'escroquerie commise par les vingt croupiers et les huit « barons » sans faire remonter les accusations, les allusions concernant le casino ? Sans que certaines hypothèses déjà reçues par le public niçois comme des quasi-certitudes ne puisent une force supplémentaire dans l'enceinte du tribunal. Comme M. Charles Rossi la veille, M. Gérald Marnet, substitut du procureur de la République, a bien tenté, dans son réquisitoire, d'exorciser ces démons en demandant que seul *« le contenu du dossier »* soit pris en considération et non son environnement. Rien n'y a fait.

Tour à tour, l'existence de salles privées au Ruhl et dans d'autres casinos — salles où se jouent les plus grosses parties, — le défaut de présentation d'une partie des gains du casino en 1977, la personnalité même de M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du Ruhl, ont été évoqués. Des fraudes, des malversations dont l'existence ou l'importance pourraient à elles seules expliquer, voire justifier, la faute des employés de jeux ? M. Gérald Marnet n'y croit pas, ne veut pas y croire. *« Laissons la justice-fiction au vestiaire »*, a déclaré le représentant du ministère public ; et plus loin : *« Il n'y a rien de mystérieux dans cette affaire »*. La responsabilité des vingt-huit inculpés est donc tout entière contenue dans le dossier. Dans ce procès pour vol et recel. Dans les 330 000 francs détournés des caisses du casino.

« La vie actuelle veut que celui qui n'a pas d'argent se considère comme un pauvre type », a expliqué M. Marnet. *Notre société, nous portons tous, cette responsabilité. L'argent aurait dû rester l'occasionnel, or il est devenu le principal. »*

Cette fraude collective ne peut cependant pas éliminer la responsabilité particulière. Pour le ministère public, rien ne vient alléger la faute commise par ces professionnels du tapis vert. Les difficultés salariales rencontrées par les employeurs du Ruhl ? Un million cinq cent mille chômeurs cherchent un patron comme celui-ci ! La faiblesse humaine face au pouvoir de l'argent ? Même pas. *« Rien ne peut justifier une escroquerie ou un vol. Nous sommes tous pris dans un engrenage. Que se passerait-il si nous succombions tous ? »* Certes, l'absence d'antécédents des croupiers, l'exemplarité de leur carrière ou de leur vie professionnelle, doivent être prises en considération. Elles expliquent les peines intermédiaires requises par M. Marnet : de huit mois de prison — dont cinq avec sursis — à deux ans — *dont six mois* avec sursis.

Pas assez loin ?

Les avocats de la défense trouveront cependant d'autres raisons à cette escroquerie. Me Robert Montel estime que, *« dans cette affaire, il y a des choses préoccupantes, et on n'est pas allé chercher assez loin »*. *« L'affaire du Ruhl éclate curieusement,* note Me Montel, *au moment où il y a un retard de 1 million de francs dans la présentation des comptes du casino. Pourquoi n'aurait-on pas choisi de dénoncer les pratiques frauduleuses pour tenter de dissimuler ce retard ? »*

Me Lombard élargit encore le champ du soupçon : *« Quand vous exploitez le vice des autres pour le jeu, vous devez avoir plus de vertu que les autres, sinon, vous risquez de perdre le respect de ceux avec qui vous travaillez. L'argent est un pouvoir dissolvant »*, souligne l'avocat, qui demande : *« Voler un employeur de « mauvaise réputation », est-ce encore du vol ? »*

Mauvaise journée, décidément, pour M. Jean-Dominique Fratoni. Mauvaise audience pour celui qui, selon certains avocats, *« est ramené chez lui chaque soir par deux voitures »*. Deux hommes se tiennent dans la première. Deux autres, dans la seconde. Le mot de garde du corps n'est pas prononcé mais, dans le public, chacun imagine la protection dont s'entoure le P.-D.G. du Ruhl. Oui, dur moment pour l'homme fort des casinos niçois, hier plaignant, aujourd'hui principal accusé de la défense.

PHILIPPE BOGGIO.

Les réponses de M. Peyrefitte aux jeunes avocats

PAS DE « COMPLOT »

La Fédération nationale des Unions de jeunes avocats (FNUJA), que préside Me Eric Boyer, a publié, mardi 25 juillet, un communiqué rapportant les réponses faites aux jeunes avocats par M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, qui les a reçus jeudi 20 juillet (*le Monde* du 22 juillet).

« Le ministre de la justice, indique notamment la FNUJA, *a donné les précisions suivantes :*

» 1) Il n'y a aucun « complot » contre la profession d'avocat, laquelle ne doit pas se laisser « intoxiquer » par la presse.

» 2) Il n'existe pas à la chancellerie de « commissions secrètes » [sur la réforme du code pénal] *mais de simples « groupes de travail ».*

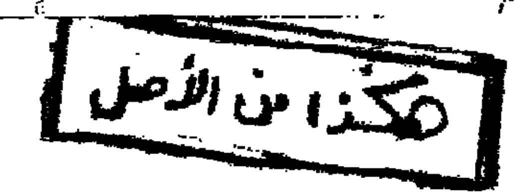
» 3) S'il est effectivement prévu un conseil des ministres sur les institutions judiciaires, le 20 septembre prochain, il ne s'agira que d'un « séminaire de réflexion » et aucune décision ne sera prise.

» 4) La « structuration » de la profession de conseil juridique n'a été entreprise qu'avec le souci de ne pas empêcher une future « fusion » des deux professions.

» 5) La rémunération des avocats commis d'office en matière pénale, si elle est retardée, est une juste revendication de la profession, et doit aboutir.

» 6) Les dépenses de fonctionnement des centres de formation professionnelle des avocats doivent être supportées pour une part importante par l'Etat — conformément à ses engagements, — le solde étant pris en charge par la profession grâce aux caisses de règlement pécuniaire dont l'existence doit être garantie par un statut définitif. (...) »

Les problèmes pénaux, ceux relatifs aux droits de la défense, et les promesses contenues dans le programme de Blois, en matière de justice et de liberté, n'ont pas fait l'objet de discussions, a précisé la FNUJA.



MÉDECINE

RÉUNIS EN UNE ASSOCIATION NOUVELLEMENT CRÉÉE

Des dentistes réclament que les actes de prévention soient également remboursés par la Sécurité sociale

Un accord sur l'augmentation des honoraires et des tarifs des soins dentaires est intervenu, le 20 juillet, après des négociations difficiles entre la Confédération nationale des syndicats dentaires (C.N.S.D.) et les caisses de Sécurité sociale. Le relèvement doit intervenir en deux étapes ; depuis le 15 juillet, le prix de la consultation est passé de 35 à 38 francs. La lettre D (actes dentaires chirurgicaux) passe de 7,80 à 7,90 francs et la lettre SCP (soins conservateurs et prothésiques) de 7,90 à 8,10 francs. A partir du 15 octobre, la visite coûtera 53 francs au lieu de 50 francs actuellement, la lettre D s'élèvera à 8,10 francs et la lettre SCP à 8,40 francs.

Parallèlement à cette politique conventionnelle menée de plus en plus activement par la C.N.S.D., certains dentistes élargissent leur réflexion à l'organisation de la santé publique dans son ensemble en créant une Association pour l'amélioration des soins dentaires. On retrouve ces préoccupations nouvelles chez les principaux syndicats médicaux et notamment à la Confédération des syndicats médicaux français désireux de sortir d'un corporatisme trop étroit.

Les traitements dentaires traditionnels constituent un moyen remarquablement inefficace de prévention des caries et des affections parodontales. Cette opinion peu nuancée émane de deux universitaires suédois, qui ont étudié la progression des maladies dentaires à partir de deux groupes de personnes fort contrastés (1) : trois cent soixante-quinze patients d'un premier groupe ont été vus régulièrement pendant trois ans et ont reçu les traitements dentaires traditionnels ; durant la même période, cent quatre-vingts sujets appartenant au second groupe ont reçu individuellement des instructions sur les procédés adéquats de soins d'hygiène bucco-dentaire, un entraînement pratique et un nettoyage dentaire minutieux ; les premiers étaient vus tous les ans par un dentiste, les seconds tous les deux ou trois mois par un hygiéniste dentaire, dont la compétence est beaucoup plus limitée que celle du praticien traditionnel.

Les résultats, trois ans après, sont saisissants : les patients du groupe qui recevait un traitement symptomatique ont souffert de gingivites et de caries, alors que la santé bucco-dentaire de ceux de l'autre groupe s'était considérablement améliorée.

En Suède, ces constatations ont été suivies d'effet : une politique systématique de prévention est menée, gratuitement, dans les écoles. Les coûts engagés par l'Etat sont limités pour deux raisons au moins : à partir de l'âge de vingt ans et jusqu'à près de cinquante ans, les patients supportent l'essentiel de leurs dépenses dentaires ; les mesures de contrôle et de nettoyage des dents des plus jeunes sont assurées par des hygiénistes, dont les traitements sont bien moindres que ceux des dentistes traditionnels.

En France, on n'en est pas là : les actes de prévention ne sont pratiquement pas pris en charge par la nomenclature, qui prévoit simplement, pour chaque assuré social, deux séances de détartrage par an, remboursés sur la base de 39,50 francs la séance. Or, un détartrage bien fait ne prend pas moins d'une heure d'un travail fatigant et il est impossible pour un dentiste, compte tenu des charges afférentes à un cabinet, de faire correctement son travail, sans dépasser le tarif officiel. Le prix de revient d'une heure d'un cabinet dentaire est en effet fort élevé : l'amortissement du matériel de départ, la nécessité de travailler avec un (une) assistant (e) aussi utile dans ce métier qu'une instrumentaliste dans une salle d'opération, l'augmentation des charges locatives expliquent, entre autres, ces coûts importants.

Or, le gouvernement, qui a déjà décidé d'engager de 1978 à 1980 2 milliards de francs de dépenses nouvelles pour améliorer notamment le remboursement des prothèses, ne semble pas disposé à financer sur une grande échelle une telle politique de prévention. Pour l'instant, seules des actions préventives ponctuelles sont menées, de façon bénévole, par des praticiens groupés dans des comités d'hygiène bucco dentaires départementaux : des campagnes dans des écoles, des enquêtes épidémiologiques ont été ainsi menées à bien. La création d'un corps d'hygiénistes qui permettait de réaliser ces actions au moindre prix et de façon plus systématique se heurte, elle, à l'hostilité de très nombreux dentistes déjà inquiets de la concurrence des jeunes, effectivement de plus en plus nombreux.

Toutes ces idées sont pourtant développées par des praticiens enseignants pour la plupart, qui viennent de créer au mois de juin *« une association pour l'amélioration des soins dentaires »* (2). Tout en soulignant leur attachement à la convention, ils dénoncent les incohérences de la nomenclature actuelle, qui n'inciterait pas les dentistes à faire du bon travail : *« La couronne à bague (bague ajustée) n'est plus enseignée dans les facultés et a laissé place à une technique bien supérieure, la couronne coulée,* déclare le docteur Frédéric Morin, un des responsables de l'association. *Or les deux traitements sont remboursés sur la base d'un même tarif, alors que la technique la plus adaptée prend six fois plus de temps que l'autre. Comment voulez-vous que dans ces conditions les dentistes, qui ne sont pas des héros, fassent du bon travail ? »*

Les dirigeants de cette association prônent en définitive une division du travail qui laisserait à des dentistes la charge des traitements à proprement parler, correctement remboursés, laissant à des hygiénistes... l'hygiène. Ils estiment que le mauvais état de la santé bucco-dentaire devrait permettre en outre de trouver du travail pour tous. En tout cas, ces praticiens sont décidés à ne pas laisser, en odontologie, se reproduire une concentration des efforts sur des techniques ultra-sophistiquées, comme cela s'est produit ailleurs, en médecine par exemple. Sur cette base, ils ont déjà reçu près de deux mille lettres de soutien.

NICOLAS BEAU.

(1) *Journal of clinical periodontology*. Vol. 5, n° 2, mai 78.
(2) 3, avenue Mozart, 78330 Fontenay-le-Fleury.

En Grande-Bretagne

Une femme accouche d'une fille conçue en laboratoire

(Suite de la première page.)

Comme l'avait déjà illustré il y a dix ans l'annonce de la « première » de la transplantation cardiaque, la connaissance biomédicale met à nouveau la société devant un « fait accompli » technologique, sans que les problèmes d'ordre légal éthique ou religieux liés à ces innovations soient résolus. Bien qu'il soit difficile d'anticiper toutes les répercussions de cet ordre, en l'absence de tout précédent dans ce domaine, on peut imaginer que la fertilisation artificielle exposera les médecins à des problèmes de responsabilité personnelle nouveaux : la Cour de l'Etat de New-York a, du reste, été récemment saisie d'une plainte déposée par un couple à l'encontre d'un gynécologue qui avait détruit le tube dans lequel se préparait une tentative identique à celle des médecins britanniques.

Cette vacance d'une jurisprudence a même conduit le secrétaire à la santé aux Etats-Unis, M. Joseph Califano, à suspendre les crédits de recherche affectés à cette technique dans l'attente de directives précises destinées à clarifier les points moraux et légaux qu'elle soulève. En particulier, le problème du choix du sexe des enfants, l'évaluation du risque d'altération génétique induite par la manipulation, et le délicat problème du désir d'enfant chez les parents atteints d'anomalies génétiques sont parmi les thèmes examinés.

En France, ces techniques sont étudiées surtout dans l'équipe du professeur Charles Thibault (Jouy-en-Josas, laboratoire de l'INRA (1). Les problèmes pratiques de fécondation artificielle sont particulièrement bien connus dans le cadre des CECOS (Centre d'étude et de conservation de sperme). Il en existe quatorze dans les principales grandes villes françaises. Au CECOS de Paris, on considère cette expérience réussie comme une indiscutable prouesse biologique. Mais on insiste sur son caractère exceptionnel.

Dans ces centres, l'insémination artificielle est couramment pratiquée pour traiter la stérilité d'origine masculine. Dans ce cas, il est possible d'utiliser soit le sperme d'un donneur anonyme, conservé par congélation, dans une « banque de sperme », soit la semence du mari sur laquelle est effectuée une concentration par un procédé physico-chimique. A ce niveau se posent, là aussi, des problèmes d'ordre légal, concernant par exemple la reconnaissance de la paternité biologique, désormais seule reconnue pa rla loi.

C'est, d'ailleurs dans le même esprit de respect de l'identité génétique de l'enfant et de la mère que la Société royale britannique des médecins avait donné son accord à la poursuite de la grossesse de Mme Brown, en notant que l'ovule fécondé provenait bien de son propre corps.

Limitée au simple démarrage artificiel d'une grossesse, l'expérience britannique pose en réalité peu de problèmes d'ordre moral, mais elle permet d'entrevoir tous les abus que pourrait entraîner l'utilisation incontrôlée de cette méthode.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(1) Institut national de recherche agronomique, département de physiologie animale.

Une belle « première »

La fécondation *in vitro* est maintenant un fait acquis : il faudrait rappeler qu'à la connaissance de ce mécanisme ont beaucoup contribué les travaux français de Charles Thibault et de son école, qui sont parvenus, il y a longtemps déjà, à féconder *in vitro* l'ovocyte de lapine et à obtenir la mise bas de lapins par une mère porteuse. Il y longtemps aussi qu'on se sert de la trompe de la lapine pour transporter des ovocytes fécondés de brebis.

La première étape des travaux de Steptoe et Edwards a été l'obtention d'ovocytes humains fécondables par ponction des ovaires au cours de la cœlioscopie (examen des ovaires par une optique introduite à travers la paroi abdominale), après stimulation ovarienne « supraphysiologique » par des hormones sexuelles.

La deuxième étape de fécondation en laboratoire a pu être réalisée grâce à l'idée d'ajouter au milieu de fécondation le liquide des follicules ovariens

En revanche, les deux savants anglais ont longtemps piétiné sur l'obstacle de la réalisation de l'implantation utérine de cet ovule fécondé, troisième volet de ce triptyque.

Pour comprendre où gît l'obstacle, il faut savoir que l'œuf fécondé, avant de parvenir dans l'utérus, reste trois à quatre jours dans la trompe, et qu'il lui faut des conditions hormonales très particulières pour faire son nid dans la muqueuse utérine.

Patrick Steptoe avait exposé, au congrès international de Miami, en avril 1977, à Sao-Paulo en novembre 1977, que l'œuf fécondé introduit dans l'utérus, ou bien ne s'implante pas, ou bien reflue dans le très court segment de la trompe qui chemine dans l'utérus, donnant lieu à une catastrophe, la grossesse tubaire. Plusieurs malades ont dû ainsi être réopérées d'urgence en raison de cette implantation « ectopique ». Il s'agit là d'un phénomène propre à l'espèce humaine, la grossesse tubaire spontanée ou après manipulation de ce genre n'existant dans aucune autre espèce animale.

Il y a donc là une belle « première », mais il semble bien que, pour Edwards lui-même, la répétibilité d'une pareille réussite ne soit pas encore clairement définie.

P. ALBERT NETTER,
professeur au Collège de médecine des hôpitaux de Paris.

RELIGION

UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI

Dieu au-delà de Dieu

Poursuivant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie aujourd'hui le témoignage de Gérard Bessière, écrivain dominicain.

par GÉRARD BESSIÈRE

DIRE ma foi ? Comment dire le soleil intime du monde ?

L'horreur, le sang et les larmes accompagnent la marche de l'humanité. L'inconscience et la médiocrité s'appesantissent parfois en moi et autour de moi. Je regarde l'hallucinante permanence du malheur innocent, des absurdités cruelles, du mal que les hommes font aux hommes. Cependant je vois tant de lueurs sur les visages et les chemins humains que je crois à ce soleil obscur.

J'ai connu parfois la ténèbre et des crépuscules dont je ne savais pas s'ils annonçaient la nuit ou le jour nouveau. J'ai toujours retrouvé la lumière. Je la crois plus vraie que l'ombre qui semble submerger la vie. Dans les jeux des enfants, dans les capacités de dévouement qui animent les hommes et les femmes, dans les luttes des peuples pour leur existence humaine, dans l'humour qui peut fleurir jusqu'aux extrémités les plus tragiques, je pressens une source... et un océan.

Le monde est trop beau, les hommes trop vivants, pour qu'il n'y ait pas une immensité, plus riche de conscience, de grâce et d'amour, que n'en contiennent les siècles. Je la crois si débordante de réalités, que tous nos mots à la désigner ne sont pour moi que des doigts levés vers le ciel sans rivages. En ce pays qui se rit de nos espaces et de nos durées, ce que nous appelons Amour, et dont nous faisons quelquefois l'expérience fragile et sublime, ne peut être absent. Mais tout est-il dit du cœur du monde lorsqu'on l'a nommé avec ce qui est le plus précieux de nos vies ? Peut-être percevrons-nous, à l'aube déchirante de la mort, qu'il y a d'autres rayons encore dans le foyer qui illumine et réchauffe notre univers. De quel droit tracer l'épure qui enfermerait « Dieu » ?

Je prononce le mot ; certains le disent cadavérique. Le Larousse lui fait sa place entre « diététique » et « diffamation ». J'aime ce monosyllabe, car c'est à peine un mot. Il tremble dans la bouche, comme un balbutiement. Il faut que la voix tressaille et que la bouche reste ouverte quand elle tente de dire l'indicible.

Ce mot pathétique a été manipulé et commercé, dans la faiblesse des hommes, par les pouvoirs et les intérêts. Mais je sais aussi que ce mot a toujours protesté, et qu'il s'est toujours levé quelqu'un dans la foule des pauvres pour crier « au nom de Dieu », contre l'inhumanité du Dieu que prostituaient les églises ou les puissants. Les prophètes et les saints se sont toujours offerts à la flamme de Dieu.

Parmi ces hommes de feu, je crois en un être unique. Il portait l'humble nom, très commun en son temps, de Jésus. Il était artisan et travaillait de ses mains. Un jour, il a quitté les chantiers de Nazareth pour aller construire l'humanité neuve, celle qui laisserait resplendir « l'image et ressemblance » qui fermente et gémit en elle, depuis ses origines obscures. Il ne faisait pas de théories, il racontait des histoires contagieuses. Il dessillait les yeux, il créait la transparence, il ouvrait le chemin. Dans ses actes et ses paroles, il se réclamait d'un Dieu qui réconcilie, qui libère, qui invite au banquet universel. Un Dieu entraînant et magnanime. Les hiérarchies, les castes, les catégories morales et sociales, craquaient à cause de ce Jésus qui disait au Dieu d'Israël : « Papa », en l'impliquant dans la subversion de l'amour sans limites et de la plus folle ambition sur l'avenir des hommes.

On le disait ivrogne et glouton, fou et blasphémateur, parce qu'il avait quitté le camp de ceux qui accaparaient Dieu au nom de la religion, de la morale et de la nation. Il n'avait besoin ni des rigueurs de la Loi, ni des sacrifices du Temple, ni de l'âpreté du désert, ni des armes de la révolte, pour annoncer Celui qui est là, ardent et discret. Il est mort, non ! on l'a tué, parce qu'il avait touché à l'argent et aux privilèges, parce qu'il bouleversait une société et sa religion. C'est vrai qu'il était invivable. Mais la semence qu'il avait jetée en terre allait resurgir vivace : une poignée d'hommes proclama bientôt qu'il était ressuscité et vivant. Je crois en ce Jésus de Nazareth, à qui nous parlons aujourd'hui, *« là où deux ou trois sont réunis en Son Nom »*, car il est *« au milieu de nous »*, *« à la droite de Dieu »*. Dans l'attente active de son retour, nous célébrons *« l'intimité de son absence ardente »*.

Je crois qu'il est à jamais en avant de nous, pionnier des accomplissements humains et gaspilleur du don de Dieu. Le « mutant » dont seul l'avenir ultime dévoilera le secret. Je crois qu'en son visage un Dieu inattendu et notre humanité la plus humaine ont célébré leurs noces de sang.

Jésus... Etait-il soucieux de son identité ? Je ne le crois pas. Plus tard, il a fallu l'expliquer avec les mots dont on disposait. En faisant converger sur lui les attentes religieuses d'Israël et les visées d'Absolu de la philosophie grecque, ne l'a-t-on pas rapetissé, cadré, désamorcé ? Comment aurait-on pu dire son originalité « inouïe » ? Ne l'a-t-on pas célébré bien vite, en ravalant les autels anciens, de peur qu'il ne renverse tous les temples ? Pourquoi avoir voulu tant « définir » alors qu'il s'agissait de « vivre » ? Je sais qu'en ces débats, des fidélités essentielles étaient en péril. Mais quelle disproportion entre les paroles et les actes ! Pourquoi l'évangile s'y faisait-il parfois si rare ?

Je crois en l'Esprit qui ne cesse pas de féconder le chaos et de susciter les hommes, tous les hommes, pour l'enfantement du monde divin. Sous la diversité des cieux de l'histoire, dans l'humanité multitudinaire, c'est Lui qui ouvre à nouveau le petit livre que nous transmettons trop souvent comme lettre scellée ; et le feu inconsumable du buisson appelle vers l'interminable exode. C'est Lui qui rassemble le peuple des croyants et le remet en route dans le matin léger. Avec tant de frères qui veulent être chrétiens, je suis de ce peuple dont la prière est l'inépuisable énergie, et je partage avec joie le repas qui rassasie et affame : eucharistie qui nous expose à l'attraction du Royaume.

Car Dieu n'est pas derrière nous. Plus que de passé, la mémoire chrétienne est chargée d'avenir. Je sais que les religions sont mortelles et que nous marchons sur des cimetières de dieux morts. Mais je sais aussi que *« tout dieu mort met au monde le dieu toujours futur »*. Les mystiques m'ont appris que *« Dieu est au-delà de Dieu »* : *« en Lui s'ouvrent des mers nouvelles pour qui navigue plus avant »*.

Le christianisme du millénaire qui s'achève est en train de se défaire. Apercevrons-nous à nouveau, de dos, le Dieu qui court à l'horizon ? Je crois que la Révélation est au terme, et que les bourgeons annoncent les fruits sans les montrer. Aux hommes, aux Eglises, la haute responsabilité d'aller de Dieu en Dieu, à la suite de Jésus, par les œuvres de leurs mains et les pressentiments de leur pensée. Je crois que Dieu croît en l'homme.

(1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26 et 28 juin ; 1er, 4, 9-10, 12, 16-17, 19 et 22 juillet.

LA MORT DE Mgr RIOBÉ

M. JEAN-MARIE MULLER : L'évêque d'un peuple innombrable

M. Jean-Marie Muller, animateur du mouvement pour une alternative non violente, nous a donné le témoignage suivant :

Mgr Riobé fut l'un des rares hommes d'Eglise à avoir été lucide sur la crise de l'Eglise institution. Il avait l'intime conviction que l'Eglise surmonterait cette crise, non pas en se préoccupant de ses propres problèmes, mais de ceux des autres. Certains ont prétendu qu'il était un évêque marginal et l'ont accusé d'être un franc-tireur. En réalité, s'il était un homme isolé, il ne l'était qu'au sein de l'épiscopat. Pour le reste, il était le moins marginal de tous les évêques, en ce sens qu'il était devenu l'évêque d'un peuple innombrable qui s'était reconnu en lui.

Mgr DEROUBAIX : Un passionné de Jésus-Christ

Mgr Guy Deroubaix, nouvel évêque de Saint-Denis, nous a déclaré :

J'ai du mal à parler de Mgr Riobé au passé. Je l'ai connu avant qu'il soit évêque, du temps où il était responsable d'une fraternité sacerdotale Jésus-Caritas. C'était un homme de prière et un passionné de Jésus-Christ.

Mgr Riobé avait un sens aigu de la liberté. Tout le monde connaissait son courage même lorsque l'on n'était pas d'accord avec toutes ses initiatives.

SCIENCES

L'avenir spatial français examiné en conseil des ministres

Le ministre de l'industrie, M. André Giraud, doit présenter, ce mercredi 26 juillet, au conseil des ministres, une communication sur l'industrie spatiale. Il ne semble pas qu'elle doive entraîner des décisions immédiates. Entre les programmes européens auxquels la France prend une part importante, les études scientifiques, et le projet national d'observation de la Terre, la tâche des prochaines années est assez précisément définie. Elle couvre presque tous les volets de l'activité spatiale. Mais la mutation est bien engagée qui conduit l'espace d'une phase de recherche-développement à une phase de réalisations industrielles. L'examen de cette nouvelle phase demande une analyse des besoins, des moyens, des contraintes, à laquelle devait être surtout consacrée la communication de M. Giraud.

Au cours des douze derniers mois, des décisions gouvernementales ou des négociations internationales ont modelé l'activité spatiale française des prochaines années. L'Agence spatiale européenne a défini de nouveaux programmes, dont les principaux sont la construction d'une série de cinq lanceurs Ariane et de plusieurs satellites de télécommunications. Un accord s'est fait sur les satellites européens E.C.S. de communications entre points fixes, et Marots de communications maritimes. Reste le satellite de télévision directe H-SAT pour lequel la décision est renvoyée à la fin de l'année.

Sur le plan national, l'avenir d'une autre activité spatiale : l'observation de la Terre est assurée avec l'adoption du programme SPOT, qui devrait ultérieurement avoir d'importants développements.

Ces programmes et ceux qui les ont précédés — développement d'Ariane, satellites Symphonie, Météosat, O.T.S. — ont permis la constitution en France d'une industrie spatiale qui, sans avoir, et de loin, la puissance de sa rivale américaine, fait bonne figure de ce côté de l'Atlantique. Des compétences existent, qui permettent à l'industrie de répondre aux demandes.

Des questions se posent pourtant, au sujet des programmes comme des moyens. Les premiers, malgré leur variété, ne couvrent pas toutes les activités concevables. Bien que la France participe à la construction du laboratoire spatial Spacelab, peu d'efforts sont orientés vers l'élaboration de matériaux dans l'espace. Or, cette activité, actuellement balbutiante, sera peut-être de grande importance dans vingt ans. Des projets existent pour la développer qu'il faut évaluer.

D'autres projets sont tournés vers des besoins plus immédiats. Un satellite national de télécommunications est à l'étude, et le gouvernement devra juger de sa nécessité, qui fait peu de doute, et de son urgence, qui est plus contestée. En matière de télévision, il y a aussi des besoins à jauger, et des décisions seront à prendre, dans un cadre européen — satellite H-SAT — ou non.

L'analyse des besoins conduit à celle des moyens. Les compétences actuelles sont-elles suffisantes ? Bien des éléments d'un satellite doivent actuellement être achetés aux Etats-Unis ou parfois en Allemagne fédérale, et cette dépendance peut être gênante. La structure industrielle est-elle satisfaisante ? Il y a en France deux constructeurs principaux, la SNIAS et Matra, et, comme toujours en pareil cas, il faut pondérer les avantages de la concurrence et ceux de la complémentarité.

De la réponse à de telles questions dépendent l'avenir spatial de la France et, par contre-coup, celui de l'Europe, pour laquelle il faudra bien un jour définir plus précisément le rôle de l'Agence spatiale européenne.

MAURICE ARVONNY.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **Mathématiques**

Mmes, Mlles et MM. : Isabelle Abram, née Sourdive (146e); Simonne Agostini (116e) ; Albizzati (159e) ; Alt (23e); Anne-Marie Andreis (77e); Antoniazzi (146e) ; Arditti-Modiano (151e) ; Aubry (146e) ; Hubert Barbier (91e) ; Beigbeder (91e) ; Berg (93e) ; Jean-Marie Bernard (79e) ; Noël Bernard (143e) ; Jean Berry (127e) ; Blottiaux (133e) ; Bouchitte (159e) ; Dominique Bouquet (159e) ; Laurent Bourgeois (13e) ; François Bouyer (154e) ; Jean Bouyer (68e) ; Roland Brasseur (133e) ; Bruillard (106e) ; Caelen (154e) ; Christian Cardinet (75e) ; André Castelli (95e) ; Bernard Causse (33e); Cegielski (45e); Chardard (111e) ; Chemla (116e) ; Pierre Chibaudel (111e) ; Christin (17e) ; Coblence (45e) ; Colliand (49e) ; Sylvie Combeau (15e) ; Catherine Conseil, née Gauthier (26e) ; Corbanie (133e); Daniel Cotty (151e); Courtan (143e) ; Cuer (104e) ; Cyferstein (51e) ; Dames (83e) ; Dahset (16e) ; Sylvie Darrieu (70e) ; Monique Dauge (8e) ; Guy David (40e) ; (de) Montaudouin (106e) ; Delifer (1) (6e bis) ; Delpy (159e) ; Marie-Thérèse Delye, née Chevalier (122e) ; Denise (3e) ; Derniame (45e) ; Derouault (53e) ; Dode (91e) ; Donzel (20e) ; Dorange-Pattoret (129e) ; Dorizzi (41e) ; Françoise Doucet (108e) ; Doukhan (11e) ; Drezet (5e) ; Sylvine Dubreucq (80e) ; Bernard Ducourt (102e); Caroline Dulac (70e); Duny (122e) ; Duret-Robert (38e) ; Jean-Pierre Duvivier (133e) ; Jean-Pierre Fabre (49e) ; Isabelle Faivre (59e) ; Fauchot (77e) ; Odile Faure (159e) ; Marc Ferenczi (74e) ; Sébastien Ferenczi (37e) ; Pierre Fernandez (10e); Ferrard (26e); Ferrieux (121e) ; Froger (21e) ; Garchier (28e) ; Gaudry (80e) ; Danièle Gerard, née Cholet (116e) ; Jean-Pierre Gobert (102e) ; Catherine Goldstein (65e) ; Gonet (146e) ; Grin (89e) ; Guedes (91e); Gullly (68e); Hamayon (133e); Jean-Paul Heim (65e); Henocq (42e); Hily (62e) ; Béatrice Hoffbeck, née Berna (70e) ; Hormière (13e) ; Jais-Nielsen (43e) ; Pascale Januel, née Delcourt (133e) ; Jasserand (111e) ; Jeanneau (53e) ; Catherine Jensen (97e) ; Journe (38e).

Robert Kaufmann (116e) ; Lamande (83e) ; Lassaigne (29e) ; Latare (111e) ; Annie Le Bihan (151e) ; Michel Le Borgne (106e) ; Pierre Yves Le Cloarec (146e) ; Lemble (9e) ; Daniel Lepine (104e) ; Joël Leroy (80e) ; Emmanuel Lesigne (52e) ; Mireille Levy (33e) ; Liron (45e) ; Lochak (17e) ; Lozach (106e) ; Sylvaine Macé, épouse Le Berre (159e) ; Magneron (59e) ; Philippe Manet (83e) ; Alain Mansoux (12e) ; Jean-Claude Martin (29e) ; Jean-François Martin (126e) ; Mascle (62e) ; Mazo (137e) ; Marie-Pierre Merialdo, née Rivory (32e) ; Brigitte Meunier, née Debelle (86e) ; Max Michel (33e) ; Laurence Midler, née Mettre (59e) ; Miguet (25e) ; Evelyne Moreau (129e) ; Claire Norvez, née Le Carff (62e) ; Pagano (53e) ; Evelyne Pailhas, née Camez (133e) ; Michèle Pelletier (154e) ; Josselyne Perles (24e) ; Christian Petit (157e) ; Phillioux (89e) ; Picq (133e) ; Pradalier (133e ex aequo) ; Primevert (159e) ; Prot (129e) ; Michel Renard (97e) ; Jacques Renaud (70e) ; Riesemann (17e) ; Alain Rivière (65e) ; Monique Rocher (111e) ; Jean-Charles Rochet (4e) ; Philippe Roy (97e) ; Sadi (1) (154e bis) ; Samba (133e) ; François Senéchal (97e) ; Serris (21e) ; Skandalis (86e) ; Frank Sylvain (129e) ; Sznitman (1er) ; Jérôme Thibaud (2e) ; Camille Thomas (122e) ; Pascal Thomas (43e) ; Pascale Touyarot, née Cassard (38e) ; Frédérique Vallée (143e) ; Jean-Michel Vallin (53e) ; Vandecasteele (122e) ; Michel Verant (127e) ; Marie-Claude Verdier (116e) ; Luc Villemot (31e) ; Villermaux (7e) ; Watry (97e) ; Watremez (86e) ; Zanini (58e) ; Zerah (53e) ; Zinsmeister (6e) ; Zupan (76e).

(1) Sans affectation de poste, car de nationalité étrangère.

● **SCIENCES NATURELLES**

Option : sciences de la terre

Mmes et MM. Catherine Arnault (4e) ; Bloch (24e) ; Anne-Françoise Boudet (5e) ; Jean-François Bouvet (20e) ; Brocquet (7e) ; Cantor (25e) ; Ciavatti (21e) ; Delort (28e) ; Claude Garcia (15e) ; Gillet (10e) ; Grossetête (26e) ; Guetat, née Despris (23e) ; Jean-Pierre Henry (12e) ; Jarcsek (17e) ; Monique Lafon (13e) ; Martine Laurent (26e) ; Leau (2e) ; Lecesne (17e) ; Christiane Mansard, née Perrier (10e) ; Montchamp, née Moreau (9e) ; Pierre Petit (19e) ; Pittet (3e) ; Poisson (29e) ; Rebillard (14e) ; Rojat (6e) ; Rotival (11e) ; Schneeberger (8e) ; Thouraud (16e) ; Tinchand (22e).

● **SCIENCES NATURELLES**

Option : sciences biologiques

Mmes et MM. Astier (8e) ; Ayrault, née Bertrand (4e) ; Censier (11e) ; Duco (8e) ; Jauzein (5e) ; Lesur (3e) ; Marinval (9e) ; Christian Orange (2e) ; Marie-Josèphe Renard, née Houdiard (1re) ; Rousselle (6e) ; Vermorel (7e).

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET MÉTIERS (E.N.S.A.M.)**

Guy Martin, Jérôme Candeau, Chossinand, J.-Paul Thierry, Brunstein, Hertzler, Humpich, Lemaire, Lickel, Derolez, Serey, J-Marc Mousset, Deville, Bernard Couderc, Le Sant, Pierrefila ; Schwab, Sutter, Triquigneaux, Boisnard, Gayvallet, Kelma, Deneau, Bernard Castel, Jeanroy, Pascal Marin, Denoyelle, Dominique Marquet, Taillant, Boucheny, Stevenard, Dominique Nicolas, Broussin, Veillon, Tremoullière, Alain Chanut, Oudin, Thierry Munier, Girodet, Brule, Bidaut, Leenhardt, Carnet, Loron, Daniel Muller, Brunisholz, Boisgard, Frédéric Dubois, Degardin, Coquet, Michel Remy, Turpin-Invernon, Burnod, Stoffel, Chaffaut, Hubert Giraud, Philippe Boisse, Fauroux, Skoczylas, Darnault, Pascal Leclercq, Niedercorn, Knauer, François Pierre, Prost, Jean-Michel Lemoine, Robert Faure, Philippe Roche, Patrick Peltier, Mengus, Loubières, Corsin, Grosbois, Papin.

Fayette, Sachot, Besson, Grosgeorge, Simoncini, Schitter, Dieudonne, Brignola, Kohler, Gohier, Geroux, Jambet, Lionel Gay, Tandonnet, Malledant, Chapuis, Pidancier, Nolot, Robinet, Lanot, Deroo, J.-Luc Causse, Jean-Michel Lefranc, Nouzille, Petitpoisson, Faucon, Declerck, Moretto, Beaugrand, Kauffmann, Valente, Ravier, Vilbert, Duquesne, Dandieu, Nectoux, Yves Beau, Smeyers, Mendousse, Husson, Pascal Bussy, Cavillon, Brotel, Orczyk, Jacques Monier, Demathieu, Boulet, Delaby, Waldmann, Bouin, Proihac, Servis, Defrennes, Bernical, Olivier Delage, Dremière, Szadeczki, Alain Sauret, Henri Berthollet, Jean-Jacques Gavory, Thierry Richet, Bruno Martin, Lagier, Lepla, Relet, Philippe Hubert, Couvreur, Bourzac, Bernot, Roquet, Gérard Leclercq, Laebens, Penaud, Eric Manuel, J.-Jacques Lafon, Degez, Jaeg, Ortiz, Pargeton, Bede, Guillonnet, Waloch.

Poirrier, Philippe Gauthier, Guehl, Trolle, Patrice Morel, Gilles Lopez, Labar, Lelay, Damizet, Bourquard, Payet-Burin, Beades Jimenez, Auffret, Jean Gonzalez, Cécile Delage, Cousteix, Christian Rivaud, Leau, Christian Baron, Guy Escoffier, Hollebecq, Charton, Oberti, J.-Luc Rene, Mepal, Lavasier, Paoletti, Mesaros, Philippe Maria, Vaucher, Laforge, Bredif, Aublant, Danjean, Autran, Godbert, Michel Durand, Chambre, Willaime, Eric Martin, Bordat, Lachevre, Diquelou, Salette, Sejourne, Gertz, Baguet, Riou, J.-Xavier Mons, Reichart, Pallot, Bienfait, Schloesser, Lamouret, Ganneval, Warusfel, Trombetta, Le Cair, Christian Hubert, Henri Maire, Zbiegiel, Gasc, Christian David, Le-Roux, Rohou, Oussin, Le Toquin, Guilie, Chakhari, Krauth, Loison, Priour, Romanet, Remond, Tiran, Dellinger, Luc Marchand, Joseph Costa, Daniel Carcel, Lhuillery, Michel Carre, Planche.

Fleuret, Didier Lefebvre, Sanouillet, Amoris, Ortola, Emin, Charlotteaux, Lesage, Vegeois, Filaquier, Christian Xavier, Labarre, Diemer, Denis Didier, Sutto, Vachet, Alain Cerdan, Michel Jacques, Imhoff, Vincenot, Brutinel, Simonneau, Gilles Laborde, Jouvaux, Guy Verneuil, Michel Renaud, Ravat, Eymard, Assi, Mirabella, Decool, Weyl, Randriamihaja, Pierre Normand, Rudolph, Potemski, Dominique Bernede, Andreini, Bernard Marini, Bruno Lesage, Macquet, Guerin, Schmit, Coudreuse, Pascal Michelin, Thierry Thibaud, Attal, Pascal Clerc, Jean-Marc Vincent, Sylvie Imbert, Delalande, Desgrange, Boutonnet, Raimbault, Panhaleux, Dubosc, Cecchetto, Olivier Colin, Daniel Guichard, Spizzi, Rivai, Le Jalle, Bossus, Blum, François Cartier, Bernard Olivier, Gayraud, Paul Sauvageot, Daniel Sanchez, Lamouroux, Barot-Cortot, Lioux, Basse, Paulhan, Pardeau, Hoel, Corronel, Jean Clement, Le Vaguerease, Becker, Treppo, Maubray, Oulie, Chabirandgarconnet.

Bedoul, Gabette, Didier Carne, Henri Berger, Thiefain, Nussbaum, Nenon, Pierre Fournier, Patrick Duroux, Marc Chambon, Alain Gauthier, Portero, Dominique Hermann, Pascal Descombes, Erick Chaty, Balliot, Thiallier, Stéphane Olmi, Tanfin, Lherm, Hennebil, Bourreller, Vincent Becker, Beauguitte, Dolou, Cosson, Philippe Martin, Patoor, Jacky Rivière, Benair, Restoul, Chirie, Debeaux, Bignon, Wackowiez, Poedras, Delena, Lucchetti, Sauze, Paul Masson, Branly, Philippe Besson, Michel Barge, François Gautier, Dorel, Bencteux, Olivier Belle, Moinard, Christian Merle, Batkin, Francis Perin, Jean Quintana, Bertrand Bonhomme, Dutoit, Jean-Philippe Dousse, Naudin, P.-Jean Decoster, Chriett, Blaudez, Patrick Roques, Philippe Bonnin, Mardine, Ingrassia, Patrice Riou, Hervé Cagnat, Fabien Fernandez, Capetta, Delot, Escal, Daniel Morillon, Chambrin, Buteau, J.-Claude Favarel, François Didier, Derlot, Letellier, Thierry Botrel, Dovetta, Joël Delebecq, Bourguignon, Barrat, Claraz, Liochon, Bolufer.

Alain Dufour ; Tanguy Madec ; Duterte ; Bounin ; Aymeric ; Chardonneau ; Bertrand Lebrun ; Alain Girard ; Fagni ; Hivin ; Fabienne Marcel ; René Rolland ; Pierre Delaveau ; J.-Luc Etienne ; Gondry ; Bernard Bouchier ; Philippe Hélène ; Boltz ; Gillot ; Soler ; Hervé Faivre ; Yves Barthaud ; Mulile ; Lacoste-Seignouret ; M.-Agnès Robert ; Crombet ; Pothet ; Lefeuvre ; Esclade ; J.-Christophe Mercier ; Laniesse ; Pastorino ; Ferrère ; Beaudoux ; Daniel Lefèvre ; Damiani ; Chauville ; Benac ; J.-Claude Michel ; Laffay ; Maurer ; Le Chalony ; Martial Hetier Brodard ; Liet ; Saulnier ; Anoufa ; Leiner ; Bigas ; Jean-Marie Torres ; Hubert Jacquet ; Anne Paix ; Karel Dode ; Faggionato ; Chantre ; Usseglio-Grosso ; Metais ; J.-Luc Morand ; Skandrani ; Taret ; Claude Daguène ; Petel ; Bougault ; Gilet ; Desormière ; Sessa ; Brunet ; Lemeni ; Graffin ; Cura ; Vandamme ; Piloquet ; Gilles Leblanc ; Feuvrier ; Peynot ; Henri Albert ; Zanirato ; Aldanondo ; Gallard ; Bonnafe ; Chaule ; Philippe Jean-Pierre ; Le Clech ; Ginoux ; Michel Dufour ; Pascal Claus ; Courtas ; Zucco ; Jean-Michel Picard ; Bosselut ; Ripoche ; Odoul ; Mairie ; Kruissel ; Pascal Cordier ; Pascal Olivier ; Miciol ; Ramonet ; Rocland ; Hinfray ; Pascal Renault ; Philippe Muller ; Lambin ; Conrad ; Appy ; Vallet ; Fillère ; Cholat ; Bouvet ; Latorre ; Lallouet ; Coulis ; J.-Michel Loup ; Philippe Gâteau ; Bruno Galland ; Denos ; J.-Paul Buisson ; Souchal ; Sirven ; Patrice Lombard ; J.-François Bertrand ; Sorignon ; Ducassou ; Michallon ; Christian Mesnard ; Lemeille ; Patrick Pivot ; Domergue ; Michel Moreau ; Pierre Melan ; Braham ; Lagoueyte ; Royal ; Charpiot ; Roland Jouve ; J.-Marie Didier ; J.-Charles Valero ; Artiguet ; Pillet ; Palfray ; Philippe Gilles ; Van der Windt ; Thierart ; Caillier ; Brient ; Jacques Vincent ; Piolain ; Mellard ; Cazin ; Van der Vliet ; Donce ; J.-Noël Philippe ; Stuffert ; Dantel ; Mottin ; Gremillion ; Chatard ; Attier ; Defay ; Herrmann ; Coatrine ; Bernard Charnier ; Ournac ; Gilles Lejeune ; Redien ; Franzino ; Cartault ; Lembert ; Gueroult ; Carpita ; Pauwels ; Zana ; Regincos ; Thauvin ; Christian Lefebvre ; Michel Lamouroux ; Duvacquier ; Planque ; Moesch ; Fera ; Baude ; Toppani ; Rampini ; Guyot-Sionnest ; Scoditti ; Yves Mathieu ; Mace ; Serge Leroux ; Gross ; Chanvry ; Ohnimus ; Urban ; J.-Luc Picaud ; Marc Marquaire ; Gisbert ; Remond ; Oms ; Bernard Blanc ; Cloez ; Doucet ; Tholin ; Jeridi ; Wahl ; Bonneau ; Quenet ; Bernard Charlot ; Boisdron ; Tatat ; Bellebigue ; Sevian ; Sahnoun ; Michel Leclerc ; Samenayre ; Romanet ; Ganne ; Chanussot ; Bartholomei ; Bruno Lefebvre ; Abiven ; Gueraud ; Genelot ; Lab ; J.-Sylvain Narbonne ; Planas ; Gebors ; Gardey ; Gerald Maria ; Robert Luc ; Alain Pradier ; Patrice Cariou ; Barnouin ; Isabel ; Blanquet ; Riccio ; François Renard ; Gérard Coron ; Jolimet ; Fauno ; Brysbaert ; Ville ; Monneau ; Claret ; Peige ; Seute.

● **ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES**
Sciences

● **Section mathématiques**

Busseron, Rehfeld, Hulin, Gaschignard, Catherine Fontaine, Bauval, Babillot, Tourniaire, Meier, Gely, Fouilloux, Charlais, Paponneau, Maistre et Marucco (ex aequo), Brefort, Nguyen, Carayol, Doullez, Pascale Duret, Rimet, Nathalie Boulanger et Doubremelle (ex aequo).

● **Section physique-chimie**

Marie-Sabine Vilain, Jousaume, Jaccoud, Videlaine, Isabelle Pichon, Trabujo, Dhaze et Rougee (ex aequo), Scavennec, Roinik, Donnadieu, Derel, Dugourd.

● **Section sciences naturelles**

Giri, Prabonnaud, Lauvergeon, Bonnerot, Françoise Thibault, Zanda, Jessua.

Les professionnels de l'hôtellerie souhaitent une meilleure qualité de l'enseignement

L'enseignement hôtelier en France est-il à la hauteur des traditions culinaires et touristiques de notre pays ? Non, répondent les professionnels de l'hôtellerie. Non, répondent également les membres de l'Union nationale des enseignements technologiques hôteliers ((UNATECH), qui groupe notamment quelque sept mille anciens élèves.

Reçu à la mairie d'Auxerre, lundi 24 juillet, par Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, maire de la ville, le président de l'UNATECH, M. Pierre Berthet, a fait part des inquiétudes de son organisation quant à l'avenir de l'enseignement hôtelier. « *Il n'est pas normal qu'une profession qui ouvre tant de débouchés soit si mal enseignée* », observe M. Berthet.

La preuve ? 70 % des élèves en formation abandonnent en cours d'étude. Et ceux qui vont jusqu'au terme, c'est-à-dire au brevet de technicien supérieur, n'ont qu'une hâte : parfaire leur formation en Suisse ou aux Etats-Unis, faute d'un enseignement supérieur approprié en France.

La France n'est pourtant pas sous-équipée en établissements d'enseignement. On compte à ce jour douze lycées hôteliers publics (Bordeaux, Bourges, Clermond-Ferrand, Dinard, Grenoble, Nice, Paris, Poligny, Strasbourg, Thonon-les-Bains, Toulouse et Le Touquet) et un établissement privé (Institution Sainte-Anne à Saint-Nazaire). Cent vingt-trois lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.) disposent d'une section hôtelière préparant à un C.A.P. ou B.E.P. en deux ou trois ans. Un treizième lycée hôtelier est en construction à Blois. Au total, ce sont chaque année quelque deux mille élèves qui reçoivent un enseignement technologique hôtelier.

« *Il faut d'abord mieux déceler les motivations des élèves*, estime M. Berthet. *Ce n'est pas parce qu'un garçon aime faire la cuisine chez lui qu'il fera un bon professionnel de l'hôtellerie.* » L'UNATECH souhaiterait également combler le fossé qui subsiste entre les gestionnaires, formés dans les grandes écoles (H.E.C., ESSEC, etc.), et les techniciens. Cela suppose que les élèves des écoles hôtelières reçoivent un enseignement de gestion approprié.

Enfin, l'UNATECH lutte pour que l'on redonne à la restauration française son « *label de qualité* » et que l'on mette l'accent sur la « *para-hôtellerie* » (tâches d'animation, tourisme, etc.). « *L'idéal*, estime M. Berthet, *serait de parvenir à l'instauration d'une carte professionnelle qui serait une garantie de qualité minimum.* »

Rendez-vous a été pris pour une « *concertation nationale* » le 17 octobre prochain, organisée par l'UNATECH. Cette rencontre devrait être présidée par M. Jean-Pierre Soisson et accueillir les professionnels de l'hôtellerie en même temps que les personnels de formation, notamment ceux qui dépendent du ministère de l'éducation.

● *Une unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de sciences économiques* vient d'être créée à Paris VIII (Vincennes). Les inscriptions sont reçues jusqu'au 29 juillet.

★ Université de Vincennes-Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. 374-12-50.

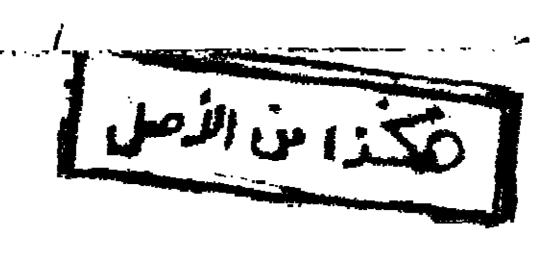
● *Un stage d'animation et de pédagogie musicales* est organisé par l'université de Vincennes-Paris VIII pour les enseignants et les animateurs quel que soit leur niveau de connaissances musicales. Ce stage gratuit aura lieu tous les mercredis de 10 h à 12 h du 8 novembre prochain au 20 juin 1979.

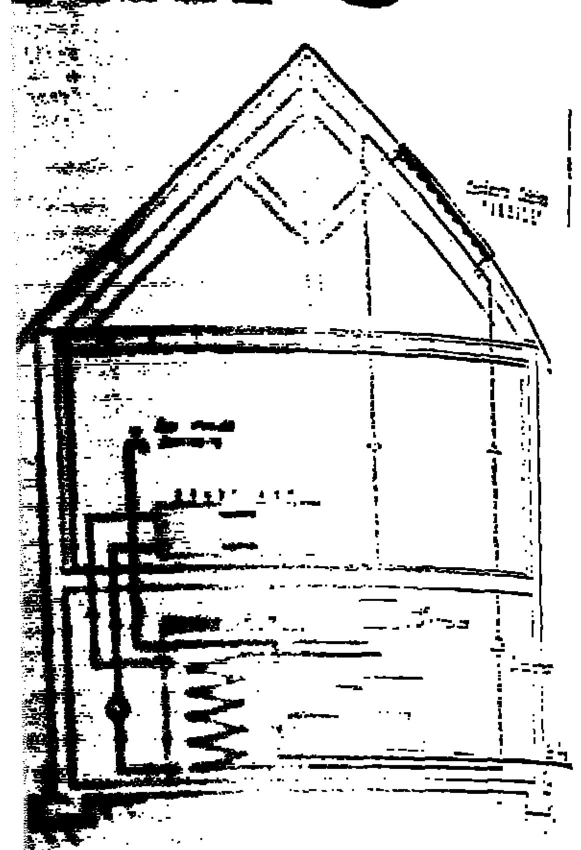
★ Université de Vincennes-Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. 374-12-50.

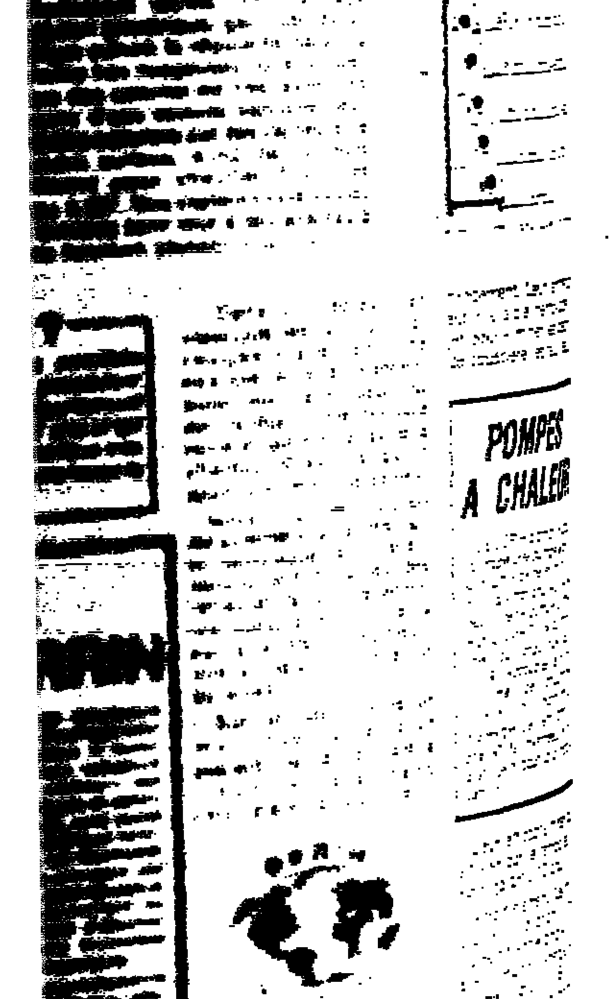
Le XVIIe siècle pro…

La saveu…

La cris…







Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le XVIIe siècle provençal à Marseille

La saveur provinciale

VOICI donc le palais Longchamp, avec son portique énorme, ses degrés, ses vases et son air de fête qui convient bien. L'aile de gauche n'est pas trop vaste pour accueillir sur deux étages l'œuvre de trente peintres, dont un catalogue exemplaire reconstitue chaque fois la carrière et l'œuvre. On pouvait tout craindre d'un rassemblement de compositions d'église, qui ont vite l'air de grandes « machines » vides. Un certain nombre ont été peintes pour des confréries, dont on sait alors l'importance dans le Midi, beaucoup pour des couvents. Mais un accrochage habile a résolu le problème.

Le coup d'œil le plus sommaire ne peut éluder l'effet vibrant de beaucoup de ces compositions : le drapé rouge du premier apôtre dans l'*Assomption*, de Nicolas Mignard (1633), le manteau du même rouge coupant le ciel d'orage dans le *Sacrifice d'Abraham*, peint assez tard, vers 1660, par un certain Gilles Garcin pour les pénitents noirs d'Aix. D'autres fois, s'impose une grande note blanche, à laquelle tout est subordonné : dans la *Résurrection* de Finsonius (1610, la date la plus haute de l'exposition), où joue à fond l'orchestration des reflets métalliques des armures, dans le grave *Saint Bruno*, de N. Mignard, où le paysage brun fournit le repoussoir (vers 1635). On n'en tirera d'autre conclusion que l'attirance des grands partis picturaux dans des ateliers où l'on avait une grande liberté de mouvement. C'était la chance d'une peinture qui, tout en s'informant aux grands courants européens, était marginale. On s'y permettait des improvisations originales. Un nommé Michel Serre, catalan d'origine, passé par Rome, fixé à Marseille en 1675, un peu marchand, un peu entrepreneur, peint, vers la fin du siècle, un tableau d'autel pour la confrérie des boulangers de Martigues — dont le patron est, bien entendu, saint Honoré : il l'anime dans le haut par le manteau bleu d'un saint Michel d'opéra, assis dans les nues, au-dessus de l'évêque au geste onctueux. Voici venu le moment où le terme de saveur provinciale ne devrait plus être méprisant.

L'ampleur de la démonstration rend l'expérience tout à fait neuve et profondément satisfaisante. Le visiteur n'a jamais été aussi innocent, aussi démuni de notions toutes faites. Il est presque contraint d'entrer dans le jeu des questions qui font le régal des historiens de l'art : attribution, datation, appel au document. Depuis une vingtaine d'années à peine, il y a un certain remue-ménage autour de ces peintres. On les cerne enfin, mais, à vrai dire, cette manifestation est à la fois une présentation au public des oubliés et un rassemblement pour étude.

Le carrefour unique

La Provence du dix-septième siècle était turbulente et capable, avec une foule de parlementaires cultivés, dont l'incomparable Peiresc. Ce voyageur, collectionneur, numismate, avait tout lu, connaissait toute l'Europe, de Galilée à Rubens ; il introduisit le chat angora en France et recherchait pour son jardin le « *rosier de la Chine, dont les fleurs changent*, dit-on, *de couleur trois fois par jour.* » Il est à l'origine de toute l'affaire, puisque c'est lui qui retint pendant deux bonnes années dans le Midi le dénommé Finsonius, qui, au début de 1613 remontait d'Italie en Flandres par Marseille. Finson arrivait comme un représentant de la manière de Caravage, alors en pleine vogue. Avec son collègue Martin Faber, ils travaillèrent ferme en Provence. Leurs autoportraits cocasses montrent des tempéraments solides, un peu vulgaires. Finson était assez avisé pour s'éloigner parfois de ses modèles italiens : l'*Annonciation* pour les clarisses d'Arles est toute conventionnelle et dévote. Mais on peut imaginer le prestige de ces fortes compositions, dont il n'y avait l'équivalent nulle part en France.

Ce qui reste bien moins clair, c'est le cas de Trophime Bigot. Il y a, signés de ce nom quelques grands tableaux assez lourds et encombrés, comme le *Saint Laurent*, à Arles (1635), et, d'autre part, un groupe de scènes de clair-obscur peintes à Rome que le regretté Ben Nicolson donnait au « maître à la chandelle ». Le parallélisme avec les nocturnes rougeoyants de Georges de La Tour est frappant, mais la mollesse de la touche ne permet aucune confusion : le *Saint Sébastien*, récemment acquis par le musée de Bordeaux, le marque bien.

Est-ce du même peintre qu'il s'agit, « caravagisant » en Italie, puis travaillant dans un autre esprit à Aix ? On l'a cru. On ne le croit plus. Le dossier est là.

Autour de 1635-1640, il y avait des mouvements impérieux vers Rome. Avec Marseille et Toulon, d'où l'on s'embarque pour Naples et Gênes, la Provence, point de passage, est mieux lotie que toute autre région. Elle bénéficie de l'apport de Nordiques qui se sont informés à Rome, comme ce Jean Daret bien connu par le décor à grand effet de l'hôtel Château-Renard à Aix (1654). Nicolas Mignard apparaît : Avignon en 1633 ; il va à Rome, avant de se fixer en Provence, où il se taille un vrai royaume, avec son frère et son neveu. On ne s'adresse plus aux « tenebrosi » mais à la peinture claire, animée, variée, des Carrache dont Nicolas a gravé le décor Farnèse. Cet art souple qui invente à partir d'inventions antérieures, définit, si l'on veut, dans la *Visitation* d'Avignon (vers 1640-1645) le classicisme provençal.

Trois figures vraiment autochtones apparaissent alors : Faudran, l'ami de Scudéry le poète, né à Marseille en 1611, dont presque tout a disparu, sauf le *Saint Bernard* très soutenu du village de La Penne ; Levieux, né à Nîmes en 1613, très mesuré, très sérieux dans sa *Sainte Famille* raphaëlesque, d'une sobriété impressionnante dans le *Saint Guillaume* gris et brun des pénitents noirs d'Avignon ; et, le troisième, tout à l'opposé, l'impatience et l'irrégularité même, Pierre Puget qui vit le jour à Marseille en 1620. Rien ne lui est étranger des grandes scènes ondulantes de Pierre de Cortone, aux figures de proue baroques. *L'Achille et Chiron*, juste ébauché, fait penser à Daumier ou à Delacroix. Tout le baroque s'engouffre dans ses sculptures géantes et anime les ornements. Puget avait un collaborateur, J.B. de La Rose pour les marines, dont il préparait les belles silhouettes de voiliers à haut pont. Mais on n'en retrouve guère. Les dessins nous instruisent, et l'on découvre avec Turreau, dit Toro, les élégances de l'ornemanisme, qui, à vrai dire, cesse peu à peu d'être proprement méridional.



Résurrection de Lazare (1613), par Louis Finson.

Le dialogue se faisait maintenant avec Paris. Des dynasties se formaient : les Mignard, le fils Puget. Des élèves de Levieux, les Daniel travaillent à Aix : le retable de Jérôme Daniel pour l'église de Ventabren (1690) est une réunion à la fois forte et capricieuse, avec en évidence au-dessus d'une chasuble rose le cou coupé de saint Denis. Une de ces inventions dans la couleur, comme celle qu'on a déjà signalée chez Michel Serre. Ce dernier sort dans les tableaux de la *Peste de Marseille*, témoins macabres de l'épouvante qui annihila la Provence en 1721. Par force. On s'arrête là.

On reste sur l'impression d'avoir vu soudain surgir sur la mer un navire inconnu, bien frété et bien gréé. On le comprend, il ne s'agit pas ici d'une exposition banale. Elle est judicieusement dédiée à un homme de grande classe, le marquis de Chennevières-Pointel. Les quelques pages extraites de ses *Recherches sur les peintres provinciaux* (commencées en 1847) sont si fermes et lumineuses qu'on oublie leur date. Chennevières avait vu deux choses : les œuvres d'art éparses dans le pays sont en perdition, la province est morte. De la première évidence découle l'urgence d'un « inventaire des richesses d'art » du pays ; de la seconde, le devoir de recueillir ces œuvres que le mépris condamne à l'abandon. La France est faite de telle sorte qu'on a attendu un siècle pour réaliser ce programme. Ce n'est pas sans une sorte d'allégresse — et un peu de mélancolie — qu'on le voit enfin se remplir.

ANDRÉ CHASTEL.

★ La peinture en Provence au dix-septième siècle : 219 numéros, notices, catalogues. Sous la direction de H. Wytenhove, préface de G. Defferre. Marseille, palais Longchamp (jusqu'en octobre) ; puis Aix, Musée des tapisseries (automne), Nice, galerie des Ponchettes (janvier-mars 1979).

La crise du cirque français

ON l'avait dit mort, et il reparaît. C'est comme ça le cirque, en France. Jusqu'à ce qu'il disparaisse un jour brusquement et tout à fait, parce que, à force de ressusciter on ne sait trop comment ni grâce à qui, personne ne peut croire réellement qu'il va mal. Oui le cirque français va mal, mais depuis longtemps. Et tant qu'un certain nombre d'initiatives ne seront pas prises, tant que certaines questions ne seront pas posées, du côté de la profession — qui semble pourtant cette fois s'en préoccuper — comme du côté des pouvoirs publics — qui disent « s'en occuper », mais dont on attend les décisions, — on continuera de ne parler de l'histoire du cirque que sous forme de dépôts de bilans, de faillites, de restructurations, d'achats et de reventes de titres. Qu'il est loin le temps où Dullin et Copeau envoyaient leurs élèves au cirque, où le cirque inspirait Cocteau, Toulouse-Lautrec ou Darius Milhaud ! Ce cirque peut-il revenir ?

Le cirque de Jean-Richard a repris sa route. Le chapiteau, dont le personnel (une centaine de personnes environ) avait été licencié le 10 juillet à la suite du dépôt de bilan de la Société Chapiteaux et Spectacles Jean-Richard, est reparti le samedi 22 juillet avec une nouvelle direction, Lucien Gruss et son père, Alexis Gruss sénior (jusque-là responsable de Medrano, autre chapiteau appartenant, avec Jean-Richard et Pinder, à la société, et qui s'était arrêté le premier après le dépôt de bilan). Il a repris l'ensemble du personnel du cirque Medrano (seules quelques personnes du Jean-Richard ont été réembauchées) et le matériel du cirque Jean-Richard fortement « allégé » (une vingtaine de voitures, camions et caravanes au lieu de trente-sept), et il présente le spectacle de Medrano (les artistes de l'Allemagne de l'Est qui constituaient le spectacle du Jean-Richard ont vu leur contrat s'interrompre) : c'est donc à une concentration (deux chapiteaux itinérants au lieu de trois) en même temps qu'à une restructuration de la société qu'on assiste. Remaniement administratif au sommet : des hauts cadres ont été « dégagés » et l'on dit que Jean-Pierre Richard, fils de Jean Richard, serait le directeur de la future société.

Depuis que la Société des Chapiteaux et Spectacles Jean-Richard a déposé son bilan le 19 juin et que la presse a parlé d'un déficit de 10 millions de francs, les commentaires sont allés bon train dans la profession. On a beaucoup parlé des causes, et beaucoup — beaucoup — d'erreurs de gestion. On a dit que Jean Richard avait vu trop grand, qu'un cirque ne se dirige pas comme n'importe quelle entreprise, mais en famille, sur place et à l'économie. Des gaspillages de toutes sortes auraient été commis à différents échelons d'un encadrement pléthorique et devenu incontrôlable... Quelles que soient les responsabilités engagées (celles-ci seront ou ne seront pas révélées en leur temps), elles ne sauraient tout expliquer d'une crise qui affecte le cirque français depuis des dizaines et des dizaines d'années.



LE GAS-OIL

OU

LA ROUTINE



Le dépôt de bilan de la Société Chapiteaux et Spectacles Jean-Richard n'est pas arrivé comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Sabine Rancy vient de faire faillite en Italie près de Rome, mais son cirque était déjà moribond. Il n'y a pas si longtemps, le cirque Pinder — le plus grand cirque de France, — le cirque Gruss, après Ben-Hur, ont fait des faillites retentissantes. Et, quand Jean Richard a créé son premier cirque en 1969 (avant justement de racheter Pinder puis Medrano), tout le monde lui donnait un mois pour vivre.

Sur des terrains vagues

C'est que le cirque français dépend de facteurs, certains circonstanciels, d'autres permanents, dont la conjugaison est rapidement fatale. On a évoqué partout (chez Bouglione, chez Gruss, chez Jean-Richard...) la mauvaise saison 78. Le temps, la pluie, la neige, le verglas (de février à mai) puis le Mundial à la télévision (en Italie, des cirques se sont même arrêtés le temps de la Coupe du Monde), ont entraîné une baisse de fréquentation. Ce préjudice considérable n'aurait rien été si n'avaient pesé dans le même temps les contraintes énormes, les charges fiscales et autres qui sont le lot constant des grands chapiteaux itinérants.

Il y a le fameux problème des emplacements. Alors qu'en Suisse on aménage certaines places en fonction du cirque, en France, on a de plus en plus tendance au contraire, à le reléguer, sous prétexte de bruit et de saleté, à la périphérie de la ville, sur des parkings excentrés, parfois même sur des terrains vagues. Les prix de ces emplacements sont laissés à la fantaisie des municipalités (rares sont celles qui les offrent), qui peuvent ainsi demander jusqu'à 10 000 F pour vingt-quatre heures ou — cela s'est vu — mettre la place aux enchères.

Il y a les frais de transport (dix, vingt, trente camions et caravanes chaque jour sur la route, cela coûte très cher en taxes et en essence), de gendarmerie, de pompiers (là aussi les prix sont capricieux), la T.V.A., les charges sociales, la publicité, la SACEM, le droit de timbre perçu par l'Etat, etc. Un grand cirque itinérant peut avoir 30 000 F de frais par jour, estime Joseph Bouglione ; c'est du moins l'estimation qu'il donne pour les deux cirques Bouglione et Amar (quatre mille places environ chacun), dirigés par ses fils Sampion et Firmin, le cirque Jean-Richard avoisinant les 50 000 F de frais par jour pour le même type de chapiteau. « Le cirque marche très bien », dit Joseph Bouglione dans sa cabine-bateau du Cirque d'Hiver à Paris, « le cirque marche bien, mais il a trop de charges ». C'est pourquoi le « vieux terrible » comme l'appelle son petit-fils Gruss (cinq ans) a bien voulu s'allier aux autres. Il fait partie de la toute nouvelle Association française du cirque qui vient de demander audience auprès du ministre de la culture et de la communication.

Pour Christian Boner, qui en est le secrétaire général, il s'agit tout d'abord de faire reconnaître la valeur culturelle du cirque, puis de proposer un certain nombre d'allégements fiscaux et une aide pour le transport (par une détaxation du gas-oil), enfin il s'agit de mettre sur pied un début de réglementation, notamment en ce qui concerne les emplacements et leur prix.

Tout cela est urgent, plus qu'urgent, à entendre tout le monde. Tout cela, qui est du ressort des pouvoirs publics, peut aider la profession. Est-ce suffisant ? Pour André Sallée, amoureux et spécialiste du cirque, la question, fondamentale est implicitement celle-ci : qu'est devenu, qu'est aujourd'hui le cirque français ? « Un cirque français peut vivre, dit André Sallée, mais il ne peut investir. Si on lui donnait les moyens d'améliorer son matériel, ses spectacles en profiterait-il pour se renouveler ? »

L'école de Chaplin et de Tati

André Sallée condamne la facilité, la routine dans laquelle sont plongés les grands chapiteaux français. « En France, il n'y a pas, comme chez les Knie en Suisse, trois mois d'arrêt pour répéter, réfléchir, renouveler intégralement les numéros d'une année à l'autre. Chez Jean Richard, on s'arrête mais on ne répète pas. Chez Bouglione, on s'arrête trois semaines à peine, on reprend le plus vite possible pour passer avant le Jean Richard... Au lieu de faire des spectacles composés, subtils, comme chez Alexis Gr... ou Annie Fratellini, les grands chapiteaux font de la routine. Ils manquent d'âme, de trouvailles, d'imagination. »

C'est pour cette raison qu'André Sallée place ses espoirs chez les jeunes et dans les écoles, ces deux écoles très différentes — le Conservatoire national du cirque et l'Ecole nationale du cirque, — lancées en 1974 et en 1975 par Alexis Gruss et Annie Fratellini.

Le même amour du cirque, la même façon d'en parler, la connaissance et la flamme, l'esprit de recherche... Sous la tente bleu et or, installée sur le parvis du centre Beaubourg, où il donne depuis la mi-mai son merveilleux spectacle à l'ancienne (il n'y a pas plus beau que le cirque Gruss aujourd'hui !), Alexis Gruss junior raconte les hauts et les bas, les défaites financières traversées avec sa famille et qui l'ont poussé à revenir au petit chapiteau fixe familial. Le cirque d'Alexis Gruss, trente-deux personnes (« le noyau, et c'est important, reste la famille, mon père, mon frère, ma sœur Martine, ma belle-sœur Sandrine, ma femme Gipsy, et moi »), n'existerait pas sans l'aide, la ténacité incroyable de Sylvia Monfort, une femme qui s'est battue seule pour imposer un cirque dans Paris. Le cirque Gruss fait partie depuis 1974 du Centre d'animation culturelle de Paris, ce qui lui permet, outre une relative sécurité, d'avoir du temps (puisqu'il n'a plus besoin de se déplacer) pour travailler, pour créer. Il forme un petit nombre d'élèves et renouvelle chaque année son spectacle.

Alexis Gruss comme Annie Fratellini semblent hantés par le besoin de redonner au cirque ses lettres de noblesse, sa pureté, sa poésie, qui faisaient que, en 1925 encore, toute l'intelligentsia s'y précipitait. Annie Fratellini a quitté le cirque « qui était devenu tellement vulgaire », elle y est retournée avec Pierre Etaix « par amour et parce que je me suis dit que ça pouvait être très beau, plus sain, plus sérieux ». Elle a fondé une école (qui accueille six cents élèves), puis, avec l'école, un petit cirque qui tourne l'été avec vingt-cinq personnes et 7 000 francs de frais par jour environ.

Pour Annie Fratellini, ce qui a tué le cirque, « c'est qu'on a dit, venez voir le plus grand cirque, et non pas : venez voir le plus beau spectacle, puis finalement, avec les difficultés commerciales, on n'a plus parlé d'art, on a fait du cirque un commerce et l'on a tout mélangé ». « Le cirque a besoin des mêmes fondations que le théâtre, dit-elle encore, il est plus important même que le théâtre, les plus grands comiques, Keaton, Chaplin, Tati, viennent du cirque. » Que sortira-t-il des écoles d'Alexis Gruss junior et d'Annie Fratellini ? Il est encore trop tôt pour le dire. Mais l'on aimerait bien qu'elles soient davantage soutenues, aidées, pour que la renaissance se fasse et que le cirque chargé d'images, de rêves, soit à nouveau la pépinière des comédiens, des clowns, des peintres...

CATHERINE HUMBLOT.

L'art et l'argent,

L'OPÉRA DU BARON VON HIRSCH

« La Dernière grande vente du siècle ». C'est ainsi qu'on a qualifié la vente de la collection du baron Robert von Hirsch, qui s'est déroulée à Londres durant une semaine, du 20 au 27 juin, dans les salles de Sotheby bondées d'hommes de musée, de marchands d'art, d'amateurs, de curieux excités et tremblants à l'annonce de super-enchères jamais encore atteintes par le papier-monnaie : une foule cosmopolite venue voir s'émietter ce qui avait peut-être plus de raison d'exister dans le rassemblement de sa dernière demeure bâloise. Notre collaborateur Pierre Granville fait en deux articles le bilan de cette vente, qui a totalisé plus de 155 millions de francs (« le Monde » des 22, 25-26 juin, 1er juillet).

NOUS ne donnons pas raison à Edmond et Jules de Goncourt qui souhaitaient par testament diffuser leurs biens artistiques afin que d'autres refassent le chemin suivi par eux. Eh bien, non messieurs, la question ne se pose pas de la même manière aujourd'hui et il y a cent ans : le cinéma n'existait pas et les musées n'étaient pas ce qu'ils tentent de devenir. L'aristocratie de l'art s'ancre au musée, et la médiocratie se fourvoie souvent dans les salles obscures. Il n'y a pas de commune mesure. Robert von Hirsch n'a pas su ou n'a pas pu trancher. D'où, à l'examen, un décalage entre œuvres de premier rang et un quelconque où la signature devient accessoire secondaire.

Reconnaissons cependant que l'homme fut, dès sa première jeunesse, aussi avisé dans ses acquisitions d'art que dans les affaires : il avait su acquérir à vingt-quatre ans en 1907 aussi bien *la Rousse au caraco blanc*, de Lautrec, qui pétarada à mille lunes de son prix d'achat, à 1 941 000 francs, que la *Scène de rue à Barcelone*, de 1901, par Picasso, dont la fusée s'évanouit (26 juin) au prix de 1 055 000 francs (1).

Avant d'entreprendre le survol de la vente, il faut rappeler, pour ne pas fausser *absolument* la vision que l'on aurait pu avoir de la collection, que des œuvres importantes ont été vendues, vers 1965, par von Hirsch, au Städel de Francfort et au Kunstmuseum de Bâle : ainsi *le Pigeonnier de Bellevue*, par Cézanne, le *Don Quichotte*, de Daumier, la *Vénus blessée par Diomède*, de 1801, par Ingres (tant convoitée par le Louvre), *le Champ de courses*, par Degas, un *Fragment*, par Holbein le Vieux, demeurent sur les bords du superbe Rhin. Et n'oublions pas aussi le beau geste du collectionneur léguant au musée de Bâle dix dessins de Cézanne, après avoir donné au même musée le célèbre *Jugement de Pâris*, par Cranach le Vieux.

La rigueur du dessin ancien

Ce n'est pas *l'Opéra de quat'sous*, mais la rengaine monocorde n'en est pas si éloignée. Il se divise en huit actes, précisément huit ventes successives. Voici l'ouverture, triomphale par la modestie effacée de sept miniatures du Moyen Age. On y trouve la pureté dessinée de la ligne, telle que l'a redéfinie Matisse à la Chapelle de Vence (*Un saint martyrisé*, à 135 200 francs, Mayence (?), vers 1 100), et, plus étonnante allégorie, *la Philosophie et les Sept Arts* (202 800 francs, Salzbourg, vers 1250). Dans l'extraordinaire *Combat de l'agneau*, la profondeur et la franchise des couleurs rendent aussi un mouvement moderne aux trois registres où le drapé, l'attitude et le morcelage des figures traduisent avec éclat le drame apocalyptique (380 250 francs, Espagne du Nord, vers 1200). *La Crucifixion*, de l'école de Cologne (vers 1405), se tempère d'un coloris plus adouci, mais flamboie à 760 500 francs.

L'acte premier se poursuit à travers la rigueur du dessin ancien. Il y a des certitudes, des attributions — parfois problématiques, — également des anonymes qui donnent une conviction du vrai sans pour autant avouer l'identification de l'auteur : témoin la *Marie-Madeleine*, de l'école de Nuremberg (vers 1480), dont la plume sur 20 centimètres de haut étreint douloureusement *le regardeur par son intériorité* (109 850 francs).

Mais ne faut-il pas souligner que pour de nombreux, beaux et rares dessins de maîtres, l'œil est offensé par un lavage outrancier qui fait perdre à ces feuilles une bonne part de leur fleur ? Tel est le cas de ces *Anges* tenant trompette et bannière par un Fra Bartolomeo de jeunesse dont l'écriture bouclée se vend 304 000 francs. La plume du Suisse Urs Graf (19 × 15) précise de son métier de graveur les traits de l'orfèvre tenant entre ses doigts l'instrument d'astronomie avec la pudeur de l'homme qui sait ne rien savoir (1 030 900 francs). Sitôt voici venir l'aquarelle donnée à Dürer qu'acquiert un musée allemand : le site est identifié, Doss Trento (annoté « Trintperg »), dessiné lors de son voyage de retour de Venise à Nuremberg. Le prix a de quoi couper le souffle à 640 000 livres (5 408 000 francs). Sans parler de provenances interrogatives, on ne peut s'empêcher de penser aux aquarelles connues de Dürer et de constater avec quelque étonnement comment l'aquarelle, qui généralement est posée avec tant de précision analytique, est ici traitée dans un vague « tachisme » faisant disparaître *négligemment la forme des arbres ou de* la masse rocheuse. Pensons à l'aquarelle du Louvre par exemple, et la question pourrait se poser de savoir si le dessin authentique n'a pu être complété.

Par bonheur, ce n'est pas le cas de l'admirable dessin du *Christ au mont des Oliviers* (20,8 × 27,9), exécuté par Dürer lors de son voyage aux Pays-Bas, et comparativement le musée de Karlsruhe fait une excellente affaire en ne payant que 300 000 livres (2 530 000 francs) cette feuille où la prière de l'homme seul et abandonné transparaît, tandis que les trois bonshommes-apôtres sommeillent dans l'insouciance.

De Dürer nenni, malgré le monogramme grandiose, dans un magnifique *Portrait d'homme*, portant chapeau à larges bords (sanguine, pierre noire et craie blanche, 27 × 27), exécuté en 1522 par Wolf Huber. Surprenante présence d'une qualité sculpturale que le Städel Institut de Francfort va enfermer dans ses cartons (861 250 francs).

En deçà et au-delà des Alpes

De beaux et rares exemples de l'école italienne s'offrent au regard en ordre dispersé : par Raphaël, une feuille d'études, *Nu de femme assise et Tête d'enfant* (12 × 15), se paie 802 750 francs (New-York). La sanguine de Palma Vecchio, *Vierge et Enfant* s'enlève en douceur à 101 400 francs, tandis que la froideur pré-ingresque du Pintoricchio, traduite par la pointe d'argent et des rehauts de blanc, fait dévisager la *Tête d'un jeune homme*, indifférent aux *549 250 francs. Par Véronèse, la fouillis* d'une page d'études (plume et lavis) anime la préparation du célèbre tableau d'autel pour *le Martyre de san Georgio*, à Vérone (633 750 francs). Fallait-il négliger, pour ainsi dire, la feuille attribuée à Annibal Carrache — *Un artiste vu de dos en train de peindre* — où la sanguine paraît inscrire la fermeté d'un maître (46 475 francs) ? Le saisissement que l'on peut ressentir à la vue d'un dessin provient de la main de Piranèse : son coup de lumière, la franchise de son lavis, sa maîtrise du fantasque à travers une lumière contrastée, sont les éléments d'une écriture fébrile et hachurée *qui place l'imaginaire au-delà du réel et le réel dans l'imaginaire*. Son *Caprice architectural* (18 × 24) projette la hauteur de ses colonnes à 185 900 francs, tandis que ses *Deux figures de dos* (20 × 21) vivent dans un mouvement que la plume acérée taille sans merci (160 550 francs). Des trois dessins « donnés » à G.-B. Tiepolo, on ne retient sérieusement que la *Sainte Famille* (plume et lavis, 30 × 20) où la lumière éclôt merveilleusement du blanc du papier en réserve (169 000 francs).

L'œil de von Hirsch s'est porté avec insistance sur l'art d'outre-Rhin, également sur celui d'au-delà des Alpes. Flandres et Pays-Bas l'ont aussi stimulé : la *Vue de Heidelberg* (20 × 30) donnée à Brueghel de Velours est un doux moment de repos silencieux dans un espace où l'aquarelle légère se fait fleuve et montagne, tandis que *la ville se crispe en traits d'une plume* nette qui contraste sur le fond de rêve de jeunesse qui émerge dès son retour d'Italie (491 000 francs). Mais voici Rembrandt avec cinq dessins : avant tout l'émouvante *Décollation de saint Jean-Baptiste* (16 × 25), dont la dramatique scénographie met en place un peuple, une victime, un bourreau et le jaillissement de la lumière faufilée dans la souplesse des lignes dont le synthétisme est au plus juste (1 098 500 francs). Le Cleveland Arts Museum enlève un dessin à la plume et au lavis d'après une miniature persane portraiturant *le Shah Jahan* (23 × 17), *transposé* fidèlement dans un graphisme personnel (1 352 000 francs), prix le plus fort obtenu pour un dessin de Rembrandt. Le *Paysage fluvial*, remarquablement traité dans un léger pointillé, n'est pas loin d'atteindre le chiffre précédent : 1 301 900 francs, mais si son espace impalpable nous touche, il y a lieu aussi de voir en ce dessin une chose partiellement détruite par un lavage excessif. Quant au beau *Nu féminin* allongé dans la diagonale de la plage (19 × 25), il laisse le regard songeur, malgré sa qualité et, plutôt que d'évoquer Rembrandt, on rejoindrait l'opinion de certains considérant *l'œuvre comme étant de Karel Fabritius, ce beau peintre*, élève du maître, mais personnel et fauché dans la fleur de l'âge. Mieux qu'une pudeur anglo-saxonne, n'est-ce pas cette interrogation qui fit chuter, si l'on ose dire, le prix à 439 400 francs ?

Les dessins d'école française du dix-huitième siècle ne sont pas à la gloire de la collection. Watteau fera de son mieux pour relever le gant ou en copiant hardiment une figure prise dans une composition de Bassano, les trois crayons jouant de plein fouet dans une lumière sculpturale (82 610 francs), et davantage le charmant *Gentilhomme tenant un verre à la main* (17 × 10), où l'on boit avec délice les accents de la sanguine qui enivre à 219 700 francs.

Acte II : peintures anciennes

Le spectateur des loges, malgré téléviseurs, écrans et haut-parleurs, a la pénible impression tout au long de cet épisode que cela tire. Le souffleur flegmatique, Peter Wilson, *calm, cool and collected*, épingle les enchères lentes des figurants muets. L'acte est un peu ardu.

Le panneau de *l'Adoration des rois* (41 × 42), par Luca di Tommé, est paré de

l'art sans l'argent

l'exquisité de la peinture siennoise (fin du XIVe) : sans pompe, avec la fraîcheur du coloris à l'œuf et les ors faisant ressortir le paysage et les vêtements, il recueille dans l'émouvante simplicité de son dessin 634 500 F. Vient la majestueuse *Madone Branchini* (panneau 1,82 × 0,93, signé et daté *1427*, fait rare), par Giovanni di Paolo. Sur fond d'or que domine la colombe, la Vierge auréolée est assise dans un ample manteau bleu de nuit ourlé de blanc et tient l'enfant sur son genou gauche. Toute une symbolique florale, feuilles de chêne, glands, roses blanches et chardons accompagne la représentation de la mère éternelle. Mais, partie centrale d'un polyptyque qui se trouvait à San-Domenico (Sienne), il a subi depuis son départ du lieu sacré tant de restaurations étrangères à son état premier qu'il a beaucoup perdu de sa prestance, les *repeints* du manteau bleu accusant une certaine platitude. Qu'en serait-il si la Norton Simon Foundation (Los Angeles), acquéreur de l'œuvre à 4 230 000 F, se mettait à « récurer » le panneau ogival ? Contant le *Miracle de l'hostie à Bolsena*, le petit panneau de prédelle (15 × 33), donné à Della Gatta, est nourri, dans son état fragile, d'une délicatesse dans les tons, où le cinabre et le vermillon chantent sur une modulation de gris d'un raffinement extrême : 88 830 F.

Il faut avoir la foi pour distinguer sur cette peinture du *Christ au mont des Oliviers* (1,45 × 1,77) la main du Tintoret : le prix de 270 720 F ne rend-il pas davantage incrédule ? Mais F. Guardi est ici sans conteste « védutiste » accompli, charmant les premiers touristes anglais de son temps avec de délicieuses cartes postales où *San-Giorgio-Maggiore* (21 × 23) s'illumine de lumière dorée et d'un poudroiement de 507 600 F.

Le petit panneau de *la Fuite en Egypte* (16 × 21), par le Greco, a l'importance capitale de ce moment de transition où il subit l'influence des grands Vénitiens, du Tintoret en particulier, transition entre icône byzantines de sa Crète natale et affirmation du style si personnalisé qu'il se trouve dans l'*intra muros* de Tolède. Déjà, à Venise, on perçoit la formation de ce style. A 761 400 F, *la Fuite en Egypte* se double d'une fuite d'argent.

La Vierge couronnée comme reine du Ciel, tenant l'Enfant contre son sein, apparaît un peu comme une Walkyrie teutonne sur le panneau peint vers 1515 (33 × 25) par Hans Baldung Grien : sa chevelure d'or coule sur sa robe d'un rouge éclatant. Un beau métier auquel font défaut l'esprit et la tendresse que l'on attend d'un tel sujet, mais ne lui manque pas la tirelire gonflée de 2 072 700 F. Celle-là se complète des folles enchères mises sur le tapis vert au nom de Rubens : le groupement de trois œuvres à lui données soulève des questions d'attribution. Ainsi, pour un panneau (37 × 58) qui, en une composition semi-circulaire, fouille, dans une tonalité sombre, le drame biblique de l'énucléation de Samson. Admirable torsion des corps et de cris muets d'horreur... A considérer pourtant la facture et la touche, nous pencherions plutôt pour la main d'un Van Dyck jeune (803 700 F).

Par bonheur, précédant de peu la clôture, le spectateur a le privilège d'admirer l'une des œuvres les plus marquantes de la vacation : peint sur cuivre (19 × 26), *le Songe de Jacob*, par Adam Elsheimer, montre un artiste (plus lent dans son labeur, d'où sa rareté) aux prises avec le mystère enveloppant l'homme en deçà de sa naissance, au-delà de la mort. Elsheimer exploite en profondeur le thème de l'Ancien Testament, et Jacob sommeille dans l'abandon des gestes corporels, tandis que derrière lui s'élance l'échelle sur laquelle montent trois anges vers le ciel. L'homme et son chien sont liés à la nature, aux racines de l'arbre contre lequel il s'adosse, au fleuve qui s'écoule dominé par l'échelle formant passerelle, à la forêt, où la roche se mêle à la fougère fouettée à travers l'écran des arbres par une lumière qui participe du songe. Sur quelques centimètres carrés, l'événement est traduit picturalement de façon grandiose malgré le souci du détail.

Acte III : la nuit éclairante du Moyen Age

Elsheimer a-t-il réalisé l'œuvre avant ou après son départ pour Rome, vers l'âge de vingt ans et quelques ? Il est malaisé de se prononcer, car, même en Italie, où il est mort, l'artiste a gardé sa personnalité qui, à son tour, a pu marquer, par le détour de Lastman, celle de Rembrandt. La plus belle récompense de cet acte mi-figue mi-raisin est allée rejoindre au Städel de Francfort ce que certains considèrent comme son pendant, *la Conversion de saint Paul*. Le prix de 279 180 F est comparativement la meilleure « affaire », sans but lucratif, de la vacation.

Même décor, autant de figurants entassés, quelques acheteurs muets jouant la pantomime du doigt levé ou du clin d'œil. Même souffleur, même tableau de bord électronique allumant à l'instant les livres, converties en dollars, francs suisses ou gaulois, yens, lires, marks, monnaie forte d'un Etat où l'on a su s'organiser pour rafler le maximum du patrimoine national. L'Etat ouest-allemand est venu en aide aux musée et les musées se sont entendus pour se partager le meilleur du butin. C'est de la bonne politique culturelle !

Dans les actes qui suivent, le ton se hausse, on remonte le cours des siècles par le truchement des objets d'art réunis en une décennie à partir de 1925 acquis dans les ventes : trésor des Guelph, Hohenzollern, Ermitage de Leningrad. Pourtant le trésor von Hirsch, Moyen Age et Renaissance, voit sa dispersion s'accomplir, alors qu'il aurait pu être le noyau remarquable d'un centre de la connaissance de ces temps.

Le troisième acte, c'est la traversée du Moyen Age, que des historiens ont taxé d'obscurantisme. Alors, comment expliquer le raffinement des émaux translucides, la mise en page d'une plaquette d'ivoire, le sens de la plastique du bronze ?

Quatre-vingt-quinze objets jalonnent les cinq cents ans de nuit qui vont de l'an mille aux premières lueurs de la Renaissance. Voici les bronzes où la patine sert heureusement l'invention formelle : en tête, un symbole, le *Cerf* (hirsch), porte-chandelier de Dinan dont la chandelle s'est éteinte à 46 475 francs. Suivent quatre *Aquamanile* figurant des équidés pleins de fantaisie ou un rare adolescent ayant son origine dans un buste de Bacchus antérieur, tous venant d'ateliers germaniques (de 219 700 francs à 380 250 francs). Plus étonnant ce *Nu féminin*, un genou à terre, d'un volume superbe, peut-être partie d'un chandelier. On a rapproché avec raison ce bronze des fameuses portes de San-Zenon à Vérone. A 845 000 francs, on commence à perdre une notion juste des prix. Voici mieux : avec l'extraordinaire découpage de ce chandelier anglais à trois pieds en bronze doré on atteint le vertige de 4 641 500 francs (550 000 livres payées par le British Rail Pension Fund).

Lorsque l'on aborde émerveillé les émaux où chatoie dans l'or, l'argent ou le cuivre tant de préciosité colorée, on voit tout ce que le vitrail gothique doit à l'émaillerie qui le précède. En la rare occasion où des choses si précieuses remémorent la conscience manuelle liée à une conduite de l'esprit, rappelons le magistral ouvrage de Marie-Madeleine Gauthier (2) : on y retrouve plusieurs pièces de premier ordre de la collection. Voici la fameuse *Armilla* (épaulière) de la cuirasse de parade que Frédéric Barberousse aurait portée au jour de son couronnement. L'autre épaulière, de même origine, est conservée par notre Louvre. Cette mise en vente figure la Crucifixion, celle du Louvre, la Résurrection, toutes deux cernées dans une composition que la forme de l'armilla contraint. Le Germanisches National Museum (Nuremberg) acquit le trophée à 9 295 000 francs (plus frais 10 % : 1 milliard de centimes). Mais le Staatliche Museum de Berlin dépasse l'enchère précédente (10 152 000 F) avec l'éblouissant médaillon d'argent doré (diamètre : 14,5) au centre duquel apparaît *l'Ange*, surnaturel dans son geste et la vibration dominante des bleus que lui donna le probable orfèvre Godefroy de Huy. Les ateliers mosans sont les artisans de ces chefs-d'œuvre, cependant l'art de l'émailleur est répandu à travers l'Europe occidentale : Limoges, Hainaut, aux abords de la Moselle, Basse-Saxe et Cologne. C'est le cas de cette plaque en émail champlevé figurant saint Mathieu, appliquée sur son reliquaire d'origine fait de bois exotique (1 267 500 francs). S'envole alors la *Colombe eucharistique* (19 × 11), loin des cieux limousins où elle est née vers 1200. Limoges, grand centre des émailleurs, aurait bien voulu la reprendre dans les rets de son musée. Mais la Vienne n'est pas la Spree et, faute de marks, le rêve de la colombe s'évanouit au plus du double des malheureux crédits accordés à nos musées. Jadis l'hostie consacrée se cachait sous le couvercle, on y glisse aujourd'hui 100 000 livres (845 000 francs).

Attention à la casse !

L'unique objet qui fait retour en France, parmi d'autres désirs inassouvis, est cette petite plaque de bronze gravée et vermiculée (5 × 5) figurant un *Dragon ailé* et cornu dont la queue dessine un entrelacs ajouré. Ayant fait partie jadis de l'ancienne reliure de la bible de Souvigny (vers 1250) conservée à Moulins, ladite ville reprend son patrimoine à 135 200 francs.

L'émail survit sur les verres de Venise et le *Gobelet* (hauteur : 11,5) transmet aux fiancés l'image de leurs saints patrons : saint Michel et sainte Catherine. Le décor, plus léger que bulles d'air, dessiné par gouttelettes de liqueur colorée se présente tel un pointillisme à la Seurat, mais vers 1495. A 464 750 francs, attention à la casse !

Les ivoires romans sont ici d'importance. Pièces d'échecs : avec une gravité archaïque, le roi en os (hauteur 9,7) siège sur un trône circulaire, provenant de Saxe (début douzième siècle) (380 250 francs). Ce ne sont pas les 5 323 500 francs donnés pour une plaque d'ivoire byzantine vers 1150 en relief qui nous frappent de stupeur : nous avisons plutôt la beauté du style et du drapé de ce *Christ bénissant* (24 × 13) faisant partie d'un groupe de quarante-sept plaques, dit des « romanos ». Une autre plaque ivoirine, bas-relief de l'Italie du sud (16 × 11), est, par son style roman d'un esprit très différent de la précédente, pourtant de même époque. *L'Entrée de Marie à Bethléem*, assise sur l'âne en compagnie de Joseph qui par-derrière encourage de sa main la monture et précédée par un serviteur, se détache sur un décor d'architecture romane aux colonnes jumelées. L'imagerie ingénue réjouira par sa candeur les amis du Cleveland Arts Museum (1 605 500 francs).

L'acte trois s'est achevé sur bien d'autres objets d'une rare qualité totalisant bruyamment l'effet d'un *Niagara Falls* en une seule séance : 6 368 150 livres.

PIERRE GRANVILLE.



Giovanni di Paolo : « la Madone Branchini ».

(1) Le cours de la livre à 8,45 F.

(2) *Emaux du Moyen Age occidental*, par Marie-Madeleine Gauthier. Ed. Office du livre, 1972, Fribourg (Suisse).

une sélection

cinéma

XICA DA SILVA

de Carlos Diegues

Par un des réalisateurs les plus efficaces du cinéma novo, « une fête barbare, un film populaire » (dit Diegues), la légende d'une esclave noire devenue toute-puissante au Brésil, au dix-huitième siècle.

LA LOI ET LA PAGAILLE

d'Ivan Passer

Des petits bourgeois de Manhattan se font auxiliaires de la police pour lutter contre la vague de criminalité à New-York et se perdent dans l'engrenage de la violence.

LE MATAMORE

de Dino Risi

Reprise, sous un titre nouveau, de l'Homme aux cent visages *sorti en 1961. Les Mémoires d'un escroc racontés un peu à la façon de Sacha Guitry. Dino Risi a fait beaucoup mieux depuis, mais cette comédie italienne est un savoureux festival d'acteur.*

ET AUSSI : *les Yeux bandés,* de Carlos Saura (la représentation du théâtre, de la torture, de l'amour) ; *le Couteau dans l'eau,* de Roman Polanski (deux hommes et une femme sur un bateau) ; *Hitler, un film d'Allemagne,* de Hans-Jurgen Syberberg (à travers la philosophie, la métaphysique, l'ésotérisme et la culture allemande) ; *Violette Nozière,* de Claude Chabrol (une parente de Thérèse Desqueyroux dans un grand spectacle) ; *Jeune et innocent,* d'Alfred Hitchcock (l'humour de la période anglaise).

théâtre

LES DAMES DU JEUDI

au Studio des Champs-Elysées

Elles sont trois, leurs cheveux sont gris, elles s'étaient connues à la maternelle, et les voici qui prennent le thé, discutant de leurs bonshommes, de la Russie, du prix exorbitant d'une petite place au cimetière. Très attachant, et trois grandes actrices : Flon, Lugagne, Blanchar.

LES CHAISES

au Théâtre du Marais

Pour neuf amateurs de Ionesco sur dix, les Chaises *est sa plus belle pièce : démente, très drôle, rapide. Interprétation fantastique de Tsilla Chelton, qui créa le rôle il y a un quart de siècle.*


« Portrait de la journaliste Sylvia von Harden », Otto Dix. Paris-Berlin au Centre Georges-Pompidou.

DES PETITS CAILLOUX DANS LES POCHES

au Théâtre Oblique

Anne-Marie Lazarini et Monique Fabre ont conduit l'équipe des Athévains à travers l'œuvre de Virginia Woolf. La femme de Bloomsbury et celle qui, plus tard, choisit de se noyer est là : un immense auteur. Avec ses mots à elle et sa façon de « ressentir », jusqu'à la rupture. Belle recherche d'une vie loin d'être perdue.

ET AUSSI, à Paris : *C'est pas moi qui ai commencé,* de Jean Benguigui ; *les Portraits,* de Jacques Villeret et ceux d'Anita Picchiarini ; *la Tour infernale,* spectacle belge ; *la Fiesta flamenca,* avec Pepe de Cordoba et son guitariste ; *Soigne les ecchymoses, Gervaise,* par les Jumelles. Le nouveau *one woman show* de Marianne Sergent et toujours celui de Cécile Ricard.

ET ENCORE, à Avignon : Trois pièces d'Antonine Maillet, *Evangeline Deusse, la Sagouine* et *Gapi* (la parole des Acadiens) ; *Ecce Homo,* d'après Michaux, par Didier Flamant (un jeune comédien révélé par les ateliers Voutsinas) ; *Saint-Feniant ou le droit à la paresse* et *Ville à vif,* par André Benedetto ; et deux « mises en espace » au Théâtre Ouvert : *l'Affaire Hauser* de et par Michel Raffaelli, *Et pourtant ce silence ne pouvait être vide,* de Jean Magnan, par Robert Gironès.

musique

LES NUITS D'ALZIPRATO

Une musique et un cadre exceptionnels, dans les parfums de la nuit corse, mais aussi une véritable action culturelle : au couvent franciscain d'Alziprato, on entendra l'Amadeus Quartet (le 3) ; l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dirigé par M. Corboz (le 6) ; Daniel Barenboïm dans Schubert (le 13) ; on verra Carolyn Carlson (le 10) ; mais auparavant Maurice Fleuret aura fait une longue tournée d'initiation dans les villages de Corse avec le Ballet Manipuri de l'Inde ; et cinq expositions sont consacrées à l'art corse (trésors des églises de Balagne, Dominique Degli Esposti, mosaïques, orgues) ainsi qu'à la peinture indienne. Et, ce dimanche 30, dans tout le village de Monticello, ce sera une grande fête, avec des concerts-promenade d'orgue, voix, clavecin, cuivre, piano, harpe, guitare, chants corses (Alziprato, 20214 Calenzana, tél. : (95) 62-71-83.

FÊTES MUSICALES DE LA SAINTE-BAUME

Dans son site altier, au cœur de la forêt varoise, la Sainte-Baume poursuit son action en faveur de la musique contemporaine : treize journées (30 juillet-13 août) d'ateliers et de concerts, avec, surtout, John Cage, A. Boucourechliev, P.-Y. Artaud, J.-P. Drouet, L. Saguer, D. Charles, « Musique vivante », Steve Paxton, F. Schwartz, etc. On n'y vient pas, on y séjourne pour « vivre un moment de rencontres, de dialogues et de liberté dans un espace où s'interpénètrent toutes les formes d'expression » (C.I.S.B., Le Plan d'Aups, 83640 Saint-Zacharie, téléphone : (42) 04-50-19 et 20.

NUITS MUSICALES D'HYÈRES ET D'AUPS

Concerts d'amitié sur la Côte d'Azur : après Gitlis à Menton, ce sont Evelyne et Yuri Boukoff qui organisent des concerts chez eux, à Hyères d'abord, à Aups (dans le Haut-Var) ensuite : récital Beethoven, par Boukoff (26 juillet - 2 août), conférence sur Baudelaire, par le docteur Godlewsky, avec mélodies chantées par L. Guitton (27 juillet et 3 août), Schubert et Franck, par le Quatuor Margand et Boukoff (28 juillet et 7 août), Play Bach, par le trio Loussier (29 juillet et 8 août).

BACH A SAINT-DONAT

Comme chaque année, les organistes, les élèves de l'académie et des rencontres de jeunes se concentrent autour de Marie-Claire Alain et de l'orgue classique de Saint-Donat, pour jouer et chanter les louanges du père Bach. Concerts presque chaque soir, avec M.-C. Alain (28 et 30), Guy Bovet (1er au 3), l'Orchestre de chambre de Munich (5 et 6), l'Ensemble de Lausanne, dir. M. Corboz (7 et 8), et Odile Pierre (le 10).

ET AUSSI : *Mme Butterfly,* mise en scène Lavelli (Opéra de Paris, le 27) ; *Rimbaud ou le fils du Soleil,* musique de L. Ferrero (Célestins, Avignon, les 27, 28, 29) ; J. Norman (Aix, le 27) ; *les Femmes vengées,* de Philidor, dir. J.-P. Wallez (Albi, les 27 et 29) ; *le Nom d'Œdipe,* de H. Cixous et A. Boucourechliev (Avignon, les 28 et 30) ; B. Rigutto (Albi, le 28) ; Orchestre philharmonique, dir. R. Leppard : Scarlatti et Vivaldi (St-Germain-des-Prés, le 28) ; Ph. Langridge (Aix, le 28) ; *Didon et Enée,* de Purcell (Aix, le 28) ; U. Reinemann et M. Nordmann (Sceaux, le 28) ; Dutilleux et Beethoven, par l'Orchestre de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus (Saint-Sever, le 28) ; Ensemble instrumental de France (Prades - Saint-Michel-de-Cuxa, le 28) ; *Alcina,* mise en scène Lavelli (Aix, les 29 juillet et 3 août) ; Intégrale des quatuors avec flûte, de Mozart, avec M. Debos (Sceaux, le 29) ; Requiem allemand, de Brahms, avec E. Moser et T. Adam (chorégies d'Orange, le 29) ; Trio Krivine, Lodéon, Pludermacher (Saint-Michel-de-Cuxa, le 29) ; M. Caballe (Monte-Carlo, le 30) ; *le Messie,* dir. Ch. Mackerras (Aix, les 30 et 31) ; Journée Xenakis (Saint-Rémy-de-Provence, le 30) ; Clemencic Consort (St-Guilhem-le-Désert, le 30) ; *Mireille,* de Gounod, mise en scène Auvray (Carpentras, le 31 juillet et le 3 août) ; T. Berganza (Aix, le 1er août) ; *Histoire du soldat,* de Stravinsky (Carpentras, le 1er août) ; *Cosi fan tutte,* mise en scène Auvray, dir. Casadesus (abbaye de Flaran, les 2 et 3 août).

expositions

PARIS-BERLIN

au Centre Georges-Pompidou

1900-1933 : Berlin, plutôt que Paris, et c'est tellement mieux ainsi. On avait besoin qu'enfin soit déployé sur les bords de Seine le dossier épais de l'art allemand depuis les débuts de l'expressionnisme, à l'une des époques les plus fécondes et désespérantes aussi de son histoire. Peinture, architecture, arts appliqués... De Kokoschka et Kirchner à Dada, d'Otto Dix et George Grosz au Bauhaus et à la Nouvelle Objectivité, violence, révolte, refus névrotique de la société bourgeoise, préoccupations sociales. Loin de l'ivresse plastique et de la joviale liberté des créateurs parisiens.

LA PEINTURE EN PROVENCE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

au Palais Longchamp à Marseille

— Lire notre article page 11.

LA BIENNALE DE MENTON

Robert Bordaz, Pontus Hulten et François Mathey l'ont préparée. Dubuffet y expose, les membres de l'Académie des beaux-arts aussi. La participation française comprend également Fred Deux, Franta, Michel Parré, Martial Raysse, Topor... L'Italie est représentée par Enrico Baj, Coloretti, Cremonini, Music. La Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède ont envoyé leur sélection.

LA FENÊTRE

à Saint-Tropez

Une opération « Fenêtres ouvertes » a été entreprise au Musée de l'Annonciade, avec une exposition ingénieuse de cinquante tableaux de notre siècle sur le thème de la baie ouverte : Vuillard, Matisse, Braque, Picasso, les surréalistes, Beaudin, Geneviève Asse... Un catalogue savoureux pour explorer avec sept auteurs les implications du thème.

LA BIENNALE DE VENISE

« De la nature à l'art, de l'art à la nature » : *un thème général, qui se prête à beaucoup d'interprétations. Il a suscité au pavillon central des « Giardini » une exposition colossale, un peu tortueuse, mais riche de grandes peintures depuis les années 10, et dans les pavillons étrangers des choix pas toujours heureux, qui font émerger souvent de nouveaux désirs « écologiques » chez les artistes. Sous le titre « Utopie et crise de l'anti-nature », c'est aussi l'occasion, aux Magasins du sel, de chercher à dégager les tendances de l'architecture italienne d'aujourd'hui.*

ENCORE A PARIS : *Sam Francis* (peintures récentes d'un Américain influencé par le graphisme zen) et *Jacques Lipchitz* (un sculpteur cubiste à travers les collections du Musée national d'art moderne), au Centre Georges-Pompidou ; *Ipousteguy,* à la Fondation Rothschild (le corps sculpté par un artiste d'envergure) ; *Abstraction-création* et *Abstraction analytique,* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et à l'ARC (la peinture abstraite des années 30 et d'aujourd'hui).

ET AUSSI EN PROVINCE : *Giacometti,* à Saint-Paul-de-Vence (dessins, peintures et sculptures, chez Maeght) ; *César,* au Musée d'Antibes (une rétrospective de l'œuvre sculpté) ; *Jean Helion,* à Montauban (rétrospective au Musée Ingres) ; *l'Ecole de Pont-Aven* au Musée de Quimper (le « cloisonnisme », après Gauguin, dans les collections publiques et privées de Bretagne).

jazz

DAVID MURRAY

à Campagne-Première

A vingt-deux ans, le saxophoniste ténor David Murray s'affirme comme un des improvisateurs les plus captivants d'aujourd'hui. Son art n'est pas d'expérimentation, mais plutôt de fidélité à une tradition dont il sait mettre en valeur les aspects les plus secrets. Un jazz lyrique et sensible qui reflète un monde intérieur d'une grande richesse.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

SAM FRANCIS. Jusqu'au 4 septembre.

JACQUES LIPCHITZ (4e étage). Jusqu'au 16 octobre.

ALECHINSKY. Dessins. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 4 septembre.

PEREGRINATION DE GEORGES HUGNET. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 4 septembre.

LE POIPOIDROME DE FILLIOU ET PFEUTER. Un hommage aux Dogons et aux Rimbauds. Galeries contemporaines. Jusqu'au 4 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 9 : Sculptures funéraires de Koffi-Mourouflé (Côte-d'Ivoire) - Gravure de Triki (Tunisie). Jusqu'au 4 septembre.

· Centre de création industrielle

L'ESPACE URBAIN SOVIETIQUE, 1917-1978. — Jusqu'au 18 septembre.

PARIS-BERLIN - Rapports et contrastes, France-Allemagne, 1900-1933. Jusqu'au 6 novembre.

SOUS LE SOLEIL AUTREMENT l'énergie solaire. Jusqu'au 16 octobre.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 26 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

CITES DE LA MER, CITES DU FLEUVE. Photographies. — Jusqu'au 28 août.

L'ART PREHISTORIQUE. — Jusqu'au 11 août.

MUSEES

DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre). Jusqu'au 2 octobre.

ŒUVRES D'ART RELIGIEUX... Inventaire du canton de Campan. — Grand Palais, porte D (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

HENRI RIVIERE (1864 - 1951). Aquarelles et gravures. — Petit Palais, quai Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 15 septembre.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

PIERO DELLA FRANCESCA. Le portrait de Sigismond Malatesta (dossier du département des peintures n° 15). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS. — Dessins du seizième et du dix-septième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 septembre.

AUGUSTE RODIN : le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU SOUS HENRI IV. — Musée national du château de Fontainebleau. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 28 août.

ANTONI CLAVE. Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 août.

ABSTRACTION - CREATION (1931-1936). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 septembre.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). *Jusqu'au 10 septembre.*

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

L'ABSTRACTION ANALYTIQUE : Degottex, Devade, fractures du monochrome. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes. (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

PEINTURES CONNUES, MECONNUES, INCONNUES du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 septembre.

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIEME AU VINGTIEME SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 11 septembre.

FORAIN : 1852 - 1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 septembre.

LA DANSE MACABRE. En hommage à Véronique Filozof. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 6 août.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 2 octobre, l'exposition est complétée par des conférences-animation. Renseignements au musée.

ANDRE BARSACQ. Cinquante ans de théâtre. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 août.

KEUCHI TAHARA. Photographies. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Salle de lecture du cabinet des estampes. Sauf dim., de 9 h. à 17 heures.

ARCHITECTURES : Photographies de L. Baltz, P. Baron, A. Bellegule, J. Bonnemaison, P. Tosani, J. Turner. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 26 août.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. et sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 novembre.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 29 octobre.

VISAGES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

GOSTA WILANDER. Vues de Paris. — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Du lundi au vendredi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 25 août.

LES FOLIES DU DIX-HUITIEME SIECLE A PARIS. — Château de Bagatelle, route de Sèvres-à-Neuilly, bois de Boulogne, tous les jours de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

JARDINS EN FRANCE - 1760-1820. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

CENTRES CULTURELS

IPOUSTEGUY. Sculptures et dessins de 1957 à 1978. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 août.

EN PROVINCE

« Le Monde » du 29 juin a publié une liste des expositions d'été en province. En voici quelques autres :

AIX-EN-PROVENCE - Georges Mathieu, œuvres de 1963 à 1978. — Nouvelle salle des fêtes, 14, boulevard Carnot. Jusqu'au 15 août.

AMBERIEU-EN-BUGEY - L'archéologie dans les pays de l'Ain, de la préhistoire au Moyen Age. — Château des Allymes. Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 septembre.

BILLOM (Puy-de-Dôme) - L'art dans la ville, quatrième manifestation d'art contemporain. Tous les jours de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 28 août.

LA CAVALERIE (Aveyron) - Mostra del Larzac. — Les Infruts, R.N. 9 (60-70-93). Jusqu'au 15 août.

EYMOUTIERS (Haute-Vienne) - Vingt ans de peinture (peinture contemporaine). — Porte du plateau de Millevaches, R.N. 140. Jusqu'au 31 août.

LE GUILVINEC (Finistère). - XIXe Salon d'art contemporain. — Hôtel de ville. Jusqu'au 27 août.

HONFLEUR - Trentième anniversaire de la Société des artistes honfleurais (rétrospectives Jongkind, Gromaire, Fillon). — Grenier à sel. Jusque fin août.

LYON - Sculpture contemporaine (Agam, Arman, Calder, César, Penalba, Max Ernst) — La Part-Dieu. *Jusque fin septembre.*

MENERBES (Vaucluse) - Polles, sculptures. — Galerie Cance-Manguin (72-31-81). Jusqu'au 15 septembre.

MENTON - La douzième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe, avenue Boyer. Tous les jours de 10 h. à 12 h. 30 et de 16 h. à 20 h. Jusqu'au 17 septembre.

NICE - D'hier à demain - 1968-1978-1988, un aspect de l'art actuel. — Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 3 septembre.

SAINT-GENGOUX (Saône-et-Loire) - Courbet aujourd'hui. — Foyer rural. Les ven., sam., dim., lun., de 14 à 19 h. Jusqu'au 15 août.

SENLIS - Devi Luszynski, musique et monde, miniatures. Fondation Cziffra (453-33-90). Tous les jours, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

VALLAURIS - Biennale internationale de céramique d'art. — Salle du gymnase. Tous les jours de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'à fin septembre.

VARENGEVILLE-SUR-MER (Seine-Maritime). Félix Schivo, année J.-J. Rousseau (sculptures, gravures). — Centre d'art floral des Moutiers. Jusqu'au 2 septembre.





Les festivals de province

ALSACE

COLMAR

CLOITRE DES DOMINICAINS, le 27 à 21 h. : Quatuor de saxophones M. Nouaux (Dubois, Albeniz, Glazounov, Bolzoni, Desenclos).

REMIREMONT

ABBATIALE ST-PIERRE, le 1er à 20 h. 30 : J. Marichal, J.-J. Gaudon (Purcell, Mondonville, Bach, Fasch, Gervaise, Telemann).

AQUITAINE

ANDERNOS, Maison des Jeunes, le 27 à 21 h. 30 : Ensemble vocal du Luxembourg (musique française de la Renaissance et du XXe siècle) ; le 29 à 21 h. 30 : Loïc Mallié (Bach).

ARES, Eglise, le 28 à 21 h. 30 : J.-P. Billet (Dowland, Scarlatti, Bach, Villa-Lobos).

LA CANAU-OCEAN, Eglise, le 26 à 21 h. 30 : Ensemble vocal du Luxembourg (musique française de la Renaissance et du XXe siècle).

IXe FESTIVAL DES ABBAYES, le 27 à 21 h. 15 : Abbatiale de Saint-Sever : Orchestre philharmonique de Lille. Dir. J.-Cl. Casadesus Beethoven, Dutilleux).

BOURGOGNE

DIJON

ESTIVADE 78 (80 43-55-43).

JARDIN DARCY, le 1er à 21 h. : le Souleiado.

SENS

CATHEDRALE ST-ETIENNE, le 28 à 21 h. : Orchestre de chambre Ars Longa, Dir. A.-Y. Sabouret (Schubert, Vivaldi, Langevin, Stamitz).

BRETAGNE

CAMARET, VIIIe festival (98 81-07-47).

EGLISE, le 31 à 21 h. : A. Keraudren (orgue).

CHATEAULIN, Festival de musique.

AULNE-PALACE, le 27 à 21 h. : Groupe de recherche chorégraphique de Quimper.

CHAPELLE NOTRE-DAME, le 28 à 21 h. : Groupe Cham (jazz).

EGLISE ST-IDUNET, le 30 à 21 h. : E. Pronost, quatuor vocal du Leon, M. Cocheril, F. Corbillon.

DOUARNENEZ

EGLISE, le 31 à 21 h. : O. Pierre et F. Hardy (orgue et trompette).

LE POULIGUEN

EGLISE SAINT-NICOLAS, le 26 à 21 h. 30 : Chorale les Embruns. Dir. F. Leleu.

SAINT-LUNAIRE

VIEILLE EGLISE, le 29 à 20 h. 30 : Orchestre P. Kuentz ; le 1er : Orchestre J.-P. Paillard.

SAINT-MALO

CATHEDRALE, les 26 et 27 à 21 h. 15 : Maîtrise d'Alet (Haendel : Judas Macchabée).

CORSE

AJACCIO

CATHEDRALE, le 26 à 21 h. 30 : V. Mejean, R. Rodriguez (Tomasi, Bach, Purcell, Telemann).

FESTIVAL INTERNATIONAL DES MILELLI (95 22-35-22).

MILELLI, le 28 à 21 h. 30 : G. Cziffra.

BONIFACIO

ERMITAGE DE LA TRINITE, les 29 et 30 à 21 h. 30 : Trio de l'ensemble Mejean (Couperin, Leclair, Corelli, Bach, Haendel).

SARTENE

EGLISE SAINTE-MARIE, le 28 à 21 h. 30 : Ensemble Mejean (Corelli, Haendel, Bach, Martini, Torelli).

FRANCHE-COMTÉ

ARC ET SENANS

SALINE ROYALE, le 26 à 21 h. : le Père Goriot.

CHATEAU DE RAY-SUR-SAONE (70), le 27 à 21 h. : Canzone de Besançon.

LANGUEDOC - ROUSSILLON

ARGELES-SUR-MER

EGLISE, le 28 à 21 h. : Duo Mas-Alvin (piano-contrebasse).

BANYULS

EGLISE, le 29 à 21 h. : Duo Mas-Alvin.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

EGLISE SAINT-SAUVEUR, le 30 à 21 h. 15 : Clemencic Consort.

LORRAINE

BUSSANG

(29-61-50-48)

Le 30 à 15 h. : Roméo et Juliette.

MASSIF CENTRAL

GANNAT

FESTIVAL MONDIAL DU FOLKLORE

(70-90-12-67) – Jusqu'au 31 juillet Ensembles de Finlande, Libye, Roumanie, Pyrénées, Portugal, etc.

TULLE

XIIe Festival

PLACE DE LA CATHEDRALE, à 21 h. ; le 26 : Rosina de Peira (chant occitan) ; le 27 : J.-P. Biratelle, Ch. Saudrais (jazz) ; le 30 : Folklore portugais.

CATHEDRALE, à 21 h. ; le 28 : P. Cluzeaud, M. Durand (Bach, Vivaldi, Hummel, Telemann, Langlais) ; le 1er : H. Schoonbroodt, T. Allard (Bach, Corelli, musique baroque).

VICHY

(70-98-25-11)

THEATRE DU CASINO, à 21 h. ; le 29 : Piège pour un homme seul ; le 1er : Ballet folklorique yougoslave.

MIDI - PYRÉNÉES

ALBI

(63-56-76-78)

THEATRE MUNICIPAL, le 26 à 21 h. 30 : New Phonic Art : Paolino ou la juste cause et la bonne raison (opéra comique).

PALAIS DE LA BERBIE, les 27, 29 à 21 h. 30 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez : Rousseau et la querelle des bouffons ; Philidor : les Femmes vengées (opéra comique).

CLOITRE SAINT-SALVY, le 28 à 21 h. 30 : B. Rigutto.

GAILLAC, EGLISE SAINT-MICHEL, les 31 juillet et 1er août à 21 h. 30 : J.-P. Wallez, J.-P. Brosse (Bach).

ARTHEZ-DE-BEARN

(69-70-52)

Animation, le 26 à 21 h. : C. Bolling ; le 28 à 21 h. : Cardoso.

PRADES

XVIIe FESTIVAL

(68-05-02-11)

ABBAYE SAINT-MICHEL DE CUXA, 21 h., le 28 : Ensemble instrumental de France (Vivaldi) ; le 29 : Krivine, Lodeon, Pludermacher (Beethoven, Ravel, Schubert) ; le 1er août : Lodeon, D. Hovora (Beethoven, Schumann, Debussy, Brahms).

TOULOUSE

Cloître des Jacobins, le 27 à 21 h. : Ensemble choral de Chaillot (Mozart, Bach, Bouzignac, Couperin, Delalande, Rameau).

NORD

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE

BERCK

KURSAAL, le 26 à 21 h. : Mama Bea Tekielski.

BOULOGNE

THEATRE, le 29 à 21 h. : Malicorne.

CALAIS

Dans les rues de la ville, jusqu'au 28, animation jazz.

HARDELOT

COUNTRY CLUB, le 28 à 21 h. : Stéphane Grapelli.

LE TOUQUET

PALAIS DES SPORTS, le 26 à 21 h. : Ray Charles.

NORMANDIE

FESTIVAL DES SOIREES DE NORMANDIE

BERNIERES-SUR-MER

EGLISE, le 26, à 21 h. : Udo Reinemann, Marielle Nordmann ; le 29, à 21 h. : C. Kahn.

CHATEAU-D'O

ORANGERIE, le 26, à 21 h. : C. Kahn.

PETIT-COURONNE

THEATRE DU MANOIR P.-CORNEILLE, 21 h. 30, les 26, 27, 28 : Œdipe.

ROUEN

PALAIS DE JUSTICE, 21 h. 30, les 30 et 31 : le Cid.

PÉRIGORD

CORDES

VIIIe FESTIVAL

(Tél. 63-56-00-44)

EGLISE SAINT-MICHEL, le 30, à 21 h. : le Madrigal de Luxembourg, dir. D. Schweizer (musique de la Renaissance, musique baroque).

SARLAT

XXVIIe FESTIVAL DES JEUX DU THEATRE

CATHEDRALE, le 26, à 21 h. : Orchestre philharmonique de Lille, dir. Casadesus (Beethoven, Dutilleux).

COUR DES CHANOINES, le 31, à 21 h. : *G. Belhams*.

QUERCY

GOURDON

EGLISE DES CORDELIERS, 21 h., les 25 et 29 : Ballet-théâtre de Toulouse.

PROVENCE - COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE ET DE MUSIQUE

(Tél. 42-23-11-20)

THEATRE DE L'ARCHEVECHE, 21 h. 30, le 28 : Scottish Chamber Orchestra, dir. C. Mackerras (Purcell : Didon et Enée ; Ode à sainte Cécile) ; le 29 : Scottish Chamber Orchestra, chorale E. Brasseur, dir. C. Brilli, sol. T. Barganza (Haendel : Alcina).

THEATRE DES QUATRE DAUPHINS, 21 h. 30, les 26 et 30 : Nouvel Ochestre philharmonique de Radio-France, chorale E. Brasseur, dir. C. Brilli (Donizetti : Don Pasquale).

ABBAYE DE SILVACANE, le 29, à 18 h. : Uppsala Kammarka, dir. A. Eby (concert a cappella).

CLOITRE SAINT-LOUIS, le 29, à 18 h. : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, sol. N. Burrowes (Mozart, Stravinski).

CATHEDRALE SAINT-SAUVEUR, le 30, à 18 h. ; le 31, à 21 h. 30 : Scottish Chamber Orchestra, dir. C. Mackerras (Haendel : le Messie).

ANTIBES

XIe ETE MUSICAL

CHAPELLE DE LA GAROUPE, le 29, à 21 h. : Baldwinn-Souzay (Scarlatti, Schubert, Brahms, Tchaïkovsky, Fauré, De Falla).

ARLES

(Tél. 90-96-47-00)

CLOITRE SAINT-TROPHIME, le 28, à 21 h. 30 : F. Clidat (Liszt).

COUR DE L'ARCHEVECHE, 21 h. 30, le 27 : Ensemble de musique de chambre de Fribourg (Telemann, Haendel, Vivaldi, Bach) ; le 29 : Duo Pacha-Fleurette (Atteignant, Fisher, Haendel, Loeillet, Dowland, Villa-Lobos, Debussy, Albeniz, Castelnuovo-Tedesco).

AVIGNON

XXXIIe FESTIVAL

(90/86-24-43)

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, 21 h., le 27 : le Cercle de craie caucasien ; 22 h., le 29 : En attendant Godot ; les 26, 28 et 30 : le Nom d'Œpide.

CLOITRE DES CARMES, 21 h. 30, le 26 : Dom Juan ; le 27 : le Misanthrope ; les 31 et 1er : Ecce Homo.

SALLE BENOIT-XII, 21 h. 30, les 28 et 31 : Evangeline Deusse ; les 29 et 1er : la Sagouine ; le 30 : Gapi.

PARC CHAMPLEURY, 21 h. 30, les 27, 28 et 1er : Saint-Péniant ou le le Droit à la paresse ; les 26 et 29 : Ville à vif ; les 26, 27 et 28 : Chronique d'un hiver ; les 30, 31 et 1er : la Fille de monsieur Occitania.

CLOITRE DES CELESTINS, 22 h., les 27, 28 et 29 : Rimbaud ou le Fils du soleil.

COUR DE L'ORATOIRE (Mer., Mar.), 22 h. : Chant profond juif.

THEATRE DU CHENE NOIR (Lundi, Mar.), 21 h. 30 : Virgilio, l'exil et la nuit sont bleus.

NOTRE-DAME-DES-DOMS D'AVIGNON, le 26, 18 h. : L. Antonini (orgue).

CHAPELLE DES PENITENTS-BLANCS, 21 h. 30, les 26, 27, 28, 29 : l'Affaire Hauser ; les 30, 31 et 1er : Et pourtant ce silence ne pouvait être vide.

CHAPELLE DES CORDELIERS (sauf le 30), 14 h. : l'Abécédaire conditionnel ; 17 h. 30, les 26, 28, 29 : le Gueuloir.

ATELIER-13, 21 h. : Jeanne ; 24 h. : Maman, j'ai peur dans le noir.

THEATRE DU CHAPEAU ROUGE, 11 h. : la Foire aux patrons ; 15 h. : Autopsie d'un penchant naturel ; 17 h. 30 : Contumax ; 20 h. : Place de Breteuil ; 22 h. 30 : les Nouvelles Aventures de Paul et Mick.

A TINEL, le 26, 19 h. : Sébastien Marotto, guitare.

THÉATRE DE L'UNITÉ, village-des Angles, 17 h. : Cyrano Promenade ; 19 h. 30 : Me prenez-vous pour une éponge, monseigneur ?

VILLENEUVE-LES-AVIGNON, 22 h., les 26, 29 et 30 : Jango Edwards ; les 27, 28 : Les Goliards.

LES BAUX DE PROVENCE

(16/90-97-46-68)

Tous les jours, à partir de 10 h. : Cathédrale d'images ; l'Inde éternelle.

CARPENTRAS

XXVIe FESTIVAL

(90/63-00-89)

THEATRE DE PLEIN AIR, le 31, 21 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : R. Benzi (Gounod : Mireille).

COUR DU COLLEGE, le 1er, 21 h. 30 : Stravinski : Histoire du soldat.

CHATEAUDOUBLE

Place, 21 h. 30, le 25 : Musique populaire de Gascogne.

BAUDUEN, 21 h. 30, le 27 : Musique populaire de Gascogne.

CHATEAUVALLON

CENTRE DE RENCONTRES

(94/24-11-76)

21 h. 30, les 26, 27, 28 : Agamemnon ; le 29 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

MARTIGUES

IIIe FESTIVAL POPULAIRE

(42/80-32-86)

Place Mirabeau, le 1er, 21 h. 30 : Till l'espiègle.

Cour du Conservatoire, le 1er, 23 h. 30 : H. Buisson, L. Poquet (guitare et flûte).

MONTAUROUX

Salle de sepctacles, le 28, 21 h. : Devy Erlih, J.-P. Armengaud (Mozart, Debussy).

MONTE-CARLO

COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER, 21 h. 45, le 26 : Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. : J. Pritchard, sol. : L. Kogan (Hendel, Tchaïkovsky, Brahms).

SALLE GARNIER, 21 h., le 30 : Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. : G. Masini, sol. : Montserrat Caballe.

NICE

MONASTERE DE CIMIEZ (81-29-91), 21 h., le 28 : Orchestre symphonique de chambre de Paris, dir. : J.-P. Rampal, sol. : Kogan, A. Adorjan (Bach, Mozart). — le 1er : même orchestre, dir. : P. Dervaux, sol. : J.-M. Darré (Schubert, Liszt).

OLLIOULES

XIIe FESTIVAL DE PROVENCE (94-74-11-74), **EGLISE SAINT-LAURENT**, le 28, 21 h. 15 : Y. Le Gaillard (Forqueray, Rameau, Buxtehude, Sweelinck, Bach).

ORANGE

THEATRE ANTIQUE, le 29, 22 h. : Chœurs Philharmonica de Londres, dir. : R. Fruhbeck de Burgos (Brahms : Requiem allemand).

SAINT-MAXIMIN

ANCIEN COUVENT, le 28, 21 h. : A. Spadaro, P. Ganter (violon, piano) (Tartini, Franck, Roussel).

LA SAINTE-BAUME, le 31, 21 h. : J.-P. Drouet, M. Sylvestre et M. Coquillat.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE

HOTEL DE LUBIERES, 21 h. 30, le 26 : M. Petrucciani : Sugar Blue ; le 27 : Tania Maria ; le 28 : Grand Orchestre de Jazz de Marseille, B. Wilen, C. Escouda, C. Alvin, D. Humair ; le 29 : Mama Bea Tekielski.

SALLE HENRI-ROLLAND, le 30, 18 h. : S. Gualda, L. Claret (Xenakis).

ARENES BARNIER, le 30, 21 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine, Chœurs de l'université de Provence, dir. : M. Tabachnik (Xenakis).

SOPHIA-ANTIPOLIS

AMPHITHEATRE, le 28, 21 h. : Trio Borodine (Tchaïkovsky, Beethoven, Brahms).

FESTIVAL MEDITERRANEEN DES JEUNES INTERPRETES (42-86-82-14).

BEAULIEU-SUR-MER

VILLA GRECQUE, le 27, 20 h. 30 : A. Moreno.

CAP-D'AIL

THEATRE COCTEAU, le 28, 20 h. 30 : A. Moreno.

GRASSE

EGLISE, le 26, 20 h. 30 : P. Cochereau.

RHONE-ALPES

CHIRENS

XIVe FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DU PRIEURE DE CHIRENS, 21 h. 15, le 28 : D. Berthet, Ch. Bernard (Debussy, Bartok) ; le 30 : I. Andreani, D. Berthet (Satie, Poulenc, Debussy, Chabrier, Chausson).

EMBRUN

CATHEDRALE, le 26, 21 h. : J. Laboureur (orgue).

EVIAN

CASINO, le 27, 21 h. : A. Souchon, Y. Duteil.

SAINT-DONAT

XVIIe FESTIVAL

COLLEGIALE, 21 h., le 28 : M.-C. Alain ((Bach). — le 30 : M.-C. Alain et l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. : S. Cardon (Haendel, Vivaldi, Bach).

FOYER DES ANCIENS, le 1er, 21 h. : D. Borst, G. Bouet (Bach : le Petit Livre d'Anna Magdalena).

VIENNE

THEATRE ANTIQUE, le 27, 21 h. 30 : Ballet national de Yougoslavie.

LES CARROZ D'ARACHES

VIIe FESTIVAL

Chapelle, 21 h., les 26, 29 : C. Kleitz-Milleret (Rossini, Glück, de La Presle, Tournier, Fauré, Debussy).

VENDÉE - CHARENTE

VAL DE CHARENTE

JARNAC, salle polyvalente, 21 h. 30, le 28 : Jérémy Menuhin ; église Saint-Pierre, 21 h. 30, le 29 : Orchestre Ars Longa (Herzant).

BOURG-CHARENTE, église, 21 h. 30, le 28 : G. Poulet, J.-C. Dewaele.

SAINT-SAVINIEN, VIIIe FESTIVAL D'ETE (46-90-21-07), église, 21 h., le 1er : Quatuor Via Nova (Schumann, Schubert).

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-60), les 26 et 29, à 20 h. : Coppelia ; le 27, à 20 h. : Madame Butterfly ; le 28, à 20 h. : Samson et Dalila.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 26 et 28, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; les 29 et 30, à 20 h. 30 : le 30, à 14 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? ; le 27, à 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.
CHAILLOT (727-81-15), relâche.
ODEON (325-70-32), relâche.
PETIT-ODEON (325-70-32), relâche.
T.E.P. (636-79-09), relâche.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00), relâche.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), relâche.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 18 h. 30 : Voyage aux Caraïbes ; 22 h. : Davly.
ATHENEE (073-27-24) (D., L.), 21 h. : les Fourberies de Scapin.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (Me., J., D. soir) ; 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. 30 : Dom Juan (dernière le 31).
COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h. ; mat. dim., 15 h. : les Bâtards.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : la Cigale (dernière le 29) ; à partir du 1er août : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Dzi Croquettes (les Speakerines).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon (dernière le 31).
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Federico Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez pisser Réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15 ; mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h. 30 : le Ciel et la Merde (dernière le 29).
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10), 21 h. ; mat. dim., 15 h. : les Dames du jeudi (dernière le 30).
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines (dernière le 1er août).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D. soir), 20 h. 30 ; mat. dim., 17 h. 30 : les Petits Cailloux dans les poches (dernière le 30).
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 21 h. : Vinci avait raison.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : le Grand Ecart (dernière le 29) ; 22 h. 15 : la Femme rompue.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : les Confessions d'une bourgeoise ; 23 h. 30 : Hosanna. J., V., S., 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Tour infernale ; 22 h. : Au niveau du chou ; 24 h. : Icare, jazz brésilien.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : les Autruches ; 23 h. : Pépé de Cordoba. — II : 22 h. 15 : les Jumelles.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : le Prix du Nobel ; 22 h. : Fromage ou dessert.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), le 26, 22 h. 45 : le Souffleur de vers (dernière).
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : l'Eau en poudre. A partir du 28, 23 h. : Grunewald.
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : le Fils de la conquête de l'Ouest (dernière le 29) ; 22 h. 15 : P. Font et P. Val.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Zéphyr et Aquilon ; 21 h. 30 : Chatouille moi, je m'enrhume.
LE MANUSCRIT (887-82-60) (D., L.), 21 h. : Vos gueules, on s'marre ; 22 h. : Michel Vallier.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D.), 20 h. 30 : la Chouchoute au Cap Horn ; 22 h. 30 : Paul Thomas (mime).
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 15 : J. Aveline, M. Azoulai : De l'intérieur d'un œil de mouche.
AUX 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés ; 22 h. 30 : P. et M. Jolivet.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 21 h. : Ernesto Rondo ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II : 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : A. Picchiarini ; 23 h. : Cyril Lefevre (folk ragtime).

Concerts

MERCREDI 26 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. O. Pietti, soprano (Mozart).
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h. : D. Comtois Cahen, épinette et piano ; E. Gorecki, soprano, et F. Virolle, clarinette (Schubert, Bach, Purcell, Mozart, Frescobaldi, Mouret).

JEUDI 27 JUILLET

UNESCO, 18 h. : Chorale vénézuélienne Los Ninos Cantantes del Zulia (chants classiques et folkloriques).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Orchestre B. Thomas (Vivaldi, Haendel, Telemann).
LUCERNAIRE, 21 h. : J.-P. Dorocq, guitare, et J.-P. Dalzon, flûte (Telemann, Beethoven, Bach, Sanz, Lœillet, Haendel).

VENDREDI 28 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 26).
LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 27).

SAMEDI 29 JUILLET

LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 27).
LA DEFENSE, bassin Agam (073-66-53), 22 h. : Jeux d'eau sur musique de Ravel, Gershwin, Ascions, Tchaïkovski, Carl Orff).

DIMANCHE 30 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. S. Codinas, mezzo (Rossini, Gluck, Haendel, Monteverdi, Haydn, Mozart).
KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 15 h. : Orchestre symphonique American Musical Ambassadors.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : F. Mac Gee, orgue (Cook, Mendelssohn, Bach).
LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 27).

LUNDI 31 JUILLET

LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 27)

MARDI 1er AOUT

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Bach, Vivaldi, Roussel).
LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 27).

Festival estival de Paris

(329-53-94)

SAINT-SULPICE, le 26, 20 h. 30 : J.-J. Grunenwald (Clerambault, Bach, Franck, Dupré).
CONCIERGERIE, le 27, 18 h. 30 : R. Fontanarosa (Bach).
SAINT-GERMAIN-DES-PRES, le 28, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Leppard, sol. M. Alavedra, H. Schaer (Scarlatti, Vivaldi).
HOTEL INTERCONTINENTAL, le 29, 18 h. 30 : Marylène Dosse (Granados, De Falla, Mompou, Albeniz).
EGLISE SAINT-MERRI (D., L.), 20 h. 30 : les Derniers hommes.

Dans la région parisienne

RAMBOUILLET, pagode Wan Yun Lou (483-05-28), le 28, 19 h. : Musique du Tao.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M.-Denis, le 26 à 20 h. 30 : S. Fournier, Ch. Sigliani (Mozart, Schumann, Brahms, Debussy).

SCEAUX Xe FESTIVAL
(661-86-71)

ORANGERIE DU CHATEAU, le 28, 20 h. 45 : Udo Reinemann, M. Nordmann (Schubert, Sor, Loewe, Sikkra, Mendelssohn, Liszt, Chopin) ; le 29, 17 h. 30 : M. Debost et le trio à cordes Vuillaume (Mozart) ; le 30, 17 h. 30 : Duo A. Van Amerongen, J.-C. Dewaele (Brahms, Balakiev, Wiener).
VAULX-LE-PENIL, château (437-00-95), le 27, 21 h. : V. Klimov, M. Block (Bach, Schumann, Kreisler, Prokofiev, Debussy, Saint-Saens).

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe, PLACE BAUDOYER, les 28, 29, 30, 21 h. : Ballets historiques du Marais
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 45 : Giselle (ballet de l'Opéra de Paris (dernière le 29).

Le music-hall

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 22 h. : Jacques Douby.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Michel Fugain.

Jazz, pop', rock et folk

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (L.), 22 h. 30 : Agouman Group (jusqu'au 31) ; à partir du 1er août, à 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), 18 h. : Nadavati (jusqu'au 29) ; 20 h. et 22 h. : D. Murray (jusqu'au 30) ; le 1er août, à 18 h. : Roc Chaud.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. : R. Franc et son orchestre dixieland (jusq. 31) ; à partir du 1er août : J.-P. Sasson.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), 21 h. : Alain Markusfeld (jusqu'au 29).
PETIT JOURNAL, 21 h. 30, le 26 : New Orleans Wanderers ; le 27 : les Petits Paradeurs de la rue du Canal ; le 28 : Swing at Six.



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 26 JUILLET
15 h. : l'Amour à la ville, de Fellini ; 18 h. 30 : Picnic, de J. Logan ; 20 h. 30 : Car sauvage est le vent ; 22 h. 30 : l'Homme des vallées perdues, de G. Stevens.

JEUDI 27 JUILLET
15 h. : le Diabolique docteur Mabuse, de F. Lang ; 18 h. 30 : le Journal d'une femme de chambre, de L. Bunuel ; 20 h. 30 : les Divorces, de L. Grospierre et J.-L. Misard ; 22 h. 30 : l'Homme qui en savait trop, de A. Hitchcock.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 26 JUILLET
Grands films du cinéma muet : l'école américaine. — 15 h. : le Dernier Round, de B. Keaton ; 17 h. : Spite Marriage, de E. Sedgwick ; 19 h. : Jack knife man, de K. Vidor.

JEUDI 27 JUILLET
Grands films du cinéma muet : l'école américaine. — 15 h. : Salvation hunters, de J. von Sternberg ; 17 h. : The affairs of Anatol, de C. B. de Mille ; 19 h. : Lilac time, de G. Fitzmaurice.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : A. B. C., 2e (236-55-54), jusq. jeudi ; Richelieu, 2e (233-56-70), à part. de vend. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusq. jeudi.
BOB MARLEY (A. v.o.), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les films nouveaux

L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES, film américain d'Ed. Hunt (v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-72-86), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAPRICORNE ONE, film américain de Peter Hyams (v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Bosquet, 7e (551-44-11), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gambetta, 20e (797-02-74).
LES RISQUE-TOUT, film américain de Mark Lester (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52).
LE CERCLE DE FER, film américain de Richard Moore (à partir de vendredi) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).

COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86), jusq. jeudi ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), à partir de vend. ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EXHIBITION II (Fr.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48), jusq. jeudi ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Bienvenue, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Tourelles, 20e (636-51-98).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), H. sp.
JAMAIS, Je NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-48).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
REVE DE SINGE (It.) (**) v.angl. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; St-Ambroise, 2e (700-89-16).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Mistral 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (a., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (a., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD : Cambronne, 15e (734-42-96).
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CORNIAUD (fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LE COUTEAU DANS L'EAU (pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DELIVRANCE (a., v.o.) (*) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (a., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; à partir de vend. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à jeudi.
DRAME DE LA JALOUSIE (it., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES ENFANTS DU PARADIS (fr.) : Ranelagh 16e (288-64-44).
FANFAN LA TULIPE (fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FIVE EASY PIECES (a., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
HIROSHIMA MON AMOUR (fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (a., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (a., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
PETER PAN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention, 15e (848-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
UN BEAU MONSTRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), jusqu'à ven.

Les festivals

RETRO-METRO-STORY (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), mer. jeudi : Indiscrétions ; ven. sam. : For me and my gal ; dim., lundi : Donnez-lui une chance ; mar. : Place au rythme.
HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Une femme disparait : mar., jeudi : Mr and Ms Smith ; ven. : le Rideau déchiré ; sam. : Soupçons ; v.f. : D. : le Faux Coupable ; v.f. : l'Inconnu du Nord-Express ; lundi : l'Etau.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; mer. : la Belle de Moscou ; jeudi, mar. : Tous en scène ; ven. : Chantons sous la pluie ; sam. : Un Américain à Paris ; dim. : Beau fixe sur New-York.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o) : 14 h. 30 : les Escapades de Tom et Jerry ; 15 h. 45, 21 h. : Monty-Python ; 17 h. 15, 22 h. 30 : Frankenstein junior ; 19 h. : On achève bien les chevaux ; ven., sam., 0 h. 15 : Théâtre de sang.
I. BERGMAN (v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), mer. : la Source ; jeudi : l'Œil du diable ; ven. : le Visage ; sam. : le Septième Sceau ; dim. : Rêves de femmes ; lundi : A travers le miroir ; mar. : Une leçon d'amour.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : la Comtesse aux pieds nus ; J. : les Fantastiques Années 20 ; V. : Key Largo ; S. : le Port de l'angoisse ; D. : La mort n'était pas au rendez-vous ; L. : Casablanca ; Mar. : les Passagers de la nuit.
MELODRAMES (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Mer. : Un vrai crime d'amour ; J. : Lola ; Orage ; V. : le Marchand de quatre saisons ; S. : les Amants du Capricorne ; D. : les Feux de la rampe ; L. : Ce n'est qu'un au revoir ; Mar. : Johnny Guitare.
REDFORD-HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay ; 22 h. : Lenny.
FESTIVAL TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Mer., S., Mar. : les Vacances de M. Hulot ; J., D. : Jour de fête ; V., L. : Mon oncle.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : les Survivants de la fin du monde.
CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : les Aventures de Rabbi Jacob ; l'Arnaque ; Exhibition 2 (**).
LE CHESNAY, Parly 2 (954-54-00) : la Petite (**) ; les Risque-tout ; la Montagne du dieu cannibale (*) ; Docteur Jivago ; Drame de la jalousie.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées 2 (969-69-65) : l'Invasion des soucoupes volantes ; Exhibition 2 (**).
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; les Sept Cités d'Atlantis. Club YZ (474-94-46) : les Risque-tout ; mar., 20 h., Hiroshima mon amour.
MANTES, Domino (092-04-05) : Capricorne one ; Ils sont fous ces sorciers ; la Montagne du dieu cannibale (*). Normandie : l'Invasion des soucoupes volantes ; D., 21 h., Little Big Man (v.o.).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Capricorne one ; l'Homme au pistolet d'or ; Exhibition 2 (**) ; l'Animal.
MAULE, Etoile (478-85-74) : les Bidasses au pensionnat ; la Trappe à nanas.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : la Montagne du dieu cannibale (*) ; Intérieur d'un couvent (*).
VELIZY, centre commercial (946-24-26) : Capricorne one ; Enquête à l'italienne ; Intérieur d'un couvent ; Ils sont fous ces sorciers.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : les Sept Cités d'Atlantis ; Capricorne one ; Enquête à l'italienne ; Ils sont fous ces sorciers ; l'Ile sur le toit du monde ; l'Invasion des soucoupes volantes. — C 2 L (950-55-55) : Cool.

ESSONNE (91)

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Robert et Robert ; Exhibition 2 (**) ; l'Invasion des soucoupes volantes ; la Montagne du dieu cannibale (*).
BURES, ORSAY, Ulis (907-54-24) : la Montagne du dieu cannibale (*) ; mer., jeudi : les Sept Cités d'Atlantis ; vend. : le Cercle de fer ; Exhibition 2 (**) ; l'Homme au pistolet d'or.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : la Vie devant soi ; Exhibition 2 (**) ; la Montagne du dieu cannibale (*).
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Cool ; Ils sont fous ces sorciers ; Peter Pan ; mer., jeudi : Marche pas sur mes lacets ; ven. : le Cercle de fer ; Capricorne one.
GRIGNY, France (906-49-96) : L'espion qui m'aimait ; la Petite (**). — Paris (905-79-60) : Papa en a deux ; On m'appelle dollar.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Good bye Emmanuelle (**) ; l'Espion aux pattes de velours.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Morocco (v.o.) ; Un monde fou fou fou.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : l'Espion aux pattes de velours ; Intérieur d'un couvent (**) ; la Folle Cavale ; Docteur Jivago.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : les Survivants de la fin du monde ; Robert et Robert.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Docteur Jivago ; Enquête à l'italienne ; la Belle et le clochard.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Robert et Robert.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : les Douze Salopards ; Cours après moi que je t'attrape.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : les Nouveaux Monstres.
NEUILLY, Le village (722-83-05) : l'Invasion des soucoupes volantes.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Capricorne one ; Docteur Jivago.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : le Crabe-Tambour ; Un taxi mauve.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : les Survivants de la fin du monde ; A la recherche de M. Goodbar (**) ; J'irai cracher sur vos tombes (**) (v.o.) ; Mort à Venise (v.o.).

SAINT-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Farinor, (931-00-05) : la Montagne du dieu cannibale (*) ; la Folle Cavale ; Robert et Robert ; l'Espion aux pattes de velours. — Prado : Good bye Emmanuelle (**) ; jeudi, 21 h. : le Pays bleu.
BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : Rollerball ; Quo vadis ; Morts suspectes (*).
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Samson et Dalila ; Dynamiques Girls ; le Mur de l'Atlantique ; les Survivants de la fin du monde.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85), merc., jeudi : Cool ; vend. : le Cercle de fer ; Capricorne one ; Ils sont fous ces sorciers.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : les Risque-tout ; l'Arnaque ; l'Invasion des soucoupes volantes.
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Robert et Robert.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : l'Invasion des soucoupes volantes ; les Risque-tout ; les Sept Cités d'Atlantis ; l'Homme au pistolet d'or ; la Montagne du dieu cannibale (*).
ROSNY, Artel (528-80-00) : Good bye Emmanuelle (**) ; l'Arnaque ; la Folle Cavale ; Intérieur d'un couvent (**) ; les Bidasses au pensionnat ; la Montagne du dieu cannibale (*).
VINCENNES, Palace (328-22-56) : Violette Nozière (*).

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : Good bye Emmanuelle (**) ; mardi : Sta- Hungry.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Ils sont fous ces sorciers ; Cool ; merc., jeudi : Mon nom est personne ; Capricorne one ; vend. : le Cercle de fer ; la Montagne ensorcelée.
CRETEIL, Artel (898-82-54) : l'Homme aux pistolets d'or ; les Risque-tout ; l'Invasion des soucoupes volantes ; la Montagne du dieu cannibale (*) ; Intérieur d'un couvent (**) ; l'Arnaque.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : les Sept Cités d'Atlantis ; l'Invasion des soucoupes volantes ; l'Espion aux pattes de velours.
JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26) : la Petite (**).
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Risque-tout.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Robert et Robert ; Docteur Jivago. Mat. : les Douze Travaux d'Astérix. Soirée : le Sauvage.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : l'Invasion des soucoupes volantes ; Enquête à l'italienne ; Exhibition 2 ; les Sept Cités d'Atlantis. — Port : la Femme libre.
L'HAY-LES-ROSES, Tournelle (350-96-41) : Little Big Man.
ORLY, Paramount (726-21-69) : l'Invasion des soucoupes volantes ; Exhibition 2 (**).
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Femme libre ; Capricorne One ; Ils sont fous ces sorciers ; Docteur Jivago ; 20 000 lieues sous les mers ; le Cercle de fer.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : l'Invasion des soucoupes volantes ; Robert et Robert ; Exhibition 2 (**).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Robert et Robert ; Exhibition 2 (**) ; l'Invasion des soucoupes volantes ; la Montagne ensorcelée ; l'Espion qui m'aimait ; Attention on va se fâcher. — Gamma (961-00-03) : Capricorne One. Mer., J. : Last Waltz. V. : le Cercle de fer ; la Montagne du dieu cannibale ; Un génie, deux associés, une cloche.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Animal ; les Risque-tout ; Ils sont fous ces sorciers.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : les Survivants de la fin du monde ; les Risque-tout ; Robert et Robert ; Intérieur d'un couvent (**) ; Ils sont fous ces sorciers. — Marly : Marly, Vend. : Last Waltz. Français 6 : Capricorne One.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : les Sept Cités d'Atlantis ; Exhibition 2 (**) ; les Risque tout ; Capricorne One ; Docteur Jivago.

LES CONQU

MERCREDI 26

CHAINE I : TF 1

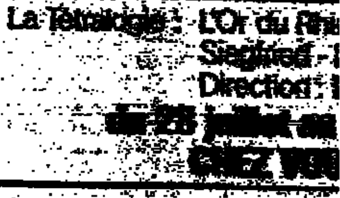
CHAINE II : A 2

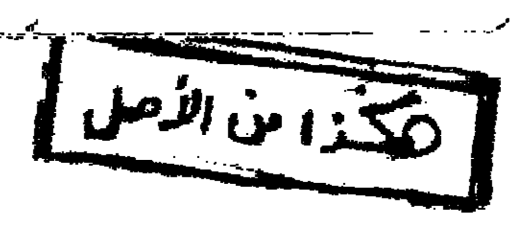
JEUDI 27

CHAINE I : TF 1

CHAINE II : A 2







RADIO-TÉLÉVISION

VU

LES CONQUISTADORES

On n'a pas souvent l'occasion de voir en prélude aux « Dossiers de l'écran » un film relativement récent signé d'un grand nom du cinéma allemand, Werner Herzog, un film, Aguirre ou la Colère de Dieu, qui passe en France — outre-Rhin on est beaucoup plus réservé — pour un superbe, un fascinant chef-d'œuvre. Certains, nous en sommes, auront beau renâcler devant la lenteur appuyée et l'esthétisme racoleur de cette descente de l'Amazone par les Conquistadores à la recherche d'un mythique Eldorado, il faut féliciter la télévision de nous avoir permis d'en juger à domicile. Des goûts et des couleurs... surtout pour ceux qui ne l'ont pas, la couleur.

Cela dit, sur le plan de la vérité historique, dans la lettre, sinon dans l'esprit, on est loin du compte, ont signalé ensuite les spécialistes, des universitaires venus d'un peu partout, de Rome, de Madrid, de Berlin-Ouest, de Paris-VII, de la Sorbonne, un beau plateau équilibré et disert. Aguirre ne ressemblait en rien à Klaus Kinski, avec son regard fixe écarquillé sous sa perruque blonde et son casque d'impérialiste à la prussienne.

Il était petit, brun, énergique et rouspéteur, un Basque mort beaucoup plus tard, beaucoup plus loin, au Venezuela, après avoir suivi l'Orénoque jusqu'à l'Atlantique avec toute une expédition : sept cents hommes, quelques femmes, oui, embarqués non pas sur un radeau, mais sur une flotille de brigantins, de bateaux à voile.

On s'est interrogé sur les conséquences pour les Indiens de l'arrivée — elle était écrite dans les astres — des envahisseurs blancs chargés de répandre les paroles du Christ et... la variole, beaucoup plus meurtrière encore que les massacres. Plutôt favorable ou plutôt défavorable ce contact avec la civilisation européenne ? Plutôt favorable à tout prendre. Cette rencontre avec notre culture, les Indiens de la forêt amazonienne traversée par Aguirre et ses compagnons, ont réussi à l'éviter jusqu'à tout récemment. Fidèles à leurs arcs et à leurs sarbacanes, c'est aujourd'hui seulement qu'ils la découvrent avec les ouvriers bâtisseurs d'autoroutes. La colonisation entreprise il y a quatre siècles se poursuit inexorablement. Dans d'autres buts, certes. Quant aux résultats...

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 26 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (Les gens de la ville) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h. Journal ;

20 h. 30, Dramatique : Le devoir de français, de D. Lalanne, réal. J.-P. Blanc (2e partie).

Le traumatisme de la libération pour un adolescent qui avait pris les années noires pour de grandes vacances.

22 h., Sciences : A la poursuite des étoiles (Les mystères de Vénus).

Avec MM. J. Blamont, directeur du laboratoire d'aéronomie du C.N.R.S., A. Dollfus, astronome, de l'observatoire de Paris-Meudon ; des astronomes soviétiques et différents membres du groupe pour le projet d'envoi d'un ballon en 1983 vers Vénus.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps (Baleines en péril).

Depuis 1975, une organisation de groupes écologistes, Green Peace, a pris la défense des baleines, mammifères menacés par la chasse, dont la réglementation n'est pas appliquée. Un reportage sur la pêche et la chasse à la baleine en même temps qu'un document sur la vie et les mœurs de ces animaux.

22 h. 35, Petite musique de nuit : Sonate, de Scarlatti, par B. L. Gelber, piano.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un acteur) : LA RANCUNE, de B. Wicki (1963), avec I. Bergman, A. Quinn, C. Dauphin, P. Stoppa, H.-C. Blech, J. Dufilho, I. Demick, R. Valli, V. Cortese. (N., rediffusion.)

La veuve d'un milliardaire revient dans sa ville natale. Elle est prête à faire don d'une somme considérabe à condition que l'on tue l'homme qui l'a autrefois séduite et délaissée.

Médiocre adaptation de la Visite de la vieille Dame de Dürrenmatt. Une production trop cosmopolite.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Série : Nouvelles de O'Henry ; 19 h. 15, Entretiens avec... Pierre Schaeffer ;

20 h., En direct du cloître des Célestins, à Avignon... « Rimbaud ou le fils du soleil », d'A. Bourseiller ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine : les musiques électroniques et de studio ; 19 h., Jazz time : les hommes du président ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Vienne... « Ouverture dans le style italien » (Schubert), « Concerto pour piano n° 4 » (Beethoven), « Concerto pour piano n° 25 » (Mozart) par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. Stein, avec les pianistes G. Oppitz et P. Badura-Skoda ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, La substantifique moelle.

JEUDI 27 JUILLET

CHAINE I : TF 1

13 h., Journal ; 13 h. 35, Objectif santé : Personnes âgées et déshydratation ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes ; 18 h. 15, Documentaire : Evasion (Haïti chérie) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Les formations politiques : la majorité ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de Rose, de G. Sire, réal. M. Cloche (1er épisode : Le grand bahut).

Rose Dupuy, horticultrice dans la région parisienne, élève seule ses deux fils qu'elle a eus d'un militaire tué pendant la guerre d'Indochine.

21 h. 25, Dossier : Réflexions sur la violence, réal. Croce-Spinelli.

Réflexions au pluriel, car le film ne prétend pas épuiser ce sujet qui plonge dans la psychanalyse de notre société et donne une série d'aperçus sur la violence, ses causes, ses fondements, ses effets. Violence des grands ensembles, violence de la solitude, violence de l'abondance et de la convoitise, violence du déracinement... Essentiellement tourné en région parisienne et en Corse, ce document met en scène des délinquants anonymes, des gauchistes, des hommes politiques, des architectes célèbres et des journalistes.

22 h. 20, Série : Caméra je... (La vocation suspendue, de R. Ruiz).

Adaptée du roman de P. Klossowski, l'histoire d'une vocation sacerdotale mise à l'épreuve du monde religieux et, dans le même mouvement, une réflexion sur le pouvoir incarné ici par l'Eglise catholique et romaine qui est, selon le réalisateur, « l'expression la plus achevée de la fascination sur le totalitarisme ».

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Feuilleton : La reine des diamants ; 15 h., Aujourd'hui magazine ; Les Jeux africains ; Tennis : Coupe de Galéa ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal ;

20 h. 45, Variétés : Le grand échiquier, de J. Chancel.

Un violoniste direct et gai. Henryk Szeryng, polonais, évoque sa vie, les mois qu'il passe chaque année à jouer de pays en pays. Ce célibataire a deux enfants : l'un, Stradivarius, date de 1734, l'autre, Guarnerius, de 1743, des pièces de musée : ses violons fétiches.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un acteur) : LE CANARD EN FER BLANC, de J. Poitrenaud (1967), avec R. Hanin, C. Marchand, L. Kedrova, F. Blanche, J.-M. Tennberg, A. Mejuto. (Rediffusion.)

En Amérique centrale, un Français, pilote d'avion-taxi, est mêlé aux agissements de pseudo-révolutionnaires qui lui ont sauvé la vie.

Pâle film d'aventures à la française.

22 h. Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig zag ; 11 h. 2, Le Metropolitan Opera de New-York : les créations ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Marie en plein soleil », de G. Lagorce ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : dix ans après Martin Luther King, le Sud ; 17 h. 32, Le Metropolitan Opera de New-York : les créations ; 18 h. 30, Série Nouvelles de O'Henry ; 19 h. 25, Entretiens avec... Pierre Schaeffer ;

20 h., Avignon théâtre ouvert : « Les mères grises », de D. Besnehard, réal. J.-P. Colas ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique (Ahmad Jamal) ; 13 h. 15, Stéréo sevice ; 14 h., Divertimento ;

14 h., Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Chopin, Schubert ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Formations panachées : Moene, Boisgallais, Bancquart, Ballif, Depraz ; 17 h., Postlude : Danzi, Haydn, Mozart, Pamar, Moscheles ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz Time : le bloc-notes ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « Une barque sur l'océan (Ravel), « Menuet antique » (Ravel), « Apparitions » (Ligeti), « Concerto pour quintette à vents et orchestre » (Beck), « Symphonie n° 3 » (Roussel), par l'orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Bour ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, La substantifique moelle.

M. GISCARD D'ESTAING RENOUVELLE SA CONFIANCE A M. EDELINE

Au terme de l'audience accordée par M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Jean-Charles Edeline mardi 25 juillet (*le Monde* du 26 juillet), on indique, dans l'entourage du président de la Société française de production, que le chef de l'Etat *« lui a renouvelé sa confiance pour assurer les destinées de la S.F.P. ».*

M. Edeline devrait donc être reconduit jeudi dans ses fonctions de président par le conseil d'administration de la société. Quant aux revendications présentées par le président de la S.F.P. (l'obtention de fonds propres et la « fidélisation » des sociétés de programme), on fait observer, de même source, qu'elles relèvent du ministère de la culture et de la communication et non pas de l'Elysée.

Du côté gouvernemental, on souligne que la confiance accordée à M. Edeline par le président de la République n'est pas « un blanc-seing » et que le président de la S.F.P. a été invité à proposer à la entrée des propositions permettant le retour des secteurs déficitaires à l'équilibre. Il n'est pas question, ajoute-t-on, de demander aux chaînes un certain plancher de commandes s'il n'y a pas de contrepartie quant aux coûts de production.

M. Edeline a déclaré, après son entretien avec le chef de l'Etat, que sa visite était *« une visite de courtoisie normale en fin de mandat »*. Il a ajouté : *« J'avais à lui rendre compte de l'état d'avancement de mon plan initial, mais c'est auparavant avec le ministre de tutelle que j'ai discuté de ce plan et de ses conséquences. Il s'agit maintenant de poursuivre la réalisation de ce plan de cinq ans que j'avais proposé lors de mon entrée en fonction en 1974 et dont la réalisation sera retardée, notamment par la grève des comédiens. Mon plan comportait quatorze points. Douze ont été réalisés. Maintenant, il est important d'obtenir les fonds propres (75 millions) promis à la société en automne dernier et qui n'ont pas encore été versés, de parvenir à une « fidélisation » des sociétés de programme et de rendre opérationnelle la gestion « cellulaire » mise en place au sein de la S.F.P. »*

[Les quatorze points du plan de M. Edeline sont les suivants : signature d'une convention collective ; stabilisation des effectifs et limitation des frais généraux ; mise en place d'une gestion « cellulaire » ; restructuration des moyens de production-film ; disposition de fonds propres ; emprunt pour financer les investissements ; constitution d'un pool financier ; compétitivité des tarifs ; garantie de bonne fin ; nouveaux marchés (institutionnel et publicité) et nouveaux médias (vidéo-transmission, vidéo-cassettes, vidéo-disques), cinéma ; diversification sur le marché international ; installation d'une base logistique commerciale (l'Empire) ; « fidélisation » des sociétés de programme. Sur ces quatorze points, seuls les cinquième (les fonds propres) et le dernier (la « fidélisation) ne sont pas acquis.]

FRANCE-MUSIQUE : EN DIRECT DE BAYREUTH ET DE SALZBOURG

France-Musique diffusera de Bayreuth, du 28 juillet au 2 août, la Tétralogie de Wagner, dirigée par Pierre Boulez et mise en scène par Patrice Chéreau : *l'Or du Rhin*, le 28 juillet, à partir de 18 h. 35 ; *la Walkyrie*, le 29 juillet, à partir de 16 h. 32 ; *Siegfried*, le 31 juillet, à partir de 16 h. 45 ; *le Crépuscule des dieux*, le 2 août, à partir de 16 h. 45.

D'autre part, France-Musique retransmettra de Salzbourg dix-sept concerts et cinq opéras : *Don Carlos*, le 9 août, à 20 h. 5 ; *le Chevalier à la rose*, le 10 août, à 20 h. 30 ; *Don Juan*, le 13 août, à 19 h. 30 ; *Salomé*, le 16 août, à 19 h. 50 ; *la Flûte enchantée*, le 24 août, à 20 h. 30.

MODE

HAUTE COUTURE 79

Vive la jambe

Si les tailleurs à pantalons se multiplient pour l'hiver, les robes de crépuscule et du soir révèlent la jambe par des ourlets profilés découvrant le devant du genou, des effets de transparence et des fentes audacieuses.

Emmanuel Ungaro puise avec humour dans une malle de prestidigitateur pour en tirer une silhouette à base de trois-quarts, de vestes courtes, de blouses croisées sur de grandes jupes ou des pantalons. Tout y est disparate, parfois bizarre, mais correspond à la recherche, très actuelle, de vêtements à rôles multiples.

J.-F. Crahay, chez *Lanvin*, très en verve, alterne des tenues emmitouflées et garnies de fourrures avec des robes spectaculaires à transparence en noir, en lamé or et dans tous les tons sourds chers à Cézanne.

En progrès, *Roy Gonzales*, chez *Jean Patou*, épaule ses gros manteaux et ses vestes de Swakara qui s'ouvrent sur des robes à panneaux plissés. Ses couleurs sont vineuses, parfois mêlées au vert, tendres pour le crépuscule et noires pour le soir avec des robes « cage » en tulle ou en dentelle noire bruissant sur les jambes.

La palette de *Chanel*, toujours seyante, s'inspire de tons de lande, de bruyère écossaises en mohair moelleux que *Jean Cazaubon* et *Yvonne Dudel* taillent en capes et redingotes à col encadrant le visage, adouci en outre de cravates de vison ou de renard. Les tailleurs se multiplient en tweeds, voire en velours pailleté pour le soir, tandis que les robes chasubles en soie unie ou imprimée sont destinées aux réceptions officielles.

Gérard Pipart, chez *Nina Ricci*, dose ses coupes subtiles pour appuyer au corps ses vestes et ses manteaux ceinturés, portés sur des robes nettes alors que les robes du soir, en crêpe satin flamme, invitent au tango.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

De gauche à droite : PATOU : robe « cage » de Roy Gonzales en dentelle noire de Darquer, à cape de tulle d'Hurël se rabattant en grande jupe. — UNGARO : ensemble composé d'une veste rayée en soie matelassée jaune sur fond noir de Gandini, d'une robe à corsage croisé et d'une jupe droite, portée ici avec une perruque bleue, un calot noir et une voilette. — RICCI : veste de Gerard Pipart en drap jaune d'œuf de Maserica, sur une blouse prince de Galles en soie grise d'Etro et une jupe-culotte de flanelle grise de Fournier. — CHANEL : cape en tweed violine d'Agnona sur un deux-pièces de crêpe de soie beige de Bianchini-Férier, réchauffée d'une paire de renards violets comme le calot de velours — LANVIN : manteau en gros drap de laine marron de Moreau ourlé de marmotte, porté avec un bonnet de laine assorti.

ÉCHECS

Une partie sans nouveauté au championnat du monde

Le Soviétique Anatoly Karpov, champion du monde, n'aura pas même eu le temps, mardi, de déguster son yaourt favori, car la quatrième partie de la rencontre qui l'oppose à Victor Kortchnoï s'est terminée rapidement, à nouveau par la nullité.

Pour la petite histoire, la guerre du yaourt a pris fin, l'arbitre ayant autorisé qu'on en apporte un à Karpov, au bout de deux heures de jeu, et qu'il soit toujours de la même couleur violette.

Influencés par cette décision, les deux champions ont-ils décidé de faire... toujours la même partie ? Les quatorze premiers coups de la quatrième partie sont en effet la répétition exacte de la deuxième, et les cinq coups suivants n'ont été joués que pour répéter trois fois la même position, ce qui est un cas de nullité.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
Quatrième partie

Blancs : ANATOLY KARPOV

Noirs : VICTOR KORTCHNOI

1. é4	é5	11. Fç2	Ff5
2. Cf3	Cç6	12. Cb3	Fg4
3. Fb5	a6	13. C×ç5	C×ç5
4. Fa4	Cf6	14. Té1	Fh5
5. 0-0	C×é4	15. h3	Te8
6. d4	b5	16. Ff4	Cé6
7. Fb3	d5	17. Fd2	Cç5
8. d×é5	Fé6	18. Ff4	Cé6
9. ç3	Fç5	19. Fd2	
10. Cbd2	0-0		Nulle.

Le début de cette rencontre, qui ne prendra fin que lorsque l'un des concurrents aura gagné six parties, fait penser à l'un de ces assauts d'escrime au cours desquels aucun duelliste n'ose attaquer le premier. Karpov et Kortchnoï restent sur leur garde.

Le grand maître international américain Robert Byrne, interrogé au téléphone par sa femme qui lui demandait s'il pensait regagner son home pour Noël, a répondu : *« Quel Noël ? »*

SPORTS

TENNIS

Les Français favoris de la Coupe de Galéa

De notre envoyé spécial

Vichy. — *Il faudrait avoir la mémoire bien courte pour vendre la peau des jeunes tennismen britanniques, tchécoslovaques ou bien suédois. Toutefois, dans les premiers simples des demi-finales disputées le 25 juillet à Vichy, sous un soleil estival, l'équipe de France a pris une sérieuse option sur la qualification à la finale de la Coupe de Galéa 1978, grâce à Pascal Portes et à Yannick Noah, vainqueurs respectifs des Britanniques Andrew Jarrett (4-6, 6-4, 6-2) et Christopher Bradnam (6-4, 6-0). Dans l'autre demi-finale, la Tchécoslovaquie et la Suède sont à égalité après les succès du Tchécoslovaque Wan Lendl sur Gosan Bergstrand (6-2, 6-0) et du Suédois Janna Kallquist sur Dusan Kulhaj (3-6, 6-4, 7-5).*

Un an après son incompréhensible effondrement en finale de la Coupe de Galéa 1977, l'équipe de France a retrouvé les courts du Sporting-Club de Vichy où elle devra tenir le rôle d'indiscutable favori dans cette épreuve calquée sur la Coupe Davis, mais réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans.

Depuis sa dernière victoire en 1967 avec Jean-Baptiste Chanfreau, Georges Goven et Patrick Proisy, l'équipe de France s'est qualifiée quatre fois pour cette phase finale à quatre, mais n'a pu faire mieux que trois fois deuxième en 1968 (battue par l'Espagne 3 à 2), en 1971 (battue par la Suède 4 à 0) et en 1977 (battue par l'Argentine 3 à 2) et une fois quatrième en 1970.

Si la confiance règne dans l'entourage de cette équipe de France, c'est que, pour la première fois depuis bien longtemps, on peut parler d'espoir, de renouveau. Des quatre finalistes malheureux de 1977, il ne reste plus que Yannick Noah, associé à Gilles Moretton en double, Pascal Portes jouant les simples.

Dans le camp français, l'espoir réside, bien sûr, essentiellement dans la présence de Yannick Noah, passé en moins d'un an d'un classement à moins 15 au rang de titulaire indiscutable de l'équipe nationale de Coupe Davis, après deux apparitions remarquées aux tournois de Roland-Garros et de Wimbledon. A peine révélé au plus haut niveau, le jeune Niçois devra déjà confirmer à Vichy. Beaucoup d'observateurs attendent en effet pour le juger de voir son comportement dans cette équipe de Galéa, où il devra assumer le rôle toujours délicat de favori, face à des adversaires encore méconnus mais souvent ambitieux.

Contre Christopher Bradnam, Yannick Noah a passé sans forcer un premier cap, il est vrai bien modeste. Le test sera déjà plus révélateur, jeudi 27 juillet, face à Andrew Jarrett, réserviste de l'équipe britannique de Coupe Davis, difficilement vaincu par Pascal Portes, encore inconstant, et qui dut son salut à ses onze « aces » réussis sur des premières balles de service dévastatrices.

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME. — *M. Jacques Dudal, directeur technique de l'athlétisme, a communiqué le 25 juillet la liste des athlètes retenus pour participer aux championnats d'Europe, à Prague, dans un mois. Le sélectionneur français, dont les fonctions s'achèveront à l'automne prochain* (le Monde *du 25 juillet), a choisi trente-neuf hommes et di-neuf femmes, parmi lesquels trois doivent confirmer leur bonne condition physique (Rousseau, Lamitie, Marie-France Dubois), et sept autres leur niveau de performance (Zante, Guérin, Accambray, Aletti, Abada, Bellot et Garrido).*

FOOTBALL

Après la deuxième journée de championnat

LES DEUX CLUBS PARISIENS SONT DERNIERS DU CLASSEMENT

La deuxième journée du championnat de France de football Ire division a été marquée par les victoires de Valenciennes contre Lille (4-2) et de Metz contre Paris-Saint-Germain (2-0). Les Nordistes et les Lorrains, qui avaient remporté leur premier match, prennent donc la tête du classement tandis que les deux clubs parisiens, Paris S.-G. et Paris Football Club, qui ont enregistré leur seconde défaite (Bastia a battu Paris F.C. 5 à 1) sont derniers. On note encore les matches nuls de Reims et Lyon (1-1) et de Strasbourg et Laval (2-2), ainsi que les victoires de Monaco sur Nantes (2-1) et de Marseille sur Saint-Etienne (2-0).

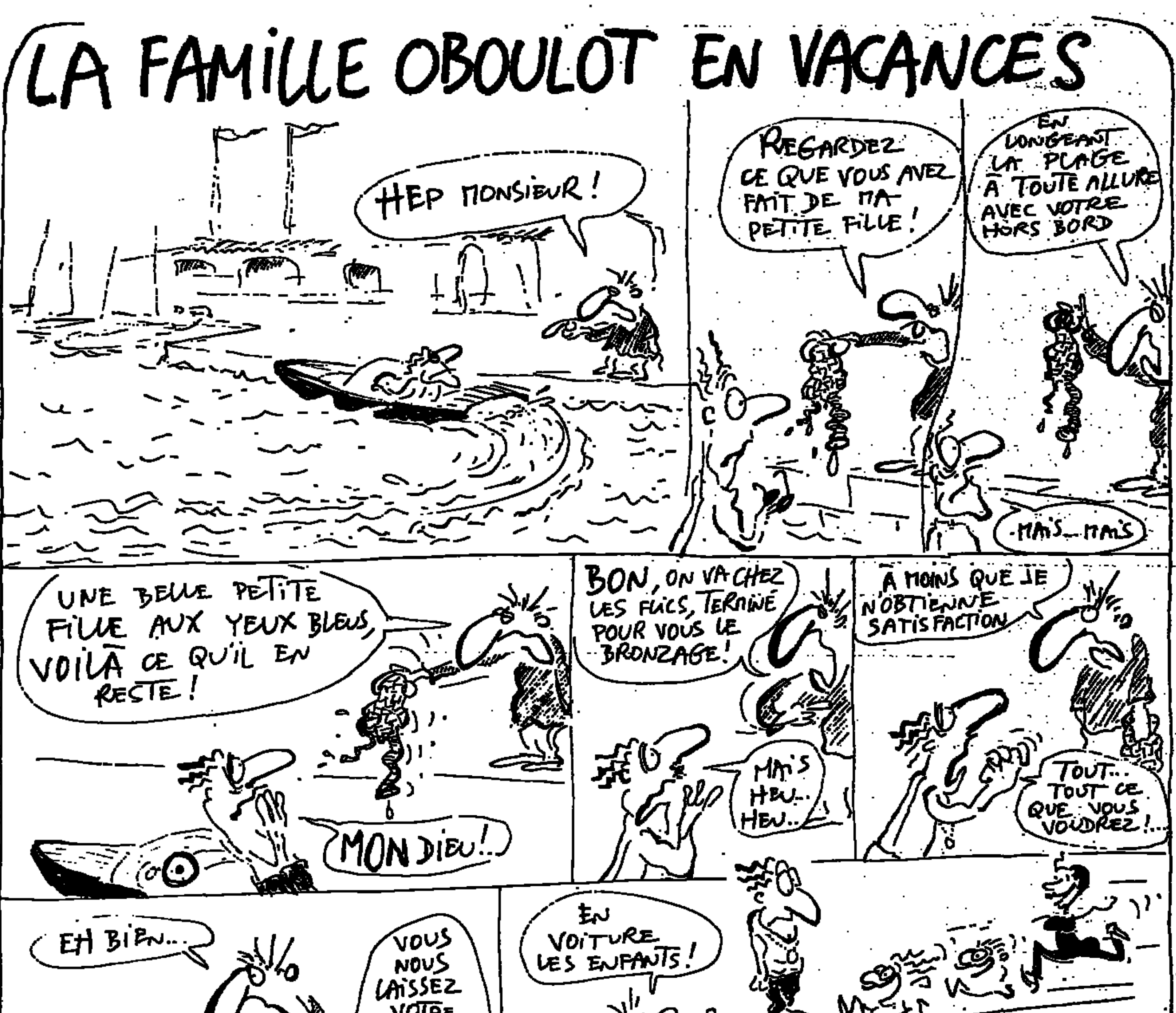
RESULTATS :

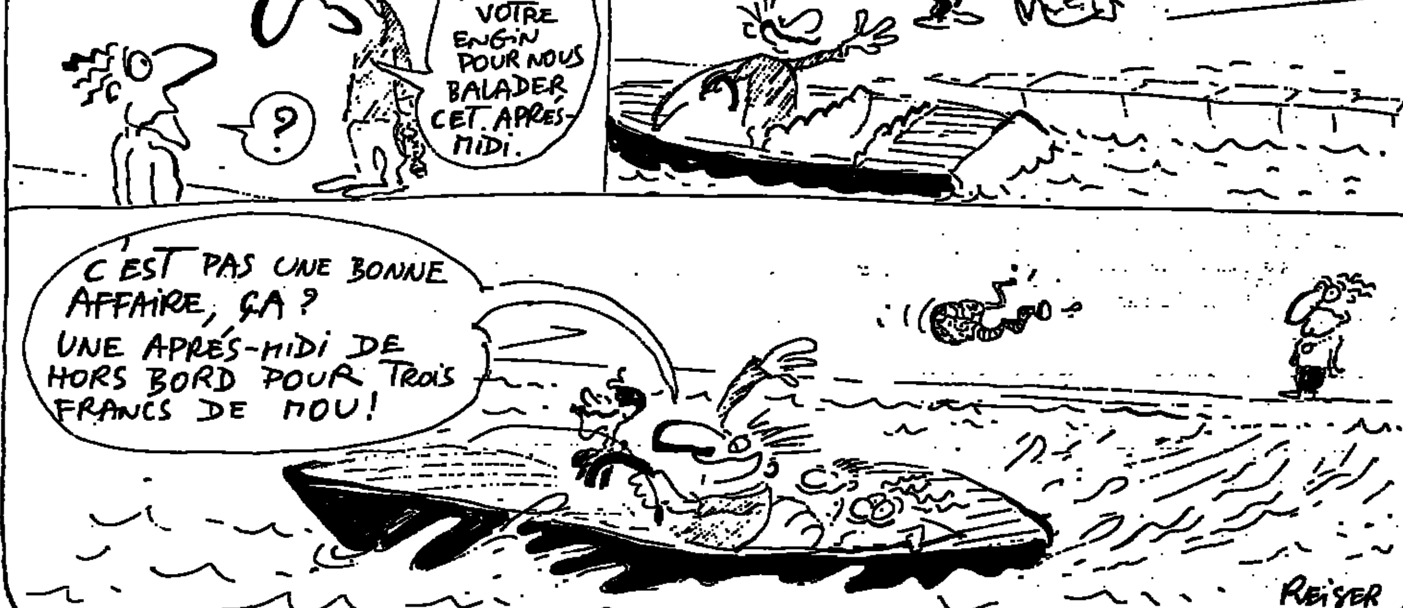
*Sochaux bat Nice	2-1
*Lyon et Reims	1-1
*Valenciennes bat Lille	4-2
*Monaco bat Nantes	2-1
Metz bat *Paris-Saint-Germain	2-0
*Marseille bat Saint-Etienne	2-0
*Laval et Strasbourg	2-2
*Nancy bat Nîmes	3-0
*Angers et Bordeaux	0-0
*Bastia bat Paris Football-Club	5-1

CLASSEMENT

1. Valenciennes et Metz, 4 points; 3. Reims, Strasbourg, Sochaux, 3 ; 6. Nice, Lille, Nantes, Saint-Etienne, Nîmes, Bordeaux, Nancy, Bastia, Marseille, Monaco, 2 ; 16. Laval, Lyon, Angers, 1 ; 19. Paris-Saint-Germain, Paris Football-Club, 0.

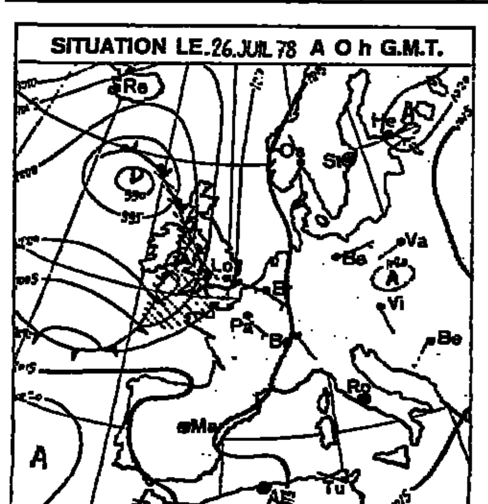
Le feuilleton de Reiser. — 15

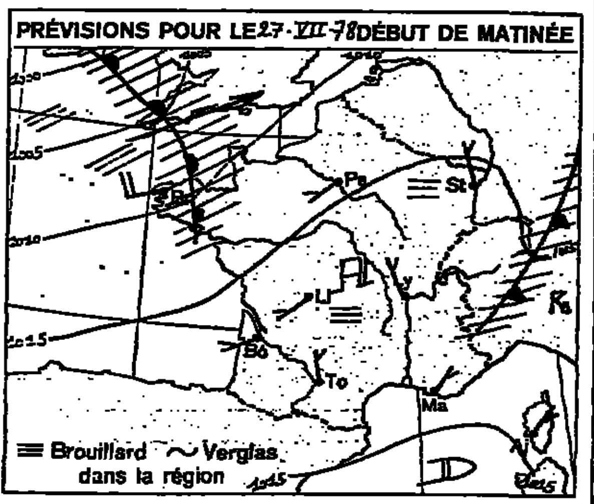




AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 26 juillet à 0 heure et le jeudi 27 juillet à 24 heures :

La perturbation pluvieuse, qui apportait une aggravation mercredi matin sur le nord-ouest et l'ouest de la France, continuera à progresser vers l'est en s'atténuant, mais en prenant localement un caractère orageux. Elle achèvera de traverser le sud et l'est du pays, jeudi matin, suivie d'une nouvelle amélioration. Cependant, une autre perturbation atlantique affectera progressivement nos régions septentrionales.

Jeudi, des résidus pluvio-orageux persisteront encore au début de la matinée sur les Alpes et le Sud-Est, puis le temps deviendra moins nuageux avec des éclaircies. D'autre part, le temps sera très nuageux dès le matin sur la Bretagne et le Cotentin, avec quelques pluies. Dans la journée, ces pluies progresseront vers le nord du Bassin parisien puis vers le Nord et la frontière belge. Sur le reste de la France, après la dissipation de brumes et de quelques brouillards matinaux, le temps sera assez ensoleillé avec des nuages passagers.

Les vents resteront modérés et irréguliers, de sud-ouest près de la Manche ; ailleurs, ils seront faibles.

Les températures maximales marqueront une hausse par rapport à celles de jeudi, sauf sur les régions voisines de la Manche.

Le mercredi 26 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,5 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 28 et 15 degrés ; Biarritz, 28 et 19 ; Bordeaux, 38 et 17 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 23 et 14; Cherbourg, 19 et 14; Clermont-Ferrand, 30 et 15 ; Dijon, 28 et 15 ; Grenoble, 30 et 15 ; Lille, 22 et 10 ; Lyon, 31 et 20 ; Marseille, 29 et 19 ; Nancy, 26 et 11 ; Nantes, 24 et 15 ; Nice, 25 et 20 ; Paris - Le Bourget, 25 et 17 ; Pau, 29 et 18 ; Perpignan, 30 et 19 ; Rennes, 25 et 16 ; Strasbourg, 28 et 12 ; Tours, 27 et 16 ; Toulouse, 30 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 17 degrés ; Amsterdam, 22 et 11 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 26 et 14 ; Bonn, 24 et 13 ; Bruxelles, 23 et 14 ; îles Canaries, 35 et 25 ; Copenhague, 20 et 9 ; Genève, 27 et 13 ; Lisbonne, 30 et 16 ; Londres, 22 et 15 ; Madrid, 38 et 16 ; Moscou, 15 et 12 ; New-York, 27 et 19 ; Palma-de-Majorque, 31 et 15 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 21 et 14.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 135

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III				■		■			
IV			■						
V									■
VI		■					■		
VII						■			
VIII			■		■				
IX						■			
X				■					
XI					■				■

HORIZONTALEMENT

I. Fait tomber la veste. — II. Emplacement idéal pour une batterie. — III. Utile quand on fait le trottoir ; Porte une charge électrique. — IV. Entre deux propositions ; Terre étrangère. — V. Peut servir d'entrée quand elle est anglaise. — VI. Se laisser aller ; Fournissait à Alexandrie un éclairage gratuit. — VII. Difficile à coller ; Peut être un joli pied — VIII. Précède un format ; Il en coûte toujours de l'accuser — IX. Aboutit à un marais ; Puissance étrangère. — X. Ne saurait donc être tiré par les cheveux ; Dont l'odeur rappelle celle d'une nappe. — XI. Peut être assimilé au lion ; Possessif.

VERTICALEMENT

1. Très utiles lorsqu'on a beaucoup d'effets. — 2. En vérité, il a un bon fond ; Temps de neige. — 3. Souvent dit après coup ; Gros à côté du bœuf ; N'implique aucune différence. — 4. Il ne sied pas de les bousculer ; Nul n'aurait pu se jeter à ses pieds. — 5. Le plancher des vaches ; Indique qu'il y a eu des éclats. — 6. Pronom ; Passé incompatible avec le présent ; Mince satisfaction provisoire. — 7. Ne passe pas quand il est grand ; Levé par le buveur. — 8. Pas du tout gracieuses. — 9. Traverse deux lacs ; Ne se voient guère sur les échalas.

Solution du problème n° 2 134

Horizontalement

I. Arpentage. — II. Noire ; Io. — III. Tu ; Recrue. — IV. Eire ; Pu. — V. Clouterie. — VI. Elire ; Il. — VII. Dés ; Mas. — VIII. Eprise. — IX. Net ; Embué. — X. Ratelé. — XI. Saine ; Ers.

Verticalement

1. Antécédents. — 2. Rouille. — 3. Pi ; Rois ; Tri. — 4. Erreur ; An. — 5. Née ; Tempête. — 6. Clé ; Arme. — 7. Air ; Risible. — 8. Goupil ; Suer. — 9. Eue ; Fée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 26 juillet :

DES DECRETS

● Modifiant le décret fixant les conditions de classement et portant attribution d'une indemnité pour risques professionnels au personnel naviguant du groupement aérien du ministère de l'intérieur ;

● Modifiant le décret n° 77-910 du 10 août 1977 modifié fixant le régime financier des céréales pour la campagne 1977-1978.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

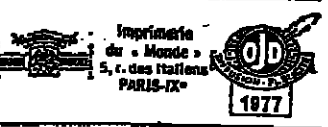
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

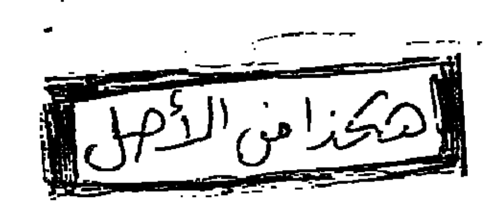
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

Importante Entreprise de T.P. (travaux routiers) recherche
Dans le cadre de sa structure très décentralisée

UN ADJOINT ADMINISTRATIF

Sous l'autorité du Directeur régional il aura l'entière responsabilité de l'ensemble des problèmes administratifs comptables, paie, et trésorerie et de ce fait il animera et contrôlera les services comptables des Agences de la Région. Il assurera aussi la gestion du Personnel (ETAM et ouvriers) et les relations sociales avec les organismes représentatifs.

Ce poste conviendrait à un
CADRE ADMINISTRATIF
âgé de 30 ans au moins de formation E.S.C. par exemple à forte orientation Comptable et ayant acquit connaissances de la législation sociale.

Lieu de travail : PARIS et REIMS

Rémunération selon expérience du candidat.

Adresser C.V., photo et prét. s/réf.7921 à P.LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SINTRA
recherche
PROGRAMMEURS
pour application temps réel.
BACHELIERS (Bac) C. D. ou H.
désirant faire carrière en programmation.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à :

SINTRA
Direction du Personnel,
26, rue Malakoff, 92600 ASNIERES.

GIS
Gestion Informatique Système
recherche
dans le cadre de ses activités auprès de grands Groupes Industriels

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Réf. : I 32
(X, Centrale, Sup. Elec., Mines...)
Désireux d'entreprendre une carrière dans les études et l'organisation informatique (spécialité assurée).

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
Réf. : I 33
Expérimentés dans les systèmes de gestion de bases de données (Ex. : I.M.S.).
Connaissant : assembleur et/ou PL 1.

Faire parvenir, avant le 8 septembre 1978 votre curriculum vitae détaillé, 48, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE banlieue EST accessible RER recherche
CADRE COMPTABLE
Homme ou Femme non stagiaire
Envoyer C.V. n° 73 415 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Ville de VITRY-S-SEINE (94400) recherche d'urgence
— pour la division architecture :
— un ingénieur subdivisionnaire chargé de la coordination du service et de la planification. Diplômes statutaires.
Adresser demande et curriculum vitae à M. le Maire de Vitry-sur-Seine.

Recherche pour service Monsieur seul, célibataire,
DAME EMPLOYÉE DE MAISON
ayant grande expér., logée, nourrie, blanchie (logée dans studio avoisinant), aimant les animaux (2 chiens adorables et bien élevés). Rémunération à discut. Quartier FOCH.
Prière écrire avec résumé et photo : Mlle STEWART, 34, av. George-V - PARIS (8e).

Ville 12.000 hab. Ouest Paris rech. COORDINATEUR
Position cadre. Sal. brut 4.500 F. 10 à 15 ans d'exp. pratique exig. CAPASE ou cycle CAPASE. Non expérimenté s'abstenir.
Candidature : Président Office culturel - Mairie de CARRIERES-SUR-SEINE.

Société de Services et Conseils en Informatique filiale d'un grand groupe industriel français recherche pour assurer le développement de ses activités dans les domaines suivants :
— Systèmes temps réel,
— Logiciel de base ;
— Réseaux, télétraitement, commutation,
— Simulation numérique.

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS
débutants ou 1 à 2 ans d'expérience
Origines : écoles d'ingénieurs, universités (maîtrise, DEA, doctorat informatique).

Les postes sont à pourvoir :
— en région parisienne ;
— A Rennes ;
— En République fédérale allemande.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référ. HECQ (mentionnée/env.) EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

ORGANISME de FORMATION
recherche
ANIMATEUR-FORMATEUR
PLEIN TEMPS ou MI-TEMPS
— EN EXPRESSION ECRITE
— CALCUL
— LEGISLATION SOCIALE
— VIE PRATIQUE et PROFES.
Etre compétent dans au moins deux de ces matières
● Avoir pratique de formation jeunes 16/25 ans,
● Participation en équipes pédagogiques,
● Véhicule personnel indispens.
● Libre 1er septembre 1978.
Env. C.V. détaillé n° T 07206 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SERVICE PUBLIC PARIS
recherche
ANALYSTE
quelques années d'expérience sur matériel CII-HB - Iris 80
Connaiss. du milieu administratif, goût des contacts.
Envoy. C.V. manuscrit et prét. à n° 41407 B BLEU, 17, rue Lebel - 94300 Vincennes

BANQUE ETRANGERE recherche pour sa succursale de PARIS
UN (E) ADJOINTE (E)
OU CHEF COMPTABLE
si possible connaissant l'anglais et exp. comptabilité de banque
Tél. p. rendez-vous service du personnel : 723-78-57.

emplois régionaux

NORSK DATA
Constructeur Norvégien de mini-ordinateurs (+ de 800 installations)

Dans le cadre de son expansion à travers l'Europe, recherche pour sa filiale de Ferney-Voltaire, près de Genève ou pour son bureau de Paris :

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX
pour sa division industrielle

ayant une expérience du marché de la mini-informatique dans ce domaine pour développer nos ventes sous l'autorité du responsable de la division. De solides connaissances techniques de la mini-informatique sont demandées.

La connaissance des systèmes de Base de Données serait un atout supplémentaire.

Anglais courant indispensable.

Formation assurée à Oslo et à Ferney-Voltaire.

Rémunération en fonction de l'expér. des candidats.

Envoyer C.V. détaillé à NORSK DATA S.A.R.L., 64, route de Meyrin 01210 FERNEY-VOLTAIRE Tél. : (50) 40-85-76

La Mairie de Meylan (près de Grenoble - Isère), 13 000 habitants, municipalité d'Union de la gauche, recrute dans les conditions statutaires :
— 1 chef de bureau pour assurer la responsabilité du service « Vie quotidienne » regroupant les secteurs social, scolaire, culturel et associations, sports, emploi, état civil et élections.
— 1 adjoint technique pour le secteur bâtiments communaux.
Adresser candidature à la Mairie de Meylan (38240).

Editeur Lyon, revue et journal cherche
Journaliste qualifié
Secrétaire de Rédaction
ayant par ses origines ou ses emplois connaissance du monde agricole et de la société rurale.
Ecr. n° 7722, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Importante Société
Filiale d'un Grand Constructeur Européen (50 km au Sud de Paris)
recherche
CONSEILLER de GESTION
28 ans minimum
Etudes supérieures : H.E.C. - E.S.S.E.C. - D.E.C.S.
Expérience gestion administrative et financière 2 ans minimum.

Activité de conseil dans les domaines :
— Financiers — Comptables — Juridiques —
Nombreux déplacements province dans 1 réseau de concessionnaires.

Ecrire en env. C.V., photo et prétentions sous le n° 73.779 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01. qui transmettra.

emplois internationaux

Notre Société qui développe ses activités industrielles et minières en AFRIQUE DE L'OUEST, recherche le

RESPONSABLE DE SON DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Dépendant du Directeur financier, ce cadre supérieur a pour mission essentielle la mise en œuvre du plan directeur informatique défini par la Direction Générale. Il animera une équipe d'informaticiens d'une trentaine de personnes et assistera l'ensemble des services techniques et administratifs afin d'améliorer la gestion de leurs activités respectives.
Ce poste conviendrait à un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant plusieurs années d'expérience dans le traitement informatique et la gestion scientifique.

Nous assurons une rémunération liée aux conditions d'expatriation et des avantages sociaux offrant des conditions de vie intéressantes.

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae et photo sous la référ. 1038/M à : AXIAL PUBLICITE, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. qui transmettra. Préciser bien la référence sur l'enveloppe.

L'un des premiers groupes nationaux industriel et financier d'Afrique Centrale recherche

UN DIRECTEUR DE FABRICATION

L'usine située dans la plus grande ville du pays (800 000 habitants) transfor. un produit alimentaire. Elle emploie environ 300 personnes.

Ce poste convient à un ingénieur A. et M. ou équivalent ayant plus le sens des relations humaines qu'une très forte technicité.

Le directeur relève directement de l'autorité du président.
Salaire non inférieur à 8 000 000 F CFA
2 mois de vacances.
Statut expatrié.
Logement et voiture fournis.
Poste à pourvoir au 1er septembre 1978.

Ecrire sous référence 501 à
I.E.P. MANAGEMENT
49, rue Vercingétorix, PARIS-14e
ou téléphoner pour rendez-vous à Mme RICHARD : 322-47-23.

GESTION 2000 pour Afrique du Nord
INGÉNIEUR
— Responsab. de mise en route ;
— Manutention ;
— Pomperie ;
— Equipement électrique ;
— Expérience exigée.
Tél : 246-42-01.

Société ENGINEERING
recherche pour chantier
LIBYE
SECRETAIRE ADMINISTRATIF
Esprit d'initiative, tenacité.
Expérience appréciée. Anglais écrit et parlé.
Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur BONNETON - B.P. 301 92003 NANTERRE

Translating organisation in London has 2 vacancies. One for an experienced technical translator to undertake translations from English into French, and one for French audio typing, both on a full-time basis at their London offices. Written applicat. with details of qualifications and experience, please, to :
Peter FFORDE, Assistant to the Managing Director Transtelex Limited Marzell House 116-128 North end Road LONDON W14 9PP.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

secrétaires

LE DIRECTEUR FINANCIER d'une des premières sociétés de service informatique internationales. recherche sa
SECRÉTAIRE
PROFIL :
— minimum 28 ans ;
— Excellente présentation ;
— Expérience d'un service identique ou cabinet d'audit international ;
— Anglais indispensable, allemand apprécié.
Travail motivant au sein d'une équipe dynamique 13e mois, avantages sociaux.
Env. C.V. avec photo et prét n° 73 848, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

EUROPE SECRETARIAT
Travail temporaire recrute, URGENT,
Dactylos - Sténos - Télex
Secrétaires de Direction
Sténos bilingues
Secrétaires bilingues
Secrétaires Comptables
27, rue du 4-Septembre (2e) Téléph. : 742-09-89
81, bd Voltaire, PARIS (11e) Téléph. : 355-82-35
27, r. Henri-Barbusse, Clichy Téléph. : 739-63-40

SOCIÉTÉ HOLDING
recherche pour ses bureaux à
VITRY-SUR-SEINE
secrétaire expérimentée très bonne notion anglais, capable responsabilité possibilité promotion
Ecr. avec C.V. et prétent. à n° T 07195 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux ou proposit. comm.

Pour hôtels, restaurants et collectivités
LE COUPE-LÉGUMES « ANLIKER »
Cherchons pour la France :
VENDEUR EXCLUSIF QUALIFIÉ
Si une affaire lucrative vous intéresse, veuillez S.V.P. contacter R. BRUNNER, MACHINES, CH - 8302 KLOTEN, SUISSE.

INVESTISSEURS
L'AVENIR EST AU CANADA
Aujourd'hui et pour quelque temps encore des placements sûrs et de haut rendement sont encore possibles dans l'immobilier.
Pour tous renseignements, s'adresser à : SEGIM Inc. 647, chemin Sainte-Foy 201 QUEBEC P.Q. G1 S 2K2 Téléph. : (418) 681-4596

occasions

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10.000 m2 moquette qualités variées laine et synthétique. 757-19-19

PIANOS NEUFS 6 800, occas. 3 500, queue 7 000. DAUDE, 75 av. Wagram. WAG. 34-17.

demandes d'emploi

INGENIEUR 34 ans/Suisse électrotechnique-électronique expér. nbx dom., Fr., All., Angl. projets, install., maintenance. Actuell. respons. dir. filiale en Afrique, cherche situat. comme cadre techn., admin. ou ccial avec résidence à ABIDJAN/CI. Afrique noire ou Brésil. RFB 22, rue des Bouleaux B- 5870 Moint-Saint-Guilbert. Téléphone : 19-3210-41-93-74.

Direct. cours privé ens. sec., agréé Académ. Paris + prof. Maths-Phys., sér. référ. Libre de suite, étud. toutes proposit. Ecr. n° 2919, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre de gérance imm. étudie toutes propositions avec administr. de biens Paris. Ecr. n° 2900, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JOURNALISTE PROFESSION. H. 43 ans, expérience confirmée, ch. direction ou secrétar. rédaction, rubr. spectacles. L. de ste. Ecr. n° 2904, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Etudiante D.E.C.S. ch. emploi AIDE-COMPTABLE 2 a. d'exp. m.-tps ou tps compl. 389-65-26.

Jeune Fme titulaire MAITRISE CAPES lettres classiques ch. poste professeur enseignement privé. Ecr. n° 63.623 Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Ing. structures, 33 a., Mast G.C. + 6 a. expér. B.E. const Métall. nbrses réal. France et Export. rech. B.E. Engineer ou Entrepr. Ecr. n° 7.723, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

Agent Technique, 24 ans. B.T. MECA AUTO disponible après préavis ch. poste stable techn. ccial. Tél. : 9 h./17 h. à 834-59-82.

Clerc de Not. 7 a. de pratique mairie, dipl. Bac, cap. en droit, Ecole de notariat de Paris. Sér. réf. 32 ans, ch. sit. intéressante. Stable. Désirant progresser. Ecr. n° 7.725, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FORMATION AU MANAGEMENT
36 ans, ing. études économiques planification, gestion de production, 6 a. d'expér. en pédagogie active auprès cadres supérieurs. Etudie toutes propositions. Entreprises, écoles gestion, cabinets formation, cabinets conseil. Paris. Province. Ecr. n° 7 716, « le Monde » Pub. 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.
Particulier vend 304 PEUGEOT Août 1976 - Prix Argus, parfait état - Tél. 948-21-68.

INNOCENTI 1001 BA, 1974, très bon état, crédit. Téléphone : 548-97-69.

12 à 16 C.V.
THUILLIER Concessionnaire PEUGEOT vend prix intéressants 604 exposition 0 km
46, r. de la Mouzaïa, Paris-19e. Tél. : 203-94-42, M. SERRAF.

+ de 16 C.V.
Sté vds B.M.W. COUPE 630 C.S.A. mai 78, noire, intér. cuir beige, ttes options, climatisation, jant. larg., toit ouvr., 9 000 km, etc. Téléph. : 225-58-56 et 723-31-90.

divers

104 - 304 - 504 - 604.
Ex. tt 78 peu roulé Auto Paris-XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris (15e)

locat.-autos

LES MEILLEURS PRIX
EXPRESS ASSISTANCE. TEL. : 504-01-50.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Métro PLACE DES FÊTES
(SORTIE COMPANS)
IMMEUBLES NEUFS
— STUDIO 35 m2 1 060 F.
— 2 PIECES 50 m2 1 400 F.
— 3 PIECES 57 m2 1 890 F.
— 4 PIECES 91 m2 2 360 F.
— 5 Pièces 108 m2 2 750 F.
parkg sous-sol et provisions sur charges compris, téléphone. Visite lundi, mercredi 13 h. à 19 h., samedi 10 h. à 18 h. : PLACE DES FETES entrée : à côté du magasin RADAR H. LE CLAIR : 259-69-36.

PARIS-19e
Métro PLACE DES FETES
SANS COMMISSION
immeuble tout confort
2 p. 45 m2, 1 015 F à 1 079 F, charges 239 F parking 130 F.
3 p. 62 m2, 1 269 F à 1 333 F, charges 329 F, parking 130 F.
5 p. 87 m2, 1 736 F à 1 777 F, charges 460 F, parking 130 F.
S'adresser au régisseur, 25-29, rue des Lilas PARIS.

SEVRES-BABYLONE. Gd studio, entrée, cuis., bains. Refait neuf. Tél. 1.700 F + ch. - 566-50-46.

IMMEUBLES RECENTS tt cft
14e SAINT-JACQUES. Beau 2 p. cuisine aménagée, balcon, jardin, téléphone.
BOULOGNE près bois beau studio, balcon, jardin, téléphone. SEICAP OPE. 73-45.

Région parisienne

NEUILLY - PRES BOIS
2 p. tout cft. Grand standing. 1.450 + charges. ETO. 45-10.

LEVALLOIS part. loue 3 pièces cuis., s. de bains, chauf. cent. ind., 1 300 F, libre imm., bail 6 ans. T. 737-37-58.

locations meublées Offre

Paris

PARIS, pr. Tour Eiffel, 2 pces, cuis., wc, douche, tél., 1.200 F mensuels. Téléph. au 566-59-01

Place MAUBERT. Part. loue 2 P. tt cft, chem., tél. 1.200 F net. Ag. s'absten. T. 329-40-03.

Province

Dans bourg près Grasse 1er oct. 2 à 9 mois, maison restaurée, meublée ancien, liv., 4 ch., 2 bns, jdin. Vue, gar., 1.800/mois. Rodiu, 06780 Saint-Cézaire

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. direct. stud. ou appt Paris, villa banl. Ouest - 265-67-77

locations non meublées Demande

Paris

PART. CHERCHE STUDIO PARIS ou BANL. PROCHE
Pour début octobre.
Maximum 600 F C.C.
Tél. au 993-48-78, le soir ou écrire : Mlle C. BARILLEC, 2, rue Paul-Gauguin 95140 GARGES-LES-GONESSE

Cherche 2-3 pièces, 50 m2 min 1.800 F max. 14e, 15e, 16e, 7e. Téléphoner au 544-20-10

Particulier rech., urgent, APPT 6 p. 150 m2 env. Libre 1-9-78, 17e arrdt. Ancien ou à rénover accepté. Agence s'abstenir. Tél. : 720-52-95 (après-midi)

Part. à part., cherche 3 pièces, Versailles Rive gauche, quartier St-Louis, 1.500 F max. pour septembre. Mme Deblonde, 7, r. du Gal-Delestraint, 75016 PARIS

Ing. Etat ch. chb. Paris ou banl. Ecr. n° 7.730 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

Ingénieur cherche à Fontenay-aux-Roses appt calme, 3 ou 4 pièces, tt confort. Tél. -Parking si possible. Téléphoner au 531-49-83.

Particulier recherche pour fils étudiant à partir de septembre studio C.C. 1 000 F. Ecrire CASABIANCA, 59, rue Armand-Palaud, 92160 Antony ou T. 237-34-22 après 18 h. 30.

Province

Cherche, Montélimar (Drôme), location 4-6 pièces centre ville ou proche pour octobre 78. COLAS, route de Bourdeaux-Dieulefit, 26220 - (75) 46-45-87

viagers

LIBRE, 16e, Muette - Studio 38 m2, 165.000 F + 750 rente. Etude LODEL - 700-00-99

Vendez rapidement, Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58

NEUILLY Métro SABLONS IMM., ASC. BEAU 5 P. 110 M2 + chambre serv., réserve droit d'usage vie durant à dame 69 a. Px 450.000 F compt. sans rente. URGENT, 574-68-35, le matin.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

appartem. achat

Ch. Appartement calme, 6e, 7e, 15e, 16e, 17e, éventuell. en viager, 3 ou 4 pces, tt cft. 500.000 max. Ecr. : M. SOMMA, 9, rue Gal-Delestraint, 75016 - 651-32-83

Jean FEUILLADE - 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Médecin achète dans Paris pour loger 2 fils étudiants, appt ancien. Libre janvier. Px raisonnable. Ecr. Dr Rossi, Méditer.Club, 20130 Cargèse

immeubles

Ach. immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons. Paie comptant par devant notaire. Me tél. au 878-95-86, h. bur.

locaux commerciaux

INVESTISSEURS
20.000 m2 entrepôts sur 5 ha
GROS RAPPORT
Prix 10 millions. — 266-27-55.

bureaux

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

Association formation professionnelle (loi 1901) ch. à louer local, env. 150 m2, ou appt rez-de-chaus. (Paris ou pro. banlieue). Loyer mensuel maxim. 2 500 F. Ecr. n° 6 075 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

fonds de commerce

A vendre BAR-RESTAURANT près du marché de Villeparisis. Téléphone : 427-01-74

URGENT cause maladie vends superbe CAFE THEATRE 5e arrt 3 niveaux, 60 m2 chacun. TRES BELLE REPUTATION. Téléph. : 272-25-26 ou 206-45-06.

Boutiques

Près OPERA, dans bel imm. d'angle pierre de taille, EMPLACEMENT RARE. Belle boutique, libre tous commerces + 2 sous-sol. Conviendrait commerce de luxe. Px 600.000 F. 522-95-20

villas

A SAISIR CAUSE DEPART
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE luxueuse ppté 7 p., 4 chbres, 1.200 m2 terrain. Tél. 727-89-39.

ENGHIEN LIMITE pav. récent séj. en L + 2 ch., bns, hall, cuis. + 3 ch. à l'étage, bns, sous-sol total, jardin de 900 m2. Prix : 840 000 F. T. : 989-31-74.

ST-CLOUD villa grand standing 6 p., gd s/sol, terrain 845 m2. Livraison octobre 78, 918-59-45.

VIEUX COGOLIN (Var) 10 km de Saint-Tropez. MAISON RESTAUREE 120 m2 sur trois niveaux terrasse, px : 400 000 F. Tél. : (94) 97-04-92 ou 97-23-03.

POLICE

Dans une lettre ouverte au président de la République

Le syndicat des commandants et officiers (C.G.C.) s'inquiète de la dégradation de la sécurité

« Les libertés dans le monde se trouvent chaque jour un peu plus menacées, que ce soit par le terrorisme international ou par les conséquences de la déliquescence des valeurs morales ou sociales », écrit dans une lettre ouverte au président de la République, le syndicat des commandants et officiers de la police nationale (C.G.C.) après avoir félicité le chef de l'Etat pour son action dans l'affaire de Kolwesi (Zaïre) (*le Monde* du 16 mai au 10 juin).

« La France, qu'il serait naïf de croire à l'abri de ces dangers, semble rejoindre, avec un certain retard, l'Italie et l'Allemagne dans le concert des nations « terrorisées ». Les attentats de Bretagne, de la Corse et de la région parisienne sont autant de signaux d'alarme pour ceux qui veulent Syndicat des commandants et *bien les écouter »*, ajoute le Syndicat, qui estime que *« la police nationale n'est plus à même d'assurer la sécurité des citoyens dans les meilleures conditions... on assiste à la désagrégation complète de l'institution policière, due en grande partie à ses nouvelles structures à forme artisanale et à la faiblesse de ses moyens qui la placent au dernier banc des nations civilisées. »*

Le S.C.O.-C.G.C. poursuit : *« Ce que l'on appelle souvent « les bavures policières » ne sont que les conséquences, parfois dramatiques, d'une insuffisance notoire de la formation générale, d'un encadrement sans réelles responsabilités et d'une structure faiblement hiérarchisée suivant le principe dse castes. Tout le monde commande tout le monde, et chaque policier en civil s'arroge le droit, quel que soit son niveau, de commander les policiers en uniforme, officiers compris (...). La logique la plus élémentaire voudrait que les missions dévolues aux policiers en civil soient précisément des missions d'enquête ou de surveillance, où l'anonymat et la discrétion sont les éléments de base de l'efficacité. »*

Pour conclure, le Syndicat des commandants et officiers de la police nationale souligne que *« songer à développer les libertés fondamentales dans notre pays sans garantir la première d'entre elles, la sécurité physique des Français, serait vain et dangereusement illusoire. Son fondement ne pourrait être perçu qu'au travers des brumes d'une démagogie inconsciente qui risquerait bien un jour d'être qualifiée de criminelle. »*

Ancien secrétaire général du Syndicat de la police

M. FRANÇOIS ROUVE EST DÉCÉDÉ

M. François Rouve, secrétaire général du Syndicat général de la police (S.G.P.) de 1947 à 1952, est décédé dans la nuit de lundi 24 à mardi 25 juillet des suites d'une longue maladie à l'âge de soixante-sept ans, indique un communiqué du S.G.P. Ses obsèques se dérouleront le 26 juillet à Montagnac (Hérault) dont il était maire-adjoint.

[Pour avoir protesté officiellement contre l'interdiction et les consignes de répression de la manifestation anti-O.A.S. du 19 décembre 1971, qui avait fait cent trente blessés, François Rouve avait été suspendu le 31 décembre 1961. Son action contre cette sanction disciplinaire lui avait valu ensuite d'être révoqué le 10 mars 1962. Il avait réaffirmé ses prises de position contre la guerre d'Algérie en décembre 1962 dans un article publié par « l'Express ». Le Conseil d'Etat avait annulé la mesure de révocation le 25 mai 1966 dans un arrêt rappelant que le droit syndical dans la police n'est pas différent de celui des autres administrations.]

CARNET

Mariages

Eric HINTERMANN
et Memona AFFEJEE,
ont la joie de faire part de leur mariage, qui aura lieu le 29 juillet à Amboise, et en l'église réformée à Tours.
Evian-les-Bains (Haute-Savoie).
Tampon (île de la Réunion).
95, rue des Morillons, 75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mme Brigitte LEVY-ELINA
et de
M. Raymond PAUL,
qui a été célébré dans l'intimité le mardi 25 juillet 1978, à Paris, 42, rue Laugier, 75017 Paris.
7, rue de Rémusat, 75016 Paris.

Décès

LOUIS ANDRÉ

Mme Louis André, sa femme,
M. et Mme Michel André, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Claude André et leurs enfants,
M. et Mme José Bertucat, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul André et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
M. Pierre André,
Mlle Valentine André,
Mme François André, ses enfants et petite-fille,
ses frère, sœur et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Louis ANDRÉ,
officier de la Légion d'honneur,
sénateur honoraire,
survenu le lundi 24 juillet 1978 à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le jeudi 27 juillet 1978, à Meuvaines (Calvados), à 15 heures.
1, rue Berteaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Meuvaines, 14960 Asnelles.

[Né le 16 janvier 1891 à Douai (Nord), agriculteur, Louis André est élu, en 1925, conseiller municipal de Meuvaines (Calvados). Maire de ce village de 1936 à 1955, il est également conseiller général du canton de Ryes de 1938 à 1964. Vice-président de la chambre d'agriculture du Calvados, président de la Fédération nationale des herbagers et emboucheurs de France. Louis André est élu sénateur le 7 novembre 1948 et réélu en 1955, 1959 et 1962. Il siège au groupe des républicains indépendants et préside le groupe sénatorial France-Canada. Membre du conseil de direction de l'Institut France-Canada, Louis André ne s'était pas représenté aux élections sénatoriales de 1971.]

— M. Roland Stragliati,
M. Francis Lacassin,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 22 juillet 1978, à l'hôpital Corentin-Celton, Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), de
Jean-Louis BOUQUET,
dit Jean d'Ansenne
et Nevers-Séverin,
cinéaste et écrivain.
Obsèques le 27 juillet, à 15 heures.

[Né à Paris en 1898, J.-L. Bouquet a collaboré à plus de quatre-vingt-dix films de 1919 à 1958 en qualité d'assistant réalisateur, réalisateur, chef monteur, directeur de production et surtout scénariste. On lui doit en 1923 le scénario du premier film de science-fiction français, « la Cité foudroyée » (réalisé par Luitz-Morat).

A partir de 1941, il a publié une quinzaine de volumes, des contes, des nouvelles, sous les pseudonymes de Jean d'Ansenne et Nevers-Séverin. Ont paru sous son patronyme, en 1951 et 1956, deux recueils de nouvelles, « le Visage de feu », « Aux portes des ténèbres », qui l'ont fait reconnaître pour l'un des trois ou quatre grands auteurs français du fantastique. Son œuvre, représentée dans cinq anthologies, a fait l'objet de numéros spéciaux et d'hommages de plusieurs revues spécialisées. Elle est en cours de réimpression aux Editions Marabout. Sont parus en juillet : « Irène, fille pauvre », « l'Ombre du vampire » ; à paraître en octobre : « le Visage de feu », « les Filles de la nuit » ; en 1979 : « Mondes noirs », recueil d'inédits.]

— M. Delouvrier, président du conseil d'administration d'Electricité de France,
M. Blancard, président du conseil d'administration de Gaz de France,
M. Boiteux, directeur général d'Electricité de France,
M. Alby, directeur général de Gaz de France,
M. Andriot, directeur de la distribution d'Electricité de France et de Gaz de France,
Et l'ensemble du personnel,
ont le regret de faire part du décès subit de
M. Louis BRAL,
chef du service approvisionnements et marchés
à la direction de la distribution d'Electricité de France
et de Gaz de France,
survenu dans sa cinquante et unième année, le 23 juillet 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Chambéry-Iguerande (71),
Lancey (38).
Le docteur Pierre Coquet,
Mlle Agnès Coquet,
Le docteur Alain Townley et Mme, née Corinne Coquet,
Mme Lucien Billoux,
Tous leurs parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre COQUET,
survenu pieusement à Chambéry le 24 juillet 1978.
La messe de sépulture sera célébrée le jeudi 27 juillet, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Chambéry, où le corps sera déposé.
Cet avis tient lieu de faire-part.
31, chemin de Montjay,
73000 Chambéry.

— Nous avons appris le décès de l'écrivain grec
George KATSIMBALIS,
survenu le mardi 25 juillet.

[Né à Athènes en 1899, Katsimbalis a fait des études de droit à Paris avant de devenir poète et traducteur. Il a traduit en anglais de nombreux poètes grecs modernes, notamment Seferis.]

— Mme Marcel Lecerf, son épouse,
M. et Mme Yves-Henri Fromage et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Lecerf et leurs enfants,
M. et Mme Richard Durang et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel LECERF,
chevalier
de l'ordre du Mérite social,
ancien directeur
de la Caisse régionale
d'assurance-maladie du Nord-Est,
survenu le 24 juillet 1978, à Melun, dans sa soixante-quatrième année.
Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 27 juillet 1978, à 14 h. 15, en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité du Mée-Village, sa paroisse.
Réunion à l'église.
Il n'y aura pas de condoléances.
L'inhumation aura lieu au cimetière ancien du Mée-sur-Seine, dans la sépulture de famille.
682, rue Pipe-Souris,
77350 Le Mée-sur-Seine.

— Provency.
Mme Pierre Maho,
M. et Mme Jacques Maho et leurs enfants,
Mlle Catherine Maho,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre MAHO,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille des engagés volontaires,
ancien déporté de la Résistance
des camps de Buchenwald
et de Dora,
ancien magistrat,
survenu à Provency (Yonne), le 24 juillet 1978.
Les obsèques religieuses ont lieu le mercredi 26 juillet, à 16 heures, en l'église de Provency.

— M. et Mme Joseph Riobé et leurs enfants,
Mgr Olivier Riobé,
Le capitaine de vaisseau (C.R.) et Mme Michel Riobé et leurs enfants,
Les enfants de M. et Mme René Jean Riobé (†),
recommandent aux prières et au souvenir de ses amis
Monseigneur Guy-Marie RIOBÉ,
évêque d'Orléans,
leur frère et oncle, décédé accidentellement le 18 juillet 1978.
Les obsèques seront célébrées à Orléans, le vendredi 28 juillet, à 10 heures, en la cathédrale Sainte-Croix.

(*Le Monde* du 26 juillet.)

— Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) ressent avec une profonde douleur le décès de
Monseigneur Guy-Marie RIOBÉ,
évêque d'Orléans,
qui était membre de son comité d'honneur, et témoignait en permanence son soutien attentif à la défense des opprimés et à la lutte pour les droits et la dignité de tous les hommes.

— Mme Léo Campieri,
M. et Mme Jean-François Sampieri et leur fille, Mlle Brigitte Sampieri,
M. et Mme Paul Grandvaux et leurs enfants,
Les familles Bartoli, Nuixa,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léo SAMPIERI,
survenu le 18 juillet 1978.
Les obsèques ont eu lieu le 21 juillet 1978, à Marseille, dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, boulevard Jean-XXIII,
69008 Lyon.
100, rue Danton, 91210 Draveil.

— Mme Andrée Soullier, ses filles Sylvie et Cécile Challeton,
Les familles Soullier, Bonnetblanc, Duranton, Jouhanneteau, Varnoux,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis SOULLIER,
née Marguerite Bonnetblanc,
survenu à Ussel (Corrèze), le 15 juillet 1978.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 17 juillet 1978, à Ussel (Corrèze).
L'inhumation a eu lieu le même jour à Chatelus-le-Marcheix (Creuse).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Pierre-André Vieil et ses enfants, profondément touchés des marques de sympathie et d'affection témoignées lors du décès du
général de division
Pierre-André VIEIL (C.R.),
dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient tous ceux qui partagent leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Visites et conférences

JEUDI 27 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., boulevard Sébastopol, Mme Puchal : « Beaubourg ».
15 h., entrée du château, avenue de Paris, Mme Puchal : « Le château de Vincennes ».
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).
15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h. 15, 61, rue des Petits-Champs : « Demeures anciennes rue de Chabanais et Sainte-Anne » (Mme Barbier).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Paris et son Histoire) (entrées limitées).
21 h., métro Châtelet, M. R. Guerin : « Saint-Merri et son quartier » (Templia).
15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 20 h. 30, 147, avenue de Malakoff : « L'art tibétain, ses dieux, ses mandalas » (Nouvelle Acropole).
21 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Matière et libération » (Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or).

FAITS DIVERS

UN MILITAIRE BLESSE MORTELLEMENT UN JEUNE MARTINIQUAIS

Un jeune Martiniquais de dix-huit ans, Alain Jovignac, a été mortellement blessé le 1[er] juillet dernier à Fort-de-France alors qu'il jouait au football devant les douves du fort Desaix par le caporal-chef Christian Richerol, dix-neuf ans, qui a tiré sans raison apparente. L'arme était une carabine 22 long rifle achetée par Christian Richerol qui la détenait à l'insu de ses supérieurs. Il s'est spontanément livré aux autorités militaires et a été arrêté par la gendarmerie.

Dans un communiqué, publié le 24 juillet, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) a estimé que *« le fait qu'aucun militaire du fort ne se soit porté au secours de la victime suscite la plus grande inquiétude sur l'état d'esprit pouvant se révéler dans l'armée vis-à-vis de la population locale. »*

Au ministère de la défense, on précise que le commandant du fort avait donné à la population locale l'autorisation d'utiliser les douves.

● *Un gendarme* a tué un cambrioleur, Jacques Petit, trente-quatre ans, mardi 25 juillet vers 3 heures à Strasbourg-Robertsau. Ce dernier venait de pénétrer dans une villa munie d'un système d'alarme qui avait alerté les gendarmes. D'après leur récit, l'un de ceux-ci aurait été frappé par le cambrioleur alors qu'il tentait de s'enfuir. Poursuivi, Jacques Petit n'aurait pas répondu aux sommations. Il a été tué d'une balle qui, entrée par la hanche, a atteint le cœur. Il avait déjà été inculpé six fois dans des affaires de cambriolage.

DEUX TRAINS SE HEURTENT A SARTROUVILLE (YVELINES) : UN MORT, DEUX BLESSÉS

Un train Corail venant du Havre et un train de banlieue vide se sont heurtés, mardi 25 juillet, à 19 h. 5, à 500 mètres de l'entrée de la gare de Sartrouville (Yvelines). Le conducteur du rapide Le Havre-Paris est mort après son transport à l'hôpital. Deux voyageurs ont été légèrement blessés.

L'enquête devra déterminer dans quelles conditions les deux convois ont pu arriver au même instant sur la même voie, après avoir roulé dans le même sens durant plusieurs minutes sur deux voies parallèles. Selon la S.N.C.F., les premières investigations montreraient que le conducteur du train de banlieue n'aurait pas respecté un signal d'arrêt situé à un aiguillage, ce qui a placé les deux trains sur la même voie.

La S.N.C.F. précise que ce mercredi les trains roulent à nouveau sur cette ligne, mais qu'ils ne s'arrêtent pas à la gare de Sartrouville, qui sera réouverte aux usagers ce mercredi à 20 h.

Le Monde

MARCHÉ COMMUN

Le « cas » angl...

ÉTRANGER

L'O.C.D.E. prévoit un ralentiss... de la croissance économique aux ...

Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

Le « cas » anglais

A ceux qui pouvaient encore en douter, les conseils des ministres des Neuf (finances, affaires étrangères, pêche), qui viennent de se dérouler à Bruxelles, ont confirmé que le Royaume-Uni a une conception toute particulière de son rôle dans la C.E.E. : que ses intérêts et ceux de la France sur la plupart des dossiers y sont opposés ; qu'un affrontement sérieux entre les deux pays est à prévoir dans un avenir proche et que, par conséquent, sur le plan tactique les Français devront veiller, l'automne prochain, à éviter les erreurs qui les placeraient en position isolée, car les Anglais, soyons-en sûrs, feront feu de tout bois pour diviser leurs partenaires et surtout pour affaiblir la coalition franco-allemande.

La pêche ne sera pas un terrain propice à de telles manœuvres. Voyant les élections approcher, M. Silkin, le ministre britannique, s'est opposé plus que jamais, lundi et mardi, à la mise en place d'une politique commune. Ce blocage irrite les Allemands, et M. Ertl, leur ministre, qui préside les travaux du conseil, a annoncé que, faute d'assouplissement de la position anglaise, il demanderait à ce que les chefs de gouvernement se saisissent de l'affaire lors du conseil européen de décembre. Heureuse initiative, car le temps ne joue pas en faveur des Etats membres qui ont intérêt à la création d'un marché commun de la pêche. Les Français, dont l'optimisme étonne, soulignaient mardi, pour s'en réjouir, que M. Silkin avait dû accepter que plusieurs des décisions de gestion, arrêtées par le conseil, l'aient été sur la base de l'article 43 du traité de Rome (c'est un article-clé de la politique agricole commune) et que de la sorte le caractère « communautaire » de la politique de la pêche se soit trouvé reconnu. Maigre satisfaction...

Il reste que sur l'essentiel les Anglais ne lâchent rien, et même marquent des points : depuis le début de l'année, ils capturent du hareng à l'ouest de l'Ecosse. Même au moment où la campagne de pêche française dans cette zone va commencer, ils décident unilatéralement qu'il est urgent d'y interdire toute prise. M. Gundelach, le commissaire compétent dont l'attitude n'est pas exempte d'ambiguïté, semble décidé à les laisser faire. Le navrant dialogue auquel on a pu assister, mardi, entre M. Le Theule, ministre des transports, et le représentant des armateurs français, sur le thème : « Y va-t-on, y va-t-on pas », et « On vous soutient, mais chacun doit prendre ses responsabilités », illustre la précarité dans laquelle vivent nos pêcheurs.

Le même péril menace-t-il les agriculteurs ? Sûrement, si on laisse les Anglais libres d'agir. Avec persévérance, ils sont en train de monter une nouvelle offensive contre l'Europe verte. A Brême, M. Callaghan avait demandé à la commission de réfléchir d'ici la fin de l'année à des réformes. MM. Healey et Owen viennent de répéter qu'il faut apporter des « changements très importants à la politique agricole commune ». Ils ont dit, l'un et l'autre, que c'était là une condition à leur participation au futur système monétaire européen.

« Nous ne pouvons pas lier le problème monétaire à l'affaire agricole », a commenté M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, mais les Anglais font ce lien et s'emploieront sans doute à utiliser ces arguments « verts » — auxquels une partie de l'opinion est sensible en Allemagne et en Italie — pour brouiller les cartes au conseil européen de décembre et retarder ainsi l'entrée en vigueur d'un dispositif commun des changes à l'égard duquel ils n'ont visiblement aucune affection.

Sans même s'appesantir maintenant sur les problèmes de l'élargissement, l'agriculture sera encore sur la sellette à propos des négociations commerciales multilatérales du GATT (N.C.M.), M. Stirn vient de rappeler que la France refuse tout accord qui reviendrait à limiter la capacité d'exportations agricoles de la C.E.E. Nos partenaires n'ont pas commenté, sachant que ce n'est pas le moment.

Mais on sait aussi que les Américains, pour conclure les N.C.M., voudront absolument arracher à l'Europe une concession agricole substantielle. On peut deviner que, lors du conseil européen de décembre, quelques jours avant la date fixée à Bonn pour la fin des N.C.M., une pression très vive s'exercera dans ce sens sur la France et que les Anglais joueront une fois de plus les premiers rôles dans cet assaut.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'élargissement de la C.E.E. doit favoriser l'expansion de l'agriculture française

DÉCLARE M. GISCARD D'ESTAING

Le président Giscard d'Estaing a reçu, mardi 25 juillet, pendant une heure quarante minutes M. Michel Debatisse, président de la Fédération des exploitants agricoles, accompagné d'une délégation des responsables des productions méditerranéennes. L'entretien a porté sur les difficultés qu'engendrera pour l'agriculture française l'élargissement du Marché commun à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce. Le président de la République s'est engagé auprès de ses interlocuteurs à obtenir de Bruxelles un renforcement de la réglementation pour le vin, les fruits et les légumes. Il a surtout précisé que la notion de période transitoire ne serait pas limitée dans le temps et pourrait durer aussi bien cinq, dix, douze ou quinze ans.

Sur le plan national, le gouvernement devra créer « les conditions d'une organisation économique des producteurs puissante, capable de mieux gérer les marchés, d'améliorer la compétitivité des filières de production et de promouvoir les exportations françaises » selon les termes du communiqué de la présidence de la République. « Les régions françaises limitrophes d'Espagne doivent saisir la chance d'expansion de l'ensemble de leurs activités que leur offrira leur désenclavement géographique et économique, a déclaré M. Giscard d'Estaing. « Un nombre croissant de producteurs prennent conscience de ce que l'élargissement du Marché commun ne doit pas être le prétexte d'un repli mais au contraire l'occasion d'expansion pour la production agricole française », a-t-il ajouté.

A l'inverse du leader paysan, M. Debatisse qui semblait satisfait de cet entretien, les autres dirigeants agricoles qui l'accompagnaient, moins rompus sans doute à la diplomatie politique, sont sortis de l'Elysée apparemment aussi inquiets qu'ils étaient arrivés. M. Perret du Cray, président des producteurs de fruits, a notamment déclaré : « Le président n'a pas apporté les garanties formelles que nous attendions et qui concernent le calendrier, les prix minima, les échanges intracommunautaires. »

La tâche du gouvernement sera maintenant de traduire dans les faits les engagements du président de la République. Le plan décennal de développement du Sud-Ouest, que le premier ministre doit préparer, et la nomination d'un « Monsieur productions méditerranéennes » doivent y contribuer.

Vigne, fruits, légumes : depuis de nombreuses années, ce tryptique agricole occupe le devant de la scène. L'élargissement du Marché commun à l'Espagne, le Portugal et la Grèce ne fait que rendre plus urgente une réforme déjà nécessaire et qui tarde.

Avec une production de vin, en 1977, inférieure à la moyenne, des stocks plutôt faibles, une vendange 1978 qui ne s'annonce pas pléthorique, les cours se sont maintenus. La pression des importations italiennes essentiellement un vin de haut degré pour les campagnes n'a pas été plus importante que de coutume. Année exceptionnelle donc, qui offre l'occasion de faire avancer les dossiers sans être contraints de composer avec les barrages de route : le rapport sur l'enrichissement des vins de table (chaptalisation) dont certaines mesures seront applicables dès septembre, alors que d'autres (taxe sur les sucres, par exemple) doivent attendre d'être officialisées par la loi de finance ; les modifications des règlements de marché décidées à Bruxelles en juin sur le texte desquelles la France veut un accord en août ; enfin, le programme d'amélioration structurelle du vignoble, qui comporte deux volets : restructuration et reconversion.

Dans le premier cas, il s'agit d'organiser le renouvellement du vignoble. Des aides (100 F/ha) sont versées par l'intermédiaire de groupements de producteurs pour l'établissement de schémas directeurs où sont programmés les arrachages. Les replantations doivent respecter un cahier des charges : cépages, écartement et sens des vignes. Dans ce cas, l'aide française et l'aide communautaire atteignent environ 11 000 francs par hectare. Le gouvernement souhaite obtenir un plan d'arrachage pour 150 000 hectares de vignes fin 1979, dont 9 000 hectares de vignes seront effectivement arrachées et replantées d'ici deux ans. S'il n'est donc pas question d'accélérer le mouvement naturel de renouvellement des vignes (dont « l'espérance de vie » moyenne est de quarante ans) mais seulement de l'accompagner, on peut cependant se demander si ce rythme sera suffisant pour adapter l'appareil de production à la concurrence dans un Marché commun élargi.

Avec les aides à la reconversion (environ 25 000 francs par hectare), il s'agit de réduire le volume des vins médiocres, ou considérés comme tels. Des conventions sont passées entre l'Office du vin (ONIVIT), les SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc. Objectif annuel de vignes « reconverties » : 16 000 hectares à partir de 1979.

Un verger qui vieillit mal

Mais quelle reconversion ? Il n'est pas question pour les pouvoirs publics de recommander à l'exploitant qui s'engage à ne pas faire de vigne, telle ou telle autre culture. On ne peut pas prendre une telle responsabilité, dit-on au ministère de l'agriculture. Pratiquement, le producteur doit se débrouiller avec les mêmes ingrédients que les voisins pour choisir son orientation, à savoir prix, courant commercial et savoir-faire. En pratique, sur les 2 500 à 3 000 hectares reconvertis à ce jour, on produit des semences fourragères et potagères, des cultures protéagineuses, et surtout des légumes sous abris et des fruits, deux secteurs dans lesquels on note un certain découragement des producteurs.

Le verger français vieillit mal. Si l'on veut maintenir le niveau de production de l'ensemble, il faut multiplier par trois pendant cinq ans le taux de renouvellement actuel, passer pour la pêche et la pomme, de 600 à 2 500 hectares de verger « neuf » par an ; pour la poire, de 300 à 1 000. En 1969, les jeunes vergers de moins de quatre ans représentaient 34 % des surfaces. En 1974, ils n'en représentaient plus que 9 %.

Pourquoi ce vieillissement ? Parce que les fruits sont des produits économiquement peu sûrs : un week-end de fraîcheur à Paris, une pleine période de production, et le marché s'effondre. Les coûts de main-d'œuvre restent élevés car la mécanisation de la cueillette piétine. Le conseil supérieur d'orientation des productions a adopté, le 5 juillet dernier, le principe de conventionnement avec les comités économiques réunissant les agriculteurs organisés par type de produit.

Il s'agira d'accélérer le remplacement des vergers et les installations de serres ou de forçage par des facilités bancaires, voire des subventions comparables à celles accordées aux viticulteurs ; de mettre en place des variétés adaptées au marché et, par exemple, de trouver une variété d'accompagnement de la pomme Golden ; de répondre aux besoins de perfectionnement technique demandés par les producteurs ; de réfléchir aux problèmes posés par l'approvisionnement en frais d'une industrie qui ne peut tourner sans être assurée d'un approvisionnement régulier.

Il faudra enfin renforcer l'organisation économique des producteurs, assez bien regroupés dans la pomme, l'artichaut ou le chou-fleur, peu pour le raisin de table et les légumes en général.

Il restera enfin à décider du financement de ces conventions régionales et à obtenir de Bruxelles, outre une amélioration de la préférence communautaire, un embryon de mise en place d'un système de sécurité pour empêcher en cas de difficultés sur un marché d'un pays membre de la C.E.E., l'exportation de la crise dans les Etats partenaires.

JACQUES GRALL.

ÉTRANGER

L'O.C.D.E. prévoit un ralentissement de la croissance économique aux États-Unis

« Le ralentissement de la croissance pourrait être nettement plus prononcé que ne l'envisage actuellement le gouvernement américain », *estime l'O.C.D.E. au terme de son étude de conjoncture consacrée aux Etats-Unis. Les experts de l'O.C.D.E. précisent qu'ils prévoient une croissance de 3 % (en taux annuel) du produit national brut au premier semestre 1979 — après 4,5 % envisagés pour le second semestre 1978 — tout en rappelant que ce ralentissement surviendrait* « après plus de trois années de reprise (...). Aussi le problème de l'inflation doit-il maintenant recevoir la toute première priorité ».

L'O.C.D.E. suggère une solution : des mécanismes permanents de consultation entre partenaires sociaux arbitrés par des experts impartiaux pour empêcher le déclenchement de la spirale inflationniste prix-salaires.

Au cours du premier trimestre de 1978 les prix de détail ont augmenté au rythme annuel de 9,5 %, les prix de gros de 12 %. L'une des causes de cette forte hausse est la flambée des prix alimentaires (+ 16,5 % en rythme annuel durant le premier trimestre) entraînée notamment par l'insuffisance de viande de bœuf.

S'il est probable que la hausse des prix alimentaires se modérera au cours des mois à venir, l'O.C.D.E. énumère quatre raisons pour lesquelles l'inflation risque de continuer :

1) *La rapidité de la croissance économique a provoqué de fortes tensions sur le marché du travail.* Le taux de chômage est tombé à 6 % de la population active au printemps, ce qui est le niveau le plus bas enregistré depuis 1975. Les grands syndicats ont réussi à conclure des accords prévoyant environ 9,5 % par an d'augmentation des salaires. L'O.C.D.E. rappelle que l'accélération mondiale de la hausse des salaires nominaux qui s'était produite au début des années 1970 avait été bien moins marquée aux Etats-Unis que dans les autres grands pays de l'O.C.D.E. à l'exception de l'Allemagne. L'O.C.D.E. rappelle aussi que le pouvoir d'achat des traitements et salaires avait alors baissé.

2) *Second facteur d'inflation durable : le ralentissement de la productivité* a fait monter les coûts unitaires de main-d'œuvre (+ 6,5 % en 1977, davantage en 1978).

3) *Certaines mesures* adoptées par le gouvernement ont également renforcé l'inflation. L'O.C.D.E. cite en particulier l'augmentation de 15 % du salaire minimum fédéral et le relèvement des cotisations des employeurs aux assurances sociales qui ont pris effet l'une et l'autre au début de 1978. L'O.C.D.E. estime que ces mesures ont pu accroître d'un point le pourcentage de hausse des prix de main-d'œuvre ;

4. *Dernier facteur : le fléchissement du dollar.*

L'O.C.D.E. conclut : « *Il pourra s'avérer nécessaire de mettre sur pied une stratégie anti-inflationniste de longue portée. Des mécanismes permanents de consultation, bénéficiant en cas de besoin des avis d'experts impartiaux et dans le cadre desquels les partenaires sociaux et le gouvernement peuvent confronter leurs points de vue et examiner les conséquences de leurs actions, peuvent être utiles à cet égard. Ils pourraient contribuer à atténuer les pressions qui se traduisent par des revendications excessives en matière de revenus et qui risquent de déclencher une spirale prix-salaires ou une spirale salaires-salaires.* »

ÉQUIPEMENT

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Dix ministres participeront à un « séminaire de réflexion » sur les collectivités locales

M. Valéry Giscard d'Estaing préside, le jeudi 27 juillet, au château de Rambouillet (Yvelines), un « séminaire de réflexion » consacré à la préparation du projet de loi-cadre sur le développement des responsabilités locales. MM. Raymond Barre, premier ministre, et Alain Peyrefitte, ministre de la justice ; Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille ; MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur ; René Monory, ministre de l'économie ; Maurice Papon, ministre du budget ; Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie ; Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs ; Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, et Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, participeront à cette réunion, qui doit commencer à 9 h. 45 et être suivie d'un déjeuner. MM. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, et Pierre Richard, directeur des collectivités locales au ministère de l'intérieur, assistent également à cette séance de travail.

Le projet de loi-cadre, qui doit être déposé le 15 octobre sur le bureau du Sénat, portera sur la suppression de la tutelle administrative, technique et financière que supportent les collectivités locales, sur les aides financières qu'elles reçoivent de l'État, sur le statut du personnel communal et des élus, sur les incitations à la coopération intercommunale et sur un premier transfert de compétences de l'Etat au département et à la commune. Les participants au séminaire de Rambouillet sont appelés à réfléchir sur l'ensemble de ces orientations et, à plus long terme, sur l'insertion des collectivités locales dans la vie de la nation, en tenant compte du débat qui a eu lieu sur ce sujet, le 20 juin, au Sénat, et de la consultation pratiquée auprès des maires à l'été et à l'automne 1977.

D'autre part, les mesures fiscales annoncées par le président de la République en faveur des communes et des départements, et qui doivent figurer dans le projet de loi de finances pour 1979, sont actuellement étudiées par la direction générale des impôts. Elles feront l'objet de nouvelles réunions, à l'hôtel Matignon, au mois de septembre.

M. Marcel Champeix, président du groupe socialiste du Sénat, répond ici à l'article de M. Bonnet (« le Monde » du 18 juillet), qui avait présenté les grandes lignes de la réforme.

POINT DE VUE

LES NOUVEAUX CONVERTIS

par MARCEL CHAMPEIX (*)

DANS *le Monde* du 18 juillet, sous le titre « Pour une décentralisation à la française », M. Christian Bonnet a publié un article édifiant sur la réforme des collectivités locales.

Beaucoup de maires ont dû, certes, être vraiment frappés d'étonnement. Quel démenti donné à la politique poursuivie par les gouvernements depuis vingt ans !

Pour ma part, je serais tenté de dire, comme Sganarelle à Don Juan : *« Ah monsieur, que j'ai de joie à vous voir converti. Il y a longtemps que j'attendais cela, et voilà, grâce au ciel, tous mes souhaits accomplis. »*

En effet, la dénonciation du gigantisme, la condamnation de la centralisation, le refus des fusions imposées aux communes, la querelle contre une réglementation abusive et arbitraire, n'ont cessé d'être les thèmes de l'opposition.

Aujourd'hui, que, le ministre de l'intérieur vienne renchérir sur nos plaintes et nos critiques ne manque pas de sel. Qu'il écrive que *« la concentration était devenue quasiment une mode »* ne manque pas d'audace — venant d'un gouvernant qui appartient à la majorité, et qui ne s'est pas borné à subir, mais a systématiquement tout fait pour qu'il en soit ainsi.

Vraiment, les hommes au pouvoir n'ont pas de complexe, car qui donc est coupable de ce qu'aujourd'hui on déplore sinon les gouvernements qui, depuis vingt ans, ont — comme disent beaucoup de gens humbles, mais de bon sens, *« tout mis sens dessus dessous »* ? Quel maire ne se souvient des démarches insistantes et des pressions multiples faites pour le persuader de consentir à la fusion de sa commune ? Où en serait-on, aujourd'hui, si nous n'avions résisté à cet holocauste sur l'autel de la technocratie ?

Cette centralisation sur laquelle on fulmine n'est-elle pas dans la logique et la suite de celle qu'on ne déteste pas de pratiquer et d'accentuer au plus haut niveau de l'Etat à l'encontre même de la lettre de la Constitution.

En réalité, le ministre pourrait, il est vrai, nous répondre comme le fait Don Juan à Sganarelle : *« Benêt. Quoi ? Tu prends pour bon argent ce que je viens de dire... C'est un dessein que j'ai formé par pure politesse, un stratagème utile, une grimace nécessaire où je veux me contraindre... »*

Lisez bien le texte. On proclame que *« les Français ne savent pas que 60 % des équipements collectifs sont du ressort des communes »*. Une manière comme une autre de laisser s'insinuer dans les esprits que si crèches, terrains sportifs, espaces verts, *font défaut*, c'est la faute des maires. Une manière comme une autre de laisser entendre qu'il serait normal que tout cela soit réalisé sans participation de l'Etat — puisqu'il n'y a pas de liberté sans responsabilité.

En clair, cela veut dire aggravation des charges communales et augmentation de la pression fiscale locale sous une forme ou sous une autre. Les desseins n'ont pas changé, les conduites demeurent les mêmes.

Le flou, le net et le caché

Lisez bien le texte. M. Christian Bonnet écrit : *« Les élus locaux peuvent par conséquent, grâce à une gestion moderne et économe, contribuer très largement à l'effort national de redressement économique. »*

N'est-ce pas subordonner la politique des municipalités à la politique capricieuse des gouvernements de l'Etat ? Où serait alors la décentralisation ? Où seraient les initiatives des maires invités à se calquer sur les orientations du gouvernement ? Que deviendraient leur liberté et leur responsabilité ?

Et, aujourd'hui, qu'est-ce que cela veut dire sinon qu'il faut restreindre les projets d'aménagement *« pour ne plus vivre au-dessus de ses moyens »*. Qu'est donc cette gestion moderne et qu'est donccette gestior. économe ? Comme on aimerait que l'Etat en fasse preuve.

Quant aux objectifs précis, il y a dans l'article de M. Christian Bonnet — le flou, le net et le caché.

Le flou, c'est la suppression des contrôles de l'Etat sur la vie quotidienne des collectivités et la clarification des compétences. Le net *« c'est le renforcement du rôle du département, en particulier dans les domaines de l'aide sociale, de la lutte contre les nuisances, de la protection de la nature, des services d'incendie... »*, c'est-à-dire la prise en charge par le département de tout ce qui est de plus en plus coûteux, sans rentabilité possible, d'un mécanisme automatique, d'initiative fort difficile. Au surplus — dans ce renforcement du rôle du département, — on semble oublier que l'administrateur est le préfet représentant de l'Etat. Il n'est pas un agent de décentralisation.

Le caché le plus manifeste et le plus significatif concerne — ce qui est capital et qui conditionne tout — *« l'organisation des finances locales »*.

Or quelle discrétion, qu'elle prudence, quelles limites sur ce sujet ! On écrit simplement qu'il s'agit de les *« moderniser »*, et comment ? *« A travers une plus grande justice pour les contribuables et un soutien renforcé aux communes démunies. »* Est-ce par une révision de la taxe d'habitation... qui ne rapporte rien à l'Etat ? Est-ce par une aide complémentaire du département aux communes — comme, hélas déjà, il faut le faire pour parer à la carence de l'Etat, à l'insuffisance de ses crédits ?

Et rien sur la région, rien sur la planification, et aucun regard sur la vie économique.

Comment ne resterions-nous pas critiques et sur nos gardes ?

Les approches doucereuses par-delà les idéologies et les partis pris ne sauraient nous leurrer.

Mieux vaut attendre les textes. Nous les étudierons avec soin. Qu'on nous fasse confiance : nous ne saurions prendre la paille pour le grain !

(*) *Président du groupe socialiste au Sénat.*

Onze millions de kilomètres carrés en jachère

(Suite de la première page.)

La réorganisation des ministères des transports et de l'environnement à laquelle on assiste montre à quel point il est difficile de prétendre remodeler des structures administratives et faire cohabiter des « grands corps » de fonctionnaires, qui ont toujours opéré indépendamment les uns des autres.

Conserver le Gicama dans son état actuel, avec ses faibles moyens et son autorité politique contestée, n'était pas davantage envisageable. L'affaire de l'*Amoco-Cadiz*, la précipitation dans laquelle s'organisa le plan Polmar, les péripéties de la conférence du droit de la mer, les négociations européennes sur la pêche ou les pavillons de complaisance, la réduction programmée de la construction navale en Europe et dans les pays de l'O.C.D.E., la mise en valeur des ressources poissonnières et minérales des départements et territoires d'outre-mer, illustrent l'importance de l'enjeu et démontrent que la France ne peut se contenter de politiques sectorielles, partielles, mouvantes, approximatives.

La mission sera en outre chargée de définir à long terme une politique économique de la mer. Selon les dispositions du décret qui constitue son acte solennel de naissance, la mission anime et coordonne les travaux d'élaboration de la politique du gouvernement en matière maritime, elle étudie et propose les orientations qui en découlent, elle s'assure de la mise en œuvre de la politique arrêtée. Pour qui sait lire les textes réglementaires, cet énoncé montre que les pouvoirs de la mission seront donc — en droit — considérables. Pouvoirs que viendra étayer une autorité politique irréfragable, puisque le président de la mission sera nommé en conseil des ministres, et puisque, au moins deux fois par an, celle-ci préparera les délibérations d'un comité interministériel de la mer, réuni sous la présidence du premier ministre, et assurera l'exécution — budgétaire notamment — des décisions prises par les ministres.

Composée d'une quinzaine de hauts fonctionnaires et d'agents contractuels, la mission disposera en 1979 d'un budget propre de fonctionnement de 2,5 millions de francs. Ses travaux s'ordonneront autour de trois grands axes : la surveillance et la protection de la mer côtière et de la zone des 200 *milles*, les affaires internationales, le secteur de l'exploitation économique.

Assisté d'une conférence maritime (réunissant une quinzaine de hauts fonctionnaires mais, malheureusement, aucun représentant des usagers, tels que les marins, les constructeurs navals, les experts scientifiques, les pêcheurs, les armateurs), le président de la mission sera responsable de la politique générale d'information à propos des problèmes de la mer.

Face au ministre de la défense ou des transports, à la puissante administration des douanes, aux trente mille salariés de la construction navale qui voient leur industrie s'effondrer, face à l'immensité des quelque 11 millionsde de kilomètres carrés que représente la zone des 200 milles autour des DOM-TOM et de la métropole, M. Achille-Fould et ses collaborateurs trouveront-ils l'énergie et les moyens nécessaires pour arbitrer les rivalités professionnelles ou administratives, conjuguer les efforts, influencer les choix budgétaires de tous les organismes intéressés, proposer au gouvernement et au Parlement une politique ambitieuse de mise en valeur de ressources jusqu'à ce jour laissées quelque peu « en jachère »

La création de cette mission apparaît comme un test. Si dans les six prochains mois, elle ne parvient pas à proposer une politique cohérente, audacieuse, réaliste et acceptable pour le plus grand nombre, les administrations concurrentes reprendront leurs droits et leurs habitudes. Très vite les effets néfastes du cloisonnement et du chevauchement des compétences apparaîtront.

Si, en revanche, un cours et un style nouveaux sont donnés à la politique maritime, et s'il est avéré que la coordination du travail de quelque quinze administrations peut être autre chose qu'un thème de discours et d'incantation, la mission s'étoffera, accroîtra son audience, et, laisse-t-on entendre dans les milieux gouvernementaux, rien ne s'opposera plus à ce qu'elle se mue elle-même un jour en véritable ministère des affaires maritimes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

AFFAIRES

UN MILLIER DE POSTES VONT ÊTRE SUPPRIMÉS A ELF-AQUITAINE

Le groupe Elf-Aquitaine va supprimer près de mille postes de travail dans les secteurs déficitaires du raffinage et de la distribution. Mais cette opération d'« assainissement » ne devrait entraîner aucun licenciement.

Sur le réseau de distribution, six cents pompistes salariés se sont vu proposer de devenir gérants libres. Telle est la tendance actuelle des groupes pétroliers de réduire l'effectif des pompistes salariés, qui ne représentent plus qu'un millier des quelque trente-huit mille pompistes.

D'autre part, près de trois cent cinquante postes vont être supprimés dans les services commerciaux du siège du groupe et à la raffinerie de Vern-sur-Seiche (près de Rennes). Il ne restera plus qu'une quarantaine de personnes (sur cent cinquante) dans cette raffinerie pour l'entretien et le stockage.

On précise à Elf-Aquitaine que ces suppressions de postes seront réalisées par mutation de services et par départs anticipés à la retraite.

● *ATO-Chimie renforce son implantation en Allemagne fédérale.* — Filiale à 50 % des groupes pétroliers Elf-Aquitaine et Total, ATO-Chimie vient de porter de 50 % à 100 % sa participation dans le capital de la société allemande Plate Bonn Gmbh, spécialisée dans la production de poudres de nylon (polyamides et copolyamides) employées dans la fabrication de certains adhésifs pour textiles, de monofilaments et de fils de pêche, de films et de gaines d'emballages. Toujours bénéficiaire, malgré une mauvaise conjoncture, Plate Bonn a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 150 millions de francs.

En prenant le contrôle complet de cette affaire, le groupe chimique français entend avant tout s'assurer un débouché pour ses matières premières. Le coût de l'opération n'a pas été rendu public, mais il s'élèverait à 55 millions de francs environ.

ÉNERGIE

LA FRANCE POURRAIT PARTICIPER A DES PROJETS NUCLÉAIRES AUSTRALIENS

M. Douglas Anthony, vice-premier ministre australien, a fait publier par son ambassade à Paris une déclaration affirmant que *« la France souhaitait vivement se joindre à des projets nucléaires très importants avec l'Australie »*. « *Cela comprend*, ajoute la déclaration, *la recherche d'uranium pour l'alimentation des centrales françaises et la participation à une entreprise multinationale d'enrichissement d'uranium en Australie.* »

Le vice-premier ministre autralien était arrivé à Paris vendredi 21 juillet venant d'Helsinki où il avait signé des accords de fourniture d'uranium à la Finlande.

L'accord avec la Finlande est le premier du genre. Il met fin à l'embargo sur les exportations d'uranium qui avait été décidé par le gouvernement travailliste de M. Gough Whitlham. La Finlande s'est engagée à respecter un certain nombre de règles demandées par l'Australie et qui concernent notamment la réexportation vers des pays tiers d'uranium enrichi.

CIRCULATION

Du 7 au 21 août

DIX SECTEURS DE PARIS SERONT RÉSERVÉS AUX PIÉTONS

M. Maurice Doublet, directeur du cabinet du maire de Paris, et M. Denis Baudoin, directeur de l'information à l'Hôtel de Ville, ont présenté, mardi 25 juillet, l'opération « Paris-piéton ». Cette opération, organisée sur l'initiative de la mairie de Paris, réservera aux piétons, du 7 au 21 août, dix secteurs de la capitale où la circulation automobile comme le stationnement seront interdits, sauf pour les riverains.

Ces secteurs sont les suivants : le Champ-de-Mars, les Champs-Elysées, les Tuileries, les Halles, Saint-Germain-des-Prés, Gaîté-Montparnasse, Butte-Montmartre, faubourg Saint-Honoré, Caumartin-Provence et les liaisons Saint-Séverin-Beaubourg et Notre-Dame-Hôtel-de-Ville.

Les Parisiens et les touristes pourront se procurer tous les renseignements concernant cette opération au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli (Paris-IVe).

(L'an dernier, à la même époque, une initiative analogue de la mairie de Paris, baptisée « Paris-Promenade », mal préparée, avait provoqué des embouteillages considérables dans le cœur de Paris (le Monde du 4 août 1977).

SOCIAL

M. Krasucki : le patronat veut « remplacer la substance par la jactance »

Le C.N.P.F. a orchestré « *une campagne pour faire croire à l'ouverture sociale alors qu'il n'y a qu'un interstice* », a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., le 25 juillet, devant la presse, en tirant quelques conclusions des accords salariaux signés ces dernières semaines. Selon lui, le patronat veut « *remplacer la substance par la jactance* », car rien, dans ces conventions, déclare le syndicaliste, ne diffère sensiblement de ce qui se passe tous les ans. Un seul accord a été important, celui des arsenaux, réalisé après une grève. Un « *bruit fantastique* » a été fait autour de l'accord de la métallurgie, qui n'est « *qu'un passeport pour les départements, afin de discuter, en septembre, d'une sorte de SMIC de la métallurgie.* »

« *Nous sommes préoccupés, avec mesure, de l'attitude de la C.F.D.T.* », a ajouté M. Krasucki, qui voudrait que celle-ci revienne à son comportement d'autrefois.

Le secrétaire confédéral de la C.G.T. estime que, lors de la conclusion des accords, les deux organisations ont eu à peu près la même attitude et que la C.G.T., avec quatorze accords, n'a guère moins donné de signatures que la C.F.D.T. Mais celle-ci fait des déclarations inopportunes, selon la C.G.T. : propos « euphoriques » après les rencontres avec MM. Giscard d'Estaing et Barre, estimations sur l'accord dans la métallurgie, dont la C.F.D.T. écrit qu'il comporte « *des bases saines* », divergences sur le conflit Renault, commentaires sur les rencontres internationales, etc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,3915	4,3985	— 30	0	— 70	— 20	— 250	— 130
$ can.	3,9074	3,9157	— 27	+ 23	— 55	0	— 188	— 62
Yen (100).	2,2500	2,2590	+ 100	+ 144	+ 224	+ 232	+ 537	+ 600
D.M.	2,1438	2,1493	+ 56	+ 90	+ 124	+ 164	+ 423	+ 505
Florin ...	1,9785	1,9845	+ 27	+ 57	+ 45	+ 80	+ 100	+ 171
F. B. (100)	13,6234	13,6494	+ 128	+ 243	+ 290	+ 469	+ 690	+1135
F. S.	2,4756	2,4877	+ 117	+ 156	+ 229	+ 274	+ 727	+ 823
L. (1 000).	5,2043	5,2165	— 242	— 175	— 490	— 395	—1492	—1272
£	8,4612	8,4772	— 294	— 205	— 520	— 400	—1425	—1170

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/16	3 7/16	3 5/16	3 11/16	3 3/8	3 3/4	3 11/16	4 1/16
$ E.-U. ...	7 3/4	8 1/8	7 1/2	7 7/8	7 15/16	8 5/16	8 13/16	9 3/16
Florin ...	3/8	1 1/8	4 5/8	5 1/8	5 3/8	5 13/16	6 1/4	6 5/8
F. B. (100)	5	6 1/2	5 7/16	6 3/16	5 3/4	6 1/2	6 1/2	7 1/4
F. S.	3/4	1 1/4	1 3/4	2 1/8	1 3/4	2 1/8	1 7/8	2 1/4
L. (1 000).	19 3/4	25 1/4	12	13	12 1/4	13 1/4	13 1/4	14
£	10 1/2	11 1/2	10 3/8	11 1/4	10 1/2	11 1/4	11 1/8	11 7/8
Fr. franç..	7 1/2	8 1/8	8	8 13/16	8 13/16	5 5/16	9 3/4	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 JUILLET

Marché bien tenu

Les nombreuses ventes bénéficiaires observées mardi à la Bourse de Paris ont été généralement bien absorbées par un marché resté assez actif. Hausses et baisses se sont à peu de choses près équilibrées, et l'indicateur instantané n'a pratiquement pas varié (+ 0,02 % en fin de séance).

Aucun compartiment ne s'est particulièrement distingué, une majorité de hausses ayant toutefois été enregistrées aux pétroles et à la métallurgie, tandis que la chimie avait tendance à s'effriter.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Arjomari, C.I.C. et Dollfus (+ 4,5 à 6 %). A l'inverse, Europe 1, Olida et Béghin, dont la cotation dut même être retardée devant l'insuffisance de la demande, ont enregistré les plus nettes replis.

« Le marché tient parfaitement. » Telle était l'opinion la plus répandue autour de la corbeille où l'on se félicitait notamment de la présence renforcée des investisseurs étrangers. Cela dit, la clientèle française institutionnelle (les caisses de retraite surtout) n'était pas absente non plus et les ordres sont restés nombreux.

La baisse du dollar — un peu ralentie mardi — et la perspective d'un indice des prix modéré pour le mois de juin (0,8 ou 0,9 %, disait-on dans les travées du palais) constituaient les deux principaux sujets de conversations des boursiers.

Sur le marché de l'or, dans le sillage de Londres, le lingot a cédé 270 francs à 27 590 francs tandis que le napoléon est resté assez ferme à 260,90 francs contre 260 francs. Le volume des transactions s'est établi à 7 millions de francs contre 6,5 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Sicil (Centrale), c. 18..	4 p. 5	0 11 ..
Finsider, dr.	2 p. 1	.. ..
Relinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Très peu d'affaires mercredi à l'ouverture. De ce fait, les cours se tassent par endroits, notamment aux industrielles et aux pétroles. Quelques gains isolés sont enregistrés aux fonds d'État. Seules les mines d'or font preuve d'une relative fermeté.

Or (ouverture) (dollars) 194 70 contre 193.38

VALEURS	CLOTURE 25/7	COURS 26/7
Beecham	638 .	675 ..
British Petroleum	872 ..	872 ..
Courtaulds	120 ...	119 ..
De Beers	384 ...	383 ..
Imperial Chemical ..	391 ...	387 ..
Rio Tinto Zinc Corp..	222 ...	222 ..
Shell	560 ...	658 ..
Vickers	173 ...	171
War Loan 3 1/2 % ..	31 3/8	31 3/8
*West Driefontein ...	28 1/4	28 3/4
*Western Holdings ..	27 1/4	27 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	24 juil.	25 juil.
Valeurs françaises ..	144,3	144,4
Valeurs étrangères ..	100,5	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	81,5	81,3

NOUVELLES DES SOCIETES

C.F.A.O. (erratum). — Ce n'est pas la C.F.A.O. qui, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 26 juillet, va distribuer un acompte sur dividende de 27,50 F, mais sa filiale, la Société commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique (CICA). C'est également l'exercice de la « fille », et non celui de la « mère » qui aura une durée exceptionnelle de vingt mois.

EURAFRANCE. — Les comptes provisoires du premier semestre de l'exercice en cours se sont soldés par un bénéfice net de 30,91 millions de francs contre 4,37 millions un an plus tôt.

I.B.M. — Dividende trimestriel payable le 9 septembre, inchangé, à 2,88 dollars par titre.

XEROX Corp. — Bénéfice net du premier semestre 1978 : 233,3 millions de dollars contre 205,4 millions soit 2,90 dollars par titre contre 2,56 dollars.

MERCK AND Co. — Bénéfice net du deuxième trimestre 1978 : 83,2 millions de dollars contre 77,8 millions, soit 1,10 dollar par action contre 1,03 dollar.

MINNESOTA MINING AND MANUFACTURING. — Bénéfice net du deuxième trimestre 1978 : 143,10 millions de dollars contre 158,50, soit 1,23 dollar par titre, contre 0,94 dollar un an plus tôt.

NEW-YORK

La hausse reprend

Languissant tout au long de la semaine dernière, le mouvement de hausse amorcé depuis près de deux mois à Wall Street paraît être reparti mardi. A l'issue d'une séance encore relativement active, l'indice Dow Jones a fait un bond de près de huit points pour se retrouver à 839,57.

Bien que la participation institutionnelle soit restée assez modérée (265 « paquets » d'au moins dix mille actions ont été échangés), le volume des transactions a atteint 25,4 millions de titres contre 23,28 millions.

Sur 1 856 valeurs traitées, 907 ont monté, 508 ont reculé et 441 sont restées inchangées.

Les inquiétudes concernant la santé du dollar n'ont pas disparu. Mais son léger redressement sur les marchés des changes (sauf au Japon) a pu tempérer un peu le pessimisme ambiant. La publication quotidienne de résultats trimestriels de sociétés, souvent brillants, continue cependant de jouer le premier rôle dans la hausse du marché. Les opérateurs gardent d'autre part un œil fixé sur les taux d'intérêt, dont une nouvelle hausse n'est pas impossible à court terme.

VALEURS	COURS 24 7	COURS 25 7
Alcoa	41 7/8	42 3/8
A.T.T.	60 1/8	60 3/8
Boeing	59 1/2	61 7/8
Chase Manhattan Bank..	32 1/2	32 1/2
Du Pont de Nemours ..	112 1/2	114 .
Eastman Kodak	58 3/8	58 1/2
Exxon	44 5/8	45 1/8
Ford	45 5/8	44 3/4
General Electric	52 3/8	53 1/4
General Foods	32 1/4	32 1/4
General Motors	60 3/4	60 5/8
Goodyear	16 3/8	16 3/4
I.B.M.	271 ...	272 1/2
I.T.T.	30 ...	29 7/8
Kennecott	22 ...	21 7/8
Mobil Oil	62 5/8	63 ...
Pfizer	33 7/8	33 5/8
Schlumberger	88 5/8	88 3/8
Texaco	25 3/4	26 1/4
U.A.L. Inc.	36 ...	35 7/8
Union Carbide	38 1/4	38 1/8
U.S. Steel	27 1/2	28 1/4
Westinghouse	21 5/8	22 1/4
Xerox	54 3/4	56 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/7	26/7
1 dollar (en yens)	195 50	195 10

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 25 JUILLET - COMPTANT

[Cote des valeurs au comptant (VALEURS, Cours précéd., Dernier cours) — chiffres illisibles à la résolution de la numérisation]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[Tableaux Compensation / VALEURS / Précéd. clôture / Prem. cours / Dernier cours / Compt. Prem. cours — chiffres illisibles à la résolution de la numérisation]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Une direction générale de l'énergie et des matières premières serait créée

Le conseil des ministres de ce mercredi 26 juillet devrait annoncer la création d'une direction générale de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie. Le délégué général à l'énergie, M. Paul Mentré de Loye, quitterait ses fonctions, qui seraient rattachées à cette nouvelle et importante direction du ministère. Le nom le plus souvent cité pour prendre la tête de cette direction est celui de M. de Wissocq, actuellement directeur des mines au ministère de l'industrie.

Le conseil des ministres devait également nommer M. Claude Engerand, actuellement directeur général de l'industrie, directeur technique des armements terrestres au ministère des armées. Le remplaçant de M. Engerand à la direction générale de l'industrie devrait être connu dans quelques semaines.

Si le Comité interministériel qui devait se réunir cette semaine sur la politique pétrolière a été repoussé — faute de pouvoir rassembler tous les ministres compétents — le changement de structure qui intervient au ministère de l'industrie met en évidence les grandes lignes de la politique énergétique future.

Il ne s'agit plus tant de fixer les prix des produits pétroliers ou les modalités de l'encadrement du fuel domestique que de raisonner sur les courants d'approvisionnement, sur les inflexions possibles et sur la contribution de ces importations de manière plus efficace à notre commerce extérieur.

Voilà qui explique le rapprochement, dans une même direction, de l'énergie et des matières premières. Certes, la dépendance française vis-à-vis des matières premières industrielles est bien moindre que vis-à-vis des matières premières énergétiques — le déficit de la balance énergétique est dix fois supérieur, — mais les méthodes d'approche des problèmes d'approvisionnement et la corrélation entre importations de matières premières et exportations de produits finis sont identiques.

Force est aussi de constater que les opérateurs pétroliers sur lesquels les pouvoirs publics peuvent avoir le plus d'influence sont aussi engagés dans les matières premières non énergétiques. La réunion dans les mêmes mains des responsabilités du délégué général à l'énergie et du directeur des mines évitera donc les arbitrages parfois difficiles entre mineurs et énergéticiens. Enfin, cela facilitera le développement d'une politique charbonnière plus active. Le charbon apparaissant comme une des sources énergétiques les plus sûres de l'avenir, les pouvoirs publics semblent vouloir doter la France d'un opérateur minier international capable d'être présent dans les principaux pays producteurs. Malgré le désir des Charbonnages de France de jouer ce rôle, il devrait s'agir d'une autre société.

La nomination, le 5 avril dernier, comme ministre de l'industrie, de M. André Giraud, qui, de la Direction des carburants au Commissariat à l'énergie atomique, a fait toute sa carrière dans l'énergie, laissait prévoir le départ du délégué général, M. Mentré de Loye. Outre certaines divergences de vues entre les deux hommes, le poste du second perdait évidemment de son intérêt. Mais on pouvait se demander si la délégation — qui n'avait d'existence juridique que par la présence d'un délégué — serait maintenue. Tel n'a pas été le cas.

Rattachée, depuis sa création, le 19 décembre 1973, au premier ministre, la fonction de délégué général à l'énergie — occupée successivement par MM. Blancard et Mentré — est supprimée. L'énergie rentre dans le rang du ministère de l'industrie. Cela ne signifie nullement que tous les problèmes soient résolus.

BRUNO DETHOMAS.

A l'île Maurice

TREIZE DÉPUTÉS DE GAUCHE SONT EMPRISONNÉS POUR TROIS MOIS

Le Mouvement des travailleurs mauriciens a dénoncé, mardi 25 juillet, à Paris l'« escalade de la répression » à l'île Maurice après l'arrestation de quatorze responsables, dont treize députés, du Mouvement militant mauricien (M.M.M.) principal parti d'opposition au régime de Sir Seewosagur Ramgoolam.

Les quatorze opposants ont été condamnés, vendredi 21 juillet, à trois mois de prison par la Cour suprême de Port-Louis pour avoir pris part à une manifestation illégale. Parmi les personnes incarcérées, figurent MM. Mathieu Lacle, lord-maire de Port-Louis, Finlay Salesse, directeur du quotidien d'opposition *le Peuple*, et Gérard Nina, président du syndicat du port.

[Ce jugement de la Cour suprême mauricienne marque l'épilogue des poursuites engagées contre les participants à une manifestation organisée en mars dernier pour protester contre l'augmentation des tarifs des transports en commun. A l'époque, les autorités avaient en effet décidé d'accroître ces tarifs de 30 % (pour la seconde fois en un an). En vertu d'un texte publié pendant l'état d'urgence, avant les élections générales de 1976, cette manifestation avait été déclarée illégale. L'ensemble des groupements d'opposition avaient pris part à cette protestation, mais seuls les militants du M.M.M. ont subi les rigueurs de la répression.]

● *Six cent douze licenciements chez Aunay Fortier.* — Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé, le 21 juillet, la cessation d'activité de la société de confection Aunay Fortier à Déville-lès-Rouen, qui était en règlement judiciaire depuis décembre 1977 (*le Monde* du 7 janvier 1978). Le syndic a annoncé au comité d'entreprise le licenciement, dès la fin du mois, de la totalité des six cent douze salariés. Pour protester contre cette décision, les ouvrières ont manifesté, mardi 25 juillet, devant la préfecture de Rouen. (*Corresp.*)

TANDIS QUE LE P.C. PORTUGAIS APPROUVE L'ATTITUDE DU PREMIER MINISTRE

Le Conseil de la révolution se prononce sur le maintien en fonction de M. Soares

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République n'a finalement pas signé le décret que M. Soares lui avait soumis, et qui devait permettre au premier ministre de remplacer par des socialistes les trois membres C.D.S. du gouvernement qui avaient donné leur démission dimanche 23 juillet. Selon la déclaration publiée par la présidence, la rupture de l'accord conclu le 19 janvier dernier entre socialistes et centristes rend caduc le compromis qui avait permis la formation du gouvernement de M. Soares. Aussi le général Eanes s'apprête-t-il à appliquer l'article 147 de la Constitution portugaise, qui attribue au Conseil de la révolution la faculté de « *se prononcer sur la nomination et le renvoi du premier ministre* ».

Pour la première fois depuis son investiture, en juillet 1976, le président de la République se voit ainsi contraint à intervenir directement dans les affaires de l'exécutif. Avant d'en arriver là, le général Eanes a encore fait une dernière tentative de conciliation entre le secrétaire général du P.S. et le président du C.D.S., mais cette réunion n'a donné aucun résultat. Sortant du palais de Belem, le dirigeant centriste, M. Freitaz do Amaral, a confirmé que son parti venait de résilier l'accord. Il a précisé, d'autre part, que la position du C.D.S. était indépendante de toute stratégie globale de la droite ou de l'extrême droite portugaises dirigée vers la prise du pouvoir : « *En aucune circonstance*, a-t-il souligné, *nous ne nous laisserons entraîner dans des campagnes de déstabilisation. Nous refuserons toutes les tentatives de création d'un front de droite.* »

« *Malgré les caractéristiques de certaines bases sociales du C.D.S., nous pensions que ce parti pouvait rester au centre* », a affirmé de son côté M. Soares. Tout en reconnaissant la « *valeur morale* » de M. Amaral et des trois dirigeants du C.D.S. qui ont fait partie du gouvernement, le premier ministre semble écarter l'hypothèse d'une renégociation de l'accord entre les deux formations politiques. La décision de maintenir le gouvernement aurait été prise contre sa propre volonté par les instances dirigeantes du P.S. : « *Maintenant, c'est au président de la République de se prononcer à ce sujet* », a estimé M. Soares.

Cependant, les partis politiques de l'opposition font connaître leurs réactions devant le refus du P.S. de s'incliner devant les exigences du C.D.S. « *On s'achemine vers l'impasse* », estime le parti social-démocrate de M. Sa Carneiro, qui prévoit déjà un « *été chaud* ». Pour les communistes, en revanche, le P.S. a adopté un comportement « *positif* ». « *Ce n'est pas en se soumettant aux pressions réactionnaires des partis de droite qu'on défend la démocratie* », a déclaré à la télévision M. Octavio Pato, ancien candidat à l'élection présidentielle. Le P.C.P., qui va réunir son comité central, s'affirme prêts à étudier, « *avec les socialistes et d'autres forces démocratiques* », d'éventuelle solutions à apporter à la crise. Une proposition identique est faite par le Mouvement démocratique portugais, dont le président, M. Tengarrinho, considère que « *la prolongation de la crise déclenchée par le C.D.S. favoriserait les forces antidémocratiques* ».

Plus réservé, M. Lopez Cardoso, ancien ministre de l'agriculture et fondateur de l'Union de la gauche démocrate et socialiste (U.G.D.S.), pense qu'il est encore trop tôt pour mesurer « *la véritable signification de la position du P.S.* ».

JOSÉ REBELO.

La Bulgarie accuse la Yougoslavie d'ingérence

Sofia (A.F.P.). — Le ministère bulgare des affaires étrangères a publié, lundi 24 juillet, une déclaration destinée à informer « l'opinion mondiale ». Ce texte affirme que la position de Sofia est « systématiquement présentée... de manière falsifiée » à Belgrade. Il ajoute que les inquiétudes yougoslaves à propos d'une « prétendue minorité macédonienne » constituent une « immixion dans les affaires intérieures » de la Bulgarie.

La déclaration conteste la validité du recensement bulgare de 1956, qui avait dénombré quelque cent quatre-vingt mille Macédoniens.

Le ministère se demande enfin si la manière de traiter le problème avec la « Bulgarie socialiste voisine » est compatible avec le rôle de la Yougoslavie au sein du mouvement des « non-alignés » et avec les « principes qu'elle ne cesse d'y proclamer ». Il y a, affirme Sofia, « deux poids et deux mesures : proclamer des principes devant les représentants de pays éloignés est une chose, mais les appliquer dans les rapports avec les pays voisins en est une autre, entièrement différente ».

Selon Belgrade, Sofia travestit la vérité

De notre correspondant

Belgrade. — La déclaration du ministère bulgare des affaires étrangères a indigné les milieux politiques yougoslaves. Ils estiment que ce document travestit la vérité. Cette indignation est d'autant plus grande, que la déclaration est considérée comme une véritable bombe, lancée sciemment au moment de l'ouverture de la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, pour « compromettre » Belgrade au sein de ce mouvement en l'accusant en substance de pratiquer une double politique — l'une de respect de l'intégrité territoriale et du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures à l'égard des pays non alignés et lointains et une politique tout à fait différente à l'égard des pays voisins.

On affirme catégoriquement que la Yougoslavie n'a aucune revendication territoriale à l'égard de la Bulgarie et on rejette les allégations du ministère des affaires étrangères de Sofia selon lesquelles les habitants de la région de Blagoevgrad auraient eux-mêmes opté pour la nationalité bulgare car, rappelle-t-on ici, les premières statistiques officielles bulgares après la guerre faisaient état de l'existence dans cette région de plus de deux cent soixante mille Macédoniens. Si depuis 1948, date de la rupture avec le Kominform, la minorité nationale macédonienne est allée d'une année à l'autre en s'amenuisant pour disparaître totalement au dernier recensement, ce n'est certainement pas du fait de la volonté « *librement exprimée* » mais des pressions les plus diverses.

PAUL YANKOVITCH.

La prochaine grève du zèle des contrôleurs aériens

Importants retards mais pas d'annulation de vols par les compagnies françaises

Les quatre cent cinquante contrôleurs du centre de contrôle aérien d'Athis-Mons, qui règle le trafic de l'ensemble du nord de la France, à l'exception de la Bretagne, ont décidé de participer à la grève du zèle prévue pour le week-end prochain, du vendredi 28 juillet, à 7 heures, au lundi 31, à 19 heures.

La grève des deux week-ends précédents avait été suivie par les contrôleurs des centres d'Aix-en-Provence, de Brest et de Bordeaux (*le Monde* du 22 juillet) provoquant de nombreux retards des vols intérieurs et internationaux.

Les grévistes répondent ainsi à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et S.N.C.T.A. (autonomes). Les revendications sont de trois ordres : salarial, social et qualitatif. Les revendications salariales portent essentiellement sur la revalorisation des primes et leur intégration au salaire. En matière sociale, il s'agit de modifier le statut des contrôleurs interdisant le droit de grève. D'autre part, afin d'atteindre des conditions de sécurité optimales, des effectifs plus nombreux et un matériel mieux adapté seraient nécessaires selon les contrôleurs.

Déjà au printemps 1972 une grève du zèle avait duré un mois. La grève de 1973 (du 21 février au 21 mars) avait été ncore plus dure. Il ne s'agissait plus là d'une grève du zèle, mais d'une « vraie » grève avec arrêt de travail. Une vive polémique s'était ouverte, puisque le gouvernement décidait de confier, le 24 février, aux militaires le soin d'écouler le trafic aérien. La polémique rebondissait le 5 mars lorsque deux avions espagnols entrèrent en collision dans le ciel de Vendée et causèrent ainsi la mort de soixante-huit personnes.

Les compagnies aériennes Air France, Air Inter et U.T.A. ont indiqué ce mercredi 26 juillet qu'elles maintiendraient tous leurs vols pendant le week-end prochain, mais que des retards importants étaient à craindre.

Au ministère des transports, on indique que si les syndicats de contrôleurs présentent officiellement au ministre des transports une demande de négociation sur les points en litige, les pouvoirs publics seront évidemment amenés à étudier cette demande. On précise aussi que dans l'état actuel des choses le gouvernement n'envisage pas de recourir pendant le prochain week-end aux contrôleurs militaires. Enfin, pour ce qui est de la modification du statut sur le droit de grève, on précise au ministère des transports que toute modification éventuelle devrait prendre la forme d'une proposition ou d'un projet de loi déposé au Parlement.

Le numéro du « Monde » daté du 26 juillet 1978 a été tiré à 522 338 exemplaires.

LE CONFLIT DE LA SONACOTRA

Une démarche des comités de résidents

M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a reçu, hier mardi 25 juillet, les représentants de douze organisations politiques et syndicales et associations de défense des travailleurs immigrés venues lui demander l'ouverture immédiate de négociations dans le conflit de la Sonacotra (Société nationale de construction pour les travailleurs). Ce même jour, à Metz et à Strasbourg, deux jugements en référé — contradictoires — ont été prononcés sur la demande d'expulsion de résidents, formulées par la direction de la Sonacotra pour non-paiement des loyers.

Mardi 25 juillet, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a reçu les représentants de douze associations de défense des travailleurs immigrés, organisations syndicales et politiques venues lui demander l'ouverture immédiate de négociations sur les conditions de vie dans les foyers. La démarche est restée sans succès, le comité de coordination des comités de résidents n'étant pas pour M. Stoléru un interlocuteur représentatif. Mais, aurait ajouté M. Stoléru, si se constituaient des associations déclarées représentatives des usagers, il appuierait leur demande d'agrément auprès du ministère de l'intérieur — obligatoire pour toute association d'étrangers. Cela débloquerait-il la situation à la prochaine rentrée ? Les responsables des comités de résidents restent méfiants, la déclaration de l'association pouvant amener, selon eux, un renforcement du « contrôle ».

A Metz, ce même mardi, le juge des référés du tribunal de grande instance a ordonné l'expulsion de neuf résidents en foyer Sonacotra, pour non-paiement des loyers. Mais, à Strasbourg, dans une affaire similaire, concernant onze grévistes, le juge des référés s'est déclaré incompétent.

En la matière, le point litigieux est la légitimité de la hausse des loyers décidée par la direction de la Sonacotra et refusée par les résidents des foyers en grève.

Dans le procès de Metz, cette redevance, selon la défense, échapperait au contrôle des prix. L'argument n'a pas convaincu le juge qui, « *vu l'urgence administrative* », s'est déclaré compétent et a ordonné l'expulsion pour le 15 août prochain si, à cette date, les loyers en retard ne sont pas versés.

Le juge de Strasbourg se déclarant, a contrario, incompétent a estimé que la hausse décidée par la direction de la Sonacotra est contraire, tant au règlement intérieur des foyers, qui suppose un accord du comité des résidents sur ce point, qu'au protocole existant qui prévoit la négociation de ces augmentations.

Certes. Mais la direction de la Sonacotra refuse d'appliquer ce règlement tant que la grève continue.

Un résident tué à coups de couteau au foyer de Bagnolet

C'est d'ailleurs la non-application de ce règlement qui, selon le Comité du foyer de Bagnolet (Seine-Saint-Denis) serait cause du meurtre à coups de couteau d'un résident par un autre, survenu dans ce foyer samedi 22 juillet. Le meurtrier, qui s'est constitué prisonnier et a été incarcéré, était connu, selon le Comité des résidents, pour ses violences fréquentes. Le Comité, en application du règlement intérieur, affirme avoir demandé son exclusion à plusieurs reprises, sans succès.

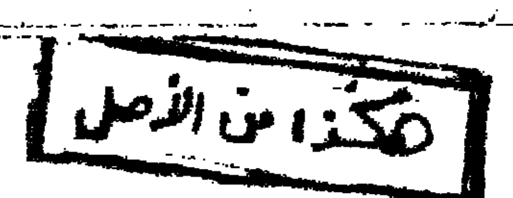
A Moscou

OUVERTURE DU PROCÈS DE Mme SLEPAK

Moscou (*A.F.P.*). — Le procès de Mme Maria Slepak, quarante-cinq ans, inculpée de « *houliganisme malveillant* », s'est ouvert mercredi matin 26 juillet devant un tribunal de Moscou.

Mme Maria Slepak est la femme du militant juif Vladimir Slepak, cinquante ans, membre du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, condamné à cinq ans d'assignation à résidence à Tchita (Sibérie orientale), à plus de 6 000 km de Moscou.









A B C D E F G

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10.41?

La plupart des membres du Conseil de la révolution préconisent des élections anticipées au Portugal

LIRE PAGE 24

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Solution militaire » en Érythrée ?

(Lire nos informations page 5.)

هكذا من الأصل